

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_128

OBJET

Approbation du compte
financier unique (CFU)
2025 du budget
principal de la ville de
Saran

DIRECTION DES
FINANCES

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
32

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :

Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024 précise qu'au plus tard au titre de l'exercice budgétaire 2026, un Compte Financier Unique (CFU) doit être adopté par les collectivités territoriales.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ». Il communique une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion.

Ainsi, le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion.

Par ailleurs, le CFU apporte une information enrichie grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Enfin, le CFU est totalement dématérialisé dans une démarche de dématérialisation cohérente à l'ensemble des documents budgétaires.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le Compte Financier Unique exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Le vote par le Conseil Municipal du CFU constitue l'arrêté des comptes.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président, le Maire ne devant pas participer au vote.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal de la Ville de Saran, dressé conjointement par l'ordonnateur et le comptable public.

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

- Arrête les résultats comme suit :

VILLE DE SARAN - VILLE DE SARAN - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	18 861 452,03	35 130 079,00	53 991 531,03
	Recettes réalisées (1)	B	5 228 002,82	36 015 918,07	41 243 920,89
	Restes à réaliser	C	1 130 245,40	0,00	1 130 245,40
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	11 646 695,42	46 866 870,23	58 513 565,65
	Dépenses réalisées (1)	E	9 495 603,03	31 559 890,82	41 055 493,85
	Restes à réaliser	F	1 124 188,52	0,00	1 124 188,52
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-4 267 600,21	4 456 027,25	188 427,04
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 569 826,34	11 736 791,23	10 166 964,89
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-5 837 426,55	16 192 818,48	10 355 391,93
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	6 056,88	0,00	6 056,88
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-5 831 369,67	16 192 818,48	10 361 448,81

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

-:-

Cette délibération est adoptée par 24 voix pour, 8 abstentions, 1 ne participe pas part au vote.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. FUSCIEN, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

N'a pas pris part au vote : M. GALLOIS.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement



10 JUIN 2026

RAPPORT DE PRESENTATION CFU
2025
BUDGET PRINCIPAL VILLE DE SARAN

CFU 2025 – VILLE DE SARAN



Propos introductifs

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il se matérialise par une maquette budgétaire réglementaire et met ainsi fin à la double présentation en regroupant ces deux documents en un document unique. L'article 205 de la loi de finances pour 2024 a proposé de généraliser le CFU au plus tard en 2027 au titre de l'exercice 2026. Néanmoins, la ville de Saran remplit les prérequis¹ pour présenter son premier CFU en 2026 sur les comptes 2025.

Le CFU constitue l'arrêté des comptes de la collectivité au sens de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Il met en évidence une vue panoramique sur les informations clés de la situation financière de la collectivité au 31 décembre de l'exercice.

Les états financiers du CFU apportent une vision patrimoniale, ce qui permet d'approfondir les analyses au-delà de la vérification du respect des autorisations budgétaires données.

Les « budgets éligibles », qui produisaient un compte administratif et un compte de gestion, produiront désormais chacun leur CFU. Les budgets éligibles sont le budget principal, les budgets annexes à caractère administratif (sauf les budgets en M22), et les budgets annexes à caractère industriel et commercial.

En complément, une nouvelle réglementation impacte les maquettes des comptes administratifs et des CFU : il s'agit de l'obligation de mise en œuvre de l'annexe « **impact du budget pour la transition écologique** » à compter de l'exercice 2024. Les objectifs de transition écologique retenus relèvent de 6 axes. Deux axes sont à analyser en 2025 :

- **1^{er} axe : atténuation du changement climatique dès l'exercice 2024 ;**
- **6^e axe : préservation de la biodiversité dès l'exercice 2025 ;**
- Les quatre autres axes concerneront 2027.

Tous les comptes d'investissement sont analysés dans la nouvelle annexe visant les dépenses contribuant « négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique ».

Le CFU qui est soumis à votre approbation a été établi conjointement entre le Comptable public (Trésorier) et la Ville de Saran (Ordonnateur). L'état des contrôles du CFU ne fait apparaître aucune anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Le vote du compte financier unique 2025 concerne le budget principal et les différents budgets annexes désignés ci-dessous :

- Budget annexe « Lotissement Les Bordes Anglaises »
- Budget annexe « Lotissement Le Chêne Maillard »
- Budget annexe « Lotissement La Guignace »
- Budget annexe « Lotissement des Tulipes »
- Budget annexe « Lotissement La Motte Pétrée »

1 – Prérequis : adoption de la nomenclature M57 et télétransmission des documents budgétaires à la préfecture sous forme d'un flux XML.

SOMMAIRE

Propos introductifs.....	1
PARTIE1 – RAPPORT FINANCIER SUR L’EXECUTION BUDGETAIRE 2025	3
1.1. LES RESULTATS DE L’EXERCICE 2025.....	3
1.2. L’EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET	5
1.3. LES SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION ET LES RATIOS D’ANALYSE	7
1.4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10
1.5. LA SECTION D’INVESTISSEMENT	27
PARTIE 2- LA SITUATION DES AP/CP (autorisations de programme, crédits de paiement)	30
2.1. AP 128 – CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DES PARRIERES	30
2.2. AP 138 – REAMENAGEMENT DU BOURG	30
PARTIE 3 - POINT SUR LA DETTE.....	31
3.1. LA DETTE REELLE	31
3.2. LA DETTE GARANTIE	32
PARTIE 4 - ANNEXE ENVIRONNEMENTALE DES COLLECTIVITES LOCALES	34
4.1. CONTEXTE REGLEMENTAIRE	34
4.2. METHODE I4CE POUR LA CLASSIFICATION	34
4.3. RESULTATS DE LA COTATION DES DEPENSES POUR 2025	35
CONCLUSION	36

PARTIE1 – RAPPORT FINANCIER SUR L'EXECUTION BUDGETAIRE 2025

1.1. LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

L'exercice 2025 présentent les équilibres suivants :

- **Les dépenses totales de l'exercice 2025 s'élèvent à 41, 055 M€** dont 31,559 M€ pour le fonctionnement et 9,495 M€ pour l'investissement.
- **Les recettes totales de l'exercice s'élèvent à 41,244 M€** dont **36,015 M€** de recettes de fonctionnement et **5,228 M€** de recettes d'investissement.
- **Le résultat de l'exercice est donc excédentaire de 188 427 €** (4 456 027 € - 4 267 600 €) se décomposant en un excédent de fonctionnement de 4 456 M€ et d'un déficit d'investissement de 4 267 M€.
- **Le résultat de clôture, après prise en compte des résultats antérieurs** et des restes à réaliser, est excédentaire de 10,361 M€.

BUDGET PRINCIPAL RE SULTATS DE L'EXERCICE 2025	
FON CTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement	36 015 918,07
Dépenses de fonctionnement	31 559 890,82
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	4 456 027,25
Résultat de fonctionnement reporté à la clôture N-1(002)	11 736 791,23
Résultat global de fonctionnement à la clôture N (A)	16 192 818,48
INVE STISSEMENT	
Recettes d'investissement réalisées	5 228 002,82
Dépenses d'investissement réalisées	9 495 603,03
Résultat d'investissement de l'exercice	-4 267 600,21
Excédent ou Déficit d'investissement reporté	-1 569 826,34
Résultat d'investissement à la clôture N (B)	-5 837 426,55
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE AVANT RAR	10 355 391,93
RE PORTS (RE STES A REALISER) - REC ETTES	1 130 245,40
RE PORTS (RE STES A REALISER) - DE PENSE S	1 124 188,52
Résultat sur reports (C)	6 056,88
Résultat d'investissement avec reports (besoin de financement)	-5 831 369,67
Résultat de clôture global	10 361 448,81

L'excédent provisoire a initialement été intégré au budget primitif. Toutefois, le résultat définitif présente un écart en raison des opérations de régularisation passées sur l'exercice 2025 durant la journée complémentaire. La différence entre le résultat provisoire et le résultat définitif fera l'objet d'une reprise de résultats par le biais du budget supplémentaire 2026.

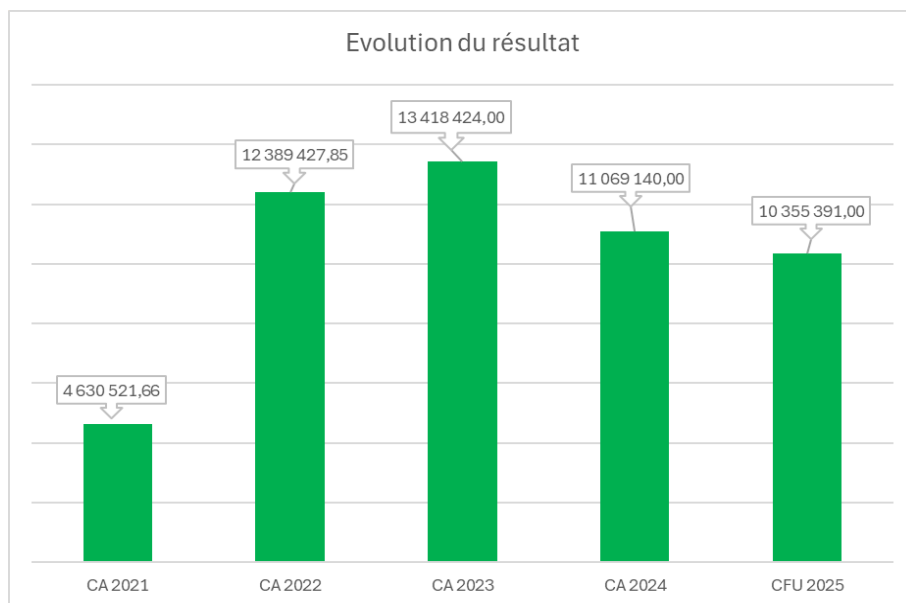
Pour mémoire, les résultats provisoires avaient été établis comme suit :

RESULTATS PROVISOIRES REPRIS AU BP	
FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement	36 009 236,23
Dépenses de fonctionnement	31 437 220,56
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	4 572 015,67
Résultat de fonctionnement reporté à la clôture N-1(002)	11 736 791,23
Résultat global de fonctionnement à la clôture N (A)	16 308 806,90
INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement réalisées	5 228 002,82
Dépenses d'investissement réalisées	9 470 603,03
Résultat d'investissement de l'exercice	-4 242 600,21
Excédent ou Déficit d'investissement reporté	-1 569 826,34
Résultat d'investissement à la clôture N (B)	-5 812 426,55
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE AVANT RAR	10 496 380,35
REPORTS (RESTES A REALISER) - RECETTES	1 130 245,40
REPORTS (RESTES A REALISER) - DEPENSES	1 106 570,20
Résultat sur reports (C)	23 675,20
Résultat d'investissement avec reports (besoin de financement)	-5 788 751,35
Résultat de clôture global	10 520 055,55
Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
D002 - Déficit reporté : 0 €	R002 - Excédent reporté : 10 520 055,55
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
D001 - Solde d'exécution N-1 : 5 788 751,35 €	R001 - solde d'exécution section investissement reporté :
	R 1068 - excédents de fonctionnements capitalisés : 5 788 751,35 €

L'**ajustement** entre les résultats provisoires et définitifs sera retracé au budget supplémentaire 2026 comme suit :

budget supplémentaire 2026

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 - Déficit reporté : 0 €	R002 - Excédent reporté : -158 606,74	D001 - Solde d'exécution N-1 : 42 618,32 €	R001 - solde d'exécution section investissement reporté : R 1068 - excédents de fonctionnements capitalisés : 42 618,32 €



★ Le résultat exceptionnel de 2023 s'explique par la réalisation d'un emprunt pour le Groupe scolaire des Parrières.

1.2. L'EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET

Une présentation synthétique du budget principal permet d'avoir une vision générale des résultats de l'année 2025 et des montants consacrés à chaque grande catégorie de dépenses (dépenses et recettes de gestion, dépenses et recettes financières exceptionnelles, dépenses et recettes d'investissement...) à l'exclusion des opérations d'ordre.

La présentation ci-dessous permet également de visualiser rapidement la capacité d'autofinancement (épargne brute) dégagée par la section de fonctionnement, le montant du recours à l'emprunt et, par différence, l'endettement ou le désendettement de la ville.

Le montant de l'épargne brute dégagée sur l'exercice 2025, pour le financement de l'investissement, est de 5 474 577 €.

Le recours aux nouveaux emprunts est nul en 2025 et le remboursement en capital s'est élevé à 1 730 122 €.

La collectivité respecte ainsi l'obligation de couverture du remboursement en capital de sa dette par ses ressources propres.

Dépenses de fonctionnement hors épargne	30 454 565,00
Dépenses de gestion	30 069 014,00
Charges financières (intérêts de la dette)	254 829,00
Charges exceptionnelles	130 722,00
EPARGNE DE L'EXERCICE	5 474 577,00
EPARGNE DES EXERCICES PRECEDENTS (résultat de clôture des exercices précédents)	11 736 791,00

Recettes fonctionnement	35 929 142,00
Recettes de gestion	35 731 735,00
Reprise sur provision et produits exceptionnels	197 407,00

Dépenses d'investissement :	10 904 160,00
Remboursement du capital de la dette (+ caution)	1 734 139,00
Dépenses d'équipement	6 800 037,00
ACI (Métropole)	726 900,00
Charges spécifiques	73 258,00
Déficit reporté N-1	1 569 826,00

Recettes d'investissement :	21 259 552,00
EPARGNE DE L'EXERCICE	5 474 577,00
EPARGNE EXERCICES PRECEDENTS (Résultats de clôtures précédents)	11 736 791,00
Dotations et fonds	2 320 566,00
Subventions	262 085,00
Remboursement avance Motte Pétrée	682 540,00
Produit des cessions	26 173,00
Remboursements de cautions	4 941,00
Opérations pour compte de tiers (rbt Métropole)	751 879,00

Résultat de clôture

10 355 392,00

1.3. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ET LES RATIOS D'ANALYSE

a. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Le tableau ci-après détaille le calcul des soldes intermédiaires de gestion de la Ville. Ces soldes (épargnes de gestion, épargne brute ou capacité d'autofinancement, épargne nette) témoignent de l'évolution de la situation financière de la ville.

FORMATION EPARGNE	CA 2024	CA 2025
Recettes courantes de fonctionnement (chap 70 à 75+013) + 722	34 233 881,00	35 731 735,00
Depenses de gestion chap 011+012+65+656+014	28 992 345,00	30 069 014,00
EXCEDENT BRUT COURANT	5 241 536,00	5 662 721,00
Produits exceptionnels (chap 77 sans les cessions)+travaux en régie	30 047,00	184 153,38
Charges exceptionnelles	10 093,00	15 059,00
Reprise sur provision	11 553,00	13 254,00
Dotation aux provisions	83 254,00	115 663,00
EPARGNE DE GESTION	5 261 490,00	5 729 406,38
Produits financiers	0,00	0,00
Charges financières	363 789,42	254 829,00
EPARGNE BRUTE	4 897 700,58	5 474 577,38
Remboursement en capital de la dette	1 738 408,00	1 730 121,26
EPARGNE NETTE (EPARGNE DISPONIBLE)	3 159 292,58	3 744 456,12

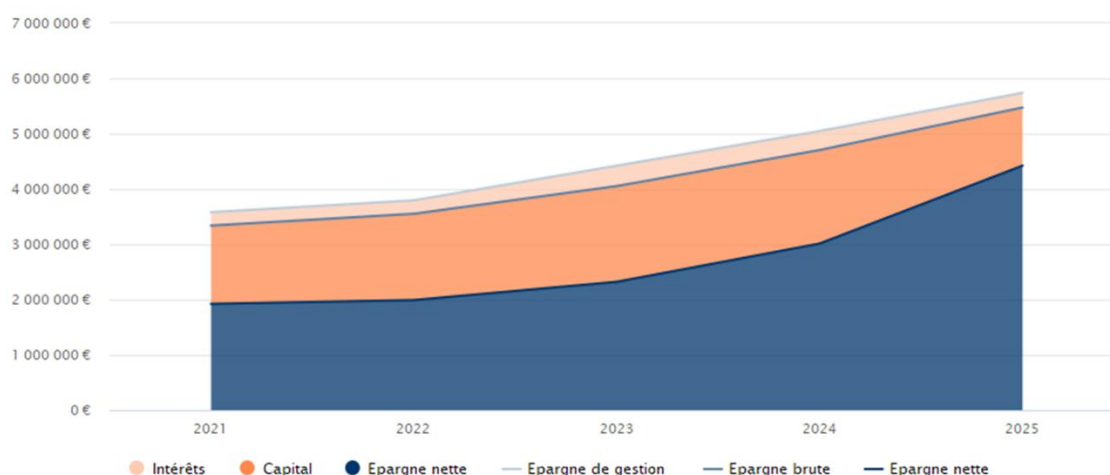
b. ANALYSE RETROSPECTIVE DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

L'épargne de gestion est la différence entre les recettes courantes de fonctionnement et les dépenses courantes de fonctionnement. Ce solde intermédiaire de gestion tient compte des dépenses récurrentes de la collectivité pour assurer son fonctionnement quotidien. Il ne tient pas compte de la section d'investissement puisqu'il est calculé avant la prise en compte des intérêts de la dette et produits financiers. Il neutralise également les dépenses et recettes exceptionnelles. L'épargne de gestion s'établit à

L'épargne brute est obtenue après la prise en compte du solde des opérations financières et du solde des opérations exceptionnelles.

Les frais financiers (intérêts de la dette), avec 265 673 € sont en baisse par rapport à 2024.

L'épargne nette correspond à la capacité d'autofinancement. Elle représente l'excédent de la section de fonctionnement qui, une fois le capital de la dette de l'exercice remboursé, sert à autofinancer les investissements de la collectivité. Avec un montant de 4 422 279 €, l'épargne nette de la ville est en hausse en 2025.



c. LES RATIOS DE NIVEAU ET D'ANALYSE FINANCIERE

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des principaux ratios d'analyse financière. Le taux d'épargne brute et la capacité de désendettement constituent les principaux ratios de pilotage des finances de la Ville.

	2021	2022	2023	2024	2025
Epargne de gestion / Produits Fct	11,1%	11,4%	12,6%	14,8%	16,0%
Epargne brute / Produits Fct	10,4%	10,7%	11,6%	13,8%	15,2%
Epargne nette / Produits Fct	6,0%	6,0%	6,6%	8,8%	12,3%
Epargne nette / Dép. d'inv. (hors dett	50,0%	33,6%	61,9%	37,7%	58,2%
Emprunt / Dép. d'inv. (hors dette)	0,0%	151,9%	0,0%	3,3%	0,0%
Encours au 31/12 / Produits Fct	38,8%	60,0%	52,0%	49,1%	43,7%
Annuité / Produits Fct	5,2%	5,4%	6,0%	6,0%	3,7%

- **Le taux d'épargne brute** calcule le pourcentage de recettes réelles de fonctionnement qui ont dégagé après paiement des charges de fonctionnement **pour permettre le financement des investissements.**

Il est d'usage d'associer au taux d'épargne brute deux seuils, un premier à 10 % et le second à 7 %.

Le premier seuil correspond à un premier avertissement, une commune qui passe sous les 10 % n'est pas à l'abri d'une chute sensible voire une perte d'épargne. On le considère comme un seuil d'alerte.

En deçà du second seuil, on considère que la situation financière de la collectivité se complexifie. On peut y voir les premiers signes avant-coureur d'une situation financière dégradée. Avec la hausse de l'énergie, générée par la guerre en Ukraine, la ville de Saran a vu son épargne chuter à 10,7 % en 2022. C'est la raison pour laquelle, elle a recherché des pistes d'économie, tout en profitant de la dynamique de ses recettes de fonctionnement. Depuis, l'épargne brute s'est améliorée.

La capacité de désendettement est un ratio calculant le temps nécessaire pour rembourser intégralement la dette si l'ensemble de l'épargne brute devait y être affectée. L'évolution de ce ratio est extrêmement sensible à l'évolution de l'épargne brute et, dans une moindre mesure, à la politique d'endettement. (Seuil d'alerte 10 ans).

En dessous de 3 ans, le ratio de la ville de Saran est très satisfaisant.

EPARGNE BRUTE	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ep brute	3 797 777	3 338 503	3 552 185	4 052 939	4 705 114	5 474 577
Ep brute / Prod fct	11,9%	10,4%	10,7%	11,6%	13,8%	15,2%
Encours de la dette au 31.12	13 891 824	12 474 537	19 912 834	18 180 390	16 748 035	15 695 737
Encours corrigé 31.12 / Ep brute	3,7	3,7	5,6	4,5	3,6	2,9

Le compte financier unique, page 5, nous informe des ratios de niveaux et de structure :

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		17088

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		1232.25

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1773.52
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2095.43
3	Dépenses d'équipement brut / population	440.48
4	Encours de dette / population (2)(3)	878.86
5	DGF / population	18.96
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	68.93
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89.47
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	15.36
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	10.53
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	41.94
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	273.02

1.4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité et d'autofinancer une partie de son investissement.

Les recettes de fonctionnement globales sont réalisées à hauteur de **36 015 918,07 €**

Les dépenses de fonctionnement globales sont réalisées à hauteur de **31 559 890,82 €**

a. VUE D'ENSEMBLE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)
013	Atténuations de charges	798 006,00	754 282,19	0,00	754 282,19	94,52
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 161 497,00	4 039 788,16	490 112,00	4 529 900,16	108,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	9 029 700,00	9 397 608,00	0,00	9 397 608,00	104,07
731	Fiscalité locale	15 526 954,00	15 612 729,50	147 000,00	15 759 729,50	101,50
74	Dotations et participations	4 690 677,00	4 725 652,73	0,00	4 725 652,73	100,75
75	Autres produits de gestion courante	502 761,00	540 391,84	24 170,00	564 561,84	112,29
Total des recettes de gestion des services		34 709 595,00	35 070 452,42	661 282,00	35 731 734,42	102,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	57 167,31	4 550,00	61 717,31	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	13 255,00	13 254,43	0,00	13 254,43	100,00
Total des recettes réelles et mixtes		34 722 850,00	35 140 874,16	665 832,00	35 806 706,16	103,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	407 229,00	209 211,91	0,00	209 211,91	51,37
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		407 229,00	209 211,91	0,00	209 211,91	51,37
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		35 130 079,00	35 350 086,07	665 832,00	36 015 918,07	102,52
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		11 736 791,23				
Total des recettes de la section de fonctionnement		46 866 870,23	35 350 086,07	665 832,00	36 015 918,07	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)
011	Charges à caractère général (3)	6 788 758,00	5 761 782,69	535 756,49	6 297 539,18	92,76
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	21 926 955,00	20 862 793,97	27 611,59	20 890 405,56	95,27
014	Atténuations de produits	248 722,00	220 295,00	0,00	220 295,00	88,57
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 783 547,96	2 504 764,83	156 008,94	2 660 773,77	95,59
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		31 747 982,96	29 349 636,49	719 377,02	30 069 013,51	94,71
66	Charges financières	270 000,00	254 829,38	0,00	254 829,38	94,38
67	Charges spécifiques	29 305,00	15 058,99	0,00	15 058,99	51,39
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	115 665,00	115 662,77	0,00	115 662,77	100,00
Total des dépenses réelles et mixtes		32 162 952,96	29 735 187,63	719 377,02	30 454 564,65	94,69
023	Virement à la section d'investissement	13 580 556,27				
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 123 361,00	1 105 326,17	0,00	1 105 326,17	98,39
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		14 703 917,27	1 105 326,17	0,00	1 105 326,17	7,52
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		46 866 870,23	30 840 513,80	719 377,02	31 559 890,82	67,34
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				
Total des dépenses de la section de fonctionnement		46 866 870,23	30 840 513,80	719 377,02	31 559 890,82	

b. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

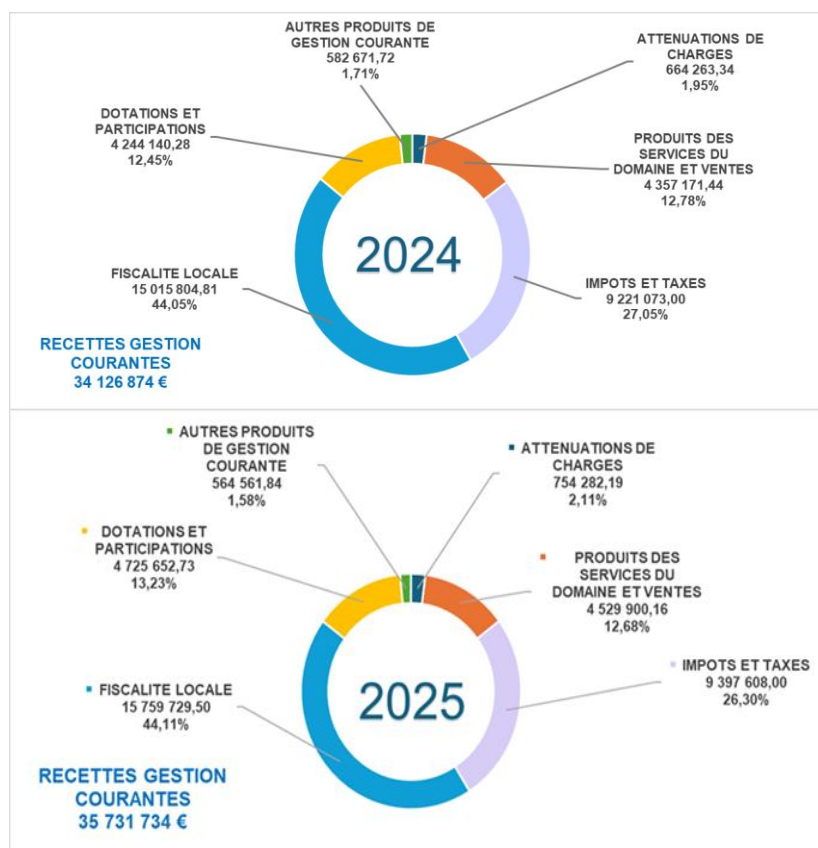
1. **Les recettes réelles de fonctionnement** (hors opération d'ordre ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie), sont composées des recettes de gestion courante, des produits exceptionnels et des reprises sur provisions.

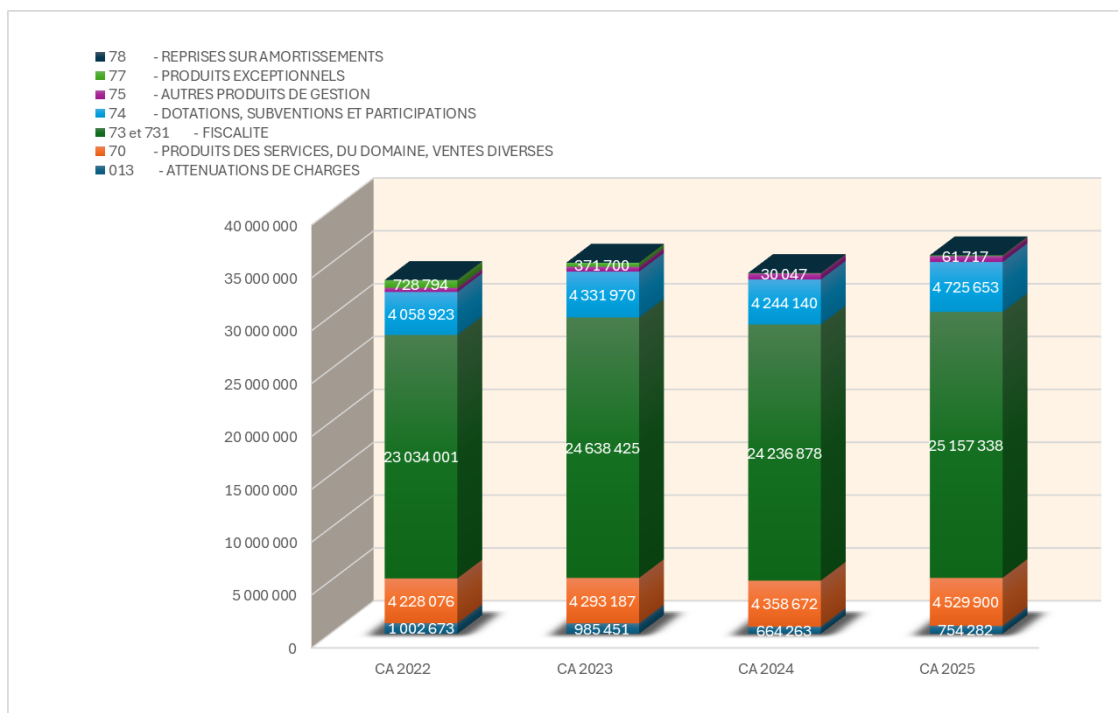
Pour l'exercice 2025, les recettes réelles de fonctionnement hors résultat reporté, sont arrêtées à 35 806 06,16 € ; elles étaient de 34 126 874,17 € en 2024.

Elles sont en évolution de 4,92 % comparées à celles de l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des recettes de gestion courante entre 2024 et 2025, ainsi que leur structure.

Chapitre	Réalisé 2024	Part dans le budget	Réalisé 2025	Part des recettes de gestion courantes	Part des recettes réelles	Ecart 2025-2024	Variation 2024/2023
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	664 263,34	1,95%	754 282,19	2,11%	2,11%	90 018,85	13,55%
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	4 357 171,44	12,78%	4 529 900,16	12,68%	12,65%	172 728,72	3,96%
73 IMPOTS ET TAXES	9 221 073,00	27,05%	9 397 608,00	26,30%	26,25%	176 535,00	6,97%
731 FISCALITE LOCALE	15 015 804,81	44,05%	15 759 729,50	44,11%	44,01%	743 924,69	
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 244 140,28	12,45%	4 725 652,73	13,23%	13,20%	481 512,45	11,35%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	582 671,72	1,71%	564 561,84	1,58%	1,58%	-18 109,88	-3,11%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	34 085 124,59	100,00%	35 731 734,42	100,00%	99,79%	1 646 609,83	4,83%
78 REPRISES SUR PROVISIONS	11 553,17		13 254,43		0,04%	1 701,26	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 196,41		61 717,31		0,17%	31 520,90	
TOTAL	34 126 874,17		35 806 706,16		100,00%	1 678 130,73	4,92%





Chapitre 013 – Les atténuations de charge

Pour l'exercice 2025, ce chapitre représente 2.11 % des recettes de gestion courante soit un montant de 754 282.19 €. Il retrace les ventes de fournitures stockées au magasin municipal pour les besoins des services municipaux ainsi que les remboursements sur rémunération du personnel par la caisse primaire d'assurance maladie et les caisses de prévoyance, lesquels sont liés aux arrêts maladie des agents municipaux.

- La gestion de stocks à Saran

Le magasin municipal achète la plupart des fournitures pour l'ensemble de la collectivité chez des grossistes, en vertu de marchés publics et de négociations ponctuelles, qu'il revend aux services municipaux sur commande.

Durant l'exercice 2025, le magasin a acheté pour 676 522,98 € de fournitures et en a revendu 689 778,36 €. Il a donc puisé dans son stock.

- Les remboursements concernant les frais de personnel :

Les remboursements sur rémunération du personnel qui s'élèvent à 64 503 ,83 €, concernent les remboursements d'indemnités journalières.

Chapitre 70 : produits des services

Les produits des services et du domaine sont en hausse de 3, 96 % et s'établissent à 4 529 900 € en 2025 contre 4 357 171 € en 2024.

Le remboursement d'Orléans Métropole à la ville de Saran, en vertu des conventions de mise à disposition des agents rémunérés par la ville, est en hausse de 10,92 % ; Il atteint 85 953 € contre 77 494 € en 2024.

A elles seules, les recettes du centre nautique augmentent de 38,5 % en passant de 210 051 € en 2024 à 291 057 € en 2025.

En règle générale, l'ensemble des prestations municipales bénéficie de la hausse modérée des tarifs et d'une bonne fréquentation.

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Principales ressources de la ville, Les recettes liées à la fiscalité directe et indirecte s'élèvent à 25 157 337 € en 2025 soit une progression de 920 459 € par rapport à 2024.

Nature	Libellé du compte	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budgété 2025	Réalisé 2025	Evolution N-1	Structure 2025
73111	TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION	12 921 052,00	13 688 050,00	14 170 196,00	14 311 433,00	623 383,00	56,89%
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	4 310,00	27 094,00	0,00	11 165,00	-15 929,00	0,04%
73123	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	552 838,03	386 141,24	450 000,00	505 602,00	119 460,76	2,01%
73134	TAXE SUR LES DÉCHETS STOCKÉS	143 203,64	157 898,93	145 000,00	165 949,12	8 050,19	0,66%
73138	AUTRES TAXES LIÉES À L'URBANISATION	1 172 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
73141	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	410 393,46	341 947,98	334 258,00	332 848,73	-9 099,25	1,32%
731731	IMPÔT SUR LES SPECTACLES	4 245,19	3 572,50	3 000,00	3 556,00	-16,50	0,01%
73174	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	400 084,64	411 100,16	424 500,00	429 175,65	18 075,49	1,71%
		15 608 724,96	15 015 804,81	15 526 954,00	15 759 729,50	743 924,69	62,64%
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	8 793 889,00	8 793 889,00	8 793 889,00	8 972 326,00	178 437,00	35,66%
73212	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	150 739,00	150 739,00	150 739,00	150 739,00	0,00	0,60%
73221	FNGIR	85 072,00	85 072,00	85 072,00	85 072,00	0,00	0,34%
732221	FPIC		191 373,00	0,00	189 471,00	-1 902,00	0,75%
		9 029 700,00	9 221 073,00	9 029 700,00	9 397 608,00	176 535,00	37,36%
		24 638 424,96	24 236 877,81	24 556 654,00	25 157 337,50	920 459,69	100,00%

La fiscalité directe : Taxe d'habitation et taxe foncière (articles 73111 et 73118)

Depuis 2021, en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la Ville de Saran reçoit des ressources basées sur le transfert du produit de taxe foncière sur les propriétés bâties du département du Loiret. La loi de finances pour 2020 a introduit la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour la période 2021 à 2023. S'agissant de la taxe d'habitation (TH), la Ville de Saran ne perçoit désormais cette imposition que sur les résidences secondaires (THRS). Depuis 2023, l'Etat a redonné aux collectivités leur pouvoir de taux pour la **taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)**.

Afin de compenser les pertes liées à cette réforme, les communes se voient attribuer la part du foncier bâti départemental. Cette compensation donne lieu à certaines inégalités quant à la différence de produit perçu avant/après réforme. Afin de lisser ses écarts et d'avoir une juste compensation pour l'ensemble des communes, **un coefficient correcteur est mis en place**.

Ce coefficient permet de prélever les communes en situation de surcompensation afin d'alimenter un fonds à destination des communes sous-compensées.

Ce coefficient est calculé par rapport au produit de TH de la commune 2020. Afin de contrer le possible effet d'aubaine, il a été retenu comme indicateur pour la définition du coefficient correcteur les éléments suivants :

- Base d'imposition 2020
- Allocation compensatrice 2020
- Taux de TH 2017

Le produit issu de ces indicateurs sera donc comparé au produit du foncier bâti départemental 2020 pour définir le coefficient correcteur. Ce dernier est défini et figé pour les années à venir. Pour la commune de SARAN, le coefficient est de 0,813163.

Le coefficient étant inférieur à 1, la commune de SARAN est **surcompensée, elle sera donc prélevée** via le coefficient pour percevoir le montant à l'euro près.

Mesure de l'impact du coefficient correcteur

€	2021	2022	2023	2024	2025
Base nette FB yc établissements	35 690 432	36 797 067	38 708 921	40 768 343	42 546 442
x Taux FB de référence	48,26%	48,26%	48,26%	48,26%	48,26%
x (Coefficient correcteur - 1)	- 0,1868	- 0,1868	- 0,1868	- 0,1868	- 0,1868
= Ajustement coefficient correcteur	-3 218 118	-3 317 901	-3 490 288	-3 675 981	-3 836 308

En zone tendue s'applique, de droit, la taxe sur les logements vacants (TLV perçue par l'Etat) conduisant corrélativement à la suppression de la THLV perçue par les collectivités l'ayant instituée, soit un montant de 35 111 € pour la Ville de Saran. En contrepartie, la Ville perçoit de l'Etat une dotation de compensation pour perte de THLV (comptabilisée au chapitre 74).

Le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) augmente de 4,93 %, sous l'effet de la revalorisation des bases des locaux d'habitation basée sur l'inflation.

Bases nettes d'imposition et Produits fiscaux

€	2021	2022	2023	2024	2025
Base nette TH	658 510	771 103	1 052 806	764 535	339 208
dont résidences secondaires	433 657	550 999	785 458	764 535	339 208
Base nette FB	30 936 810	31 862 037	33 400 038	35 265 434	36 944 834
Base nette FNB	138 928	139 207	191 042	194 664	190 930
Base nette CFE	0	0	0	0	0

€	2021	2022	2023	2024	2025
Produit TH	105 493	123 531	168 660	181 631	80 805
dont majoration TH résidence	0	0	0	59 152	26 464
Produit FB	11 711 987	12 058 718	12 628 570	13 343 117	13 993 269
dont ajustement coefficient c	-3 218 118	-3 317 901	-3 490 288	-3 675 981	-3 836 308
Produit FNB	96 527	96 721	132 736	135 253	132 658
Produit 3 taxes ménages	11 914 007	12 278 970	12 929 966	13 660 001	14 206 732
Produit CFE	0	0	0	0	0
Produit fiscal total	11 914 007	12 278 970	12 929 966	13 660 001	14 206 732

La fiscalité est retracée principalement au chapitre 73, toutefois, les compensations pour exonérations de taxes foncières décidées par l'Etat sont imputées au chapitre 74.

Compensations fiscales

€	2021	2022	2023	2024	2025
Compensations TH	0	0	0	35 111	42 862
Compensations FB	2 331 412	2 419 536	2 591 709	2 684 773	2 736 423
Compensations FNB	2 939	2 935	2 920	2 886	2 870
Compensations TP / CFE / CVAE	0	0	0	0	0
Compensations fiscales	2 334 351	2 422 471	2 594 629	2 722 770	2 782 155

Produits fiscaux y compris les compensations :

€	2021	2022	2023	2024	2025
Produit et compensations TH	105 493	123 531	168 660	216 742	123 667
Produit et compensations FB	14 043 399	14 478 254	15 220 279	16 027 890	16 729 692
Produit et compensations FNB	99 466	99 656	135 656	138 139	135 528
Produits et compensations ménages	14 248 358	14 701 441	15 524 595	16 382 771	16 988 887
Produit et compensations TP / CFE / (	0	0	0	0	0
Ajustement compensations fiscales	0	0	0	- 35 111	- 35 111
Produits et compensations totaux	14 248 358	14 701 441	15 524 595	16 347 660	16 953 776

La fiscalité indirecte

Les recettes liées à la fiscalité indirecte s'élèvent à 1 437 132 € pour 2025. Elles sont composées de la taxe additionnelle aux droits de mutation, du produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité, la taxe locale sur la publicité extérieure et de la taxe sur les déchets.

La fiscalité reversée est composée des versements d'Orléans Métropole au titre des transferts de compétences ainsi que des compensations de l'Etat pour les exonérations de fiscalité locale directe à sa discrétion.

- **L'attribution de compensation** : la commune perçoit une attribution de compensation de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale depuis le 1er janvier 2002 au titre de la compensation pour passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences qui y étaient liés.

Les mutations institutionnelles successives du territoire — le passage de la Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine au 1er janvier 2017, puis en Métropole au 1er mai 2017 — ont entraîné d'importants transferts de compétences. Ces évolutions ont directement impacté l'attribution de compensation (AC) perçue par la commune de Saran.

Ainsi, l'AC a connu une baisse progressive, passant de **10 619 942 €** en 2016 à **10 026 284 €** en 2017, pour atteindre **8 924 512 €** en 2018 et **8 793 889 €** en 2019.

L'année 2025 est toutefois caractérisée par un mouvement inverse : la commune ayant récupéré la gestion du sport de haut niveau, l'attribution de compensation a été abondée de **178 497 €**. Par conséquent, le montant total de l'attribution de compensation pour 2025 s'élève à **8 972 386 €**.

- **La dotation de solidarité communautaire** : Cette dotation de la Métropole mise en place en 2002 au passage en Communauté d'Agglomération était basée initialement sur le partage de l'évolution de la Taxe professionnelle entre l'Agglo et les communes membres sur 6 critères précis et évolutifs. Elle était depuis 2010 figée sur la dotation 2009 en raison des dispositions du Code Général des Impôts dans son article « 1609 nonies » qui prévoit que toute dotation de solidarité communautaire ne saurait évoluer à partir du moment où l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal met en place une fiscalité additionnelle. Ce qui a été le cas en 2010 pour la C.A.O. Depuis 2010, le produit de cette dotation est donc figé à **150 739 € par an**.

- **La Dotation de Compensation de la Réforme de la T.P.** et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (F.N.G.I.R.) : Dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, l'Etat a mis en place des versements de compensation et de garantie permettant à chaque collectivité de percevoir les montants qu'elle percevait avant la réforme.

Il a donc été mis en place une Dotation de Compensation, à la suite de la Réforme de la Taxe Professionnelle (D.C.R.T.P.), financée par l'Etat et un Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (F.N.G.I.R.) financé par les collectivités qui ont davantage de ressources fiscales après la réforme qu'avant.

La ville de Saran, bien que n'étant plus bénéficiaire de la T.P., percevait au titre des établissements fortement pourvoyeurs de T.P. (Ets SERVIER à Gidy), installés sur une petite commune du

Département, qui employaient au moins 10 salariés de la commune, un fonds départemental de péréquation de la T.P.

Ce fonds, évolutif, a été remplacé depuis la réforme de la T.P. de 2010 par le F.N.G.I.R. et la D.C.R.T.P. (ch.74) annoncés après la réforme comme figés à vie soit pour Saran à **85 098 €** pour le premier et à **44 746 €** pour le second. Le total de ses deux versements correspondait au produit du fonds de péréquation départemental de péréquation de 2009, soit 129 844 €, perçu antérieurement auprès des établissements Servier.

Depuis 2021, contrairement aux engagements initiaux de l'État, le F.N.G.I.R. a été perçu pour Saran à hauteur de 85 072 € en vertu d'une régularisation des déclarations de Cotisation de Valeur Ajoutée des Entreprises opérée par l'Etat depuis 2010.

Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations.

Globalement, la ville a perçu en 2025 au titre des dotations et participations 4 725 653 € soit 481 512 € de plus que l'année précédente.

Exercice	2021	2022	2023	2024	2025		
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	Total réalisé	Total réalisé	Total réalisé	Total réalisé		Evolution N-1	Obs
74111 DOTATION FORFAITAIRE			23 553,00	5 037,00	0,00	-5 037,00	
741123 DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE	211 249,00	227 686,00	245 810,00	286 333,00	323 922,00	37 589,00	
744 FCTVA	16 116,00	12 509,49	22 590,08	26 791,00	32 350,75	5 559,75	
7461 DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION	20 771,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7482 COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS D'ENREGISTREMENT					559,00	559,00	Compensation perte de recettes Suite à hausse de barèmes des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement applicables lors des cessions de fonds de commerce
748312 PRD DOTATION COMPENSAT RÉFORME TAXE PRO (DCRTP)	17 214,00	17 214,00	17 214,00	5 432,00	0,00	-5 432,00	
74833 ÉTAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXONÉRATIONS DES TAXES	2 334 351,00	2 422 471,00	2 594 629,00	2 684 773,00	2 739 293,00	54 520,00	
74834 COMPENSATION EXONERATION TFPNB				2 886,00	7 751,00	4 865,00	
7484 DOTATION DE RECENSEMENT	0,00	2 796,00	2 844,00	2 910,00	2 802,00	-108,00	
7488 AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS (Compensation exonération THLV)	3 504,00	2 162,70	982,00	35 111,00	35 111,00	0,00	
74718 AUTRES	14 987,20	7 138,10	0,00	5 416,85	20 328,13	14 911,28	
7485 DOTATION POUR TITRES SECURISES	12 130,00	14 630,00	17 500,00	21 889,00	25 289,00	3 400,00	
Concours financiers de l'Etat	2 630 322,60	2 706 607,29	2 925 122,08	3 076 578,85	3 187 405,88	110 827,03	
7473 DÉPARTEMENTS	8 601,00	8 895,00	9 000,00	11 063,00	11 336,00	273,00	
						Subvention cuisine santé et bien être	
						Subvention Ludothèque	
						Subvention école de danse	
						Subvention école de musique	
74741 COMMUNES MEMBRES DU GFP	20 733,84	18 063,00	22 960,50	20 692,62	17 872,14	-2 820,48	Participation des communes pour lesquelles nous accueillons les élèves
74748 AUTRES COMMUNES	4 289,76	5 057,64	2 296,05	1 591,74	2 437,11	845,37	Participation des communes pour lesquelles nous accueillons les élèves hors métropole (Cercottes et Artenay)
7476 C.C.A.S. ET CAISSES DES ÉCOLES	2 399,34	0,00			0,00	0,00	
747888 AUTRES	1 460 126,23	1 320 299,58	1 372 591,66	1 134 214,07	1 506 601,60	372 387,53	ALSH et CTG périscolaire et extrascolaire
Total	4 126 472,77	4 058 922,51	4 331 970,29	4 244 140,28	4 725 652,73	481 512,45	

Les transferts de compétences aux collectivités territoriales s'accompagnent des ressources consacrées par l'Etat. Ce principe, mis en œuvre depuis 1983, a été érigé en principe constitutionnel en mars 2003 au sein du nouvel article 72-2 de la Constitution qui stipule que « tout transfert de compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales s'accompagne de l'attribution de ressources équivalentes à celles qui étaient consacrées à leur exercice. Toute création ou extension de compétences ayant pour conséquence d'augmenter les dépenses des collectivités territoriales est accompagnée de ressources déterminées par la loi ».

En 2025, l'ensemble des concours de l'Etat ainsi que les dotations de compensations s'établissent à 3 187 406 € contre 3 076 579 € en 2024.

Les principaux concours et dotations de compensation sont réparties de la manière suivante :

- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et ses 3 composantes : 323 922 €**

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est composée d'un ensemble de dotations, dissocié en deux catégories : la dotation forfaitaire d'un côté et les dotations de péréquation de l'autre,

répondant pour chacune d'elles aux caractéristiques de catégories distinctes de communes (rurales, urbaines, d'outre-mer, etc...). La **DGF** est donc composée de :

- la **Dotation Forfaitaire (DF)**,
- la **Dotation Nationale de Péréquation (DNP)**
- la **Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)** ou de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR).

La DGF est calculée à partir d'une trentaine de critères, de nature très variée : démographique (population), sociale (nombre de logements sociaux etc..) financière (potentiel financier, effort fiscal etc...), physique ou géographique (superficie, longueur de voirie...) ou bien encore administrative (qualité de chef-lieu de canton etc...).

La DF était pour la ville de Saran, jusqu'en 2018, la principale dotation de l'Etat. En constante diminution depuis 2010 (avec la contribution au redressement des finances publiques), la dotation forfaitaire a été réduite à néant à partir de 2018. La ville perd ainsi 2 M€ environ chaque année.

La DNP a été intégrée en 2004 à la DGF. Elle permet d'assurer une péréquation uniquement à partir de la richesse fiscale potentielle des communes. Saran ne perçoit pas de DNP.

La DSU, créée en 1991, vise à aider les communes urbaines à compenser l'insuffisance de leurs ressources fiscales et maintenir un niveau de services suffisant. Elle est déterminée à partir d'un classement qui fait intervenir des critères de ressources et de charges : nombre de logements sociaux et d'ayants-droits des aides aux logements, revenu des habitants, potentiel financier.

Elle est versée au profit de la ville de Saran depuis 2008. Depuis 2017, cette dotation progresse chaque année. Elle est passée de 124 274 € en 2016 à 323 922 € en 2025.

- **Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)** est perçu sur les dépenses d'entretien de bâtiments. Il est intrinsèquement lié au montant des dépenses réalisées en N-1 ; La commune a perçu 32 350 € en 2025. Ce fonds disparaît en 2026.

- **La Dotation Généralisée de Décentralisation (DGD)**, La ville n'a pas perçue de DGD depuis 2022.

- Les compensations au titre des exonérations des taxes foncières, qui visent à compenser la commune pour les exonérations et dégrèvements imposés par le législateur, s'élèvent à 2 747 044 €.

- Les autres participations de l'Etat concernent les participations pour l'organisation d'élections, pour les titres sécurisés et pour le recensement.

- Les participations du Département concernent essentiellement des participations pour le fonctionnement de l'école de musique, de l'école de danse, du théâtre et du RASED dans les écoles. En 2024, ces participations s'établissent à 11 336 €.

- Par ailleurs, les dérogations scolaires délivrées font l'objet de la participation des communes dont la ville accueille les élèves. Cette participation s'élève à 17 873 € en 2025.

- A l'article 74788 sont enregistrées les dotations et participations d'autres organismes. La ville a reçu 4 735 652 € en 2025. Il s'agit notamment des **prestations uniques de la CAF et MSA** dont la ville bénéficie dans le cadre de ses actions dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse. Ces recettes sont liées au nombre de bénéficiaires notamment.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante se chiffrent globalement à 442 999 €, soit une diminution de 139 672 € par rapport à l'exercice précédent.

Focus sur les revenus du patrimoine loué :

Principale composante de ces produits, les revenus du patrimoine loué s'élèvent à 433 707 € en 2025 (contre 450 380 € en 2024), soit un fléchissement de 16 673 €.

- Les loyers des ILM : Ils s'affichent à 320 283 € en 2025 (contre 335 857 € en 2024).
- Les loyers des cabinets médicaux : Ils s'élèvent à 31 667 €.
- Les autres recettes locatives : Le solde des produits provient de la location des logements de la rue des Sablonnières, des salles des fêtes et de réunion, des jardins familiaux, des terres agricoles, ainsi que du site de l'avenue des Champs Gareaux (loué au profit du CIDEFE depuis le 1er juillet 2003).

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont constitués du produit de la vente des immobilisations, et des autres produits exceptionnels. Par essence, ils sont aléatoires.

En 2025, les produits exceptionnels s'élèvent à 61 717 € parmi lesquels, 26 171 € correspondent aux produits de cessions.

Les cessions immobilières ont été signées pour 19 343 €.

A ces cessions, s'ajoutent les ventes de biens réalisées par les services de la ville dans le cadre de la cession de leurs équipements inutilisés sur un site Internet dédié.

Chapitre 78 : Reprises sur provisions

Par délibération DFI2211_166 du 25 novembre 2022, le conseil municipal a voté la constitution d'une provision semi-budgétaire pour dépréciation des comptes de tiers représentant 18 % des créances impayées de plus de 2 ans. Cette provision évolue tous les ans en fonction de l'évolution des créances impayées en contentieux de plus de 2 ans à la clôture de l'exercice.

A l'appui de l'état adressé par la Trésorerie d'Orléans Municipale et Métropole (désormais, le Service de Gestion Comptable), le conseil municipal a décidé, lors de la séance du 21 novembre 2025, de reprendre la provision faite en 2024 pour un montant de 13 254,43 €.

2. Les recettes d'ordre de fonctionnement, contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs et ont un impact sur la trésorerie, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures comptables **sans flux financier réels. Ces mouvements sont neutres et sont équilibrés en dépenses et en recettes**. Les recettes d'ordre peuvent être effectuées au sein d'une même section (comptes de stock ou de patrimoine) ou engendrer des transferts entre la section de fonctionnement et celle d'investissement.

Le chapitre 042 – Opérations de transfert entre section

Ce chapitre est réalisé à hauteur de 209 211 € en 2025.

- Travaux en régie : 148 608 €

Pour information, les travaux en régie dont on parle ici sont une technique comptable. Ils correspondent à des immobilisations que la collectivité crée pour elle-même. Ces travaux sont réalisés par son personnel avec des matériaux qu'elle achète (en section de fonctionnement). Selon les recommandations constantes de la DGFIP et de la Cour des Comptes, ces immobilisations sont comptabilisées en section d'investissement, pour leur coût de production. Ce coût de production correspond au cours des matières premières, augmenté des charges directes de production (matériel acquis/loué, frais de personnel etc...)

Les travaux d’entretien courant réalisés par le personnel communal n’est pas valorisé ici.

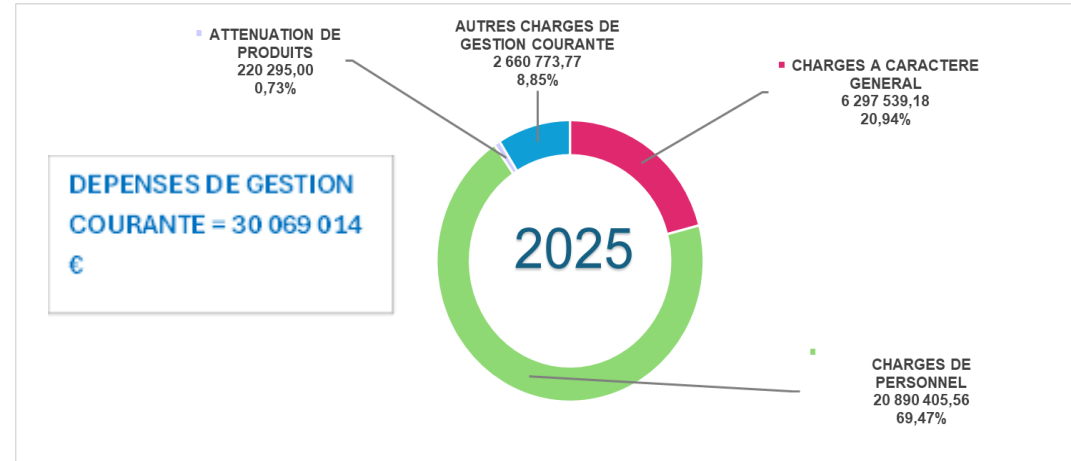
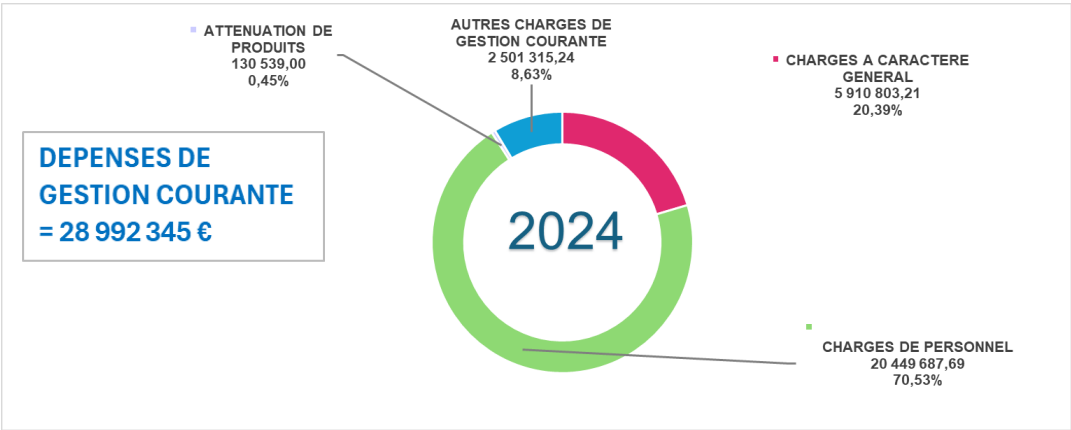
- La différence sur réalisations (plus-value sur les ventes) : 348 €
- La quote-part des subventions d’investissement transférées : 60 255 €.

c. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1. **Les dépenses réelles de fonctionnement** sont constituées des dépenses de gestion courantes auxquelles sont ajoutés les intérêts d’emprunts, des charges spécifiques et des provisions.

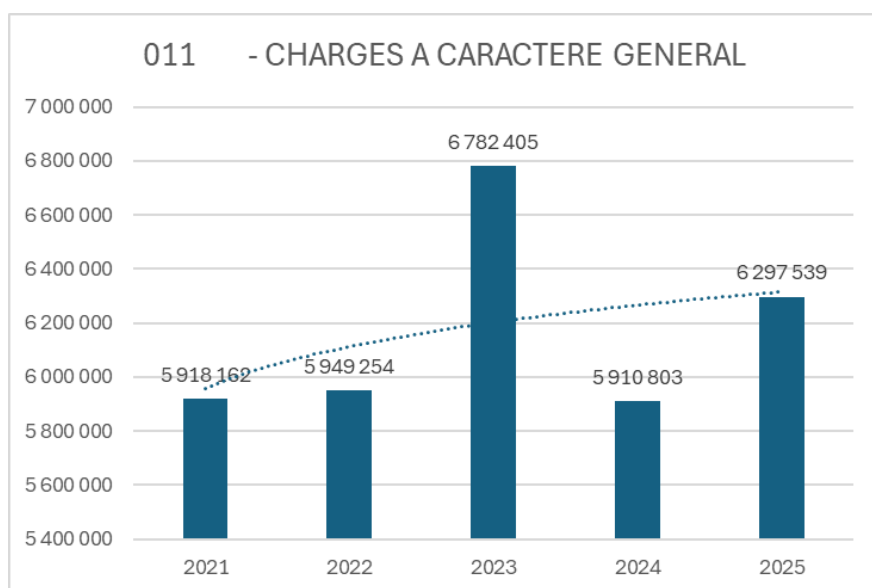
Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement s’élève à 30 454 565 € en 2025 contre 29 428 930 € en 2024.

Chapitre		Réalisé 2024	Part des dépenses de gestion courantes	Réalisé 2025	Part des dépenses de gestion courantes	Part des dépenses réelles	Ecart 2025/2024	Variation 2025/2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 910 803,21	20,39%	6 297 539,18	20,94%	20,68%	386 735,97	6,54%
012	CHARGES DE PERSONNEL	20 449 687,69	70,53%	20 890 405,56	69,47%	68,60%	440 717,87	2,16%
014	ATTENUATION DE PRODUITS	130 539,00	0,45%	220 295,00	0,73%	0,72%	89 756,00	68,76%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 501 315,24	8,63%	2 660 773,77	8,85%	8,74%	159 458,53	6,37%
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		28 992 345,14	100,00%	30 069 013,51	100,00%	98,73%	1 076 668,37	3,714%
66	CHARGES FINANCIERES	343 237,01		254 829,38		0,84%	-88 407,63	-25,76%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 093,01		15 058,99		0,05%	4 965,98	49,20%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	83 254,43		115 662,77		0,38%	32 408,34	38,93%
TOTAL DES DEPENSES REELLES		29 428 929,59		30 454 564,65		100,00%	1 025 635,06	3,485%



Chapitre 011 : charges à caractère général

Les charges à caractère général s'établissent en 2025 à 6 297 539 €. Après avoir diminué de 12,85 % l'an passé (- 871 602 €), elles sont en 2025, en augmentation de 386 735 € par rapport au réalisé 2024.



Le tableau suivant présente le classement des variations, par ordre croissant, de l'augmentation à la diminution la plus importante.

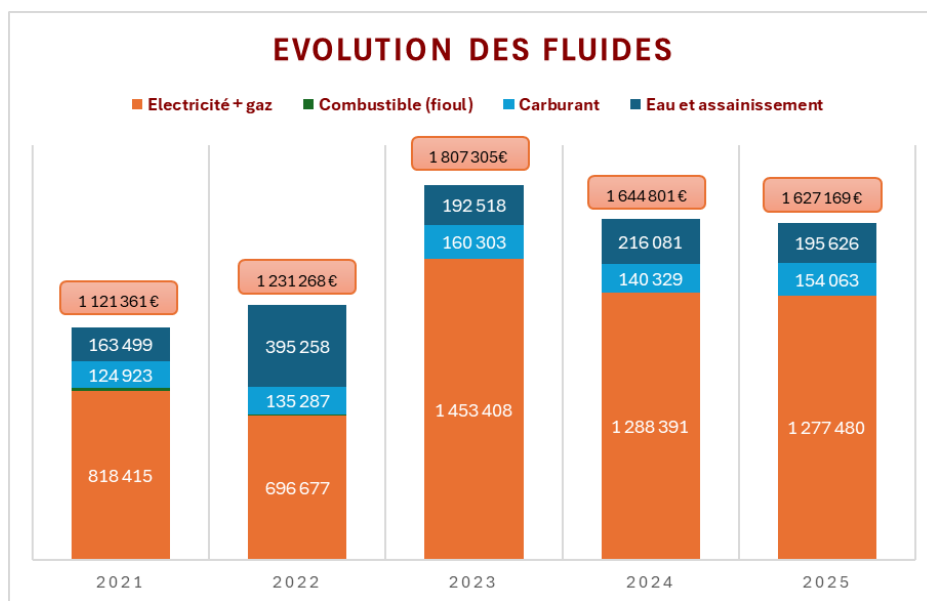
CHARGES A CARACTERE GENERAL					
Nature	Libellé_Nature	2024	2025	Variation (2025-2024)	
6032	VARIAT. DES STOCKS DES AUTRES APPROVISION.	580 698,03	676 522,98	95 824,95	16,50%
60228	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	488 581,79	578 147,72	89 565,93	18,33%
615228	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	71 511,33	123 431,10	51 919,77	72,60%
6042	ACHATS DE PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. A AME	123 291,55	172 736,96	49 445,41	40,10%
6251	VOYAGES,DEPLACEMENTS ET MISSIONS	42 212,58	86 431,06	44 218,48	104,75%
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	149 649,84	176 886,03	27 236,19	18,20%
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	86 329,08	109 004,36	22 675,28	26,27%
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	45 146,08	61 296,35	16 150,27	35,77%
62268	AUTRES HONORAIRES,CONSEILS...	17 328,20	32 296,95	14 968,75	86,38%
6188	FRAIS DE DEPLACEMENT FORMATION, REGISTRES ET RELIURES	12 501,96	26 407,12	13 905,16	111,22%
60622	CARBURANTS	140 328,95	154 063,34	13 734,39	9,79%
6168	ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE	135 994,52	148 164,14	12 169,62	8,95%
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	3 710,16	14 062,80	10 352,64	279,03%
6161	MULTIRISQUES	68 338,39	78 195,43	9 857,04	14,42%
6232	FETES ET CEREMONIES	38 314,86	47 804,74	9 489,88	24,77%
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	90 212,14	98 215,94	8 003,80	8,87%
61358	LOCATIONS MATERIEL (DEFIBRILATEURS, LOGICIELS, ACCESOI	92 288,58	99 093,86	6 805,28	7,37%
60226	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	23 571,17	29 855,14	6 283,97	26,66%
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	5 551,94	11 799,43	6 247,49	112,53%
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	63 609,55	69 180,78	5 571,23	8,76%
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	52 295,93	56 898,91	4 602,98	8,80%
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	62 886,51	67 379,26	4 492,75	7,14%
6234	RECEPTIONS	8 196,37	12 604,22	4 407,85	53,78%

CHARGES A CARACTERE GENERAL					
Nature	Libellé_Nature	2024	2025	Variation (2025-2024)	
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	19 017,47	23 121,51	4 104,04	21,58%
60224	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	39 284,93	42 931,59	3 646,66	9,28%
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	6 715,23	9 864,69	3 149,46	46,90%
615232	RESEAUX	16 011,18	18 979,65	2 968,47	18,54%
60668	AUTRES PRODUITS (PHARMACEUTIQUES)		2 893,88	2 893,88	
61521	TERRAINS	24 918,44	27 643,01	2 724,57	10,93%
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	10 780,80	13 212,00	2 431,20	22,55%
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	0,00	1 999,80	1 999,80	#DIV/0!
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	7 201,79	9 147,38	1 945,59	27,02%
63512	TAXES FONCIERES	161 208,04	162 108,00	899,96	0,56%
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	229,00	1 013,95	784,95	342,77%
6241	TRANSPORTS DE BIENS	178,01	795,15	617,14	346,69%
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	0,00	617,04	617,04	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 106,60	5 169,58	62,98	1,23%
60650	LIVRES,DISQUES,CASS.,ABONNEM.	184,32	229,51	45,19	24,52%
6238	CREATION GRAPHIQUE (FESTIV'ELLES)	300,00	332,03	32,03	10,68%
6228	DIVERS (CERTIFICATION AGRICOLE)	472,80	478,80	6,00	1,27%
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	56,70	51,00	-5,70	-10,05%
6378	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	36 584,13	36 515,80	-68,33	-0,19%
6237	PUBLICATIONS	140,16	0,00	-140,16	-100,00%
61820	ABONNEMENTS - DOCUMENTATION	22 946,10	22 218,45	-727,65	-3,17%
6288	REMBOURSEMENT DIVERS	749,57	0,00	-749,57	-100,00%
61821	LIVRES - DOCUMENTATION	1 851,35	1 048,88	-802,47	-43,35%
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	33 672,47	32 568,80	-1 103,67	-3,28%
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 869,55	643,52	-1 226,03	-65,58%
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	1 792,80	0,00	-1 792,80	-100,00%
60651	LIVRES,DISQUES,CASSETTES	37 522,02	34 078,35	-3 443,67	-9,18%
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	4 319,33	463,08	-3 856,25	-89,28%
617	ETUDES ET RECHERCHES	31 404,00	25 444,00	-5 960,00	-18,98%
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	80 361,84	74 057,00	-6 304,84	-7,85%
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	24 950,57	16 237,64	-8 712,93	-34,92%
61551	REPARATIONS SUR MATERIEL ROULANT	33 332,09	23 515,75	-9 816,34	-29,45%
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	1 288 120,72	1 277 445,94	-10 674,78	-0,83%
6156	MAINTENANCE	352 089,97	338 038,09	-14 051,88	-3,99%
61351	LOCATION DE MATERIEL ROULANT	61 547,13	47 259,60	-14 287,53	-23,21%
60623	ALIMENTATION	790 066,36	774 775,82	-15 290,54	-1,94%
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	216 080,86	195 626,00	-20 454,86	-9,47%
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	197 187,37	130 556,26	-66 631,11	-33,79%
62875	REFACTURATION AUX MEMBRES DU GFP (METROPOLE)		15 935,07		
		5 910 803,21	6 297 495,24	386 692,03	6,54%

Le chapitre 011 enregistre une progression de + 6,54 %. Cette hausse est principalement portée par le poste **des achats du magasin**, dont les montants sont ensuite refacturés aux services (notamment dans le cadre des travaux en régie). Afin d'analyser l'évolution réelle du chapitre 011 sur des bases comparables, **il convient de neutraliser le compte 6032**. Une fois ce retrait effectué, la hausse s'élève alors de + **5,46 %** ce qui représente une variation absolue de 290 867,08 €.

Zoom sur les fluides :

Exercice	2021	2022	2023	2024	2025
Eau et assainissement	163 499	395 258	192 518	216 081	195 626
Electricité + gaz	818 415	696 677	1 453 408	1 288 391	1 277 480
Combustible (fioul)	14 524	4 046	1 075	0	0
Carburant	124 923	135 287	160 303	140 329	154 063
Total	1 121 361	1 231 268	1 807 305	1 644 801	1 627 169



L'application du plan sobriété énergétique communal mis en place en 2023 avec notamment l'abaissement des consignes de températures sur l'ensemble des bâtiments et des mises en chauffe des bâtiments plus tard dans la saison, permet de stabiliser les frais d'électricité et de chauffage.

Chapitre 012 : charges de personnel

Les charges de personnel (chapitre 012) s'établissent à **20 890 405 €** pour l'exercice 2025, soit une progression de 440 717,31 € par rapport à 2024. Le taux de réalisation de ce chapitre s'élève à **95,27%**, dégageant un crédit disponible de **1 036 549 €** par rapport aux prévisions budgétaires. Cet écart s'explique principalement par des tensions sur le marché de l'emploi entraînant des difficultés de recrutement, et par des délais de vacance constatés lors du remplacement des postes administratifs ou techniques.

L'évolution globale de ce chapitre, résulte d'une part de facteurs exogènes subis par la collectivité, et d'autre part des choix de gestion et d'organisation mis en œuvre par la municipalité.

1. Des facteurs externes prépondérants (85 % de la hausse)

Les mesures réglementaires et de portée nationale, indépendantes des décisions de la municipalité, représentent **372 788 €** de l'augmentation globale, soit 85 % de la hausse totale. Elles se décomposent ainsi :

- **Hausse des cotisations de retraite CNRACL (part patronale) : + 279 293 €**
- **Glissement Vieillesse Technicité (Prise d'échelons) : + 77 348 €**
- **Revalorisations du SMIC : + 16 147 €**

2. L'impact net des mesures de gestion interne

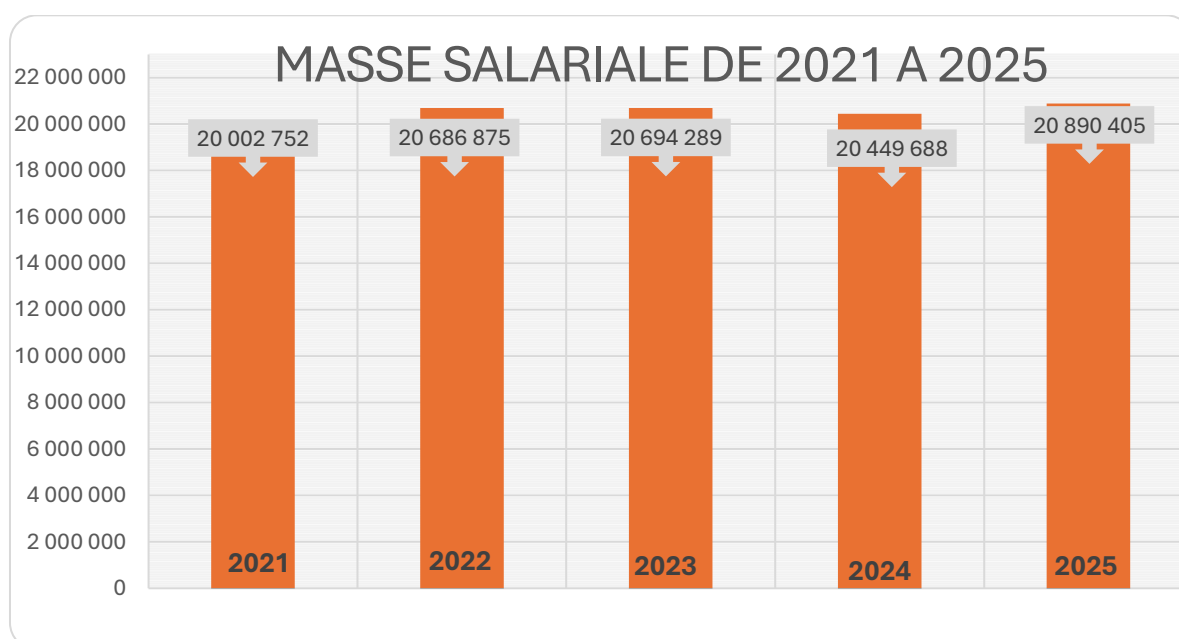
Le solde restant, soit **67 929 €**, correspond à l'impact net des décisions locales relatives aux recrutements, aux renforts de services et à la revalorisation du régime indemnitaire.

3. Focus sur la maîtrise de la masse salariale : l'effet Noria et l'optimisation des services

L'augmentation des charges de personnel a pu être contenue grâce à une politique active de rationalisation des effectifs qui a généré une économie de **325 771 €**.

Cette maîtrise repose sur deux leviers majeurs :

- **L'effet Noria** : Le remplacement d'agents expérimentés ou en fin de carrière par de nouveaux profils à des niveaux de rémunération initiaux inférieurs.
- **L'optimisation organisationnelle** : À chaque départ d'un agent, une évaluation systématique de l'organisation est menée afin de questionner la pertinence du maintien du poste ou, le cas échéant, d'en différer le recrutement dans le temps.



L'état du personnel fait l'objet de l'annexe IV B9 du Compte Financier Unique (pages 116 à 122).

Chapitre 014 : Atténuations de produits

Ce chapitre concerne principalement la participation au **Fonds National de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)** mis en place dans le cadre de la création d'une péréquation horizontale par la loi de finances 2012. Ce mécanisme traduit l'effort de solidarité entre les territoires, en redistribuant entre eux une partie de leur richesse fiscale. Il complète les mécanismes de péréquation mis en œuvre par l'Etat dans le cadre de la DGF.

Pour mémoire, l'assemblée délibérante de la Métropole a opté pour la répartition de droit commun du prélèvement au titre du FPIC, faisant intervenir le Coefficient d'intégration Fiscale (CIF) comme clé de répartition du prélèvement entre le bloc intercommunal et ses communes membres et le potentiel financier par habitant pour la répartition entre les communes.

Depuis sa création, la Métropole et Saran sont contributeurs au FPIC.

Depuis 2024, Saran et l'EPCI sont à la fois contributeur et bénéficiaire. L'ensemble intercommunal se rapprochant du seuil d'éligibilité est entré dans la catégorie des bénéficiaires en raison notamment

d'un revenu par habitant moins important que le revenu par habitant moyen. De plus, ce dernier a eu tendance à progresser moins vite que le revenu moyen, impactant fortement le calcul.

Le montant prélevé sur l'ensemble intercommunal (métropole + 22 communes) qui s'établit pour 2025 à 2 353 277 €, est réparti entre 1 045 634 € pour Orléans Métropole et 1 307 643 € pour les 22 communes, la part des communes étant ensuite répartie entre elles sur la base du potentiel financier par habitant.

La répartition de droit commun du versement s'appuie sur les mêmes critères que le prélèvement.

Ainsi, Pour 2025 Saran a contribué au FPIC à hauteur de 97 218 € (120 272 € en 2024) et a reçu 189 471 € (191 373 € en 2024).

Nouveau prélèvement en 2025 : le DILICO

En application de l'article 186 de la loi de finances initiale pour 2025, la commune a été assujettie au **nouveau Dispositif de Lissage Conjoncturel** des recettes fiscales (DILICO). Ce mécanisme, visant à associer les collectivités territoriales à l'effort de redressement des comptes publics, s'est traduit pour notre ville par un prélèvement obligatoire de 118 246 €, imputé sur les douzièmes de fiscalité versés par l'État.

Pour rappel, cette contribution — calculée selon un indice synthétique de ressources — a vocation à être restituée par tiers à la commune sur une période de trois ans (2026-2028) à hauteur de 90 % des sommes prélevées, les 10 % restants alimentant les fonds de péréquation nationale. Ce prélèvement a ainsi impacté l'épargne de gestion de l'exercice 2025, tout en constituant une créance à recouvrer sur les exercices futurs.

Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante

Les dépenses, regroupées au chapitre 65 couvrent à la fois les subventions versées aux associations, aux établissements publics (CCAS), les participations aux budgets annexes, les participations aux classes transplantées, la participation pour l'école des Aydes, les indemnités versées aux élus, et enfin les pertes sur créances irrécouvrables.

Arrêté à 2 660 773 € (2 501 315 € en 2024), le chapitre 65 est le troisième poste derrière les charges de personnel et les charges à caractère général.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion		Réalisé 2024	Réalisé 2025
65748	- AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	1 083 780,98	1 181 362,71
6558	- AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	630 264,86	533 611,23
657382	- ORGANISMES PUBLICS DIVERS	277 665,00	397 575,01
65311	- IMDEMNITES DE FONCTION	152 570,91	153 600,96
65888	- AUTRES	90 740,88	130 269,67
657363	- CCAS/CIAS	121 848,05	128 004,49
65561	- CONTRIBUTIONS AU FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES	60 445,20	56 828,96
6541	- CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 054,79	22 521,81
65315	- FORMATION	23 338,72	21 364,00
65314	- COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE-PART PATRONALE	22 464,00	17 312,00
65313	- COTISATIONS DE RETRAITE	19 388,00	7 258,32
65818	- Autres	6 719,61	7 144,93
65312	- FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT	6 719,32	2 004,76
65132	- PRIX	1 343,44	1 070,00
65188	- Autres	1 150,00	500,00
653172	- COTISATIONS AU FONDS DE FINANCEMENT DE L'ALLOCATIO	1 109,00	308,29
6542	- CREANCES ETEINTES	307,20	36,63
6583	- PENALITES SUR MARCHES	405,28	0,00
		2 501 315,24	2 660 773,77

Trois lignes représentent à elles seules la grande majorité de ce chapitre :

- **Subventions aux associations** (Cpte 65748) : C'est le premier poste de dépense. Il augmente de **9,00 %**, passant de 1,08M€ à 1,18M€. *La liste des subventions ainsi que les prestations en nature accordées aux associations fait l'objet de l'annexe IV B9 du compte financier unique.*
- **Participation école des Aydes** (Cpte 6558) : Deuxième poste le plus important. Les dépenses réelles ont baissé de **15,34 %**, passant de 620 160 € à 533 611 €.
- **Subvention équilibre Foyer Georges Brassens** (Cpte 657382)

Notons l'effort social marqué en 2025 par la hausse des **aides aux vacances** (cpte 65888) dont le montant atteint 130 269 € contre 90 740 € en 2024.

Les lignes **65311, 65315, 65314, 65313** concernent directement les indemnités, la formation et les charges sociales des élus locaux. On constate une grande stabilité sur ces lignes (légère baisse des charges patronales, légère hausse des cotisations retraite), ce qui montre que la structure politique ou les taux d'indemnisation n'ont pas subi de modification majeure entre 2024 et 2025.

• Chapitre 66 : Charges financières

La Ville est parvenue à contenir l'évolution des charges d'intérêts en mobilisant au meilleur taux possible, dès 2022, l'emprunt nécessaire à financer le nouveau groupe scolaire des Parrières. L'évolution des frais financiers se présentent comme suit :

	2021	2022	2023	2024	2025	Variation
Frais financiers	241 339,61	242 612,45	374 516,80	343 237,01	260 147,25	-24,21%
Remboursement en capital	1 417 287,00	1 561 702,69	1 732 444,64	1 692 354,34	1 730 121,70	2,23%
Annuité	1 658 626,61	1 804 315,14	2 106 961,44	2 035 591,35	1 990 268,95	-2,23%

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont des charges aléatoires retraçant des dépenses de remboursements divers (en cas d'erreur de facturation par exemple). Le montant des remboursement effectués s'élèvent pour l'exercice 2025 à 15 059 €.

Chapitre 68 : Dotations aux provisions et aux amortissements.

En vertu du principe comptable de prudence, la collectivité comptabilise toute perte financière probable, dès lors qu'une perte est envisagée. Les provisions permettent ainsi de constater un risque ou une charge probable. Deux provisions ont été constituées en 2025 :

- La première de 70 000 € pour absorber un éventuel déficit en fin de commercialisation de la zone artisanale de la Motte Pétrée.
- La seconde de 45 244 € est destinée à se prémunir des créances impayées en contentieux de plus de 2 ans à la clôture de l'exercice, telles qu'elles figurent sur l'état du Service de Gestion Comptable d'Orléans Métropole.

4. Les dépenses d'ordre

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs et ont un impact sur la trésorerie, les opérations d'ordre (OPO) budgétaires correspondent à des écritures comptables sans flux financiers réels. Ces mouvements sont neutres car équilibrés en dépenses et en recettes. Les OPO peuvent être effectuées au sein d'une même section (comptes de stock ou de patrimoine) ou engendrer des transferts entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le chapitre 042 a pour objet de retracer les opérations de sorties du patrimoine et la dotation aux amortissements.

Ainsi, les mouvements d'ordre retracés dans ce chapitre sont des dépenses de fonctionnement qui génèrent des recettes d'investissement.

La dotation aux amortissements réalisées en 2025, s'élève à 1 078 805 €. Cette dotation génère une recette d'investissement du même montant, participant au financement des investissements (autofinancement obligatoire).

La valeur comptable des biens cédés en 2025 est de 19 191 €.

1.5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a. VUE D'ENSEMBLE (p.13 et 14 du CFU)

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 169 718,00	262 085,13	22,41	1 130 245,40
16	Emprunts et dettes assimilées	5 050,00	4 941,09	97,84	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 820 619,76	2 320 565,89	127,46	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	683 083,00	682 540,10	99,92	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	23 518,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	353 100,00	751 879,20	212,94	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 055 088,76	4 022 011,41	99,18	1 130 245,40
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	13 580 556,27			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 123 361,00	1 105 326,17	98,39	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	102 446,00	100 665,24	98,26	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		14 806 363,27	1 205 991,41	8,15	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		18 861 452,03	5 228 002,82	27,72	1 130 245,40
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		18 861 452,03	5 228 002,82		1 130 245,40

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	148 217,00	106 129,49	71,60	34 448,70
204	Subventions d'équipement versées (6)	946 900,00	726 900,00	76,77	220 000,00
21	Immobilisations corporelles	592 274,78	384 795,23	64,97	155 834,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 632 705,64	702 774,68	43,04	713 651,57
	Total des opérations d'équipement (2)	5 642 088,00	5 449 371,76	96,58	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 962 185,42	7 369 971,16	82,23	1 123 934,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	83 000,00	72 808,53	87,72	254,23
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 736 015,00	1 734 139,39	99,89	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 620,00	448,80	17,13	0,00
Total des dépenses financières		1 821 735,00	1 807 396,72	99,21	254,23
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	353 100,00	8 358,00	2,37	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 137 020,42	9 185 725,88	82,48	1 124 188,52
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	407 229,00	209 211,91	51,37	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	102 446,00	100 665,24	98,26	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		509 675,00	309 877,15	60,80	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		11 646 695,42	9 495 603,03	81,53	1 124 188,52
001 Solde d'exécution négatif reporté		1 569 826,34			
Total des dépenses de la section d'investissement		13 216 521,76	9 495 603,03		1 124 188,52

b. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

1. Les recettes d'équipement

Les recettes d'équipement correspondent aux **dotations et subventions** perçues par la Ville dans le cadre du financement de ses projets d'investissement et notamment :

Le Fonds de Compensation de la TVA permettant le remboursement de 16,404 % de la TVA versée pour la réalisation de la plupart des dépenses d'équipement de l'année précédente ;

Les subventions attribuées par les partenaires de la Ville et notamment la Région Centre Val de Loire, le Département du Loiret, Orléans-Métropole, la CAF, Rectorat de l'académie, l'agence de l'eau, l'USM Saran Tennis.

La taxe d'aménagement permettant le financement des travaux de réseaux et de voirie ;

Le FCTVA reçu en 2025, au titre des dépenses d'investissement réalisées en 2024, est de 1 176 530 €.

Au cours de l'année 2025, la ville a perçu **262 085 € au titre des subventions** :

OBJET DE LA SUBVENTION	Montant TTC	Libellé tiers
RENOVATION DU SSI AU RESTAURANT DES SABLONNIERES	28 439,44	DEPARTEMENT DU LOIRET
REQUALIFICATION DU BOULODROME	19 812,57	DEPARTEMENT DU LOIRET
TRAVAUX ETANCHEITE COUVERTURE SALLE VERGRACHT	33 133,73	DEPARTEMENT DU LOIRET
REHABILITATION COLONNE ILM	8 909,57	DEPARTEMENT DU LOIRET
REFECTION TERRASSE ILM	43 636,00	DEPARTEMENT DU LOIRET
CONSTRUCTION ACCEUIL PERI	110 650,00	REGION CENTRE
EQUIPEMENT POLICIERS MUNICIPAUX	6 469,60	ETAT
ABRI ECOLE DES PARRIERES	11 034,22	ABRI PLUS EQUIPEMENT
TOTAL GENERAL	262 085,13	

Quant aux recettes issues de **la taxe d'aménagement**, elles se sont élevées en 2025 à 241 860 € contre 626 956 € en 2024. La taxe d'aménagement est structurellement volatile. Elle dépend de la conjoncture immobilière locale. En effet, la taxe d'aménagement est due par les propriétaires pour toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations nécessitant une autorisation d'urbanisme.

2. Les recettes financières

Au chapitre 16, la ville perçoit des cautions de ses locataires. En 2025, cette recette atteint 4 941 €.

Au chapitre 27, La collectivité a enregistré 682 540 € au titre du remboursement de l'avance qu'elle a consentie au budget annexe « lotissement de la Motte Pétrée ».

c. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

2. Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement se classent en trois catégories :

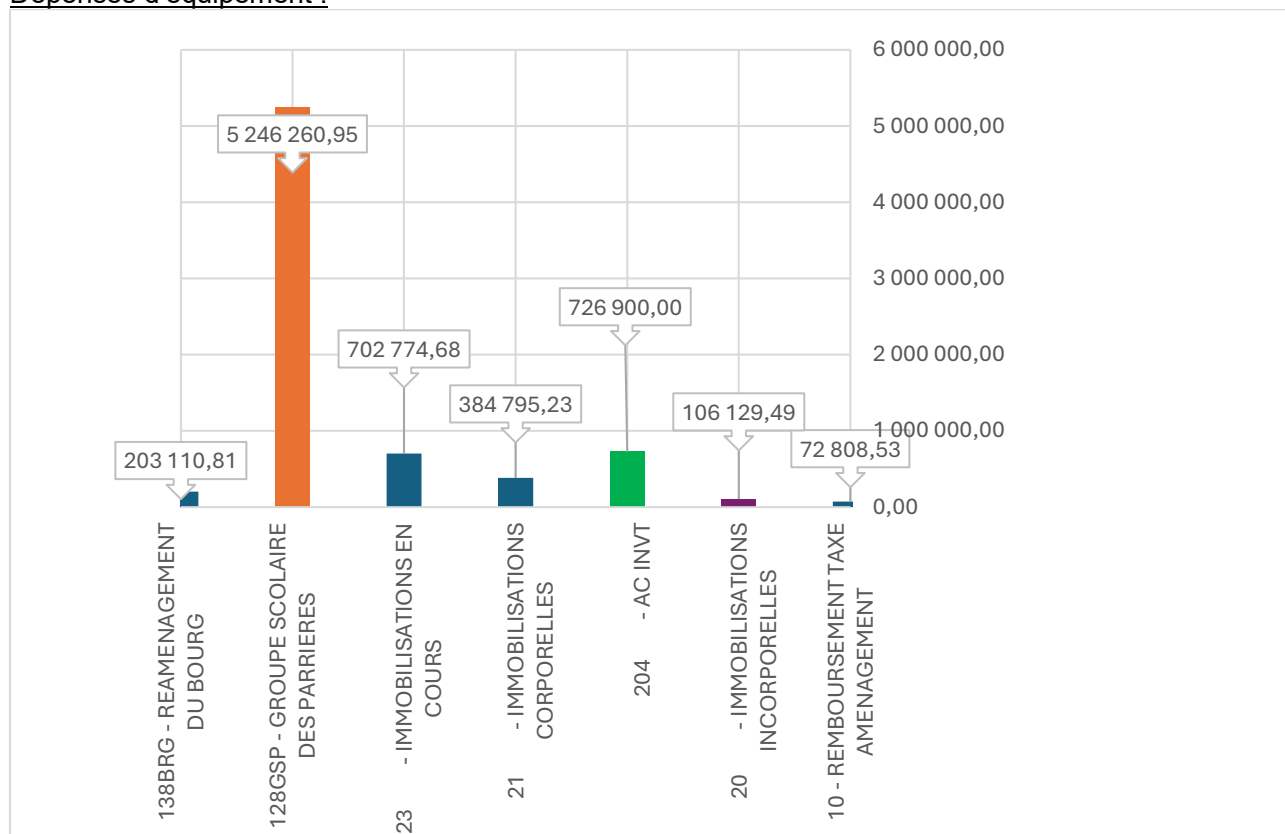
- Les dépenses d'équipement (immobilisations incorporelles, corporelles et immobilisations en cours)
- Le remboursement des emprunts
- Les autres immobilisations financières

Sur l'exercice 2025, les dépenses réelles d'investissement sont arrêtées à **9 185 725 €**

Dont :

- 7 451 137 € de dépenses d'équipement
- 1 734 139 € pour le remboursement du capital de la dette
- 449 € pour les immobilisations financières

Dépenses d'équipement :



Les dépenses d'ordre d'investissement

En 2025, la ville a procédé à des dépenses d'ordre d'investissement à hauteur de 363 691 €

- au titre de l'amortissement des subventions d'investissement reçues : 290 342 €
- au titre des travaux en régie : 31 977 €
- Intégration des frais d'étude et intégration de biens non rentrés dans l'inventaire : 14 254 €

PARTIE 2- LA SITUATION DES AP/CP (autorisations de programme, crédits de paiement)

2.1. AP 128 – CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DES PARRIERES

Autorisations de programme (AP)		Crédits de paiement (CP)				
P128 - Construction du groupe scolaire "Les Parrières"	AP	2022	2023	2024	2025	2026
Montant Dépense globale	14 606 736	1 660 803	835 265	6 350 446	5 246 261	513 959
Tranche 1						
2031 - Etudes (tranche ferme)	4 200	4 200	0	0	0	
2111 - Terrains nus (tranche ferme)	54 080	50 272	3 665	0	144	0
2312 - Agencements et aménagements de terrains (tranche ferme)	296 576	5 832	25 668	9 076	187 421	68 579
2313 - Fouilles archéologiques	51 405		0	51 405	0	0
2313 - Constructions + Honoraires du Maître d'œuvre, CT, SPS, Etudes Géotechniques (tranche ferme)	9 447 738	426 241	442 453	5 996 043	2 427 807	155 192
2315- Installation, matériel et outillage technique (tranche ferme et affermie)	4 351 260	1 174 258	363 479	293 922	2 229 412	290 188
Equipement de mise en service						
2051 - Licences WI-FI	0	0	0	0	0	0
2158 - Autres installations, matériel et outillage technique	20 199				20 199	
21831 - Matériel informatique scolaire	37 538	0	0	0	37 538	0
21841 - Mobilier scolaire	230 953	0	0	0	230 953	0
21848 - Mobilier administratif	33 535	0	0	0	33 535	0
2188 - Matériel Audiovisuel	53 753	0	0	0	53 753	0
2188 - Matériel d'entretien	25 499	0	0	0	25 499	0

2.2. AP 138 – REAMENAGEMENT DU BOURG

Autorisations de programme (AP)					
mise à jour 13 février 2026					
P-138 Requalification du Bourg	compte	AP	2 025	2 026	2 027
Montant Dépense		1 375 094	203 111	889 352	282 632
T01,02,03 - Avances	238	209 052	98 376	110 676	0
T01,02,03- Etudes	2031	182 606	104 734	47 000	30 872
T01,02,03 Vrd	2315	751 144	0	706 676	44 468
T01,02,03 - EV	2312	232 292	0	25 000	207 292

		AP	2 025	2 026	2 027
Financement Prévisionnel		1 375 094	0	889 352	276 690
Remboursement avances	238	209 052		209 052	0
T01,02,03 - Subvention CRST	1322	252 800	0	252 800	0
T01,02,03 - Fonds concours sur crédits CLECT 50 % du reste à charge HT	13251	244 599	0	195 678	48 921
T0,02,03 - FCTVA	10222	225 570	0	17 181	174 097
T01 - Autofinancement		443 073		214 641	53 672

PARTIE 3 - POINT SUR LA DETTE

3.1. LA DETTE REELLE

L'encours de dette est en diminution depuis 2022. Les derniers emprunts réalisés concernent une partie du financement du Groupe scolaire des Parrières.

CRD au 31/12/2020 : 13 868 957 €

CRD au 31/12/2021 : 12 474 537 €

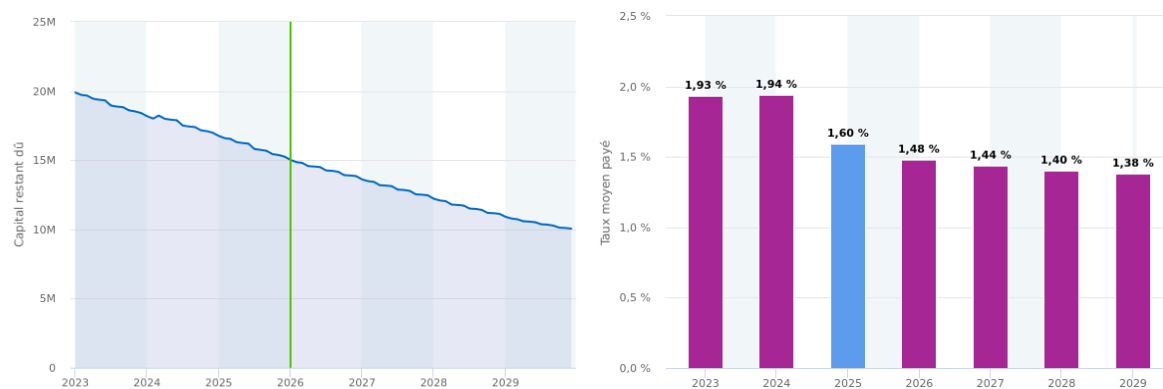
CRD au 31/12/2022 : 19 912 834 €

CRD au 31/12/2023 : 18 180 390 €

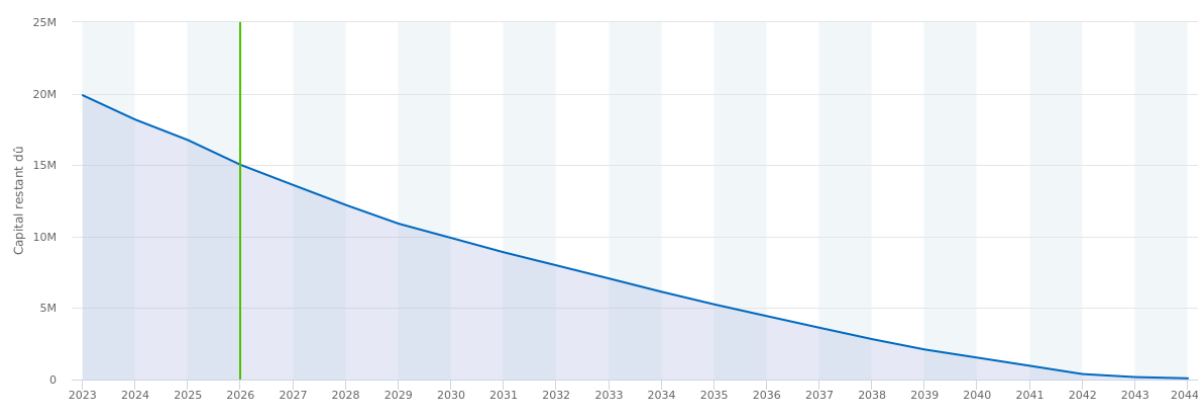
CRD au 31/12/2024 : 16 748 035 €

CRD au 31/12/2025 : 15 017 913 €

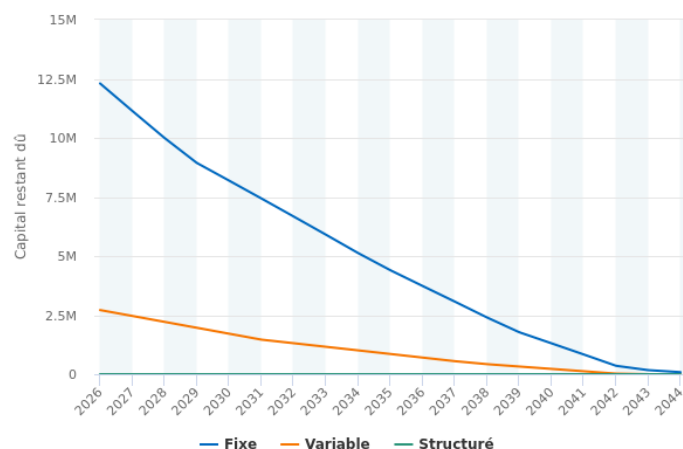
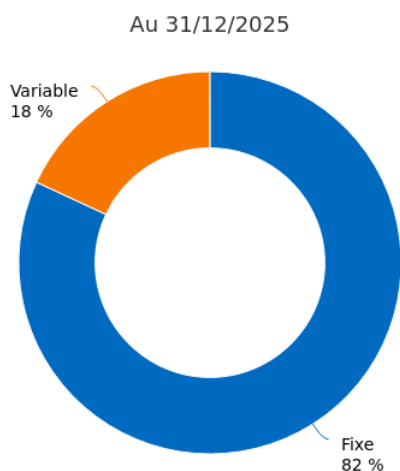
a. EVOLUTION DU CAPITAL RESTANT DÛ ET DU TAUX MOYEN SUR LES 5 PROCHAINES ANNEES



b. PROFIL D'EXTINCTION



c. REPARTITION PAR RISQUE



Indexation	CRD	Poids	Nombre	Taux moyen - (ex/360)	Intérêts l'exercice	de	Durée résiduelle	CRD 31/12/2025	au
Fixe	12 303 310 €	81,92%	11	1,35%	177 200 €		18 ans 11 mois et 5 jours	12 303 310 €	
Variable	2 714 603 €	18,08%	3	2,63%	74 152 €		16 ans et 3 mois	2 714 603 €	

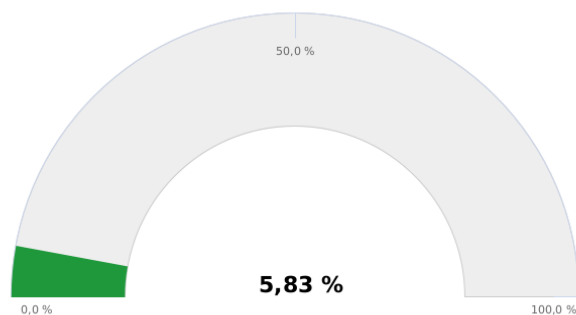
3.2 LA DETTE GARANTIE

L'état des emprunts garantis au 31/12/2025 fait l'objet de l'annexe IV – B10 du CFU.

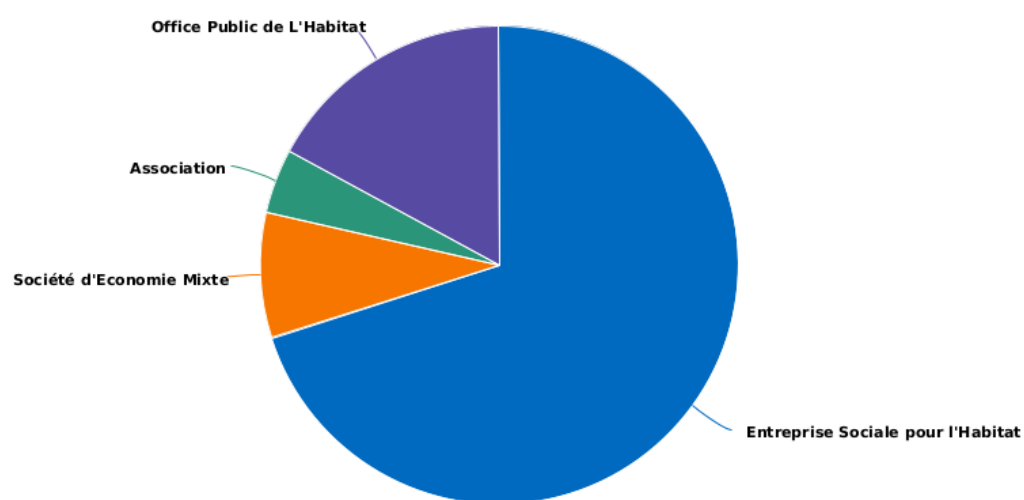
Une collectivité ou établissement ne peut garantir plus de 50 % du montant total de ses recettes réelles de fonctionnement. Le montant total des annuités d'emprunts garanties ou cautionnées à échoir au cours de l'exercice majoré du montant des annuités de la dette de la collectivité ou de l'établissement ne peut excéder 50% des recettes réelles de la section de fonctionnement. Le montant des provisions constituées pour couvrir les garanties vient en déduction.

Ne s'appliquent pas aux garanties d'emprunt accordées aux opérations en lien avec le logement social.

Ainsi, hors garanties accordées aux opérations en lien avec le logement social, le ratio d'endettement est de 5,83 % pour la ville de Saran.



Le capital restant dû garanti au 31/12/2025 est de 57 641 642 €.



PARTIE 4 - ANNEXE ENVIRONNEMENTALE DES COLLECTIVITES LOCALES

4.1. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

L'article 191 de la loi de finances pour 2024 introduit une nouvelle annexe au compte administratif ou au compte financier unique, dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de mesurer l'impact des dépenses d'investissement.

Cette annexe permet de valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités qui ont un impact positif sur l'environnement et, ainsi, de faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national. Le décret du 16 juillet 2024 précise les modalités d'application de l'obligation instituée par l'article 191 de la loi de finances pour 2024. Pour le compte administratif 2024, le périmètre de l'annexe environnementale comprend : 17 comptes de la section d'investissement et l'axe d'analyse « atténuation au changement climatique ». Les natures sont par exemple : des terrains, des constructions, des travaux de réhabilitations, la voirie, l'assainissement, l'entretien des bâtiments ou certains matériels roulants.

La mise en place progressive des périmètres et des axes d'analyse s'étalera jusqu'en 2027.

6 axes d'analyse composeront l'annexe environnementale :

Axe 1 - Atténuation au changement climatique

Axe 2 - Adaptation au changement climatique

Axe 3 - Gestion de la ressource en eau

Axe 4 - Économie circulaire, gestion des déchets et prévention des risques technologiques

Axe 5 - Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols

Axe 6 - Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Pour ce Compte financier unique 2025, deux axes sont à analyser : l'axe 1 et l'axe 6.

4.2. METHODE I4CE POUR LA CLASSIFICATION

La méthode employée pour réaliser la cotation des dépenses d'investissements du CFU 2024 est la méthode proposée par l'I4CE. C'est la méthode la plus aboutie et la plus partagée par les collectivités territoriales françaises.

- Le guide permet, selon la nature et les contextes d'investissements, de coter les dépenses réalisées sur l'année écoulée (et non une vue d'ensemble de la dépense sur plusieurs années).
- Les cotations ont été réalisées à l'aune du guide méthodologique avec les thèmes pratiques de l'artificialisation, végétalisation et de performance énergétique.

Pour l'axe 1- atténuation du changement climatique, 5 catégories ont été définies :

- **Très favorable** : Dépense ayant un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain (compatible avec une France neutre en carbone)
- **Favorable sous condition** : Dépense permettant une réduction des émissions mais un effort insuffisant pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme
- **Neutre** : Dépense sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone
- **Défavorable** : Dépense incompatible avec la neutralité carbone, qui induit des émissions de GES significatives
- **Indéfinies** : Dépenses ayant a priori un impact sur le climat mais non classable en l'état par manque d'informations ou de données. L'analyse devra se préciser au fil des années

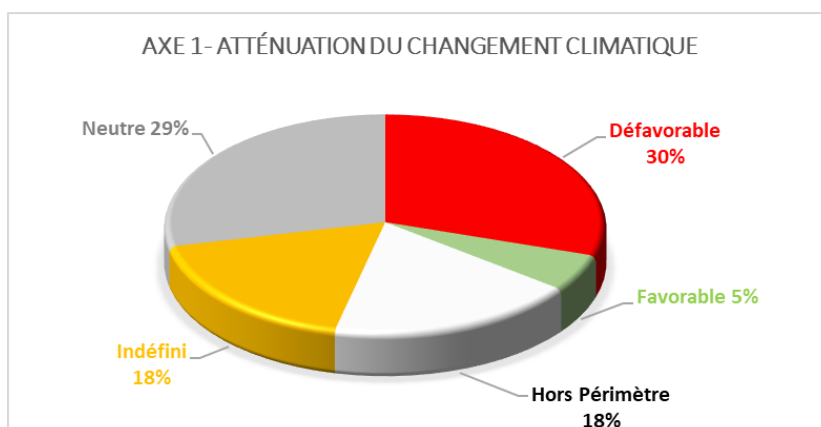
5 catégories ont été définies également pour l'axe 6 biodiversité :

- **Très favorable** : Ces dépenses permettent d'obtenir un impact « favorable » direct sur la biodiversité. Elles concernent donc par exemple des actions de désartificialisation, de dépollution, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, de renaturation ou encore d'amélioration de la gestion des ressources naturelles.
- **Favorable sous conditions** : Ces dépenses ont un impact indirect « favorable » à la biodiversité : elles correspondent par exemple au financement de la recherche, d'études, de diagnostics, d'apprentissages, de formations menés sur la biodiversité
- **Neutre** : Ces dépenses n'ont pas d'impacts significatifs sur la biodiversité. Elles sont alignées sur la réglementation ou sur ce que la littérature définit comme de « bonnes pratiques », et aboutissent à une équivalence écologique entre les pertes et les gains en biodiversité.
- **Défavorable** : Ces dépenses contribuent à l'érosion de la biodiversité de manière significative. Exemple : construction d'un lycée ayant une dérogation espèces protégées (article L411-2 du code de l'environnement)
- **Indéfinies** : Ces dépenses ne peuvent encore être classées car le consensus scientifique n'existe pas encore, ou la réglementation est inexistante ou lacunaire/ insuffisante.

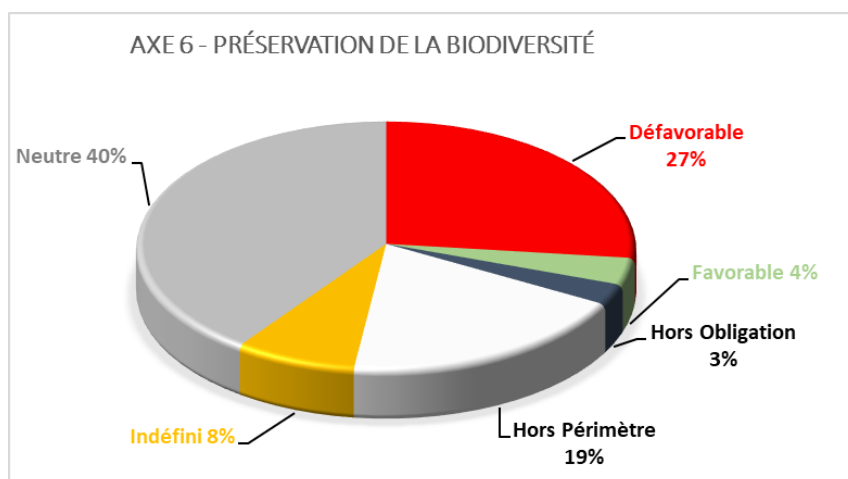
4.3. RESULTATS DE LA COTATION DES DEPENSES POUR 2025

Dans le cadre de son Master en Contrôle de Gestion, notre apprentie, Madame BINTA DIOUF, a pris en charge avec rigueur et minutie le classement de l'ensemble des dépenses d'investissement de la collectivité.

Axe 1- Atténuation du changement Climatique		
Cotation	Montant pour le CFU	Pourcentage du budget
Défavorable	2 841 841,46 €	29,94%
Favorable	517 739,81 €	5,45%
Hors Périmètre	1 734 139,39 €	18,27%
Indéfini	1 688 789,59 €	17,79%
Neutre	2 710 458,61 €	28,55%
Total général	9 492 968,86 €	100%



Axe 6 - Préservation de la Biodiversité		
Cotation	Montant pour le CFU	Pourcentage du budget
Défavorable	2 545 317,09 €	26,81%
Favorable	334 441,61 €	3,52%
Hors obligation	257 384,81 €	2,71%
Hors Périmètre	1 805 216,13 €	19,02%
Indéfini	748 430,67 €	7,88%
Neutre	3 802 178,55 €	40,05%
Total général	9 492 968,86 €	100%



CONCLUSION

L'analyse de l'exécution budgétaire 2025 met en lumière la trajectoire positive des finances de la ville :

- **Des indicateurs de pilotage au vert** : Après les tensions énergétiques de 2022, le taux d'épargne brute s'est redressé pour s'établir à un niveau très satisfaisant.
- **Une excellente capacité de désendettement** : Établi en dessous du seuil des 3 ans (pour une alerte nationale fixée à 10 ans), ce ratio témoigne de la très grande sécurité financière de la ville.
- **Un désendettement actif** : Avec un recours nul à l'emprunt en 2025 et un remboursement en capital de 1,73 M€, la ville de Saran respecte largement ses obligations de couverture par ses ressources propres.
- **Un résultat de clôture solide** : Le résultat global consolidé affiche un excédent de 10,361 M € qui sera définitivement ajusté lors du budget supplémentaire 2026.

Il convient toutefois de rappeler la sensibilité de l'épargne brute communale, fortement liée à l'évolution des dépenses pérennes qui engagent l'avenir. À ce titre, la performance observée cette année reste indissociable du calendrier des ressources humaines : si les recrutements avaient été finalisés conformément aux prévisions budgétaires, le taux d'épargne brute se serait établi à 12,39 % au lieu des 15,29 % constatés.

COMMUNE de SARAN dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE SARAN (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21450302100120

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS METROPOLE

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : VILLE DE SARAN (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	8
B3.2 - Liste des établissements publics créés	9
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	10
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	11
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	12
D - Bilan synthétique	13
E - Compte de résultat synthétique	14
F - Taux des contributions et produits afférents en N	16

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	17
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	18
A1.2 - Recettes d'investissement	19
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	20
A2.2 - Recettes de fonctionnement	21
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	22
B2 - Recettes d'investissement	26
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	29
D1 - Dépenses de fonctionnement	57
D2 - Recettes de fonctionnement	63

III - Etats financiers

A - Bilan	67
B - Compte de résultat	71
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	74
D - Balance des comptes	75

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	107
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	109
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	111

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	116
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	117
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	123
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	125
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	126
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	128
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	129
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	130
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	131
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	132
B3 - Etat des provisions	135
B4 - Etat des charges transférées	137
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	138
B6 - Prêts	139
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	140
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	141
B7.3 - Etat des emprunts garantis	142
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	166
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	167
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	168
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	169
B7.8 - Autres engagements donnés	170

B7.9 - Autres engagements reçus	171
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	172
B9 - Etat du personnel	177
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	184
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	194
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	195

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	196
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	197
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	198
C2.1 - Situation des AP	200
C2.2 - Situation des AE	201

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	202
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	209

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	216
D2 - Gestion des fonds européens	217
D3 - Actions de formation des élus	218
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	219
D5 - Identification des flux croisés	220
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	221
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	222
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	224
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	225
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	226
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	227
E - État des Contrôles du Compte Financier	228

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	229

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	17088

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1232.25

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1773.52
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2095.43
3	Dépenses d'équipement brut / population	440.48
4	Encours de dette / population (2)(3)	878.86
5	DGF / population	18.96
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	68.93
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89.47
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	15.36
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	10.53
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	41.94
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	273.02

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES				I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE				B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	18 861 452,03	35 130 079,00	53 991 531,03
	Recettes réalisées (1)	B	5 228 002,82	36 015 918,07	41 243 920,89
	Restes à réaliser	C	1 130 245,40	0,00	1 130 245,40
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	11 646 695,42	46 866 870,23	58 513 565,65
	Dépenses réalisées (1)	E	9 495 603,03	31 559 890,82	41 055 493,85
	Restes à réaliser	F	1 124 188,52	0,00	1 124 188,52
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-4 267 600,21	4 456 027,25	188 427,04
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 569 826,34	11 736 791,23	10 166 964,89
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-5 837 426,55	16 192 818,48	10 355 391,93
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	6 056,88	0,00	6 056,88
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-5 831 369,67	16 192 818,48	10 361 448,81

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-1 569 826,34	0,00	-4 267 600,21	0,00	-5 837 426,55
Fonctionnement	12 638 965,99	902 174,76	4 456 027,25	0,00	16 192 818,48
TOTAL I	11 069 139,65	902 174,76	188 427,04	0,00	10 355 391,93
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30203-FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	66 444,23	0,00	-47 335,53	0,00	19 108,70
Fonctionnement	183 344,96	46 381,00	271 529,80	0,00	408 493,76
Sous-Total	249 789,19	46 381,00	224 194,27	0,00	427 602,46
30207-LOT LA GUIGNACE-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-445 749,16	0,00	-3 210,94	0,00	-448 960,10
Fonctionnement	589 831,60	0,00	99 163,82	0,00	688 995,42
Sous-Total	144 082,44	0,00	95 952,88	0,00	240 035,32
30209-LOT CHENE MAILLARD-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-50 616,19	0,00	40 628,11	0,00	-9 988,08
Fonctionnement	43 445,86	0,00	3 929,19	0,00	47 375,05
Sous-Total	-7 170,33	0,00	44 557,30	0,00	37 386,97
30211-LOT LA MOTTE PETREE-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-1 447 418,01	0,00	-303 886,99	0,00	-1 751 305,00
Fonctionnement	-773 066,90	0,00	207 414,75	0,00	-565 652,15
Sous-Total	-2 220 484,91	0,00	-96 472,24	0,00	-2 316 957,15
30213-LOT LES BORDES ANGLAISES-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-3 125,00	0,00	0,00	0,00	-3 125,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
Sous-Total	-3 125,00	0,00	0,00	0,00	-3 125,00
30214-LOT LES TULIPES-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-157 052,57	0,00	-1 474,49	0,00	-158 527,06
Fonctionnement	-24 557,03	0,00	65 306,45	0,00	40 749,42
Sous-Total	-181 609,60	0,00	63 831,96	0,00	-117 777,64
TOTAL II	-2 018 518,21	46 381,00	332 064,17	0,00	-1 732 835,04
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	9 050 621,44	948 555,76	520 491,21	0,00	8 622 556,89

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Orléans Métropole	01/01/2002	Fiscalité propre + Prestations	0,00
Autres organismes de regroupement			
Sivu des ifs	01/12/2003	Nombre d'inhumations + population	56 828,96

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service social et médico social	Foyer Résidence de personnes âgées			21450302100245		non
Lotissement	La Motte Pétrée	19/10/2007	19/10/2007	21450302100328	Vente de terrains	oui
Lotissement	La Guignace	18/02/2011	18/02/2011	21450302100278	Vente de terrains	oui
Lotissement	Le Chêne Maillard	12/07/2013	12/07/2013	21450302100286	Vente de terrains	oui
Lotissement	Les Bordes Anglaises	25/01/2019	25/01/2019	21450302100344	Vente de terrains	oui
Lotissement	Les Tulipes	25/01/2019	25/01/2019	21450302100351	Vente de terrains	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 124 188,52
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	254,23
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	34 448,70
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	220 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	155 834,02
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	713 651,57
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 130 245,40
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 130 245,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	48 145,26
Subventions d'investissement versées	6 913,52	Neutralisations et régularisations	-24 956,40
Autres immobilisations incorporelles	341,38	Réserves	84 646,32
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	11 736,79
Terrains	17 635,87	Résultat de l'exercice	4 456,03
Constructions	71 882,26	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	5,77
Réseaux et installations de voirie	6 838,35	TOTAL FONDS PROPRES (I)	124 033,78
Réseaux divers	1 905,71	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	877,65	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	350,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTE FINANCIÈRES	0,00
Autres	2 545,96	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	15 324,52	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	14 789,95
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	5 181,93	Dettes financières et autres emprunts	270,91
Immobilisations financières (nettes)	28,58	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	15 060,86
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	129 475,73	DETTE NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	548,34
Stocks	90,26	Autres dettes non financières	1 802,43
Créances	4 133,90	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)	2 350,78
Trésorerie	8 137,99	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	12 362,15	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	17 761,64
Comptes de régularisation (III)	0,02	Comptes de régularisation (III)	42,48
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	141 837,89	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	141 837,89

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	356,27	318,16
Participations	1 558,57	1 172,98
Compensations, autres attributions et autres participations	2 810,81	2 753,00
Dons et legs	37,65	0,00
Impôts et taxes	24 937,04	24 106,34
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	4 529,90	4 357,17
Produits des cessions d'actifs	26,17	24,81
Autres produits de gestion	562,46	588,06
Production stockée et immobilisée	148,61	31,98
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	13,25	11,55
Reprises du financement rattaché à un actif	60,26	72,99
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	144,37
Neutralisation des moins-values de cession	0,35	17,12
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	35 041,34	33 598,52
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	5 424,81	5 160,40
Charges de personnel	20 386,87	19 917,85
Indemnités des élus (et membres du CESR)	201,85	202,79
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	175,03	132,35
Impôts et taxes	621,98	617,98
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1 194,47	1 294,54
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	19,19	37,52
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	7,33	4,40

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	28 031,53	27 367,83
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	1 765,34	1 546,00
Autres charges	533,61	630,26
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	2 298,95	2 176,26
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	4 710,86	4 054,42
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	254,83	343,24
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-254,83	-343,24
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	4 456,03	3 711,18

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 5.00%
- Investissement : 5.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	148 217,00	106 129,49	71,60	34 448,70
204	Subventions d'équipement versées (6)	946 900,00	726 900,00	76,77	220 000,00
21	Immobilisations corporelles	592 274,78	384 795,23	64,97	155 834,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 632 705,64	702 774,68	43,04	713 651,57
	Total des opérations d'équipement (2)	5 642 088,00	5 449 371,76	96,58	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 962 185,42	7 369 971,16	82,23	1 123 934,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	83 000,00	72 808,53	87,72	254,23
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 736 015,00	1 734 139,39	99,89	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 620,00	448,80	17,13	0,00
Total des dépenses financières		1 821 735,00	1 807 396,72	99,21	254,23
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	353 100,00	8 358,00	2,37	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 137 020,42	9 185 725,88	82,48	1 124 188,52
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	407 229,00	209 211,91	51,37	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	102 446,00	100 665,24	98,26	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		509 675,00	309 877,15	60,80	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		11 646 695,42	9 495 603,03	81,53	1 124 188,52
001 Solde d'exécution négatif reporté		1 569 826,34			
Total des dépenses de la section d'investissement		13 216 521,76	9 495 603,03		1 124 188,52

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 169 718,00	262 085,13	22,41	1 130 245,40
16	Emprunts et dettes assimilées	5 050,00	4 941,09	97,84	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 820 619,76	2 320 565,89	127,46	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	683 083,00	682 540,10	99,92	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	23 518,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	353 100,00	751 879,20	212,94	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 055 088,76	4 022 011,41	99,18	1 130 245,40
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	13 580 556,27			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 123 361,00	1 105 326,17	98,39	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	102 446,00	100 665,24	98,26	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		14 806 363,27	1 205 991,41	8,15	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		18 861 452,03	5 228 002,82	27,72	1 130 245,40
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		18 861 452,03	5 228 002,82		1 130 245,40

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	6 788 758,00	5 761 782,69	535 756,49	6 297 539,18	92,76	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	21 926 955,00	20 862 793,97	27 611,59	20 890 405,56	95,27	0,00
014	Atténuations de produits	248 722,00	220 295,00	0,00	220 295,00	88,57	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 783 547,96	2 504 764,83	156 008,94	2 660 773,77	95,59	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		31 747 982,96	29 349 636,49	719 377,02	30 069 013,51	94,71	0,00
66	Charges financières	270 000,00	254 829,38	0,00	254 829,38	94,38	0,00
67	Charges spécifiques	29 305,00	15 058,99	0,00	15 058,99	51,39	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	115 665,00	115 662,77	0,00	115 662,77	100,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		32 162 952,96	29 735 187,63	719 377,02	30 454 564,65	94,69	0,00
023	Virement à la section d'investissement	13 580 556,27					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 123 361,00	1 105 326,17	0,00	1 105 326,17	98,39	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		14 703 917,27	1 105 326,17	0,00	1 105 326,17	7,52	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		46 866 870,23	30 840 513,80	719 377,02	31 559 890,82	67,34	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		46 866 870,23	30 840 513,80	719 377,02	31 559 890,82		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	798 006,00	754 282,19	0,00	754 282,19	94,52	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 161 497,00	4 039 788,16	490 112,00	4 529 900,16	108,85	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	9 029 700,00	9 397 608,00	0,00	9 397 608,00	104,07	0,00
731	Fiscalité locale	15 526 954,00	15 612 729,50	147 000,00	15 759 729,50	101,50	0,00
74	Dotations et participations	4 690 677,00	4 725 652,73	0,00	4 725 652,73	100,75	0,00
75	Autres produits de gestion courante	502 761,00	540 391,84	24 170,00	564 561,84	112,29	0,00
Total des recettes de gestion des services		34 709 595,00	35 070 452,42	661 282,00	35 731 734,42	102,94	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	57 167,31	4 550,00	61 717,31	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	13 255,00	13 254,43	0,00	13 254,43	100,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		34 722 850,00	35 140 874,16	665 832,00	35 806 706,16	103,12	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	407 229,00	209 211,91	0,00	209 211,91	51,37	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		407 229,00	209 211,91	0,00	209 211,91	51,37	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		35 130 079,00	35 350 086,07	665 832,00	36 015 918,07	102,52	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		11 736 791,23					
Total des recettes de la section de fonctionnement		46 866 870,23	35 350 086,07	665 832,00	36 015 918,07		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	29 248,03	0,00	29 248,03	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	76 881,46	0,00	76 881,46	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	148 217,00	106 129,49	0,00	106 129,49	42 087,51
2046	Attributions de compensation d'investissement	0,00	726 900,00	0,00	726 900,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	946 900,00	726 900,00	0,00	726 900,00	220 000,00
2111	Terrains nus	0,00	132,00	0,00	132,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	2 054,48	0,00	2 054,48	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	23 777,41	0,00	23 777,41	0,00
2118	Autres terrains	0,00	5 882,60	0,00	5 882,60	0,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	21 936,00	0,00	21 936,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	1 776,19	0,00	1 776,19	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	1 981,14	0,00	1 981,14	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	10 722,90	0,00	10 722,90	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	81 611,20	0,00	81 611,20	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	96 765,00	0,00	96 765,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	4 502,40	0,00	4 502,40	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	7 494,98	0,00	7 494,98	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	22 525,64	0,00	22 525,64	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	8 149,10	0,00	8 149,10	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	1 932,90	0,00	1 932,90	0,00
2188	Autres	0,00	86 551,29	0,00	86 551,29	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	592 274,78	384 795,23	0,00	384 795,23	207 479,55
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	48 147,87	0,00	48 147,87	0,00
2313	Constructions	0,00	654 626,81	0,00	654 626,81	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	24 144,00	24 144,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 632 705,64	726 918,68	24 144,00	702 774,68	929 930,96
2111128	Terrains nus	0,00	144,00	0,00	144,00	0,00
2158128	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	20 199,14	0,00	20 199,14	0,00
21831128	Matériel informatique scolaire	0,00	37 538,33	0,00	37 538,33	0,00
21841128	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	230 952,41	0,00	230 952,41	0,00
21848128	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	34 712,18	1 177,25	33 534,93	0,00
2188128	Autres	0,00	79 338,68	87,26	79 251,42	0,00
2312128	Agencements et aménagements de terrains	0,00	187 421,20	0,00	187 421,20	0,00
2313128	Constructions	0,00	2 427 807,26	0,00	2 427 807,26	0,00
2315128	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	2 312 890,84	83 478,58	2 229 412,26	0,00
total opération n° 128	Opération d'équipement n° 128	5 273 891,00	5 331 004,04	84 743,09	5 246 260,95	27 630,05
2031138	Frais d'études	0,00	106 534,34	1 800,00	104 734,34	0,00
238138	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	98 376,47	0,00	98 376,47	0,00
total opération n° 138	Opération d'équipement n° 138	368 197,00	204 910,81	1 800,00	203 110,81	165 086,19
Total des dépenses d'équipement		8 962 185,42	7 480 658,25	110 687,09	7 369 971,16	1 592 214,26
10226	Taxe d'aménagement	0,00	72 808,53	0,00	72 808,53	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	83 000,00	72 808,53	0,00	72 808,53	10 191,47
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 383 693,65	0,00	1 383 693,65	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	321 428,00	0,00	321 428,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	4 017,74	0,00	4 017,74	0,00
16818	Autres prêteurs	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 736 015,00	1 734 139,39	0,00	1 734 139,39	1 875,61
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	0,00	448,80	0,00	448,80	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	2 620,00	448,80	0,00	448,80	2 171,20
Total des dépenses financières		1 821 735,00	1 807 396,72	0,00	1 807 396,72	14 338,28
458130	Opération pour compte tiers n° 458130	353 100,00	8 358,00	0,00	8 358,00	344 742,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	353 100,00	8 358,00	0,00	8 358,00	344 742,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 137 020,42	9 296 412,97	110 687,09	9 185 725,88	1 951 294,54
13911	État et établissements nationaux	0,00	3 842,00	0,00	3 842,00	0,00
13912	Régions	0,00	6 917,00	0,00	6 917,00	0,00
13913	Départements	0,00	47 141,00	0,00	47 141,00	0,00
13918	Autres	0,00	775,00	0,00	775,00	0,00
13938	Autres	0,00	1 580,00	0,00	1 580,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	348,92	0,00	348,92	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	16 604,08	0,00	16 604,08	0,00
2313	Constructions	0,00	125 947,39	0,00	125 947,39	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	6 056,52	0,00	6 056,52	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	407 577,92	209 211,91	0,00	209 211,91	198 366,01

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2111	Terrains nus	0,00	450,00	0,00	450,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	1 710,00	0,00	1 710,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	4 518,00	0,00	4 518,00	0,00
2313	Constructions	0,00	59 211,24	0,00	59 211,24	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	34 776,00	0,00	34 776,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	102 446,00	100 665,24	0,00	100 665,24	1 780,76
Total des dépenses d'ordre en investissement		510 023,92	309 877,15	0,00	309 877,15	200 146,77
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		11 647 044,34	9 606 290,12	110 687,09	9 495 603,03	2 151 441,31
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 569 826,34	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		13 216 870,68	9 606 290,12	110 687,09	9 495 603,03	3 721 267,65

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	1 900,00	0,00	1 900,00	0,00
1313	Départements	0,00	43 636,00	0,00	43 636,00	0,00
1321	État et établissements nationaux	0,00	4 569,60	0,00	4 569,60	0,00
1322	Régions	0,00	110 650,00	0,00	110 650,00	0,00
1323	Départements	0,00	90 295,31	0,00	90 295,31	0,00
1328	Autres	0,00	11 034,22	0,00	11 034,22	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	1 169 718,00	262 085,13	0,00	262 085,13	907 632,87
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	4 941,09	0,00	4 941,09	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	5 050,00	4 941,09	0,00	4 941,09	108,91
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	1 176 530,63	0,00	1 176 530,63	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	241 860,50	0,00	241 860,50	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	902 174,76	0,00	902 174,76	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 820 619,76	2 320 565,89	0,00	2 320 565,89	-499 946,13
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	0,00	680 462,99	0,00	680 462,99	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	0,00	2 077,11	0,00	2 077,11	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	683 083,00	682 540,10	0,00	682 540,10	542,90
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-2 653,62	0,00	0,00	0,00	0,00
458230	Opération pour compte tiers n° 458230	353 100,00	751 879,20	0,00	751 879,20	-398 779,20
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	353 100,00	751 879,20	0,00	751 879,20	-398 779,20
Total des recettes réelles d'investissement		4 028 917,14	4 022 011,41	0,00	4 022 011,41	6 905,73
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	13 580 556,27	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	7 329,15	0,00	7 329,15	0,00
2111	Terrains nus	0,00	18 098,39	0,00	18 098,39	0,00
2188	Autres	0,00	1 093,00	0,00	1 093,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	18 210,00	0,00	18 210,00	0,00
28041411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	12 115,00	0,00	12 115,00	0,00
28041582	Bâtiments et installations	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00
2804412	Bâtiments et installations	0,00	111 388,00	0,00	111 388,00	0,00
2804421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00
2804422	Bâtiments et installations	0,00	698,00	0,00	698,00	0,00
28046	Attributions de compensation d'investissement	0,00	167 590,00	0,00	167 590,00	0,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	55 809,73	0,00	55 809,73	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00	23 146,00	0,00	23 146,00	0,00
281352	Bâtiments privés	0,00	18 452,00	0,00	18 452,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	3 474,00	0,00	3 474,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	33 375,00	0,00	33 375,00	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	5 595,00	0,00	5 595,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	235,00	0,00	235,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	99 221,92	0,00	99 221,92	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	144 804,52	0,00	144 804,52	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	11 005,00	0,00	11 005,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	108 218,45	0,00	108 218,45	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	7 772,77	0,00	7 772,77	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	39 075,34	0,00	39 075,34	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	2 685,86	0,00	2 685,86	0,00
28188	Autres	0,00	215 433,04	0,00	215 433,04	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 149 881,54	1 105 326,17	0,00	1 105 326,17	44 555,37
1328	Autres	0,00	2 160,00	0,00	2 160,00	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	98 505,24	0,00	98 505,24	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	102 446,00	100 665,24	0,00	100 665,24	1 780,76
Total des recettes d'ordre en investissement		14 832 883,81	1 205 991,41	0,00	1 205 991,41	13 626 892,40
Total des recettes d'investissement de l'exercice		18 861 800,95	5 228 002,82	0,00	5 228 002,82	13 633 798,13
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		18 861 800,95	5 228 002,82	0,00	5 228 002,82	13 633 798,13

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES					C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 128(1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE LES PARRIERES (AP)

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		5 273 891,00	A 5 246 260,95	99,48	0,00	B 14 092 774,39
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	4 200,00
2051	Concessions, droits similaires	200,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	401 264,00	401 620,23	100,09	0,00	455 556,58
2111	Terrains nus	1 000,00	144,00		0,00	54 080,35
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	46,00	20 199,14		0,00	20 199,14
21831	Matériel informatique scolaire	43 064,00	37 538,33		0,00	37 538,33
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	300 000,00	230 952,41		0,00	230 952,41
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	33 534,93		0,00	33 534,93
2188	Autres immobilisations corporelles	47 154,00	79 251,42		0,00	79 251,42
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	4 872 427,00	4 844 640,72	99,43	0,00	13 633 017,81
2312	Agencements et aménagements de terrains	187 421,00	187 421,20		0,00	227 996,55
2313	Constructions	2 453 397,00	2 427 807,26		0,00	9 162 454,48
2315	Install., matériel et outill. technique	2 231 609,00	2 229 412,26		0,00	4 061 071,86
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	181 494,92

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -5 246 260,95	D - B -14 092 774,39

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 138(1)
LIBELLE : REQUALIFICATION DU BOURG (AP)

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		368 197,00	A 203 110,81	55,16	0,00	B 203 110,81
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	127 425,00	104 734,34	82,19	0,00	104 734,34
2031	Frais d'études	127 425,00	104 734,34		0,00	104 734,34
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	240 772,00	98 376,47	40,86	0,00	98 376,47
2312	Agencements et aménagements de terrains	9 799,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	108 000,00	0,00		0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	122 973,00	98 376,47		0,00	98 376,47

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		132 607,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	132 607,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	59 228,00	0,00		0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	73 379,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-203 110,81	D - B	-203 110,81

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19(1)
LIBELLE : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 241 568,70
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	53 362,79
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	21 049,60
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	32 313,19
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	188 205,91
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	122 425,91
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	65 780,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -241 568,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 28(1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE "LES PARRIERES"

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 256 911,30
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	185 936,30
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	185 936,30
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	29 215,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	29 215,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	41 760,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	41 760,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 567 400,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	567 400,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	567 400,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	310 488,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES						C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 29(1)
LIBELLE : CRECHE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 3 942 466,35
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	465 412,07
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	465 412,07
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	166 258,83
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	2 980,66
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	1 559,40
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	76 317,42
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	85 401,35
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 310 795,45
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	42 636,00
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	2 673 606,29
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	504 619,23
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	55 355,96
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	34 577,97

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 1 179 088,68
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 144 510,71
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	10 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	490 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00		0,00	644 510,71
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	34 577,97
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	34 577,97

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-2 763 377,67

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30(1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT MEDIATHEQUE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 571 199,16
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	247 251,09
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	1 547,48
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	242 183,09
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	3 520,52
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	323 948,07
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	323 948,07

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 323 254,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	323 254,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	7 972,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00		0,00	59 346,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	173 682,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	82 254,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-247 945,16

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31(1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT SALLE JEAN MOULIN

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 1 845 270,96
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	19 608,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	19 608,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 456,41
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00		0,00	1 880,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	2 284,30
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	11 292,11
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 810 206,55
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	1 705 816,83
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	104 389,72

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 246 500,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	246 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	175 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	53 100,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00		0,00	18 400,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 598 770,96

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 32(1)
LIBELLE : RENOVATION COUVERTURE SALLE MULTISPORTS

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 614 746,90
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	614 746,90
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	614 746,90

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -614 746,90

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 33(1)
LIBELLE : REHABILITATION SALLE DES FETES

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	13 020,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	13 020,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -13 020,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34(1)
LIBELLE : CONSTRUCTION STAND DE TIR

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	85 595,26
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	85 595,26
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -85 595,26

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 35(1)
LIBELLE : REHABILITATION ILM

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A0,00	0,00	0,00	B412 841,16
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	34 038,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	34 038,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	378 803,16
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	378 803,16

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		57 454,00	c 52 545,57	91,46	0,00	d 52 545,57
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	57 454,00	52 545,57	0,00	0,00	52 545,57
1313	Subv. transf. Départements	0,00	43 636,00		0,00	43 636,00
1323	Subv. non transf. Départements	57 454,00	8 909,57		0,00	8 909,57
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	52 545,57	D - B	-360 295,59

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36(1)
LIBELLE : CONSTRUCTION CITY STADE CHENE MAILLARD

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 231 275,04
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	231 275,04
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	231 275,04

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 79 597,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	79 597,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	79 597,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-151 678,04

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 37(1)
LIBELLE : RENOVATION SALLE JEAN LANDRE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 942 419,01
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	59 873,26
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	56 333,70
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	3 539,56
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	882 545,75
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	882 545,75

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 269 985,09
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	269 985,09
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	264 664,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	5 321,09
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-672 433,92

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 38(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DU BOURG

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A0,00	0,00	0,00	B74 553,43
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 828,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	3 828,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	70 725,43
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	18 375,43
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	52 350,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -74 553,43

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60222	Produits d'entretien	0,00	23 121,51	0,00	23 121,51	0,00
60224	Fournitures administratives	0,00	42 931,59	0,00	42 931,59	0,00
60226	Habillement et vêtements de travail	0,00	29 855,14	0,00	29 855,14	0,00
60228	Autres fournitures consommables	0,00	578 147,72	0,00	578 147,72	0,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	0,00	676 522,98	0,00	676 522,98	0,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	192 473,96	19 737,00	172 736,96	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	291 326,00	95 700,00	195 626,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	1 455 480,00	178 000,00	1 277 480,00	0,00
60622	Carburants	0,00	169 730,34	15 667,00	154 063,34	0,00
60623	Alimentation	0,00	853 689,68	78 924,00	774 765,68	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	463,08	0,00	463,08	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	36 038,99	3 450,17	32 588,82	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	9 864,69	0,00	9 864,69	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 999,80	0,00	1 999,80	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	0,00	34 307,86	0,00	34 307,86	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	2 893,88	0,00	2 893,88	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	61 296,35	0,00	61 296,35	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	135 249,36	26 245,00	109 004,36	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	185 441,95	8 555,92	176 886,03	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	78 184,78	9 004,00	69 180,78	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	50 514,60	3 255,00	47 259,60	0,00
61358	Autres	0,00	105 749,66	6 655,80	99 093,86	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	11 799,43	0,00	11 799,43	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
61521	Terrains	0,00	27 643,01	0,00	27 643,01	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	156 733,68	26 177,42	130 556,26	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	135 676,69	12 245,59	123 431,10	0,00
615232	Réseaux	0,00	18 979,65	0,00	18 979,65	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	30 996,75	7 481,00	23 515,75	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	16 237,64	0,00	16 237,64	0,00
6156	Maintenance	0,00	359 683,09	21 645,00	338 038,09	0,00
6161	Multirisques	0,00	78 195,43	0,00	78 195,43	0,00
6168	Autres	0,00	148 164,14	0,00	148 164,14	0,00
617	Études et recherches	0,00	25 444,00	0,00	25 444,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	23 444,03	176,70	23 267,33	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	73 559,26	6 180,00	67 379,26	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	26 407,12	0,00	26 407,12	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	32 296,95	0,00	32 296,95	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	643,52	0,00	643,52	0,00
6228	Divers	0,00	478,80	0,00	478,80	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	13 212,00	0,00	13 212,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	47 804,74	0,00	47 804,74	0,00
6234	Réceptions	0,00	12 604,22	0,00	12 604,22	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	84 319,00	10 262,00	74 057,00	0,00
6238	Divers	0,00	332,03	0,00	332,03	0,00
6241	Transports de biens	0,00	795,15	0,00	795,15	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,00	1 013,95	0,00	1 013,95	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	51,00	0,00	51,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	86 431,06	0,00	86 431,06	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6261	Frais d'affranchissement	0,00	60 458,91	3 560,00	56 898,91	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	104 915,94	6 700,00	98 215,94	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	5 169,58	0,00	5 169,58	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	9 147,38	0,00	9 147,38	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	14 062,80	0,00	14 062,80	0,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	15 935,07	0,00	15 935,07	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	162 108,00	0,00	162 108,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	617,04	0,00	617,04	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00	36 515,80	0,00	36 515,80	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	6 788 758,00	6 837 160,78	539 621,60	6 297 539,18	491 218,82
6218	Autre personnel extérieur	0,00	23 585,07	7 300,00	16 285,07	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	236 565,00	0,00	236 565,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	59 143,00	0,00	59 143,00	0,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	0,00	451,29	0,00	451,29	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	0,00	126 584,42	0,00	126 584,42	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	8 560 104,83	0,00	8 560 104,83	0,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	112 944,35	0,00	112 944,35	0,00
64113	NBI	0,00	60 097,48	0,00	60 097,48	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	2 324 496,71	0,00	2 324 496,71	0,00
64121	Rémunération principale	0,00	465 410,19	0,00	465 410,19	0,00
64123	Indemnités d'attente	0,00	5 993,54	0,00	5 993,54	0,00
64128	Autres indemnités	0,00	150 648,49	0,00	150 648,49	0,00
64131	Rémunérations	0,00	2 237 163,88	0,00	2 237 163,88	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	27 768,86	0,00	27 768,86	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	272 507,65	0,00	272 507,65	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	380 245,59	0,00	380 245,59	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	27 206,31	0,00	27 206,31	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	2 484 448,60	0,00	2 484 448,60	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	3 285 420,39	0,00	3 285 420,39	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	2 084,24	0,00	2 084,24	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	658,00	0,00	658,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	0,00	2 711,05	0,00	2 711,05	0,00
64731	Versées directement	0,00	12 693,01	0,00	12 693,01	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	5 152,87	0,00	5 152,87	0,00
6488	Autres	0,00	33 620,74	0,00	33 620,74	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	21 926 955,00	20 897 705,56	7 300,00	20 890 405,56	1 036 549,44
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0,00	4 831,00	0,00	4 831,00	0,00
739218	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales	0,00	118 246,00	0,00	118 246,00	0,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00	97 218,00	0,00	97 218,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	248 722,00	220 295,00	0,00	220 295,00	28 427,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	2 220,00	1 150,00	1 070,00	0,00
65188	Autres	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	153 600,96	0,00	153 600,96	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	2 004,76	0,00	2 004,76	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
65313	Cotisations de retraite	0,00	7 258,32	0,00	7 258,32	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	17 312,00	0,00	17 312,00	0,00
65315	Formation	0,00	21 364,00	0,00	21 364,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	0,00	308,29	0,00	308,29	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	22 564,21	42,40	22 521,81	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	36,63	0,00	36,63	0,00
65561	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales (établissement public de territoire)	0,00	56 828,96	0,00	56 828,96	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	694 669,23	161 058,00	533 611,23	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	128 004,49	0,00	128 004,49	0,00
657382	Organismes publics divers	0,00	397 575,01	0,00	397 575,01	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	1 181 362,71	0,00	1 181 362,71	0,00
65818	Autres	0,00	7 144,93	0,00	7 144,93	0,00
65888	Autres	0,00	133 454,67	3 185,00	130 269,67	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 783 547,96	2 826 209,17	165 435,40	2 660 773,77	122 774,19
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		31 747 982,96	30 781 370,51	712 357,00	30 069 013,51	1 678 969,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	260 147,25	0,00	260 147,25	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	7 038,02	12 355,89	-5 317,87	0,00
total chapitre 66	Charges financières	270 000,00	267 185,27	12 355,89	254 829,38	15 170,62
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	15 058,99	0,00	15 058,99	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	29 305,00	15 058,99	0,00	15 058,99	14 246,01
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	45 662,77	0,00	45 662,77	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	115 665,00	115 662,77	0,00	115 662,77	2,23
Total des dépenses réelles et mixtes		32 162 952,96	31 179 277,54	724 712,89	30 454 564,65	1 708 388,31
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	13 580 556,27	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	19 191,39	0,00	19 191,39	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	7 329,15	0,00	7 329,15	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	1 078 805,63	0,00	1 078 805,63	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 149 881,54	1 105 326,17	0,00	1 105 326,17	44 555,37
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 730 437,81	1 105 326,17	0,00	1 105 326,17	13 625 111,64
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		46 893 390,77	32 284 603,71	724 712,89	31 559 890,82	15 333 499,95
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		46 893 390,77	32 284 603,71	724 712,89	31 559 890,82	15 333 499,95

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	0,00	689 778,36	0,00	689 778,36	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	61 610,43	0,00	61 610,43	0,00
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.	0,00	1 193,40	0,00	1 193,40	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00	0,00
total chapitre 013	Atténuations de charges	798 006,00	754 282,19	0,00	754 282,19	43 723,81
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	0,00	11 011,06	0,00	11 011,06	0,00
7023	Menus produits forestiers	0,00	800,00	160,00	640,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	9 306,50	0,00	9 306,50	0,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	0,00	3 324,03	0,00	3 324,03	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	1 454,00	0,00	1 454,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	63 196,96	0,00	63 196,96	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	126 851,41	2 531,65	124 319,76	0,00
70631	A caractère sportif	0,00	347 636,39	2 335,87	345 300,52	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	1 716 737,00	95 691,00	1 621 046,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	839 829,23	64 654,43	775 174,80	0,00
706888	Autres	0,00	5 202,40	56,25	5 146,15	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	6 409,25	135,00	6 274,25	0,00
70841	à la collectivité de rattachement	0,00	169 328,60	0,00	169 328,60	0,00
708421	non dotés de la personnalité morale	0,00	1 364,09	1 364,09	0,00	0,00
70846	au GFP de rattachement	0,00	1 242 612,96	286 677,00	955 935,96	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
70848	aux autres organismes	0,00	169 629,92	0,00	169 629,92	0,00
708721	non dotés de la personnalité morale	0,00	36 874,38	0,00	36 874,38	0,00
70873	par le CCAS/CIAS	0,00	1 662,10	0,00	1 662,10	0,00
70876	par le GFP de rattachement	0,00	101 277,62	15 324,00	85 953,62	0,00
70878	par des tiers	0,00	143 680,75	1 115,25	142 565,50	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	0,00	1 756,05	0,00	1 756,05	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 161 497,00	4 999 944,70	470 044,54	4 529 900,16	-368 403,16
73211	Attribution de compensation	0,00	8 972 326,00	0,00	8 972 326,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	150 739,00	0,00	150 739,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	85 072,00	0,00	85 072,00	0,00
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00	189 471,00	0,00	189 471,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	9 029 700,00	9 397 608,00	0,00	9 397 608,00	-367 908,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	14 311 433,00	0,00	14 311 433,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	11 165,00	0,00	11 165,00	0,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	0,00	505 602,00	0,00	505 602,00	0,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	0,00	305 949,12	140 000,00	165 949,12	0,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	332 848,73	0,00	332 848,73	0,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	3 556,00	0,00	3 556,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	429 175,65	0,00	429 175,65	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	15 526 954,00	15 899 729,50	140 000,00	15 759 729,50	-232 775,50
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	2 100,00	2 100,00	0,00	0,00
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des communes	0,00	323 922,00	0,00	323 922,00	0,00
744	FCTVA	0,00	32 350,75	0,00	32 350,75	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
74718	Autres	0,00	20 328,13	0,00	20 328,13	0,00
7473	Départements	0,00	11 336,00	0,00	11 336,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	17 872,14	0,00	17 872,14	0,00
74748	Autres communes	0,00	2 437,11	0,00	2 437,11	0,00
747888	Autres	0,00	1 555 837,60	49 236,00	1 506 601,60	0,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière	0,00	559,00	0,00	559,00	0,00
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	0,00	2 739 293,00	0,00	2 739 293,00	0,00
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	0,00	7 751,00	0,00	7 751,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 802,00	0,00	2 802,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	25 289,00	0,00	25 289,00	0,00
74888	Autres	0,00	35 111,00	0,00	35 111,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	4 690 677,00	4 776 988,73	51 336,00	4 725 652,73	-34 975,73
752	Revenus des immeubles	0,00	467 114,28	33 407,13	433 707,15	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	9 291,93	0,00	9 291,93	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	37 646,79	0,00	37 646,79	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	10,00	0,00	10,00	0,00
75888	Autres	0,00	93 428,30	9 522,33	83 905,97	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	502 761,00	607 491,30	42 929,46	564 561,84	-61 800,84
Total des recettes de gestion des services		34 709 595,00	36 436 044,42	704 310,00	35 731 734,42	-1 022 139,42
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	35 545,69	0,00	35 545,69	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	26 171,62	0,00	26 171,62	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 77	Produits spécifiques	26 171,62	61 717,31	0,00	61 717,31	-35 545,69
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.	0,00	13 254,43	0,00	13 254,43	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	13 255,00	13 254,43	0,00	13 254,43	0,57
Total des recettes réelles et mixtes		34 749 021,62	36 511 016,16	704 310,00	35 806 706,16	-1 057 684,54
722	Immobilisations corporelles	0,00	148 607,99	0,00	148 607,99	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	0,00	348,92	0,00	348,92	0,00
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	0,00	60 255,00	0,00	60 255,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	407 577,92	209 211,91	0,00	209 211,91	198 366,01
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		407 577,92	209 211,91	0,00	209 211,91	198 366,01
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		35 156 599,54	36 720 228,07	704 310,00	36 015 918,07	-859 318,53
002 Résultat de fonctionnement reporté		11 736 791,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		46 893 390,77	36 720 228,07	704 310,00	36 015 918,07	10 877 472,70

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		8 066 971,02	1 153 450,00	6 913 521,02	6 478 913,02
Autres immobilisations incorporelles		1 045 439,87	704 055,65	341 384,22	204 540,12
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		18 709 479,94	1 073 612,02	17 635 867,92	17 608 577,82
Constructions		76 749 342,17	4 867 080,34	71 882 261,83	71 900 147,64
Réseaux et installations de voirie		6 846 511,76	8 163,57	6 838 348,19	6 838 348,19
Réseaux divers		2 548 559,01	642 845,80	1 905 713,21	1 940 581,07
Installations techniques, agencements et matériel		3 303 351,93	2 425 704,97	877 646,96	870 165,64
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		9 709 441,92	7 163 477,43	2 545 964,49	2 459 914,06
Immobilisations corporelles en cours		15 324 516,10	0,00	15 324 516,10	9 530 116,24
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		5 181 929,28	0,00	5 181 929,28	5 181 929,28
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		28 575,23	0,00	28 575,23	710 666,53
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		147 514 118,23	18 038 389,78	129 475 728,45	123 723 899,61
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		90 261,77	0,00	90 261,77	77 006,39
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		928 853,89	0,00	928 853,89	511 761,15
Créances sur les redevables et comptes rattachés		835 275,06	45 244,35	790 030,71	766 905,35
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		8 358,00	0,00	8 358,00	0,00
Créances sur budgets annexes		2 313 497,54	0,00	2 313 497,54	2 337 316,10
Créances sur les autres débiteurs		93 576,97	418,42	93 158,55	90 109,70

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		4 269 823,23	45 662,77	4 224 160,46	3 783 098,69
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		8 137 986,29	0,00	8 137 986,29	8 629 706,48
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		8 137 986,29	0,00	8 137 986,29	8 629 706,48
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		17,50	0,00	17,50	17,50
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		159 921 945,25	18 084 052,55	141 837 892,70	136 136 722,28

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		49 094,90	37 856,90
Fonds globalisés		28 282 524,83	26 936 942,23
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		406 242,32	420 961,32
Rattachées à un actif non amortissable		19 407 399,10	19 188 689,97
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-24 956 395,16	-24 963 315,40
RÉSERVES		84 646 321,89	83 744 147,13
REPORT A NOUVEAU		11 736 791,23	8 927 781,85
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		4 456 027,25	3 711 184,14
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		5 771,30	5 771,30
TOTAL FONDS PROPRES (I)		124 033 777,66	118 010 019,44
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		350 000,00	280 000,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		350 000,00	280 000,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		14 789 951,74	16 500 391,26
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		270 907,80	294 984,45
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		15 060 859,54	16 795 375,71
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		548 344,69	521 251,01
Dettes fiscales et sociales		57 486,36	7 300,55
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		751 899,20	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		827 194,39	327 158,30
Autres dettes non financières		165 853,94	182 944,66
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		2 350 778,58	1 038 654,52
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		17 761 638,12	18 114 030,23
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		42 476,92	12 672,61
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		141 837 892,70	136 136 722,28

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		356 272,75	318 161,00	38 111,75
Participations		1 558 574,98	1 172 978,28	385 596,70
Compensations, autres attributions et autres participations		2 810 805,00	2 753 001,00	57 804,00
Dons et legs		37 646,79	0,00	37 646,79
Impôts et taxes		24 937 042,50	24 106 338,81	830 703,69
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		4 529 900,16	4 357 171,44	172 728,72
Produits des cessions d'actifs		26 171,62	24 807,55	1 364,07
Autres produits de gestion		562 460,74	588 060,58	-25 599,84
Production stockée et immobilisée		148 607,99	31 976,68	116 631,31
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		13 254,43	11 553,17	1 701,26
Reprises du financement rattaché à un actif		60 255,00	72 986,53	-12 731,53
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	144 369,00	-144 369,00
Neutralisation des moins-values de cession		348,92	17 115,17	-16 766,25
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		35 041 340,88	33 598 519,21	1 442 821,67
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		5 424 805,05	5 160 404,05	264 401,00
Charges de personnel		20 386 872,95	19 917 845,48	469 027,47
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>14 596 598,19</i>	<i>14 452 263,97</i>	<i>144 334,22</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>5 790 274,76</i>	<i>5 465 581,51</i>	<i>324 693,25</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		201 848,33	202 793,16	-944,83
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		175 032,03	132 352,00	42 680,03
Impôts et taxes		621 984,55	617 978,03	4 006,52
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 194 468,40	1 294 539,53	-100 071,13
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		19 191,39	37 520,30	-18 328,91

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		7 329,15	4 402,42	2 926,73
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		28 031 531,85	27 367 834,97	663 696,88
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		1 765 341,17	1 545 998,23	219 342,94
<i>Dont ménages</i>		1 570,00	2 259,00	-689,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		1 181 362,71	1 083 780,98	97 581,73
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		582 408,46	459 958,25	122 450,21
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		533 611,23	630 264,86	-96 653,63
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		2 298 952,40	2 176 263,09	122 689,31
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		4 710 856,63	4 054 421,15	656 435,48
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		254 829,38	343 237,01	-88 407,63
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		254 829,38	343 237,01	-88 407,63
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-254 829,38	-343 237,01	88 407,63

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		4 456 027,25	3 711 184,14	744 843,11

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	37 856,90	0,00	11 238,00	0,00	0,00	0,00	49 094,90	0,00	49 094,90
10222	F.C.T.V.A.	0,00	20 097 796,85	0,00	0,00	0,00	1 176 530,63	0,00	21 274 327,48	0,00	21 274 327,48
10226	Taxe d'aménagement	0,00	2 909 970,87	0,00	0,00	72 808,53	241 860,50	72 808,53	3 151 831,37	0,00	3 079 022,84
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	3 945 805,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 945 805,08	0,00	3 945 805,08
102292	Reprise sur FCTVA	16 630,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 630,57	0,00	16 630,57	0,00
	Sous Total compte 10229	16 630,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 630,57	0,00	16 630,57	0,00
	Sous Total compte 1022	16 630,57	26 953 572,80	0,00	0,00	72 808,53	1 418 391,13	89 439,10	28 371 963,93	0,00	28 282 524,83
	Sous Total compte 102	16 630,57	26 991 429,70	0,00	11 238,00	72 808,53	1 418 391,13	89 439,10	28 421 058,83	0,00	28 331 619,73
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	83 744 147,13	0,00	0,00	0,00	902 174,76	0,00	84 646 321,89	0,00	84 646 321,89
	Sous Total compte 106	0,00	83 744 147,13	0,00	0,00	0,00	902 174,76	0,00	84 646 321,89	0,00	84 646 321,89
	Sous Total compte 10	16 630,57	110 735 576,83	0,00	11 238,00	72 808,53	2 320 565,89	89 439,10	113 067 380,72	0,00	112 977 941,62
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	8 927 781,85	902 174,76	3 711 184,14	0,00	0,00	902 174,76	12 638 965,99	0,00	11 736 791,23
	Sous Total compte 11	0,00	8 927 781,85	902 174,76	3 711 184,14	0,00	0,00	902 174,76	12 638 965,99	0,00	11 736 791,23
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,00	3 711 184,14	3 711 184,14	0,00	0,00	0,00	3 711 184,14	3 711 184,14	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	3 711 184,14	3 711 184,14	0,00	0,00	0,00	3 711 184,14	3 711 184,14	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	42 423,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	44 323,00	0,00	44 323,00
1312	Régions	0,00	98 846,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 846,00	0,00	98 846,00
1313	Départements	0,00	465 802,32	20 000,00	0,00	0,00	43 636,00	20 000,00	509 438,32	0,00	489 438,32
1318	Autres	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
	Sous Total compte 131	0,00	614 071,32	20 000,00	0,00	0,00	45 536,00	20 000,00	659 607,32	0,00	639 607,32
1321	État et établissements nationaux	0,00	875 532,20	0,00	0,00	0,00	4 569,60	0,00	880 101,80	0,00	880 101,80

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1322	Régions	0,00	2 189 193,77	0,00	0,00	0,00	110 650,00	0,00	2 299 843,77	0,00	2 299 843,77
1323	Départements	0,00	1 526 061,69	0,00	0,00	0,00	90 295,31	0,00	1 616 357,00	0,00	1 616 357,00
13241	Communes membres du GFP	0,00	12 082,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 082,44	0,00	12 082,44
	Sous Total compte 1324	0,00	12 082,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 082,44	0,00	12 082,44
13251	GFP de rattachement	0,00	363 011,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	363 011,27	0,00	363 011,27
	Sous Total compte 1325	0,00	363 011,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	363 011,27	0,00	363 011,27
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	719 310,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 310,71	0,00	719 310,71
1328	Autres	0,00	9 965 724,98	0,00	0,00	0,00	13 194,22	0,00	9 978 919,20	0,00	9 978 919,20
	Sous Total compte 132	0,00	15 650 917,06	0,00	0,00	0,00	218 709,13	0,00	15 869 626,19	0,00	15 869 626,19
1338	Autres	0,00	31 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 625,00	0,00	31 625,00
	Sous Total compte 133	0,00	31 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 625,00	0,00	31 625,00
1345	Amendes de radars automatiques et amende	0,00	1 049 325,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 049 325,37	0,00	1 049 325,37
13461	Dotation d'équipement des territoires ru	0,00	1 186 185,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 186 185,65	0,00	1 186 185,65
	Sous Total compte 1346	0,00	1 186 185,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 186 185,65	0,00	1 186 185,65
1348	Autres	0,00	123 375,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 375,06	0,00	123 375,06
	Sous Total compte 134	0,00	2 358 886,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 358 886,08	0,00	2 358 886,08
1386	Autres établissements publics locaux	0,00	34 148,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 148,58	0,00	34 148,58
1388	Autres	0,00	1 144 738,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 144 738,25	0,00	1 144 738,25
	Sous Total compte 138	0,00	1 178 886,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 178 886,83	0,00	1 178 886,83
13911	État et établissements nationaux	10 749,00	0,00	0,00	0,00	3 842,00	0,00	14 591,00	0,00	14 591,00	0,00
13912	Régions	32 895,00	0,00	0,00	0,00	6 917,00	0,00	39 812,00	0,00	39 812,00	0,00
13913	Départements	173 258,00	0,00	0,00	20 000,00	47 141,00	0,00	220 399,00	20 000,00	200 399,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13918	Autres	1 925,00	0,00	0,00	0,00	775,00	0,00	2 700,00	0,00	2 700,00	0,00
	Sous Total compte 1391	218 827,00	0,00	0,00	20 000,00	58 675,00	0,00	277 502,00	20 000,00	257 502,00	0,00
13938	Autres	5 908,00	0,00	0,00	0,00	1 580,00	0,00	7 488,00	0,00	7 488,00	0,00
	Sous Total compte 1393	5 908,00	0,00	0,00	0,00	1 580,00	0,00	7 488,00	0,00	7 488,00	0,00
	Sous Total compte 139	224 735,00	0,00	0,00	20 000,00	60 255,00	0,00	284 990,00	20 000,00	264 990,00	0,00
	Sous Total compte 13	224 735,00	19 834 386,29	20 000,00	20 000,00	60 255,00	264 245,13	304 990,00	20 118 631,42	0,00	19 813 641,42
15181	Autres provisions pour risques (non budg)	0,00	280 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
	Sous Total compte 1518	0,00	280 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
	Sous Total compte 151	0,00	280 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
	Sous Total compte 15	0,00	280 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	15 666 607,37	0,00	0,00	1 383 693,65	0,00	1 383 693,65	15 666 607,37	0,00	14 282 913,72
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	821 428,00	0,00	0,00	321 428,00	0,00	321 428,00	821 428,00	0,00	500 000,00
	Sous Total compte 1644	0,00	821 428,00	0,00	0,00	321 428,00	0,00	321 428,00	821 428,00	0,00	500 000,00
	Sous Total compte 164	0,00	16 488 035,37	0,00	0,00	1 705 121,65	0,00	1 705 121,65	16 488 035,37	0,00	14 782 913,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	34 984,45	0,00	0,00	4 017,74	4 941,09	4 017,74	39 925,54	0,00	35 907,80
16818	Autres prêteurs	0,00	260 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00	260 000,00	0,00	235 000,00
	Sous Total compte 1681	0,00	260 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00	260 000,00	0,00	235 000,00
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des	0,00	12 355,89	12 355,89	7 038,02	0,00	0,00	12 355,89	19 393,91	0,00	7 038,02
	Sous Total compte 1688	0,00	12 355,89	12 355,89	7 038,02	0,00	0,00	12 355,89	19 393,91	0,00	7 038,02
	Sous Total compte 168	0,00	272 355,89	12 355,89	7 038,02	25 000,00	0,00	37 355,89	279 393,91	0,00	242 038,02
	Sous Total compte 16	0,00	16 795 375,71	12 355,89	7 038,02	1 734 139,39	4 941,09	1 746 495,28	16 807 354,82	0,00	15 060 859,54
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	829 800,76	0,00	0,00	0,00	348,92	7 329,15	830 149,68	7 329,15	822 820,53	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
193	Autres neutralisations et régularisation	23 633 776,64	0,00	59,99	0,00	0,00	0,00	23 633 836,63	0,00	23 633 836,63	0,00
198	Neutralisation des amortissements	499 738,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499 738,00	0,00	499 738,00	0,00
	Sous Total compte 19	24 963 315,40	0,00	59,99	0,00	348,92	7 329,15	24 963 724,31	7 329,15	24 956 395,16	0,00
	Total classe 1	25 204 680,97	160 284 304,82	4 645 774,78	3 819 460,16	1 867 551,84	2 597 081,26	31 718 007,59	166 700 846,24	25 238 015,73	160 220 854,38
2031	Frais d'études	135 844,06	0,00	0,00	0,00	135 782,37	1 800,00	271 626,43	1 800,00	269 826,43	0,00
	Sous Total compte 203	135 844,06	0,00	0,00	0,00	135 782,37	1 800,00	271 626,43	1 800,00	269 826,43	0,00
2041411	Biens mobiliers, matériel et études	60 575,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 575,00	0,00	60 575,00	0,00
	Sous Total compte 204141	60 575,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 575,00	0,00	60 575,00	0,00
	Sous Total compte 20414	60 575,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 575,00	0,00	60 575,00	0,00
2041582	Bâtiments et installations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
	Sous Total compte 204158	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
	Sous Total compte 20415	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
	Sous Total compte 2041	70 575,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 575,00	0,00	70 575,00	0,00
204412	Bâtiments et installations	2 227 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 227 768,00	0,00	2 227 768,00	0,00
	Sous Total compte 20441	2 227 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 227 768,00	0,00	2 227 768,00	0,00
204421	Biens mobiliers, matériel et études	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
204422	Bâtiments et installations	14 003,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 003,02	0,00	14 003,02	0,00
	Sous Total compte 20442	14 004,02	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	14 004,02	1,00	14 003,02	0,00
	Sous Total compte 2044	2 241 772,02	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	2 241 772,02	1,00	2 241 771,02	0,00
2046	Attributions de compensation d'investiss	5 027 725,00	0,00	0,00	0,00	726 900,00	0,00	5 754 625,00	0,00	5 754 625,00	0,00
	Sous Total compte 204	7 340 072,02	0,00	0,00	1,00	726 900,00	0,00	8 066 972,02	1,00	8 066 971,02	0,00
2051	Concessions et droits similaires	698 731,98	0,00	0,00	0,00	76 881,46	0,00	775 613,44	0,00	775 613,44	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 205	698 731,98	0,00	0,00	0,00	76 881,46	0,00	775 613,44	0,00	775 613,44	0,00
	Sous Total compte 20	8 174 648,06	0,00	0,00	1,00	939 563,83	1 800,00	9 114 211,89	1 801,00	9 112 410,89	0,00
2111	Terrains nus	5 155 913,80	0,00	11 238,00	0,00	726,00	18 098,39	5 167 877,80	18 098,39	5 149 779,41	0,00
2112	Terrains de voirie	465 760,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	465 760,09	0,00	465 760,09	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 204 829,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 204 829,84	0,00	1 204 829,84	0,00
2115	Terrains bâtis	2 281 889,33	0,00	0,00	0,00	3 764,48	0,00	2 285 653,81	0,00	2 285 653,81	0,00
2116	Cimetière	26 387,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 387,97	0,00	26 387,97	0,00
2117	Bois et forêts	173 804,75	0,00	0,00	0,00	23 777,41	0,00	197 582,16	0,00	197 582,16	0,00
2118	Autres terrains	5 577 656,54	0,00	0,00	0,00	5 882,60	0,00	5 583 539,14	0,00	5 583 539,14	0,00
	Sous Total compte 211	14 886 242,32	0,00	11 238,00	0,00	34 150,49	18 098,39	14 931 630,81	18 098,39	14 913 532,42	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 795 947,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 795 947,52	0,00	3 795 947,52	0,00
	Sous Total compte 212	3 795 947,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 795 947,52	0,00	3 795 947,52	0,00
21311	Bâtiments administratifs	6 799 807,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 799 807,90	0,00	6 799 807,90	0,00
21312	Bâtiments scolaires	13 673 624,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 673 624,11	0,00	13 673 624,11	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	21 190 359,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 190 359,35	0,00	21 190 359,35	0,00
21316	Équipements du cimetière	102 049,88	0,00	0,00	0,00	21 936,00	0,00	123 985,88	0,00	123 985,88	0,00
21318	Autres bâtiments publics	14 801 402,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 801 402,04	0,00	14 801 402,04	0,00
	Sous Total compte 2131	56 567 243,28	0,00	0,00	0,00	21 936,00	0,00	56 589 179,28	0,00	56 589 179,28	0,00
21321	Immeubles de rapport	2 168 035,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 168 035,46	0,00	2 168 035,46	0,00
	Sous Total compte 2132	2 168 035,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 168 035,46	0,00	2 168 035,46	0,00
21351	Bâtiments publics	12 703 982,17	0,00	0,00	0,00	1 776,19	0,00	12 705 758,36	0,00	12 705 758,36	0,00
21352	Bâtiments privés	635 200,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	635 200,17	0,00	635 200,17	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2135	13 339 182,34	0,00	0,00	0,00	1 776,19	0,00	13 340 958,53	0,00	13 340 958,53	0,00
2138	Autres constructions	4 649 117,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 649 117,99	0,00	4 649 117,99	0,00
	Sous Total compte 213	76 723 579,07	0,00	0,00	0,00	23 712,19	0,00	76 747 291,26	0,00	76 747 291,26	0,00
2145	Constructions sur sol d'autrui - Install	2 050,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,91	0,00	2 050,91	0,00
	Sous Total compte 214	2 050,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,91	0,00	2 050,91	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 387 083,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 387 083,84	0,00	6 387 083,84	0,00
2152	Installations de voirie	459 427,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459 427,92	0,00	459 427,92	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	102 319,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 319,71	0,00	102 319,71	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	797 387,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	797 387,43	0,00	797 387,43	0,00
21533	Réseaux câblés	71 136,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 136,15	0,00	71 136,15	0,00
21534	Réseaux d'électrification	686 282,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	686 282,10	0,00	686 282,10	0,00
21538	Autres réseaux	889 452,48	0,00	0,00	0,00	1 981,14	0,00	891 433,62	0,00	891 433,62	0,00
	Sous Total compte 2153	2 546 577,87	0,00	0,00	0,00	1 981,14	0,00	2 548 559,01	0,00	2 548 559,01	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	79 899,06	0,00	0,00	0,00	10 722,90	0,00	90 621,96	0,00	90 621,96	0,00
	Sous Total compte 2156	79 899,06	0,00	0,00	0,00	10 722,90	0,00	90 621,96	0,00	90 621,96	0,00
215731	Matériel roulant	29 562,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 562,54	0,00	29 562,54	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	33 599,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 599,37	0,00	33 599,37	0,00
	Sous Total compte 21573	63 161,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 161,91	0,00	63 161,91	0,00
	Sous Total compte 2157	63 161,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 161,91	0,00	63 161,91	0,00
2158	Autres installations, matériel et outill	3 071 372,37	0,00	0,00	23 614,65	101 810,34	0,00	3 173 182,71	23 614,65	3 149 568,06	0,00
	Sous Total compte 215	12 607 522,97	0,00	0,00	23 614,65	114 514,38	0,00	12 722 037,35	23 614,65	12 698 422,70	0,00
21611	Biens sous-jacents	35 019,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 019,90	0,00	35 019,90	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2161	35 019,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 019,90	0,00	35 019,90	0,00
21621	Biens sous-jacents	20 669,71	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	27 669,71	0,00	27 669,71	0,00
	Sous Total compte 2162	20 669,71	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	27 669,71	0,00	27 669,71	0,00
	Sous Total compte 216	55 689,61	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	62 689,61	0,00	62 689,61	0,00
2181	Installations générales, agencements et	31 739,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 739,91	0,00	31 739,91	0,00
21828	Autres matériels de transport	3 267 648,97	0,00	0,00	63 421,31	96 765,00	0,00	3 364 413,97	63 421,31	3 300 992,66	0,00
	Sous Total compte 2182	3 267 648,97	0,00	0,00	63 421,31	96 765,00	0,00	3 364 413,97	63 421,31	3 300 992,66	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	184 897,38	0,00	0,00	0,00	42 040,73	0,00	226 938,11	0,00	226 938,11	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 195 991,50	0,00	0,00	0,00	7 494,98	0,00	1 203 486,48	0,00	1 203 486,48	0,00
	Sous Total compte 2183	1 380 888,88	0,00	0,00	0,00	49 535,71	0,00	1 430 424,59	0,00	1 430 424,59	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	333 370,33	0,00	0,00	0,00	253 478,05	0,00	586 848,38	0,00	586 848,38	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	838 257,68	0,00	0,00	0,00	42 861,28	1 177,25	881 118,96	1 177,25	879 941,71	0,00
	Sous Total compte 2184	1 171 628,01	0,00	0,00	0,00	296 339,33	1 177,25	1 467 967,34	1 177,25	1 466 790,09	0,00
2185	Matériel de téléphonie	37 940,08	0,00	0,00	0,00	1 932,90	0,00	39 872,98	0,00	39 872,98	0,00
2188	Autres	3 224 918,69	0,00	0,00	12 696,32	165 889,97	1 180,26	3 390 808,66	13 876,58	3 376 932,08	0,00
	Sous Total compte 218	9 114 764,54	0,00	0,00	76 117,63	610 462,91	2 357,51	9 725 227,45	78 475,14	9 646 752,31	0,00
	Sous Total compte 21	117 185 796,94	0,00	11 238,00	99 732,28	789 839,97	20 455,90	117 986 874,91	120 188,18	117 866 686,73	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	103 731,65	0,00	0,00	0,00	256 691,15	0,00	360 422,80	0,00	360 422,80	0,00
2313	Constructions	7 331 304,60	0,00	0,00	0,00	3 267 592,70	0,00	10 598 897,30	0,00	10 598 897,30	0,00
2315	Installations, matériel et outillage tec	1 994 081,38	0,00	0,00	0,00	2 377 867,36	107 622,58	4 371 948,74	107 622,58	4 264 326,16	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	2 493,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 493,36	0,00	2 493,36	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 231	9 431 610,99	0,00	0,00	0,00	5 902 151,21	107 622,58	15 333 762,20	107 622,58	15 226 139,62	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobili	98 505,25	0,00	0,00	0,00	98 376,47	98 505,24	196 881,72	98 505,24	98 376,48	0,00
	Sous Total compte 23	9 530 116,24	0,00	0,00	0,00	6 000 527,68	206 127,82	15 530 643,92	206 127,82	15 324 516,10	0,00
2421	de la collectivité territoriale	653 861,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	653 861,07	0,00	653 861,07	0,00
2423	d'établissements publics de coopération	4 528 068,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 528 068,21	0,00	4 528 068,21	0,00
	Sous Total compte 242	5 181 929,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 181 929,28	0,00	5 181 929,28	0,00
2492	Mises à disposition dans le cadre du tra	0,00	5 771,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 771,30	0,00	5 771,30
	Sous Total compte 249	0,00	5 771,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 771,30	0,00	5 771,30
	Sous Total compte 24	5 181 929,28	5 771,30	0,00	0,00	0,00	0,00	5 181 929,28	5 771,30	5 176 157,98	0,00
266	Autres formes de participation	16 792,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 792,25	0,00	16 792,25	0,00
	Sous Total compte 26	16 792,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 792,25	0,00	16 792,25	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	11 316,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 316,41	0,00	11 316,41	0,00
27638	Autres établissements publics	680 462,99	0,00	0,00	0,00	0,00	680 462,99	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 2763	680 462,99	0,00	0,00	0,00	0,00	680 462,99	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00
2764	Créances sur des particuliers et autres	2 094,88	0,00	0,00	0,00	448,80	2 077,11	2 543,68	2 077,11	466,57	0,00
	Sous Total compte 276	682 557,87	0,00	0,00	0,00	448,80	682 540,10	683 006,67	682 540,10	466,57	0,00
	Sous Total compte 27	693 874,28	0,00	0,00	0,00	448,80	682 540,10	694 323,08	682 540,10	11 782,98	0,00
28031	Frais d'études	0,00	52 446,00	0,00	0,00	0,00	18 210,00	0,00	70 656,00	0,00	70 656,00
	Sous Total compte 2803	0,00	52 446,00	0,00	0,00	0,00	18 210,00	0,00	70 656,00	0,00	70 656,00
28041411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	24 230,00	0,00	0,00	0,00	12 115,00	0,00	36 345,00	0,00	36 345,00
	Sous Total compte 2804141	0,00	24 230,00	0,00	0,00	0,00	12 115,00	0,00	36 345,00	0,00	36 345,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 280414	0,00	24 230,00	0,00	0,00	0,00	12 115,00	0,00	36 345,00	0,00	36 345,00
28041582	Bâtiments et installations	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
	Sous Total compte 2804158	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
	Sous Total compte 280415	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
	Sous Total compte 28041	0,00	26 730,00	0,00	0,00	0,00	12 615,00	0,00	39 345,00	0,00	39 345,00
2804412	Bâtiments et installations	0,00	334 164,00	0,00	0,00	0,00	111 388,00	0,00	445 552,00	0,00	445 552,00
	Sous Total compte 280441	0,00	334 164,00	0,00	0,00	0,00	111 388,00	0,00	445 552,00	0,00	445 552,00
2804421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
2804422	Bâtiments et installations	0,00	527,00	0,00	0,00	0,00	698,00	0,00	1 225,00	0,00	1 225,00
	Sous Total compte 280442	0,00	527,00	1,00	0,00	0,00	699,00	1,00	1 226,00	0,00	1 225,00
	Sous Total compte 28044	0,00	334 691,00	1,00	0,00	0,00	112 087,00	1,00	446 778,00	0,00	446 777,00
28046	Attributions de compensation d'investiss	0,00	499 738,00	0,00	0,00	0,00	167 590,00	0,00	667 328,00	0,00	667 328,00
	Sous Total compte 2804	0,00	861 159,00	1,00	0,00	0,00	292 292,00	1,00	1 153 451,00	0,00	1 153 450,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits e	0,00	577 589,92	0,00	0,00	0,00	55 809,73	0,00	633 399,65	0,00	633 399,65
	Sous Total compte 280	0,00	1 491 194,92	1,00	0,00	0,00	366 311,73	1,00	1 857 506,65	0,00	1 857 505,65
28128	Autres agencements et aménagements	0,00	1 073 612,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 073 612,02	0,00	1 073 612,02
	Sous Total compte 2812	0,00	1 073 612,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 073 612,02	0,00	1 073 612,02
281321	Immeubles de rapport	0,00	1 844 223,08	0,00	0,00	0,00	23 146,00	0,00	1 867 369,08	0,00	1 867 369,08
	Sous Total compte 28132	0,00	1 844 223,08	0,00	0,00	0,00	23 146,00	0,00	1 867 369,08	0,00	1 867 369,08
281351	Bâtiments publics	0,00	2 729 379,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 729 379,60	0,00	2 729 379,60
281352	Bâtiments privés	0,00	249 828,75	0,00	0,00	0,00	18 452,00	0,00	268 280,75	0,00	268 280,75
	Sous Total compte 28135	0,00	2 979 208,35	0,00	0,00	0,00	18 452,00	0,00	2 997 660,35	0,00	2 997 660,35

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2813	0,00	4 823 431,43	0,00	0,00	0,00	41 598,00	0,00	4 865 029,43	0,00	4 865 029,43
28145	Constructions sur sol d'autrui - Install	0,00	2 050,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,91	0,00	2 050,91
	Sous Total compte 2814	0,00	2 050,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,91	0,00	2 050,91
28152	Installations de voirie	0,00	8 163,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 163,57	0,00	8 163,57
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	49 980,05	0,00	0,00	0,00	3 474,00	0,00	53 454,05	0,00	53 454,05
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	394 050,77	0,00	0,00	0,00	33 375,00	0,00	427 425,77	0,00	427 425,77
281533	Réseaux câblés	0,00	28 031,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 031,01	0,00	28 031,01
281534	Réseaux d'électrification	0,00	45 953,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 953,05	0,00	45 953,05
281538	Autres réseaux	0,00	87 981,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 981,92	0,00	87 981,92
	Sous Total compte 28153	0,00	605 996,80	0,00	0,00	0,00	36 849,00	0,00	642 845,80	0,00	642 845,80
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e	0,00	65 727,51	0,00	0,00	0,00	5 595,00	0,00	71 322,51	0,00	71 322,51
	Sous Total compte 28156	0,00	65 727,51	0,00	0,00	0,00	5 595,00	0,00	71 322,51	0,00	71 322,51
2815731	Matériel roulant	0,00	29 562,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 562,54	0,00	29 562,54
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	33 106,79	0,00	0,00	0,00	235,00	0,00	33 341,79	0,00	33 341,79
	Sous Total compte 281573	0,00	62 669,33	0,00	0,00	0,00	235,00	0,00	62 904,33	0,00	62 904,33
	Sous Total compte 28157	0,00	62 669,33	0,00	0,00	0,00	235,00	0,00	62 904,33	0,00	62 904,33
28158	Autres installations, matériel et outill	0,00	2 215 870,86	23 614,65	0,00	0,00	99 221,92	23 614,65	2 315 092,78	0,00	2 291 478,13
	Sous Total compte 2815	0,00	2 958 428,07	23 614,65	0,00	0,00	141 900,92	23 614,65	3 100 328,99	0,00	3 076 714,34
28181	Installations générales, agencements et	0,00	31 739,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 739,91	0,00	31 739,91
281828	Autres matériels de transport	0,00	2 683 131,79	63 421,31	0,00	0,00	144 804,52	63 421,31	2 827 936,31	0,00	2 764 515,00
	Sous Total compte 28182	0,00	2 683 131,79	63 421,31	0,00	0,00	144 804,52	63 421,31	2 827 936,31	0,00	2 764 515,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	148 415,01	0,00	0,00	0,00	11 005,00	0,00	159 420,01	0,00	159 420,01

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281838	Autre matériel informatique	0,00	939 460,92	0,00	0,00	0,00	108 218,45	0,00	1 047 679,37	0,00	1 047 679,37
	Sous Total compte 28183	0,00	1 087 875,93	0,00	0,00	0,00	119 223,45	0,00	1 207 099,38	0,00	1 207 099,38
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	316 466,38	0,00	0,00	0,00	7 772,77	0,00	324 239,15	0,00	324 239,15
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	569 922,54	0,00	0,00	0,00	39 075,34	0,00	608 997,88	0,00	608 997,88
	Sous Total compte 28184	0,00	886 388,92	0,00	0,00	0,00	46 848,11	0,00	933 237,03	0,00	933 237,03
28185	Matériel de téléphonie	0,00	34 925,33	0,00	0,00	0,00	2 685,86	0,00	37 611,19	0,00	37 611,19
28188	Autres	0,00	1 986 478,21	12 636,33	0,00	0,00	215 433,04	12 636,33	2 201 911,25	0,00	2 189 274,92
	Sous Total compte 2818	0,00	6 710 540,09	76 057,64	0,00	0,00	528 994,98	76 057,64	7 239 535,07	0,00	7 163 477,43
	Sous Total compte 281	0,00	15 568 062,52	99 672,29	0,00	0,00	712 493,90	99 672,29	16 280 556,42	0,00	16 180 884,13
	Sous Total compte 28	0,00	17 059 257,44	99 673,29	0,00	0,00	1 078 805,63	99 673,29	18 138 063,07	0,00	18 038 389,78
	Total classe 2	140 783 157,05	17 065 028,74	110 911,29	99 733,28	7 730 380,28	1 989 729,45	148 624 448,62	19 154 491,47	147 514 118,23	18 044 161,08
3222	Produits d'entretien	6 584,72	0,00	23 121,51	24 406,41	0,00	0,00	29 706,23	24 406,41	5 299,82	0,00
3224	Fournitures administratives	14 548,56	0,00	43 233,74	40 921,69	0,00	0,00	57 782,30	40 921,69	16 860,61	0,00
3226	Habillement et vêtements de travail	3 300,95	0,00	29 207,01	29 692,92	0,00	0,00	32 507,96	29 692,92	2 815,04	0,00
3228	Autres fournitures consommables	52 572,16	0,00	594 216,10	581 501,96	0,00	0,00	646 788,26	581 501,96	65 286,30	0,00
	Sous Total compte 322	77 006,39	0,00	689 778,36	676 522,98	0,00	0,00	766 784,75	676 522,98	90 261,77	0,00
	Sous Total compte 32	77 006,39	0,00	689 778,36	676 522,98	0,00	0,00	766 784,75	676 522,98	90 261,77	0,00
	Total classe 3	77 006,39	0,00	689 778,36	676 522,98	0,00	0,00	766 784,75	676 522,98	90 261,77	0,00
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	5 408 456,23	5 408 456,23	0,00	0,00	5 408 456,23	5 408 456,23	0,00	0,00
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie	0,00	116,46	116,46	0,00	0,00	0,00	116,46	116,46	0,00	0,00
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions	0,00	0,00	14 908,72	14 908,72	0,00	0,00	14 908,72	14 908,72	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4017	0,00	116,46	15 025,18	14 908,72	0,00	0,00	15 025,18	15 025,18	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	116,46	5 423 481,41	5 423 364,95	0,00	0,00	5 423 481,41	5 423 481,41	0,00	0,00
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00	7 350 982,87	7 350 982,87	0,00	0,00	7 350 982,87	7 350 982,87	0,00	0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	15 947,55	16 195,22	24 748,87	0,00	0,00	16 195,22	40 696,42	0,00	24 501,20
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession	0,00	0,00	562 922,62	562 922,62	0,00	0,00	562 922,62	562 922,62	0,00	0,00
	Sous Total compte 4047	0,00	15 947,55	579 117,84	587 671,49	0,00	0,00	579 117,84	603 619,04	0,00	24 501,20
	Sous Total compte 404	0,00	15 947,55	7 930 100,71	7 938 654,36	0,00	0,00	7 930 100,71	7 954 601,91	0,00	24 501,20
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	505 187,00	505 187,00	523 843,49	0,00	0,00	505 187,00	1 029 030,49	0,00	523 843,49
	Sous Total compte 40	0,00	521 251,01	13 858 769,12	13 885 862,80	0,00	0,00	13 858 769,12	14 407 113,81	0,00	548 344,69
411	Redevables	417 741,54	0,00	3 444 402,65	3 525 814,22	0,00	0,00	3 862 144,19	3 525 814,22	336 329,97	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	40 864,55	0,00	399 379,56	397 479,59	0,00	0,00	440 244,11	397 479,59	42 764,52	0,00
4161	Créances douteuses	163 377,00	0,00	447 142,22	353 699,65	0,00	0,00	610 519,22	353 699,65	256 819,57	0,00
	Sous Total compte 416	163 377,00	0,00	447 142,22	353 699,65	0,00	0,00	610 519,22	353 699,65	256 819,57	0,00
4181	Redevables - Produits non encore facturé	158 083,00	0,00	199 361,00	158 083,00	0,00	0,00	357 444,00	158 083,00	199 361,00	0,00
	Sous Total compte 418	158 083,00	0,00	199 361,00	158 083,00	0,00	0,00	357 444,00	158 083,00	199 361,00	0,00
	Sous Total compte 41	780 066,09	0,00	4 490 285,43	4 435 076,46	0,00	0,00	5 270 351,52	4 435 076,46	835 275,06	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	11 497 417,88	11 497 417,88	0,00	0,00	11 497 417,88	11 497 417,88	0,00	0,00
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	27 336,24	27 336,24	0,00	0,00	27 336,24	27 336,24	0,00	0,00
4286	Autres charges à payer	0,00	0,00	0,00	18 742,84	0,00	0,00	0,00	18 742,84	0,00	18 742,84
	Sous Total compte 428	0,00	0,00	0,00	18 742,84	0,00	0,00	0,00	18 742,84	0,00	18 742,84
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	11 524 754,12	11 543 496,96	0,00	0,00	11 524 754,12	11 543 496,96	0,00	18 742,84
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	4 529 262,74	4 529 262,74	0,00	0,00	4 529 262,74	4 529 262,74	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	4 754 716,78	4 754 716,78	0,00	0,00	4 754 716,78	4 754 716,78	0,00	0,00
4386	Autres charges à payer	0,00	0,00	0,00	1 166,43	0,00	0,00	0,00	1 166,43	0,00	1 166,43
	Sous Total compte 438	0,00	0,00	0,00	1 166,43	0,00	0,00	0,00	1 166,43	0,00	1 166,43
	Sous Total compte 43	0,00	0,00	9 283 979,52	9 285 145,95	0,00	0,00	9 283 979,52	9 285 145,95	0,00	1 166,43
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	722,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722,52	0,00	722,52	0,00
	Sous Total compte 441	722,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722,52	0,00	722,52	0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	286 577,27	286 577,27	0,00	0,00	286 577,27	286 577,27	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	286 577,27	286 577,27	0,00	0,00	286 577,27	286 577,27	0,00	0,00
44311	Dépenses	0,00	0,00	206 019,41	206 019,41	0,00	0,00	206 019,41	206 019,41	0,00	0,00
44312	Recettes - Amiable	0,00	0,00	166 700,12	158 949,12	0,00	0,00	166 700,12	158 949,12	7 751,00	0,00
	Sous Total compte 4431	0,00	0,00	372 719,53	364 968,53	0,00	0,00	372 719,53	364 968,53	7 751,00	0,00
44331	Dépenses	0,00	0,00	16 426,15	16 426,15	0,00	0,00	16 426,15	16 426,15	0,00	0,00
	Sous Total compte 4433	0,00	0,00	16 426,15	16 426,15	0,00	0,00	16 426,15	16 426,15	0,00	0,00
44341	Dépenses	0,00	0,00	311 523,17	311 523,17	0,00	0,00	311 523,17	311 523,17	0,00	0,00
44342	Recettes - Amiable	124,50	0,00	771 376,08	771 500,58	0,00	0,00	771 500,58	771 500,58	0,00	0,00
44346	Recettes - Contentieux	365,04	0,00	0,00	365,04	0,00	0,00	365,04	365,04	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	489,54	0,00	1 082 899,25	1 083 388,79	0,00	0,00	1 083 388,79	1 083 388,79	0,00	0,00
44351	Dépenses	0,00	0,00	731 006,49	731 006,49	0,00	0,00	731 006,49	731 006,49	0,00	0,00
44352	Recettes - Amiable	15 194,59	0,00	1 065 852,58	616 922,16	0,00	0,00	1 081 047,17	616 922,16	464 125,01	0,00
44356	Recettes - Contentieux	0,00	0,00	28 816,95	15 194,59	0,00	0,00	28 816,95	15 194,59	13 622,36	0,00
	Sous Total compte 4435	15 194,59	0,00	1 825 676,02	1 363 123,24	0,00	0,00	1 840 870,61	1 363 123,24	477 747,37	0,00
44361	Dépenses	0,00	0,00	18 167,15	18 167,15	0,00	0,00	18 167,15	18 167,15	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44362	Recettes - Amiable	0,00	0,00	169 328,60	169 328,60	0,00	0,00	169 328,60	169 328,60	0,00	0,00
	Sous Total compte 4436	0,00	0,00	187 495,75	187 495,75	0,00	0,00	187 495,75	187 495,75	0,00	0,00
44371	Dépenses	0,00	0,00	221 617,96	221 617,96	0,00	0,00	221 617,96	221 617,96	0,00	0,00
44372	Recettes - Amiable	0,00	0,00	1 319,25	1 319,25	0,00	0,00	1 319,25	1 319,25	0,00	0,00
	Sous Total compte 4437	0,00	0,00	222 937,21	222 937,21	0,00	0,00	222 937,21	222 937,21	0,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	397 883,30	397 883,30	0,00	0,00	397 883,30	397 883,30	0,00	0,00
44382	Recettes - Amiable	0,00	0,00	699 921,54	699 921,54	0,00	0,00	699 921,54	699 921,54	0,00	0,00
44386	Recettes - Contentieux	124,50	0,00	0,00	124,50	0,00	0,00	124,50	124,50	0,00	0,00
	Sous Total compte 4438	124,50	0,00	1 097 804,84	1 097 929,34	0,00	0,00	1 097 929,34	1 097 929,34	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	15 808,63	0,00	4 805 958,75	4 336 269,01	0,00	0,00	4 821 767,38	4 336 269,01	485 498,37	0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	0,00	0,00	8 766,89	8 766,89	0,00	0,00	8 766,89	8 766,89	0,00	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	3 303,00	0,00	58 698,00	52 943,00	0,00	0,00	62 001,00	52 943,00	9 058,00	0,00
	Sous Total compte 4456	3 303,00	0,00	67 464,89	61 709,89	0,00	0,00	70 767,89	61 709,89	9 058,00	0,00
44571	T.V.A. collectée	0,00	0,55	3 032,75	3 032,20	0,00	0,00	3 032,75	3 032,75	0,00	0,00
	Sous Total compte 4457	0,00	0,55	3 032,75	3 032,20	0,00	0,00	3 032,75	3 032,75	0,00	0,00
	Sous Total compte 445	3 303,00	0,55	70 497,64	64 742,09	0,00	0,00	73 800,64	64 742,64	9 058,00	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	207 921,18	207 921,18	0,00	0,00	207 921,18	207 921,18	0,00	0,00
4486	Autres charges à payer	0,00	7 300,00	7 300,00	37 577,09	0,00	0,00	7 300,00	44 877,09	0,00	37 577,09
4487	Produits à recevoir	491 927,00	0,00	433 575,00	491 927,00	0,00	0,00	925 502,00	491 927,00	433 575,00	0,00
	Sous Total compte 448	491 927,00	7 300,00	440 875,00	529 504,09	0,00	0,00	932 802,00	536 804,09	395 997,91	0,00
	Sous Total compte 44	511 761,15	7 300,55	5 811 829,84	5 425 013,64	0,00	0,00	6 323 590,99	5 432 314,19	891 276,80	0,00
451003	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	188 115,95	1 256 426,67	1 513 121,82	0,00	0,00	1 256 426,67	1 701 237,77	0,00	444 811,10

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451007	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	139 042,35	9 078,03	211 575,00	0,00	0,00	9 078,03	350 617,35	0,00	341 539,32
451009	Compte de rattachement avec... (à subdiv	7 170,33	0,00	11 985,70	60 000,00	0,00	0,00	19 156,03	60 000,00	0,00	40 843,97
451011	Compte de rattachement avec... (à subdiv	2 140 356,74	0,00	1 034 180,41	955 218,25	0,00	0,00	3 174 537,15	955 218,25	2 219 318,90	0,00
451013	Compte de rattachement avec... (à subdiv	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00	0,00	3 750,00	0,00
451014	Compte de rattachement avec... (à subdiv	186 039,03	0,00	17 769,29	113 379,68	0,00	0,00	203 808,32	113 379,68	90 428,64	0,00
	Sous Total compte 451	2 337 316,10	327 158,30	2 329 440,10	2 853 294,75	0,00	0,00	4 666 756,20	3 180 453,05	1 486 303,15	0,00
458130	Dépenses (à subdiviser par mandat)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 358,00	0,00	8 358,00	0,00	8 358,00	0,00
	Sous Total compte 4581	0,00	0,00	0,00	0,00	8 358,00	0,00	8 358,00	0,00	8 358,00	0,00
458230	Recettes (à subdiviser par mandat)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	751 879,20	0,00	751 879,20	0,00	751 879,20
	Sous Total compte 4582	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	751 879,20	0,00	751 879,20	0,00	751 879,20
	Sous Total compte 458	0,00	0,00	0,00	0,00	8 358,00	751 879,20	8 358,00	751 879,20	0,00	743 521,20
	Sous Total compte 45	2 337 316,10	327 158,30	2 329 440,10	2 853 294,75	8 358,00	751 879,20	4 675 114,20	3 932 332,25	742 781,95	0,00
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	26 171,62	26 171,62	0,00	0,00	26 171,62	26 171,62	0,00	0,00
	Sous Total compte 462	0,00	0,00	26 171,62	26 171,62	0,00	0,00	26 171,62	26 171,62	0,00	0,00
4643	Vacations encaissées à reverser	0,00	0,00	9 240,00	9 260,00	0,00	0,00	9 240,00	9 260,00	0,00	20,00
	Sous Total compte 464	0,00	0,00	9 240,00	9 260,00	0,00	0,00	9 240,00	9 260,00	0,00	20,00
466	Excédents de versement	0,00	18 607,22	68 913,23	52 403,78	0,00	0,00	68 913,23	71 011,00	0,00	2 097,77
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	0,00	1 438 911,10	1 463 911,10	0,00	0,00	1 438 911,10	1 463 911,10	0,00	25 000,00
	Sous Total compte 4671	0,00	0,00	1 438 911,10	1 463 911,10	0,00	0,00	1 438 911,10	1 463 911,10	0,00	25 000,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	52 561,21	0,00	304 317,53	292 481,49	0,00	0,00	356 878,74	292 481,49	64 397,25	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	1 642,18	0,00	1 624,75	2 433,21	0,00	0,00	3 266,93	2 433,21	833,72	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4672	54 203,39	0,00	305 942,28	294 914,70	0,00	0,00	360 145,67	294 914,70	65 230,97	0,00
	Sous Total compte 467	54 203,39	0,00	1 744 853,38	1 758 825,80	0,00	0,00	1 799 056,77	1 758 825,80	40 230,97	0,00
4686	Charges à payer	0,00	164 243,00	164 243,00	138 047,17	0,00	0,00	164 243,00	302 290,17	0,00	138 047,17
4687	Produits à recevoir	36 000,00	0,00	28 346,00	36 000,00	0,00	0,00	64 346,00	36 000,00	28 346,00	0,00
	Sous Total compte 468	36 000,00	164 243,00	192 589,00	174 047,17	0,00	0,00	228 589,00	338 290,17	0,00	109 701,17
	Sous Total compte 46	90 203,39	182 850,22	2 041 767,23	2 020 708,37	0,00	0,00	2 131 970,62	2 203 558,59	0,00	71 587,97
4711	Versements des régisseurs	0,00	0,00	277 237,05	277 237,05	0,00	0,00	277 237,05	277 237,05	0,00	0,00
4712	Virements réimputés	0,00	94,44	4 588,86	5 203,42	0,00	0,00	4 588,86	5 297,86	0,00	709,00
47131	Versements sur contributions directes	0,00	0,00	14 885 640,00	14 885 640,00	0,00	0,00	14 885 640,00	14 885 640,00	0,00	0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct	0,00	0,00	515 493,00	515 493,00	0,00	0,00	515 493,00	515 493,00	0,00	0,00
47134	Subventions	0,00	0,00	80 154,73	80 154,73	0,00	0,00	80 154,73	80 154,73	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	9 785,31	18 412 734,94	18 441 398,92	0,00	0,00	18 412 734,94	18 451 184,23	0,00	38 449,29
	Sous Total compte 4713	0,00	9 785,31	33 894 022,67	33 922 686,65	0,00	0,00	33 894 022,67	33 932 471,96	0,00	38 449,29
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu	0,00	733,39	47 195,70	49 541,60	0,00	0,00	47 195,70	50 274,99	0,00	3 079,29
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	2 076,91	25 060,27	23 763,37	0,00	0,00	25 060,27	25 840,28	0,00	780,01
	Sous Total compte 47141	0,00	2 810,30	72 255,97	73 304,97	0,00	0,00	72 255,97	76 115,27	0,00	3 859,30
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	0,00	36 416,75	36 585,08	0,00	0,00	36 416,75	36 585,08	0,00	168,33
	Sous Total compte 4714	0,00	2 810,30	108 672,72	109 890,05	0,00	0,00	108 672,72	112 700,35	0,00	4 027,63
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	77,00	123 536,93	123 459,93	0,00	0,00	123 536,93	123 536,93	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	12 767,05	34 408 058,23	34 438 477,10	0,00	0,00	34 408 058,23	34 451 244,15	0,00	43 185,92
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	1 965 268,90	1 965 268,90	0,00	0,00	1 965 268,90	1 965 268,90	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47218	Autres dépenses	0,00	0,00	218 144,72	218 144,72	0,00	0,00	218 144,72	218 144,72	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	2 183 413,62	2 183 413,62	0,00	0,00	2 183 413,62	2 183 413,62	0,00	0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	0,00	0,00	5 355,82	5 355,82	0,00	0,00	5 355,82	5 355,82	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	1 114 025,38	1 114 025,38	0,00	0,00	1 114 025,38	1 114 025,38	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	3 302 794,82	3 302 794,82	0,00	0,00	3 302 794,82	3 302 794,82	0,00	0,00
4751	Redevables sur rôle	0,00	0,00	2 124 260,07	2 124 260,07	0,00	0,00	2 124 260,07	2 124 260,07	0,00	0,00
4757	Produits sur rôle	0,00	0,00	2 102 455,35	2 102 455,35	0,00	0,00	2 102 455,35	2 102 455,35	0,00	0,00
	Sous Total compte 475	0,00	0,00	4 226 715,42	4 226 715,42	0,00	0,00	4 226 715,42	4 226 715,42	0,00	0,00
4781	Frais de poursuite rattachés	17,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,50	0,00	17,50	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	2,35	2,35	0,00	0,00	2,35	2,35	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	17,50	0,00	2,35	2,35	0,00	0,00	19,85	2,35	17,50	0,00
	Sous Total compte 47	17,50	12 767,05	41 937 570,82	41 967 989,69	0,00	0,00	41 937 588,32	41 980 756,74	0,00	43 168,42
4911	Dépréciations des comptes de redevables	0,00	13 160,74	13 160,74	45 244,35	0,00	0,00	13 160,74	58 405,09	0,00	45 244,35
	Sous Total compte 491	0,00	13 160,74	13 160,74	45 244,35	0,00	0,00	13 160,74	58 405,09	0,00	45 244,35
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d	0,00	93,69	93,69	418,42	0,00	0,00	93,69	512,11	0,00	418,42
	Sous Total compte 496	0,00	93,69	93,69	418,42	0,00	0,00	93,69	512,11	0,00	418,42
	Sous Total compte 49	0,00	13 254,43	13 254,43	45 662,77	0,00	0,00	13 254,43	58 917,20	0,00	45 662,77
	Total classe 4	3 719 364,23	1 064 581,56	91 291 650,61	91 462 251,39	8 358,00	751 879,20	95 019 372,84	93 278 712,15	4 179 578,96	2 438 918,27
5113	Titres spéciaux de paiement	7 631,18	0,00	39 253,03	39 483,62	0,00	0,00	46 884,21	39 483,62	7 400,59	0,00
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	0,00	0,00	791 567,48	791 567,48	0,00	0,00	791 567,48	791 567,48	0,00	0,00
51172	Chèques impayés	0,00	0,00	1 438,68	1 438,68	0,00	0,00	1 438,68	1 438,68	0,00	0,00
51178	Autres valeurs impayées	0,00	0,00	35 756,70	35 756,70	0,00	0,00	35 756,70	35 756,70	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	37 195,38	37 195,38	0,00	0,00	37 195,38	37 195,38	0,00	0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	1 124,15	0,00	822 899,32	821 876,21	0,00	0,00	824 023,47	821 876,21	2 147,26	0,00
	Sous Total compte 511	8 755,33	0,00	1 690 915,21	1 690 122,69	0,00	0,00	1 699 670,54	1 690 122,69	9 547,85	0,00
515	Compte au Trésor	8 612 660,15	0,00	38 956 078,35	39 448 591,06	0,00	0,00	47 568 738,50	39 448 591,06	8 120 147,44	0,00
	Sous Total compte 51	8 621 415,48	0,00	40 646 993,56	41 138 713,75	0,00	0,00	49 268 409,04	41 138 713,75	8 129 695,29	0,00
5411	Régisseurs d'avances (avances)	7 551,00	0,00	4 617,13	4 617,13	0,00	0,00	12 168,13	4 617,13	7 551,00	0,00
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740,00	0,00	740,00	0,00
	Sous Total compte 541	8 291,00	0,00	4 617,13	4 617,13	0,00	0,00	12 908,13	4 617,13	8 291,00	0,00
	Sous Total compte 54	8 291,00	0,00	4 617,13	4 617,13	0,00	0,00	12 908,13	4 617,13	8 291,00	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	1 415 203,32	1 415 203,32	0,00	0,00	1 415 203,32	1 415 203,32	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	411 051,19	411 051,19	0,00	0,00	411 051,19	411 051,19	0,00	0,00
586	Opérations financières entre le budget p	0,00	0,00	2 311 084,02	2 311 084,02	0,00	0,00	2 311 084,02	2 311 084,02	0,00	0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e	0,00	0,00	22 564,21	22 564,21	0,00	0,00	22 564,21	22 564,21	0,00	0,00
	Sous Total compte 587	0,00	0,00	22 564,21	22 564,21	0,00	0,00	22 564,21	22 564,21	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	247 930,61	247 930,61	0,00	0,00	247 930,61	247 930,61	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	4 407 833,35	4 407 833,35	0,00	0,00	4 407 833,35	4 407 833,35	0,00	0,00
	Total classe 5	8 629 706,48	0,00	45 059 444,04	45 551 164,23	0,00	0,00	53 689 150,52	45 551 164,23	8 137 986,29	0,00
60222	Produits d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	23 121,51	0,00	23 121,51	0,00	23 121,51	0,00
60224	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	42 931,59	0,00	42 931,59	0,00	42 931,59	0,00
60226	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	29 855,14	0,00	29 855,14	0,00	29 855,14	0,00
60228	Autres fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00	578 147,72	0,00	578 147,72	0,00	578 147,72	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6022	0,00	0,00	0,00	0,00	674 055,96	0,00	674 055,96	0,00	674 055,96	0,00
	Sous Total compte 602	0,00	0,00	0,00	0,00	674 055,96	0,00	674 055,96	0,00	674 055,96	0,00
6032	Variation des stocks des autres approvis	0,00	0,00	0,00	0,00	676 522,98	689 778,36	676 522,98	689 778,36	0,00	13 255,38
	Sous Total compte 603	0,00	0,00	0,00	0,00	676 522,98	689 778,36	676 522,98	689 778,36	0,00	13 255,38
6042	Achats de prestations de services (autre	0,00	0,00	0,00	0,00	192 473,96	19 737,00	192 473,96	19 737,00	172 736,96	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	192 473,96	19 737,00	192 473,96	19 737,00	172 736,96	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	291 326,00	95 700,00	291 326,00	95 700,00	195 626,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 455 480,00	178 000,00	1 455 480,00	178 000,00	1 277 480,00	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	1 746 806,00	273 700,00	1 746 806,00	273 700,00	1 473 106,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	169 730,34	15 667,00	169 730,34	15 667,00	154 063,34	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	853 689,68	78 924,00	853 689,68	78 924,00	774 765,68	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	463,08	0,00	463,08	0,00	463,08	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	1 023 883,10	94 591,00	1 023 883,10	94 591,00	929 292,10	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	36 038,99	3 450,17	36 038,99	3 450,17	32 588,82	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	9 864,69	0,00	9 864,69	0,00	9 864,69	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	45 903,68	3 450,17	45 903,68	3 450,17	42 453,51	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	1 999,80	0,00	1 999,80	0,00	1 999,80	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth	0,00	0,00	0,00	0,00	34 307,86	0,00	34 307,86	0,00	34 307,86	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 893,88	0,00	2 893,88	0,00	2 893,88	0,00
	Sous Total compte 6066	0,00	0,00	0,00	0,00	2 893,88	0,00	2 893,88	0,00	2 893,88	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	61 296,35	0,00	61 296,35	0,00	61 296,35	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	135 249,36	26 245,00	135 249,36	26 245,00	109 004,36	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	3 052 340,03	397 986,17	3 052 340,03	397 986,17	2 654 353,86	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	4 595 392,93	1 107 501,53	4 595 392,93	1 107 501,53	3 487 891,40	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	185 441,95	8 555,92	185 441,95	8 555,92	176 886,03	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	78 184,78	9 004,00	78 184,78	9 004,00	69 180,78	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	50 514,60	3 255,00	50 514,60	3 255,00	47 259,60	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	105 749,66	6 655,80	105 749,66	6 655,80	99 093,86	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	156 264,26	9 910,80	156 264,26	9 910,80	146 353,46	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	234 449,04	18 914,80	234 449,04	18 914,80	215 534,24	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	11 799,43	0,00	11 799,43	0,00	11 799,43	0,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	27 643,01	0,00	27 643,01	0,00	27 643,01	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	156 733,68	26 177,42	156 733,68	26 177,42	130 556,26	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	135 676,69	12 245,59	135 676,69	12 245,59	123 431,10	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	292 410,37	38 423,01	292 410,37	38 423,01	253 987,36	0,00
615232	Réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	18 979,65	0,00	18 979,65	0,00	18 979,65	0,00
	Sous Total compte 61523	0,00	0,00	0,00	0,00	18 979,65	0,00	18 979,65	0,00	18 979,65	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	339 033,03	38 423,01	339 033,03	38 423,01	300 610,02	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	30 996,75	7 481,00	30 996,75	7 481,00	23 515,75	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	16 237,64	0,00	16 237,64	0,00	16 237,64	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	47 234,39	7 481,00	47 234,39	7 481,00	39 753,39	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	359 683,09	21 645,00	359 683,09	21 645,00	338 038,09	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	745 950,51	67 549,01	745 950,51	67 549,01	678 401,50	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	78 195,43	0,00	78 195,43	0,00	78 195,43	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6168	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	148 164,14	0,00	148 164,14	0,00	148 164,14	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	226 359,57	0,00	226 359,57	0,00	226 359,57	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	25 444,00	0,00	25 444,00	0,00	25 444,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	23 444,03	176,70	23 444,03	176,70	23 267,33	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	73 559,26	6 180,00	73 559,26	6 180,00	67 379,26	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	26 407,12	0,00	26 407,12	0,00	26 407,12	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	123 410,41	6 356,70	123 410,41	6 356,70	117 053,71	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	1 552 854,91	101 376,43	1 552 854,91	101 376,43	1 451 478,48	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	23 585,07	7 300,00	23 585,07	7 300,00	16 285,07	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	23 585,07	7 300,00	23 585,07	7 300,00	16 285,07	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	0,00	0,00	0,00	32 296,95	0,00	32 296,95	0,00	32 296,95	0,00
	Sous Total compte 6226	0,00	0,00	0,00	0,00	32 296,95	0,00	32 296,95	0,00	32 296,95	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	643,52	0,00	643,52	0,00	643,52	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	478,80	0,00	478,80	0,00	478,80	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	33 419,27	0,00	33 419,27	0,00	33 419,27	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	13 212,00	0,00	13 212,00	0,00	13 212,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	47 804,74	0,00	47 804,74	0,00	47 804,74	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	12 604,22	0,00	12 604,22	0,00	12 604,22	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	84 319,00	10 262,00	84 319,00	10 262,00	74 057,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	332,03	0,00	332,03	0,00	332,03	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	158 271,99	10 262,00	158 271,99	10 262,00	148 009,99	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	795,15	0,00	795,15	0,00	795,15	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6245	Transports de personnes extérieures à la	0,00	0,00	0,00	0,00	1 013,95	0,00	1 013,95	0,00	1 013,95	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	51,00	0,00	51,00	0,00	51,00	0,00
	Sous Total compte 624	0,00	0,00	0,00	0,00	1 860,10	0,00	1 860,10	0,00	1 860,10	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	86 431,06	0,00	86 431,06	0,00	86 431,06	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	86 431,06	0,00	86 431,06	0,00	86 431,06	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	60 458,91	3 560,00	60 458,91	3 560,00	56 898,91	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	104 915,94	6 700,00	104 915,94	6 700,00	98 215,94	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	165 374,85	10 260,00	165 374,85	10 260,00	155 114,85	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	5 169,58	0,00	5 169,58	0,00	5 169,58	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 147,38	0,00	9 147,38	0,00	9 147,38	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	14 062,80	0,00	14 062,80	0,00	14 062,80	0,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	15 935,07	0,00	15 935,07	0,00	15 935,07	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	15 935,07	0,00	15 935,07	0,00	15 935,07	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	39 145,25	0,00	39 145,25	0,00	39 145,25	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	513 257,17	27 822,00	513 257,17	27 822,00	485 435,17	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	236 565,00	0,00	236 565,00	0,00	236 565,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	59 143,00	0,00	59 143,00	0,00	59 143,00	0,00
6333	Participation des employeurs à la format	0,00	0,00	0,00	0,00	451,29	0,00	451,29	0,00	451,29	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	126 584,42	0,00	126 584,42	0,00	126 584,42	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	422 743,71	0,00	422 743,71	0,00	422 743,71	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	162 108,00	0,00	162 108,00	0,00	162 108,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6351	0,00	0,00	0,00	0,00	162 108,00	0,00	162 108,00	0,00	162 108,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	617,04	0,00	617,04	0,00	617,04	0,00
	Sous Total compte 635	0,00	0,00	0,00	0,00	162 725,04	0,00	162 725,04	0,00	162 725,04	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	36 515,80	0,00	36 515,80	0,00	36 515,80	0,00
	Sous Total compte 637	0,00	0,00	0,00	0,00	36 515,80	0,00	36 515,80	0,00	36 515,80	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	621 984,55	0,00	621 984,55	0,00	621 984,55	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	8 560 104,83	0,00	8 560 104,83	0,00	8 560 104,83	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	112 944,35	0,00	112 944,35	0,00	112 944,35	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	60 097,48	0,00	60 097,48	0,00	60 097,48	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 324 496,71	0,00	2 324 496,71	0,00	2 324 496,71	0,00
	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	11 057 643,37	0,00	11 057 643,37	0,00	11 057 643,37	0,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	465 410,19	0,00	465 410,19	0,00	465 410,19	0,00
64123	Indemnités d'attente	0,00	0,00	0,00	0,00	5 993,54	0,00	5 993,54	0,00	5 993,54	0,00
64128	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	150 648,49	0,00	150 648,49	0,00	150 648,49	0,00
	Sous Total compte 6412	0,00	0,00	0,00	0,00	622 052,22	0,00	622 052,22	0,00	622 052,22	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 237 163,88	0,00	2 237 163,88	0,00	2 237 163,88	0,00
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	27 768,86	0,00	27 768,86	0,00	27 768,86	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	272 507,65	0,00	272 507,65	0,00	272 507,65	0,00
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	2 537 440,39	0,00	2 537 440,39	0,00	2 537 440,39	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	0,00	380 245,59	0,00	380 245,59	0,00	380 245,59	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	27 206,31	0,00	27 206,31	0,00	27 206,31	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 610,43	0,00	61 610,43	0,00	61 610,43

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	14 624 587,88	61 610,43	14 624 587,88	61 610,43	14 562 977,45	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 484 448,60	0,00	2 484 448,60	0,00	2 484 448,60	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	3 285 420,39	0,00	3 285 420,39	0,00	3 285 420,39	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	2 084,24	0,00	2 084,24	0,00	2 084,24	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	658,00	0,00	658,00	0,00	658,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 711,05	0,00	2 711,05	0,00	2 711,05	0,00
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 193,40	0,00	1 193,40	0,00	1 193,40
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	5 775 322,28	1 193,40	5 775 322,28	1 193,40	5 774 128,88	0,00
64731	Versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	12 693,01	0,00	12 693,01	0,00	12 693,01	0,00
	Sous Total compte 6473	0,00	0,00	0,00	0,00	12 693,01	0,00	12 693,01	0,00	12 693,01	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	5 152,87	0,00	5 152,87	0,00	5 152,87	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	17 845,88	1 700,00	17 845,88	1 700,00	16 145,88	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	33 620,74	0,00	33 620,74	0,00	33 620,74	0,00
	Sous Total compte 648	0,00	0,00	0,00	0,00	33 620,74	0,00	33 620,74	0,00	33 620,74	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	20 451 376,78	64 503,83	20 451 376,78	64 503,83	20 386 872,95	0,00
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	2 220,00	1 150,00	2 220,00	1 150,00	1 070,00	0,00
	Sous Total compte 6513	0,00	0,00	0,00	0,00	2 220,00	1 150,00	2 220,00	1 150,00	1 070,00	0,00
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00
	Sous Total compte 6518	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00
	Sous Total compte 651	0,00	0,00	0,00	0,00	2 720,00	1 150,00	2 720,00	1 150,00	1 570,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	153 600,96	0,00	153 600,96	0,00	153 600,96	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 004,76	0,00	2 004,76	0,00	2 004,76	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	7 258,32	0,00	7 258,32	0,00	7 258,32	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p	0,00	0,00	0,00	0,00	17 312,00	0,00	17 312,00	0,00	17 312,00	0,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	21 364,00	0,00	21 364,00	0,00	21 364,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l	0,00	0,00	0,00	0,00	308,29	0,00	308,29	0,00	308,29	0,00
	Sous Total compte 65317	0,00	0,00	0,00	0,00	308,29	0,00	308,29	0,00	308,29	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	201 848,33	0,00	201 848,33	0,00	201 848,33	0,00
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	201 848,33	0,00	201 848,33	0,00	201 848,33	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	22 564,21	42,40	22 564,21	42,40	22 521,81	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	36,63	0,00	36,63	0,00	36,63	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	22 600,84	42,40	22 600,84	42,40	22 558,44	0,00
65561	Contributions au fonds de compensation d	0,00	0,00	0,00	0,00	56 828,96	0,00	56 828,96	0,00	56 828,96	0,00
	Sous Total compte 6556	0,00	0,00	0,00	0,00	56 828,96	0,00	56 828,96	0,00	56 828,96	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	694 669,23	161 058,00	694 669,23	161 058,00	533 611,23	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	751 498,19	161 058,00	751 498,19	161 058,00	590 440,19	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	128 004,49	0,00	128 004,49	0,00	128 004,49	0,00
	Sous Total compte 65736	0,00	0,00	0,00	0,00	128 004,49	0,00	128 004,49	0,00	128 004,49	0,00
657382	Organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	397 575,01	0,00	397 575,01	0,00	397 575,01	0,00
	Sous Total compte 65738	0,00	0,00	0,00	0,00	397 575,01	0,00	397 575,01	0,00	397 575,01	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	525 579,50	0,00	525 579,50	0,00	525 579,50	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	1 181 362,71	0,00	1 181 362,71	0,00	1 181 362,71	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	1 181 362,71	0,00	1 181 362,71	0,00	1 181 362,71	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	1 706 942,21	0,00	1 706 942,21	0,00	1 706 942,21	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	7 144,93	0,00	7 144,93	0,00	7 144,93	0,00
	Sous Total compte 6581	0,00	0,00	0,00	0,00	7 144,93	0,00	7 144,93	0,00	7 144,93	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	133 454,67	3 185,00	133 454,67	3 185,00	130 269,67	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	133 454,67	3 185,00	133 454,67	3 185,00	130 269,67	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	140 599,60	3 185,00	140 599,60	3 185,00	137 414,60	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	2 826 209,17	165 435,40	2 826 209,17	165 435,40	2 660 773,77	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	260 147,25	0,00	260 147,25	0,00	260 147,25	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	7 038,02	12 355,89	7 038,02	12 355,89	0,00	5 317,87
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	267 185,27	12 355,89	267 185,27	12 355,89	254 829,38	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	267 185,27	12 355,89	267 185,27	12 355,89	254 829,38	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	267 185,27	12 355,89	267 185,27	12 355,89	254 829,38	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	15 058,99	0,00	15 058,99	0,00	15 058,99	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations c	0,00	0,00	0,00	0,00	19 191,39	0,00	19 191,39	0,00	19 191,39	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 329,15	0,00	7 329,15	0,00	7 329,15	0,00
	Sous Total compte 676	0,00	0,00	0,00	0,00	7 329,15	0,00	7 329,15	0,00	7 329,15	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	41 579,53	0,00	41 579,53	0,00	41 579,53	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	1 078 805,63	0,00	1 078 805,63	0,00	1 078 805,63	0,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c	0,00	0,00	0,00	0,00	45 662,77	0,00	45 662,77	0,00	45 662,77	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	1 194 468,40	0,00	1 194 468,40	0,00	1 194 468,40	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	1 194 468,40	0,00	1 194 468,40	0,00	1 194 468,40	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	32 064 308,71	1 478 995,08	32 064 308,71	1 478 995,08	30 668 390,71	83 077,08
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 011,06	0,00	11 011,06	0,00	11 011,06
7023	Menus produits forestiers	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00	800,00	160,00	800,00	0,00	640,00
	Sous Total compte 702	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00	11 811,06	160,00	11 811,06	0,00	11 651,06
70311	Concession dans les cimetières (produit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 306,50	0,00	9 306,50	0,00	9 306,50
	Sous Total compte 7031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 306,50	0,00	9 306,50	0,00	9 306,50
70321	Droits de stationnement et de location s	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 324,03	0,00	3 324,03	0,00	3 324,03
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 454,00	0,00	1 454,00	0,00	1 454,00
	Sous Total compte 7032	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 778,03	0,00	4 778,03	0,00	4 778,03
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 196,96	0,00	63 196,96	0,00	63 196,96
	Sous Total compte 7038	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 196,96	0,00	63 196,96	0,00	63 196,96
	Sous Total compte 703	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 281,49	0,00	77 281,49	0,00	77 281,49
7062	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	2 531,65	126 851,41	2 531,65	126 851,41	0,00	124 319,76
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	2 335,87	347 636,39	2 335,87	347 636,39	0,00	345 300,52
	Sous Total compte 7063	0,00	0,00	0,00	0,00	2 335,87	347 636,39	2 335,87	347 636,39	0,00	345 300,52
7066	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	95 691,00	1 716 737,00	95 691,00	1 716 737,00	0,00	1 621 046,00
7067	Redevances et droits des services périsce	0,00	0,00	0,00	0,00	64 654,43	839 829,23	64 654,43	839 829,23	0,00	775 174,80
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	56,25	5 202,40	56,25	5 202,40	0,00	5 146,15
	Sous Total compte 70688	0,00	0,00	0,00	0,00	56,25	5 202,40	56,25	5 202,40	0,00	5 146,15
	Sous Total compte 7068	0,00	0,00	0,00	0,00	56,25	5 202,40	56,25	5 202,40	0,00	5 146,15

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	165 269,20	3 036 256,43	165 269,20	3 036 256,43	0,00	2 870 987,23
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	135,00	6 409,25	135,00	6 409,25	0,00	6 274,25
70841	à la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 328,60	0,00	169 328,60	0,00	169 328,60
708421	non dotés de la personnalité morale	0,00	0,00	0,00	0,00	1 364,09	1 364,09	1 364,09	1 364,09	0,00	0,00
	Sous Total compte 70842	0,00	0,00	0,00	0,00	1 364,09	1 364,09	1 364,09	1 364,09	0,00	0,00
70846	au GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	286 677,00	1 242 612,96	286 677,00	1 242 612,96	0,00	955 935,96
70848	aux autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 629,92	0,00	169 629,92	0,00	169 629,92
	Sous Total compte 7084	0,00	0,00	0,00	0,00	288 041,09	1 582 935,57	288 041,09	1 582 935,57	0,00	1 294 894,48
708721	non dotés de la personnalité morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 874,38	0,00	36 874,38	0,00	36 874,38
	Sous Total compte 70872	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 874,38	0,00	36 874,38	0,00	36 874,38
70873	par le CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 662,10	0,00	1 662,10	0,00	1 662,10
70876	par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	15 324,00	101 277,62	15 324,00	101 277,62	0,00	85 953,62
70878	par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 115,25	143 680,75	1 115,25	143 680,75	0,00	142 565,50
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	16 439,25	283 494,85	16 439,25	283 494,85	0,00	267 055,60
7088	Autres produits d'activités annexes (abo	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 756,05	0,00	1 756,05	0,00	1 756,05
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	304 615,34	1 874 595,72	304 615,34	1 874 595,72	0,00	1 569 980,38
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	470 044,54	4 999 944,70	470 044,54	4 999 944,70	0,00	4 529 900,16
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 607,99	0,00	148 607,99	0,00	148 607,99
	Sous Total compte 72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 607,99	0,00	148 607,99	0,00	148 607,99
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 311 433,00	0,00	14 311 433,00	0,00	14 311 433,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 165,00	0,00	11 165,00	0,00	11 165,00
	Sous Total compte 7311	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 322 598,00	0,00	14 322 598,00	0,00	14 322 598,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73123	Taxe communale additionnelle aux droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	505 602,00	0,00	505 602,00	0,00	505 602,00
	Sous Total compte 7312	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	505 602,00	0,00	505 602,00	0,00	505 602,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	305 949,12	140 000,00	305 949,12	0,00	165 949,12
	Sous Total compte 7313	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	305 949,12	140 000,00	305 949,12	0,00	165 949,12
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 848,73	0,00	332 848,73	0,00	332 848,73
	Sous Total compte 7314	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 848,73	0,00	332 848,73	0,00	332 848,73
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 556,00	0,00	3 556,00	0,00	3 556,00
	Sous Total compte 73173	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 556,00	0,00	3 556,00	0,00	3 556,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 175,65	0,00	429 175,65	0,00	429 175,65
	Sous Total compte 7317	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	432 731,65	0,00	432 731,65	0,00	432 731,65
	Sous Total compte 731	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	15 899 729,50	140 000,00	15 899 729,50	0,00	15 759 729,50
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 972 326,00	0,00	8 972 326,00	0,00	8 972 326,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 739,00	0,00	150 739,00	0,00	150 739,00
	Sous Total compte 7321	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 123 065,00	0,00	9 123 065,00	0,00	9 123 065,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 072,00	0,00	85 072,00	0,00	85 072,00
732221	Fonds de péréquation des ressources comm	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 471,00	0,00	189 471,00	0,00	189 471,00
	Sous Total compte 73222	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 471,00	0,00	189 471,00	0,00	189 471,00
	Sous Total compte 7322	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 543,00	0,00	274 543,00	0,00	274 543,00
	Sous Total compte 732	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 397 608,00	0,00	9 397 608,00	0,00	9 397 608,00
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les	0,00	0,00	0,00	0,00	4 831,00	0,00	4 831,00	0,00	4 831,00	0,00
	Sous Total compte 739111	0,00	0,00	0,00	0,00	4 831,00	0,00	4 831,00	0,00	4 831,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 73911	0,00	0,00	0,00	0,00	4 831,00	0,00	4 831,00	0,00	4 831,00	0,00
	Sous Total compte 7391	0,00	0,00	0,00	0,00	4 831,00	0,00	4 831,00	0,00	4 831,00	0,00
739218	Autres prélèvements pour versements de	0,00	0,00	0,00	0,00	118 246,00	0,00	118 246,00	0,00	118 246,00	0,00
	Sous Total compte 73921	0,00	0,00	0,00	0,00	118 246,00	0,00	118 246,00	0,00	118 246,00	0,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm	0,00	0,00	0,00	0,00	97 218,00	0,00	97 218,00	0,00	97 218,00	0,00
	Sous Total compte 739222	0,00	0,00	0,00	0,00	97 218,00	0,00	97 218,00	0,00	97 218,00	0,00
	Sous Total compte 73922	0,00	0,00	0,00	0,00	97 218,00	0,00	97 218,00	0,00	97 218,00	0,00
	Sous Total compte 7392	0,00	0,00	0,00	0,00	215 464,00	0,00	215 464,00	0,00	215 464,00	0,00
	Sous Total compte 739	0,00	0,00	0,00	0,00	220 295,00	0,00	220 295,00	0,00	220 295,00	0,00
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	360 295,00	25 297 337,50	360 295,00	25 297 337,50	0,00	24 937 042,50
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00	0,00	0,00
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 922,00	0,00	323 922,00	0,00	323 922,00
	Sous Total compte 74112	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 922,00	0,00	323 922,00	0,00	323 922,00
	Sous Total compte 7411	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	326 022,00	2 100,00	326 022,00	0,00	323 922,00
	Sous Total compte 741	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	326 022,00	2 100,00	326 022,00	0,00	323 922,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 350,75	0,00	32 350,75	0,00	32 350,75
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 328,13	0,00	20 328,13	0,00	20 328,13
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 328,13	0,00	20 328,13	0,00	20 328,13
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 336,00	0,00	11 336,00	0,00	11 336,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 872,14	0,00	17 872,14	0,00	17 872,14
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 437,11	0,00	2 437,11	0,00	2 437,11
	Sous Total compte 7474	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 309,25	0,00	20 309,25	0,00	20 309,25

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	49 236,00	1 555 837,60	49 236,00	1 555 837,60	0,00	1 506 601,60
	Sous Total compte 74788	0,00	0,00	0,00	0,00	49 236,00	1 555 837,60	49 236,00	1 555 837,60	0,00	1 506 601,60
	Sous Total compte 7478	0,00	0,00	0,00	0,00	49 236,00	1 555 837,60	49 236,00	1 555 837,60	0,00	1 506 601,60
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	49 236,00	1 607 810,98	49 236,00	1 607 810,98	0,00	1 558 574,98
7482	Compensation pour perte de taxe addition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	559,00	0,00	559,00	0,00	559,00
74833	État - Compensation au titre des exonéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 739 293,00	0,00	2 739 293,00	0,00	2 739 293,00
74834	État - compensation au titre des exonéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 751,00	0,00	7 751,00	0,00	7 751,00
	Sous Total compte 7483	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 747 044,00	0,00	2 747 044,00	0,00	2 747 044,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 802,00	0,00	2 802,00	0,00	2 802,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 289,00	0,00	25 289,00	0,00	25 289,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 111,00	0,00	35 111,00	0,00	35 111,00
	Sous Total compte 7488	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 111,00	0,00	35 111,00	0,00	35 111,00
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 810 805,00	0,00	2 810 805,00	0,00	2 810 805,00
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	51 336,00	4 776 988,73	51 336,00	4 776 988,73	0,00	4 725 652,73
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	33 407,13	467 114,28	33 407,13	467 114,28	0,00	433 707,15
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 291,93	0,00	9 291,93	0,00	9 291,93
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 646,79	0,00	37 646,79	0,00	37 646,79
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00	0,00	10,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	9 522,33	93 428,30	9 522,33	93 428,30	0,00	83 905,97
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	9 522,33	93 438,30	9 522,33	93 438,30	0,00	83 915,97
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	9 522,33	93 438,30	9 522,33	93 438,30	0,00	83 915,97
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	42 929,46	607 491,30	42 929,46	607 491,30	0,00	564 561,84

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 545,69	0,00	35 545,69	0,00	35 545,69
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 171,62	0,00	26 171,62	0,00	26 171,62
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348,92	0,00	348,92	0,00	348,92
	Sous Total compte 776	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348,92	0,00	348,92	0,00	348,92
777	Recettes et quote-part des subventions d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 255,00	0,00	60 255,00	0,00	60 255,00
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 321,23	0,00	122 321,23	0,00	122 321,23
7817	Reprises sur dépréciations des actifs ci	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 254,43	0,00	13 254,43	0,00	13 254,43
	Sous Total compte 781	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 254,43	0,00	13 254,43	0,00	13 254,43
	Sous Total compte 78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 254,43	0,00	13 254,43	0,00	13 254,43
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	924 605,00	35 965 945,88	924 605,00	35 965 945,88	220 295,00	35 261 635,88
	Total général	178 413 915,12	178 413 915,12	141 797 559,08	141 609 132,04	42 595 203,83	42 783 630,87	362 806 678,03	362 806 678,03	216 048 646,69	216 048 646,69

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		2 534 010,20	303 370,64	0,00	20 416,40	5 370 395,30	315 254,21	309 836,28	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	72 808,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 733 852,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286,52	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	59 847,16	0,00	0,00	0,00	4 266,43	42 015,90	0,00
204	Subventions d'équipement versées	726 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	181 370,89	0,00	20 416,40	464 144,00	52 539,80	13 407,68	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	62 152,59	0,00	0,00	4 906 251,30	258 447,98	254 126,18	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	448,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 006 743,69	270,20	0,00	1 900,00	150 123,66	52 946,30	1 033,19	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 320 565,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 900,00	150 123,66	52 946,30	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 637,70	270,20	0,00	0,00	0,00	0,00	1 033,19	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	682 540,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		118 919,56	2 054,48	0,00	211 468,81		9 185 725,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		72 808,53
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 734 139,39
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	104 734,34		210 863,83
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		726 900,00
21	Immobilisations corporelles	52 482,21	2 054,48	0,00	0,00		786 415,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	66 437,35	0,00	0,00	98 376,47		5 645 791,87
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		448,80
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	8 358,00		8 358,00
RECETTES		57 115,17	0,00	0,00	751 879,20		4 022 011,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 320 565,89
13	Subventions d'investissement	57 115,17	0,00	0,00	0,00		262 085,13
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		4 941,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		682 540,10
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	751 879,20		751 879,20

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		621 839,36	8 627 805,92	0,00	929 370,05	5 433 363,26	7 590 976,29	4 505 738,70	0,00
011	Charges à caractère général	8 493,77	2 475 601,91	0,00	37 528,13	1 351 007,47	1 490 886,51	277 992,79	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 601 792,38	0,00	891 799,94	3 489 730,61	5 189 498,14	3 653 387,90	0,00
014	Atténuations de produits	220 295,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 558,44	550 372,73	0,00	0,49	592 458,73	908 919,20	564 604,62	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	254 829,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	38,90	0,00	41,49	166,45	1 672,44	9 753,39	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	115 662,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		27 775 834,63	1 025 772,12	0,00	8 195,92	933 290,50	1 183 706,10	2 687 455,63	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	718 996,78	0,00	0,00	2 059,19	19 750,70	10 035,11	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	205 440,48	0,00	8 154,43	775 174,80	875 246,40	1 488 110,95	0,00
73	Impôts et taxes	9 397 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	15 163 456,73	1 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 138 986,75	28 091,00	0,00	0,00	132 032,87	269 503,40	1 157 038,71	0,00
75	Autres produits de gestion courante	37 705,29	70 747,67	0,00	0,00	24 023,64	19 185,40	32 270,86	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	24 823,43	1 348,19	0,00	41,49	0,00	20,20	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	13 254,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	2 474 526,95	16 359,29	11 189,14	243 395,69		30 454 564,65
011	Charges à caractère général	0,00	616 066,53	16 359,29	11 189,14	12 413,64		6 297 539,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 833 214,75	0,00	0,00	230 981,84		20 890 405,56
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		220 295,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	21 859,35	0,00	0,00	0,21		2 660 773,77
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		254 829,38
67	Charges spécifiques	0,00	3 386,32	0,00	0,00	0,00		15 058,99
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		115 662,77
RECETTES		0,00	1 911 585,10	57 624,16	187 579,56	35 662,44		35 806 706,16
013	Atténuations de charges	0,00	3 440,41	0,00	0,00	0,00		754 282,19
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	1 101 197,74	54 944,92	21 630,44	0,00		4 529 900,16
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 397 608,00
731	Fiscalité locale	0,00	429 175,65	0,00	165 949,12	0,00		15 759 729,50
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 725 652,73
75	Autres produits de gestion courante	0,00	377 771,30	2 679,24	0,00	178,44		564 561,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	35 484,00		61 717,31
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		13 254,43

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	13 216 521,76	9 495 603,03	1 124 188,52	2 596 730,21
RECETTES	18 861 452,03	5 228 002,82	1 130 245,40	12 503 203,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	46 866 870,23	31 559 890,82	0,00	15 306 979,41
RECETTES	46 866 870,23	36 015 918,07	0,00	10 850 952,16

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET FOYER GEORGES BRASSENS/ N°SIRET : 21450302100245				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	395 983,23	367 244,46	1 909,62	26 829,15
RECETTES	395 983,23	319 908,93	0,00	76 074,30
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 257 992,00	1 153 843,50	0,00	104 148,50
RECETTES	1 257 992,00	1 425 373,30	0,00	-167 381,30

BUDGET LOT LES SABLONNIERES - SARAN/ N°SIRET : 21450302100260				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET LOTISSEMENT LA GUIGNACE-SARAN/ N°SIRET : 21450302100278

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi

INVESTISSEMENT				
DEPENSES	903 498,32	3 210,94	0,00	900 287,38
RECETTES	903 498,32	0,00	0,00	903 498,32
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 297 298,48	3 211,25	0,00	1 294 087,23
RECETTES	1 297 298,48	102 375,07	0,00	1 194 923,41

BUDGET LOTISSEMENT LA MONTJOIE/ N°SIRET : 21450302100294

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET LOTISSEMENT LA MOTTE PETREE/ N°SIRET : 21450302100328

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 720 762,00	1 500 075,75	0,00	3 220 686,25
RECETTES	4 720 762,00	1 196 188,76	0,00	3 524 573,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 726 333,90	1 417 707,14	0,00	4 308 626,76
RECETTES	5 726 333,90	1 625 121,89	0,00	4 101 212,01

BUDGET LOTISSEMENT NICOLE DUCLOS/ N°SIRET : 21450302100252

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET LOTISSEMENT NICOLE DUCLOS/ N°SIRET : 21450302100252				
SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET LOTISSEMENT LE CHENE MAILLARD/ N°SIRET : 21450302100286				
SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 232,38	60 604,27	0,00	79 628,11
RECETTES	140 232,38	101 232,38	0,00	39 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	188 036,45	111 220,53	0,00	76 815,92
RECETTES	188 036,45	115 149,72	0,00	72 886,73

BUDGET LOTISSEMENT HENRI FERCHAUD/ N°SIRET : 21450302100310				
SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET LOTISSEMENT LES CHIMOUTONS/ N°SIRET : 21450302100336				
SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET LOTISSEMENT LES CHIMOUTONS/ N°SIRET : 21450302100336				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET LOTISSEMENT LES BORDES ANGLAISES/ N°SIRET : 21450302100344				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 125,00	0,00	0,00	3 125,00
RECETTES	3 125,00	0,00	0,00	3 125,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET LOTISSEMENT LES TULIPES/ N°SIRET : 21450302100351				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	468 105,14	22 270,01	0,00	445 835,13
RECETTES	468 105,14	20 795,52	0,00	447 309,62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	569 667,17	32 797,19	0,00	536 869,98
RECETTES	569 667,17	98 103,64	0,00	471 563,53

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 848 227,83	11 449 008,46	1 126 098,14	7 273 121,23
RECETTES	25 493 158,10	6 866 128,41	1 130 245,40	17 496 784,29
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	55 906 198,23	34 278 670,43	0,00	21 627 527,80
RECETTES	55 906 198,23	39 382 041,69	0,00	16 524 156,54

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 848 227,83	11 449 008,46	1 126 098,14	7 273 121,23
RECETTES	25 493 158,10	6 866 128,41	1 130 245,40	17 496 784,29
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	55 906 198,23	34 278 670,43	0,00	21 627 527,80
RECETTES	55 906 198,23	39 382 041,69	0,00	16 524 156,54
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	75 754 426,06	45 727 678,89	1 126 098,14	28 900 649,03
TOTAL GENERAL DES RECETTES	81 399 356,33	46 248 170,10	1 130 245,40	34 020 940,83

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
020	15/12/2004	71 428,00	0,00	1 905,08	71 428,00	0,00
023	25/07/2005	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
035	30/07/2009	600 000,00	0,00	13 755,21	100 000,00	500 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		671 428,00	0,00	15 660,29	171 428,00	500 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					31 252 737,22									
1641 Emprunts en euros (total)					24 752 737,22									
025	Caisse d'Epargne Loire-Centre	17/12/2007	31/03/2008	30/06/2008	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,50%	4,500	4,500	EUR	T	P	O	A-1
029	Caisse d'Epargne Loire-Centre	17/12/2007	31/03/2008	30/06/2008	1 000 000,00	V	TAG 3m Postfixé + 0,045%	4,168	4,237	EUR	T	P	O	A-1
030	Caisse d'Epargne Loire-Centre	12/12/2008	12/12/2008	12/01/2009	4 000 000,00	V	TAG 1m + 0,19%	3,120	3,120	EUR	M	C	O	A-1
040	Crédit Agricole Centre Loire	15/04/2020	04/05/2020	29/06/2020	784 473,64	F	Taux fixe à 0,65%	0,650	0,650	EUR	T	P	O	A-1
042	Crédit Agricole Centre Loire	15/04/2020	04/05/2020	29/06/2020	737 500,00	F	Taux fixe à 0,69%	0,690	0,690	EUR	T	P	O	A-1
043	Crédit Mutuel du Centre	20/11/2015	26/11/2015	31/01/2016	1 530 763,58	F	Taux fixe à 1,72%	1,720	1,720	EUR	T	P	O	A-1
046	Caisse d'Epargne Loire-Centre	23/12/2016	30/06/2017	30/09/2017	1 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,60%, flooré à 0,60%	0,600	0,608	EUR	T	P	O	A-1
048	Crédit Mutuel du Centre	22/08/2018	12/09/2018	30/11/2018	3 700 000,00	F	Taux fixe à 1,58%	1,580	1,580	EUR	T	P	O	A-1
049	Crédit Agricole Centre Loire	13/12/2019	26/12/2019	26/03/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,66%	0,660	0,660	EUR	T	P	O	A-1
050	Société de Financement Local	17/12/2021	01/02/2022	01/05/2022	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,64%	0,640	0,640	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
051	Société Générale	20/01/2022	31/03/2022	30/06/2022	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,22%, flooré à 0,22%	0,220	0,223	EUR	T	C	O	A-1
052	Crédit Mutuel du Centre	01/07/2022	31/07/2022	31/12/2022	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1,13%	1,130	1,130	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					6 500 000,00									
020	CA Corporate & Investment Bank	15/12/2004	31/12/2004	29/07/2005	1 500 000,00	V	TAM Postfixé + 0,105%, flooré à 0,00%	2,206	2,243	EUR	A	C	O	A-1
023	CA Corporate & Investment Bank	25/07/2005	15/06/2012	17/06/2013	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4,54%	4,540	4,616	EUR	A	C	O	A-1
035	CA Corporate & Investment Bank	30/07/2009	29/01/2010	31/01/2011	2 000 000,00	V	Euribor 1m + 0,49%, flooré à 0,00%	1,028	1,042	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					260 000,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					260 000,00									
053	CAF du Loiret	05/02/2024	05/02/2024	01/09/2025	260 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					31 512 737,22									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		14 782 913,72					1 705 121,65	260 147,25	0,00	7 038,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 282 913,72					1 383 693,65	237 597,58	0,00	6 971,80
025	N	0,00	A-1	161 962,72	2,25	F	Taux fixe à 4,50%	4,500	66 912,17	9 180,75	0,00	0,00
029	N	0,00	A-1	155 847,53	2,25	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	64 941,73	7 806,47	0,00	0,00
030	N	0,00	A-1	810 429,95	2,95	F	Taux fixe à 3,92%	3,920	249 741,68	38 433,94	0,00	1 676,69
040	N	0,00	A-1	464 921,39	8,00	F	Taux fixe à 0,65%	0,650	56 435,00	3 251,44	0,00	8,39
042	N	0,00	A-1	458 884,07	9,00	F	Taux fixe à 0,69%	0,690	49 251,72	3 378,88	0,00	8,80
043	N	0,00	A-1	40 628,83	0,08	F	Taux fixe à 1,72%	1,720	160 783,06	2 430,94	0,00	116,47
046	N	0,00	A-1	589 603,31	11,50	V	Euribor 3m + 0,60%, flooré à 0,60%	2,626	49 374,52	18 034,65	0,00	42,88
048	N	0,00	A-1	2 491 380,22	12,67	F	Taux fixe à 1,58%	1,580	175 033,33	41 095,67	0,00	3 280,32
049	N	0,00	A-1	1 549 629,49	19,00	F	Taux fixe à 0,66%	0,660	76 304,68	10 542,56	0,00	113,64
050	N	0,00	A-1	1 644 220,91	16,10	F	Taux fixe à 0,64%	0,640	95 710,20	10 906,16	0,00	1 724,61
051	N	0,00	A-1	1 625 000,00	16,26	V	Euribor 3m + 0,22%, flooré à 0,22%	2,246	100 000,00	42 362,76	0,00	0,00
052	N	0,00	A-1	4 290 405,30	16,26	F	Taux fixe à 1,13%	1,130	239 205,56	50 173,36	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		500 000,00					321 428,00	22 549,67	0,00	66,22
020	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	TAM Postfixé + 0,105%, flooré à 0,00%	2,399	71 428,00	1 905,08	0,00	0,00
023	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4,54%	4,540	150 000,00	6 889,38	0,00	0,00
035	N	0,00	A-1	500 000,00	4,08	V	Euribor 1m + 0,49%, flooré à 0,00%	2,429	100 000,00	13 755,21	0,00	66,22
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		235 000,00					25 000,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		235 000,00					25 000,00	0,00	0,00	0,00
053	N	0,00	A-1	235 000,00	9,67	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	25 000,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 017 913,72					1 730 121,65	260 147,25	0,00	7 038,02

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 017 913,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS													IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT													B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS				IV	
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME				B1.8	

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-10-25
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2188 Télévision	10	19/12/2014
L	Etat et établissements nationaux	1	25/10/2022
L	Etat et établissements nationaux	10	25/10/2022
L	Etat et établissements nationaux	2	25/10/2022
L	Etat et établissements nationaux	20	25/10/2022
L	Régions	1	25/10/2022
L	Régions	10	25/10/2022
L	Régions	20	25/10/2022
L	Départements	1	25/10/2022
L	Départements	10	25/10/2022
L	Départements	20	25/10/2022
L	Départements	5	25/10/2022
L	Départements	6	25/10/2022
L	Autres	1	25/10/2022
L	Autres	10	25/10/2022
L	Autres	20	25/10/2022
L	Autres	8	25/10/2022
L	Autres	1	25/10/2022
L	Autres	20	25/10/2022
L	Frais d'études	5	25/10/2022
L	Frais d'insertion	0	25/10/2022
L	Biens mobiliers, matériel et études	5	25/10/2022
L	Bâtiments et installations	20	25/10/2022
L	Biens mobiliers, matériel et études	5	25/10/2022
L	Bâtiments et installations	20	25/10/2022
L	Bâtiments et installations	1	25/10/2022
L	Bâtiments et installations	20	25/10/2022
L	Attributions de compensation d'investissement	30	25/10/2022
L	Concessions et droits similaires	0	25/10/2022
L	Concessions et droits similaires	1	25/10/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	Concessions et droits similaires	2		25/10/2022
L	Concessions et droits similaires	3		25/10/2022
L	Concessions et droits similaires	5		25/10/2022
L	Terrains nus	0		25/10/2022
L	Terrains de voirie	0		25/10/2022
L	Terrains aménagés autres que voirie	0		25/10/2022
L	Terrains bâtis	0		25/10/2022
L	Cimetières	0		25/10/2022
L	Bois et forêts	0		25/10/2022
L	Autres terrains	0		25/10/2022
L	Autres agencements et aménagements	0		25/10/2022
L	Bâtiments administratifs	0		25/10/2022
L	Bâtiments scolaires	0		25/10/2022
L	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0		25/10/2022
L	Bâtiments culturels et sportifs	0		25/10/2022
L	Equipement Cimetière	0		25/10/2022
L	Autres bâtiments publics	0		25/10/2022
L	Immeubles de rapport	1		25/10/2022
L	Immeubles de rapport	20		25/10/2022
L	Autres bâtiments privés	20		25/10/2022
L	Bâtiments publics	0		25/10/2022
L	Bâtiments privés	1		25/10/2022
L	Bâtiments privés	12		25/10/2022
L	Bâtiments privés	15		25/10/2022
L	Bâtiments privés	20		25/10/2022
L	Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rap	20		25/10/2022
L	Autres réseaux	0		25/10/2022
L	Matériel roulant	8		25/10/2022
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	1		25/10/2022
L	Autre mat.et outil.d'incendie et de défense civ	20		25/10/2022
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	3		25/10/2022
L	Autre mat.et outil.d'incendie et de défense civ	5		25/10/2022
L	Matériel roulant	10		25/10/2022
L	Autre matériel et outillage de voirie	10		25/10/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	1		25/10/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	10		25/10/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	13		25/10/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	20		25/10/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Dépenses ultérieures immobilisées	20	25/10/2022
L	Dépenses ultérieures immobilisées	15	25/10/2022
L	Autres matériels de transport	1	25/10/2022
L	Autres matériels de transport	10	25/10/2022
L	Autres matériels de transport	0	25/10/2022
L	Autres matériels de transport	8	25/10/2022
L	Matériel informatique scolaire	1	25/10/2022
L	Matériel informatique scolaire	2	25/10/2022
L	Matériel informatique scolaire	4	25/10/2022
L	Matériel informatique scolaire	5	25/10/2022
L	Autre matériel informatique	1	25/10/2022
L	Autre matériel informatique	2	25/10/2022
L	Autre matériel informatique	4	25/10/2022
L	Autre matériel informatique	5	25/10/2022
L	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1	25/10/2022
L	Matériel de bureau et mobilier scolaire	20	25/10/2022
L	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4	25/10/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	1	25/10/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	20	25/10/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	4	25/10/2022
L	Matériel de téléphonie	1	25/10/2022
L	Matériel de téléphonie	4	25/10/2022
L	Matériel de téléphonie	5	25/10/2022
L	Cheptel	5	25/10/2022
L	Autres	1	25/10/2022
L	Autres	10	25/10/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		293 254,43	115 662,77	13 254,43	395 662,77
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		293 254,43	115 662,77	13 254,43	395 662,77
Dépréciation de compte de tiers	31/12/2025	13 160,74	0,00	13 160,74	0,00
Dépréciation de compte de tiers	31/12/2025	93,69	0,00	93,69	0,00
Dépréciation de compte de tiers	31/12/2025	0,00	45 244,35	0,00	45 244,35
Dépréciation de compte de tiers	31/12/2025	0,00	418,42	0,00	418,42
Déficit de clôture du Lotissement La Motte Pétrée	05/02/2026	280 000,00	70 000,00	0,00	350 000,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		293 254,43	115 662,77	13 254,43	395 662,77
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		293 254,43	115 662,77	13 254,43	395 662,77

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 30		Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT DU BOURG - ORLEANS METROPLE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	0,00	353 100,00	8 358,00	0,00	344 742,00	8 358,00
458130 AMENAGEMENT DU BOURG - ORLEANS METROPLE (2)	0,00	19 100,00	0,00	0,00	19 100,00	0,00
458130 AMENAGEMENT DU BOURG - ORLEANS METROPLE (2)	0,00	334 000,00	8 358,00	0,00	325 642,00	8 358,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	353 100,00	8 358,00	0,00	344 742,00	8 358,00
RECETTES (b)	0,00	353 100,00	751 879,20	0,00	-398 779,20	751 879,20
458230 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	353 100,00	751 879,20	0,00	-398 779,20	751 879,20
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	353 100,00	751 879,20	0,00	-398 779,20	751 879,20

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	73 076 212,60	57 641 641,69	2 950 864,30
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	1 213 543,71	0,00	1 213 543,71
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	1 169 718,00	909 533,47	262 085,13
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS																IV	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN																B7.3	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					968 601,50	793 571,40											28 333,10	29 379,22
Institut Les cent arpents	2019	P	CONSTRUCTION RIADH	Crédit Foncier	968 601,50	793 571,40	21,68	T	V	Livret A + 1,11%	1,860	V	Livret A + 1,11%	2,810	-	EUR	28 333,10	29 379,22
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					72 107 611,10	56 848 070,29											1 728 563,16	1 164 588,82
3F Centre Val de Loire	2022	X	ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS 80-92 RUE JULIEN LAUPRETRE	Caisse des Dépôts et Consignations	54 868,85	54 868,85	57,45	A	V	Livret A + 0,28%	1,280	V	Livret A + 0,28%	1,980	A-1	EUR	1 368,19	0,00
3F Centre Val de Loire	2022	X	ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS 80-92 RUE JULIEN LAUPRETRE	Caisse des Dépôts et Consignations	134 762,81	134 762,81	37,44	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	4 709,64	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3F Centre Val de Loire	2023	X	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS - 1197 ROUTE NATIONALE	Caisse des Dépôts et Consignations	142 375,62	142 375,62	59,21	A	V	Livret A + 0,36%	3,360	V	Livret A + 0,36%	2,060	A-1	EUR	0,00	0,00
3F Centre Val de Loire	2022	X	ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS 80-92 RUE JULIEN LAUPRETRE	Caisse des Dépôts et Consignations	95 410,22	94 987,24	37,44	A	V	Livret A - 0,20%	0,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 666,43	242,31
3F Centre Val de Loire	2011	X	585 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	607 025,50	434 786,77	21,68	A	V	Livret A + 0,60%	2,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	15 995,78	9 540,54
3F Centre Val de Loire	2014	X	RUE DU BOIS JOLY - CLOS DES TEMPLIERS	Caisse des Dépôts et Consignations	228 414,00	202 792,90	39,61	A	V	Livret A + 0,60%	1,850	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	7 229,29	0,00
3F Centre Val de Loire	2023	X	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS - 1197 ROUTE NATIONALE	Caisse des Dépôts et Consignations	324 861,23	324 861,23	59,21	A	V	Livret A + 0,36%	3,360	V	Livret A + 0,36%	2,060	A-1	EUR	0,00	0,00
3F Centre Val de Loire	2014	X	RUE DU BOIS JOLY - CLOS DES TEMPLIERS	Caisse des Dépôts et Consignations	124 407,50	100 344,80	29,60	A	V	Livret A - 0,20%	1,050	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 839,80	1 076,83
3F Centre Val de Loire	2014	X	RUE DE LA MONTJOIE / LES JARDINS DE LEOPOLD	Caisse des Dépôts et Consignations	284 149,50	250 433,23	39,12	A	V	Livret A + 0,60%	1,850	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	8 927,60	0,00
3F Centre Val de Loire	2011	X	585 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	101 771,50	81 908,40	36,69	A	V	Livret A - 0,20%	1,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 310,65	614,88
3F Centre Val de Loire	2024	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS AVENUE JACQUELINE AURIOL	Caisse des Dépôts et Consignations	144 719,50	143 235,62	38,70	A	V	Livret A + 1,11%	4,110	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	3 805,64	1 483,88
3F Centre Val de Loire	2014	X	RUE DU BOIS JOLY - CLOS DES TEMPLIERS	Caisse des Dépôts et Consignations	409 883,50	342 220,26	29,60	A	V	Livret A + 0,60%	1,850	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	12 411,91	2 554,86
3F Centre Val de Loire	2011	X	585 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	361 881,50	303 707,15	36,69	A	V	Livret A + 0,60%	2,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	10 983,65	1 394,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3F Centre Val de Loire	2011	X	585 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	196 574,50	134 599,42	21,68	A	V	Livret A - 0,20%	1,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	3 864,07	3 403,24
3F Centre Val de Loire	2014	X	RUE DE LA MONTJOIE / LES JARDINS DE LEOPOLD	Caisse des Dépôts et Consignations	229 976,50	184 131,26	29,11	A	V	Livret A - 0,20%	1,050	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	5 211,00	1 975,97
3F Centre Val de Loire	2014	X	RUE DU BOIS JOLY - CLOS DES TEMPLIERS	Caisse des Dépôts et Consignations	72 482,50	62 334,99	39,61	A	V	Livret A - 0,20%	1,050	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 750,04	166,48
3F Centre Val de Loire	2022	X	ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS 80-92 RUE JULIEN LAUPRETRE	Caisse des Dépôts et Consignations	83 413,88	83 413,88	57,45	A	V	Livret A + 0,28%	1,280	V	Livret A + 0,28%	1,980	A-1	EUR	2 079,99	0,00
3F Centre Val de Loire	2014	X	RUE DE LA MONTJOIE / LES JARDINS DE LEOPOLD	Caisse des Dépôts et Consignations	616 568,00	511 019,10	29,11	A	V	Livret A + 0,60%	1,850	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	18 534,03	3 815,03
3F Centre Val de Loire	2023	X	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS - 1197 ROUTE NATIONALE	Caisse des Dépôts et Consignations	557 714,67	557 714,67	39,19	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00
3F Centre Val de Loire	2024	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS AVENUE JACQUELINE AURIOL	Caisse des Dépôts et Consignations	234 308,00	231 905,52	38,70	A	V	Livret A + 1,11%	4,110	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	6 161,52	2 402,47
3F Centre Val de Loire	2014	X	RUE DE LA MONTJOIE / LES JARDINS DE LEOPOLD	Caisse des Dépôts et Consignations	94 492,00	80 666,62	39,12	A	V	Livret A - 0,20%	1,050	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 264,70	215,44
3F Centre Val de Loire	2024	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS AVENUE JACQUELINE AURIOL	Caisse des Dépôts et Consignations	206 742,00	205 909,64	58,71	A	V	Livret A + 1,11%	4,110	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	5 436,62	832,36
3F Centre Val de Loire	2023	X	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS - 1197 ROUTE NATIONALE	Caisse des Dépôts et Consignations	203 962,66	203 962,66	39,19	A	V	Livret A - 0,20%	2,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC habitat social	2018	X	ACQUISITION 60 LOGEMENTS / RUE FERNAND LEGER	Caisse des Dépôts et Consignations	701 005,70	600 704,90	24,10	A	V	Livret A + 1,20%	1,950	V	Livret A + 1,20%	2,900	A-1	EUR	25 593,16	8 655,92
CDC habitat social	2018	X	REHABILITATION ENSEMBLE IMMOBILIER / ALLEE FERNAND LEGER	Caisse des Dépôts et Consignations	36 000,00	26 408,01	13,01	A	F	Taux fixe à 1,65%	1,650	F	Taux fixe à 1,65%	1,650	A-1	EUR	463,20	1 664,78
CDC habitat social	2014	X	REHABILITATION DE 60 LOGEMENTS - RN20 - ALLEE FERNAND LEGER	Caisse des Dépôts et Consignations	60 000,00	28 852,31	8,42	A	V	Livret A - 0,45%	0,800	V	Livret A - 0,45%	1,250	A-1	EUR	800,38	2 535,03
CDC habitat social	2013	X	RUE FERNAND LEGER / TOUTE NATIONALE 20	Caisse des Dépôts et Consignations	360 000,00	158 067,40	7,42	A	V	Livret A + 0,15%	1,900	V	Livret A + 0,15%	1,850	A-1	EUR	5 483,18	16 001,67
CDC habitat social	2022	X	RUE FERNAND LEGER	Caisse des Dépôts et Consignations	69 977,82	66 750,52	31,19	A	V	Livret A + 0,90%	2,900	V	Livret A + 0,90%	2,600	A-1	EUR	2 643,96	1 043,24
CDC habitat social	2010	X	RUE DU BOIS JOLY - LE BOIS JOLY	Caisse des Dépôts et Consignations	77 500,00	55 788,11	24,60	A	V	Livret A - 0,20%	1,050	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 584,72	809,03
CDC habitat social	2010	X	RUE DU BOIS JOLY - LE BOIS JOLY	Caisse des Dépôts et Consignations	65 000,00	55 103,80	34,61	A	V	Livret A + 0,60%	1,850	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	1 985,25	0,00
CDC habitat social	2010	X	RUE DU BOIS JOLY - LE BOIS JOLY	Caisse des Dépôts et Consignations	20 000,00	16 119,12	34,61	A	V	Livret A - 0,20%	1,050	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	452,86	54,45
CDC habitat social	2018	X	ACQUISITION 12 LOGEMENTS / ALLEE FERNAND LEGER	Caisse des Dépôts et Consignations	360 187,74	277 347,71	18,43	A	V	Livret A + 1,25%	2,000	V	Livret A + 1,25%	2,950	A-1	EUR	12 117,46	7 769,16
CDC habitat social	2010	X	RUE DU BOIS JOLY - LE BOIS JOLY	Caisse des Dépôts et Consignations	250 000,00	189 771,81	24,60	A	V	Livret A + 0,60%	1,850	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	6 906,68	2 080,39
CDC habitat social	2022	X	RUE FERNAND LEGER	Caisse des Dépôts et Consignations	197 704,42	188 151,48	29,11	A	V	Livret A + 1,05%	3,050	V	Livret A + 1,05%	2,750	A-1	EUR	7 744,18	3 062,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC habitat social	2018	X	CONSTRUCTION 30 LOGEMENTS COLLECTIFS / RUE FERNAND LEGER	Caisse des Dépôts et Consignations	869 524,53	748 270,65	26,18	A	V	Livret A + 1,00%	1,750	V	Livret A + 1,00%	2,700	A-1	EUR	30 393,88	11 576,32
CDC habitat social	2018	X	REHABILITATION ENSEMBLE IMMOBILIER / ALLEE FERNAND LEGER	Caisse des Dépôts et Consignations	139 000,00	113 324,65	18,01	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	4 174,28	2 627,73
France Loire	2022	X	ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	45 000,00	45 000,00	56,29	A	V	Livret A + 0,60%	1,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	666,00	0,00
France Loire	2018	X	REHABILITATION 80 LOGEMENTS / CLOS DU VILPOT	Caisse des Dépôts et Consignations	91 851,00	54 114,96	7,92	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	2 130,00	5 051,73
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT A	Caisse des Dépôts et Consignations	208 667,00	0,00	42,03	A	V	Livret A + 1,11%	2,810	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT A	Caisse des Dépôts et Consignations	275 318,00	0,00	82,05	A	V	Livret A + 0,67%	2,370	V	Livret A + 0,67%	2,370	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT N	Caisse des Dépôts et Consignations	211 112,50	0,00	82,05	A	V	Livret A + 0,29%	1,990	V	Livret A + 0,29%	1,990	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET	Caisse des Dépôts et Consignations	174 362,50	0,00	82,05	A	V	Livret A + 0,43%	2,130	V	Livret A + 0,43%	2,130	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2017	X	LE CLO DU BOURG / GEORGES COIGNET	Caisse des Dépôts et Consignations	15 350,00	7 965,42	6,92	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	318,50	881,69
France Loire	2022	X	ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	329 560,41	328 721,69	33,35	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	11 633,48	838,72

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
France Loire	2022	X	ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	128 765,00	128 765,00	58,29	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	3 359,96	0,00
France Loire	2022	X	ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	900 638,50	877 392,16	33,27	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	30 986,62	23 246,34
France Loire	2016	X	REHABILITATION LA BERTINERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	106 500,00	47 218,76	5,50	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	1 927,34	6 318,45
France Loire	2018	X	LA BERTINERIE II	Caisse des Dépôts et Consignations	2 701 607,16	2 196 682,78	20,72	A	V	Livret A + 0,93%	1,680	V	Livret A + 0,93%	2,630	A-1	EUR	87 792,14	37 213,95
France Loire	2022	X	ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	60 013,50	60 013,50	58,37	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	1 565,97	0,00
France Loire	2018	X	LA BERTINERIE II	Caisse des Dépôts et Consignations	338 670,49	250 813,59	15,85	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	9 324,85	8 210,06
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT N	Caisse des Dépôts et Consignations	237 014,50	0,00	42,03	A	V	Livret A + 1,11%	2,810	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2015	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	219 850,00	184 356,07	29,85	A	V	Livret A + 0,60%	1,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	6 676,74	1 108,95
France Loire	2018	X	CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS / RUE PASSE DEBOUT	Caisse des Dépôts et Consignations	344 114,50	322 127,93	34,61	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	9 050,18	1 092,93
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET	Caisse des Dépôts et Consignations	142 391,50	0,00	82,05	A	V	Livret A + 0,43%	2,130	V	Livret A + 0,43%	2,130	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT N	Caisse des Dépôts et Consignations	144 029,50	0,00	42,03	A	V	Livret A + 1,11%	2,810	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
France Loire	2022	X	ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	102 855,50	102 855,50	38,28	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	3 525,11	0,00
France Loire	2015	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	74 555,00	67 315,95	39,86	A	V	Livret A + 1,11%	2,110	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	2 528,51	0,00
France Loire	2017	X	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT PMR / RUE ANDRE CHENE	Caisse des Dépôts et Consignations	74 450,29	67 914,32	34,02	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 908,06	230,42
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET	Caisse des Dépôts et Consignations	138 392,00	0,00	42,03	A	V	Livret A + 1,11%	2,810	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2017	X	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT PMR / RUE ANDRE CHENE	Caisse des Dépôts et Consignations	8 291,00	7 898,22	54,04	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	167,94	0,00
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT A	Caisse des Dépôts et Consignations	439 611,50	0,00	42,03	A	V	Livret A + 1,11%	2,810	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2022	X	ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	61 759,50	61 759,50	38,36	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	2 116,66	0,00
France Loire	2015	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	49 703,00	42 923,93	39,86	A	V	Livret A - 0,20%	0,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 203,40	54,78
France Loire	2015	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	94 500,00	76 533,12	29,85	A	V	Livret A - 0,20%	0,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 162,99	716,62
France Loire	2018	X	RUE HENRI FERCHAUD - LE VILPOT V	Caisse des Dépôts et Consignations	61 664,30	51 506,15	23,85	A	V	Livret A + 0,70%	1,450	V	Livret A + 0,70%	2,400	A-1	EUR	1 928,95	627,54

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
France Loire	2015	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	57 040,50	48 806,99	29,85	A	V	Livret A + 1,11%	2,110	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	2 014,12	198,22
France Loire	2021	X	ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	Caisse des Dépôts et Consignations	84 975,00	84 975,00	38,03	A	V	Livret A + 1,01%	1,510	V	Livret A + 1,01%	2,710	A-1	EUR	2 915,74	0,00
France Loire	2016	X	9 LOGEMENTS RUE DES BORDES	Caisse des Dépôts et Consignations	19 216,00	15 944,44	30,52	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	449,56	111,28
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT N	Caisse des Dépôts et Consignations	179 845,50	0,00	82,05	A	V	Livret A + 0,29%	1,990	V	Livret A + 0,29%	1,990	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2021	X	ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	Caisse des Dépôts et Consignations	496 066,49	496 066,49	48,04	A	V	Livret A + 1,01%	1,510	V	Livret A + 1,01%	2,710	A-1	EUR	14 554,63	0,00
France Loire	2022	X	ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	141 537,50	141 537,50	38,28	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	4 850,85	0,00
France Loire	2022	X	ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	15 000,00	15 000,00	56,37	A	V	Livret A + 0,60%	1,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	222,00	0,00
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET	Caisse des Dépôts et Consignations	232 369,00	0,00	42,03	A	V	Livret A + 1,11%	2,810	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2015	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	108 374,00	96 364,24	39,86	A	V	Livret A + 0,60%	1,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	3 294,61	0,00
France Loire	2022	X	ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	43 751,00	43 751,00	38,36	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	1 499,45	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
France Loire	2021	X	ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	Caisse des Dépôts et Consignations	37 500,00	37 500,00	56,04	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	382,50	0,00
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT A	Caisse des Dépôts et Consignations	112 081,00	0,00	82,05	A	V	Livret A + 0,67%	2,370	V	Livret A + 0,67%	2,370	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2021	X	ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	Caisse des Dépôts et Consignations	254 532,00	254 532,00	33,02	A	V	Livret A + 1,01%	1,510	V	Livret A + 1,01%	2,710	A-1	EUR	9 647,97	0,00
France Loire	2022	X	ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	450 676,50	434 714,50	48,28	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	15 313,62	15 962,00
France Loire	2021	X	ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	Caisse des Dépôts et Consignations	91 845,00	91 845,00	58,04	A	V	Livret A + 1,01%	1,510	V	Livret A + 1,01%	2,710	A-1	EUR	2 395,84	0,00
France Loire	2018	X	CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS / RUE PASSE DEBOUT	Caisse des Dépôts et Consignations	370 902,26	361 540,57	54,62	A	V	Livret A + 0,42%	1,170	V	Livret A + 0,42%	2,120	A-1	EUR	9 119,92	0,00
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT N	Caisse des Dépôts et Consignations	310 587,00	0,00	42,03	A	V	Livret A - 0,40%	1,300	V	Livret A - 0,40%	1,300	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT A	Caisse des Dépôts et Consignations	219 921,50	0,00	42,03	A	V	Livret A - 0,40%	1,300	V	Livret A - 0,40%	1,300	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2018	X	CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS / RUE PASSE DEBOUT	Caisse des Dépôts et Consignations	1 309 766,00	1 246 643,37	34,61	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	44 959,50	0,00
France Loire	2018	X	CONSTRUCTION 11 LGTS VILPOT	Caisse des Dépôts et Consignations	66 395,54	51 402,90	16,43	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	1 904,49	1 499,71

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
France Loire	2018	X	CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS / RUE PASSE DEBOUT	Caisse des Dépôts et Consignations	119 801,50	116 777,68	54,62	A	V	Livret A + 0,42%	1,170	V	Livret A + 0,42%	2,120	A-1	EUR	2 945,74	0,00
France Loire	2018	X	LA BERTINERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 229 525,00	977 269,52	17,34	A	V	Livret A + 0,93%	1,680	V	Livret A + 0,93%	2,630	A-1	EUR	39 350,51	24 015,78
France Loire	2027	X	ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET	Caisse des Dépôts et Consignations	244 580,50	0,00	42,03	A	V	Livret A - 0,40%	1,300	V	Livret A - 0,40%	1,300	A-1	EUR	0,00	0,00
France Loire	2021	X	ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	Caisse des Dépôts et Consignations	64 291,50	64 291,50	38,03	A	V	Livret A + 1,01%	1,510	V	Livret A + 1,01%	2,710	A-1	EUR	2 206,03	0,00
France Loire	2016	X	9 LOGEMENTS RUE DES BORDES	Caisse des Dépôts et Consignations	39 454,00	34 410,96	30,52	A	V	Livret A + 1,11%	1,860	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	1 416,52	54,13
France Loire	2004	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	19 163,00	14 088,93	28,85	A	V	Livret A + 0,70%	2,950	V	Livret A + 0,70%	2,400	A-1	EUR	528,72	200,91
France Loire	2018	X	90 LGTS VILPOT	Caisse des Dépôts et Consignations	2 893 553,80	2 421 828,07	21,18	A	V	Livret A + 0,93%	1,680	V	Livret A + 0,93%	2,630	A-1	EUR	96 592,49	35 996,06
France Loire	2022	X	ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	180 016,50	180 016,50	48,36	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	5 279,52	0,00
France Loire	2017	X	CONSTRUCTION 90 LGTS VILPOT	Caisse des Dépôts et Consignations	1 003 748,92	819 151,65	26,18	A	V	Livret A + 0,95%	1,700	V	Livret A + 0,95%	2,650	A-1	EUR	33 022,47	16 860,27
France Loire	2016	X	9 LOGEMENTS RUE DES BORDES	Caisse des Dépôts et Consignations	26 455,50	22 655,51	30,52	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	818,50	80,73
France Loire	2015	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	103 939,50	88 936,32	29,85	A	V	Livret A + 1,11%	2,110	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	3 670,12	361,19

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Groupe SOS Jeunesse	2025	X	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ENFANCE A CARACTERE SOCIAL	Caisse des Dépôts et Consignations	1 702 975,00	1 702 975,00	26,18	T	V	Livret A - 0,40%	2,000	V	Livret A - 0,40%	1,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Les résidences de l'Orléanais	2016	P	ACQUISITION IMMOBILIERE585 LOGEMENTS	Caisse d'Epargne Loire-Centre	6 600 000,00	5 281 942,01	21,01	T	F	Taux fixe à 1,18%	1,200	F	Taux fixe à 1,18%	1,180	A-1	EUR	64 447,04	167 676,52
Logemloiret	2021	X	REHABILITATION 30 LOGEMENTS RUE HELENE BOUCHER	Caisse des Dépôts et Consignations	281 750,00	253 342,02	12,42	A	V	Livret A - 0,75%	-0,250	V	Livret A - 0,75%	0,950	A-1	EUR	6 026,68	14 510,22
Logemloiret	2012	X	LA BERTINERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	690 585,54	93 303,59	1,67	A	V	Livret A + 0,60%	2,850	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	4 963,14	44 561,35
Logemloiret	2012	X	39 LOGEMENTS / LE KIOSQUE	Caisse des Dépôts et Consignations	703 392,00	94 556,25	1,42	A	V	Livret A + 1,20%	3,450	V	Livret A + 1,20%	2,900	A-1	EUR	5 829,90	44 251,05
Logemloiret	2021	X	REHABILITATION 30 LOGEMENTS RUE HELENE BOUCHER	Caisse des Dépôts et Consignations	309 500,00	276 029,35	21,93	A	F	Taux fixe à 0,93%	0,930	F	Taux fixe à 0,93%	0,930	A-1	EUR	2 671,80	11 260,32
Logemloiret	2009	X	848 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	276 991,50	131 571,12	14,01	T	F	Taux fixe à 3,44%	3,440	F	Taux fixe à 3,44%	3,440	A-1	EUR	4 664,80	9 233,04
Logemloiret	2020	X	ACQUISITION DE 16 logements VEFA - Domaine de Saranéa	Caisse des Dépôts et Consignations	86 327,50	82 524,10	36,27	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 331,86	756,45
Logemloiret	2012	X	ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	170 537,82	37 652,63	2,92	T	F	Taux fixe à 3,45%	3,450	F	Taux fixe à 3,45%	3,450	A-1	EUR	1 533,17	11 723,16
Logemloiret	2022	X	ACQUISITION 96 LOGEMENTS RUE ADRIENNE BOLAND ET ALLEE JEAN MERMOZ	Caisse des Dépôts et Consignations	768 000,00	743 279,09	23,02	A	F	Taux fixe à 1,76%	1,760	F	Taux fixe à 1,76%	1,760	A-1	EUR	13 516,80	24 720,90

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Logemloiret	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS - RUE DE LA FONTAINE / BERTINERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	170 000,00	155 874,96	15,76	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	5 478,34	8 059,70
Logemloiret	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS - RUE DE LA FONTAINE / BERTINERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	142 500,00	130 659,90	15,76	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	4 592,14	6 755,93
Logemloiret	2013	X	RUE DES SABLONS	Caisse des Dépôts et Consignations	838 000,00	617 621,20	22,68	A	V	Livret A + 0,60%	2,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	22 680,31	12 387,26
Logemloiret	2022	X	ACQUISITION 96 LOGEMENTS RUE ADRIENNE BOLAND ET ALLEE JEAN MERMOZ	Caisse des Dépôts et Consignations	732 000,00	695 906,57	13,01	A	V	Livret A - 0,75%	0,250	V	Livret A - 0,75%	0,950	A-1	EUR	16 470,00	36 093,43
Logemloiret	2005	X	RUE DU BOIS JOLY	Caisse des Dépôts et Consignations	4 637,00	3 440,04	29,35	A	V	Livret A + 0,60%	2,850	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	125,52	46,62
Logemloiret	2020	X	ACQUISITION DE 16 logements VEFA - Domaine de Saranéa	Caisse des Dépôts et Consignations	290 000,00	283 585,50	46,28	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	10 222,70	378,49
Logemloiret	2020	X	ACQUISITION DE 16 logements VEFA - Domaine de Saranéa	Caisse des Dépôts et Consignations	288 672,50	278 225,61	36,27	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	10 080,59	1 790,87
Logemloiret	2020	X	ACQUISITION DE 16 logements VEFA - Domaine de Saranéa	Caisse des Dépôts et Consignations	96 500,00	93 669,85	46,28	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 632,68	354,29
Logemloiret	2021	X	ACQUISITION 16 LOGEMENTS VEFA - DOMAINE DE SARANEA	Caisse des Dépôts et Consignations	52 000,00	52 000,00	36,03	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Logemloiret	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS - RUE DE LA FONTAINE / BERTINERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	335 500,00	309 695,72	15,76	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	11 623,92	13 190,91

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Logemloiret	2012	X	848 RUE CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	251 811,46	55 596,57	2,92	T	F	Taux fixe à 3,45%	3,450	F	Taux fixe à 3,45%	3,450	A-1	EUR	2 263,83	17 310,13
Logemloiret	2021	X	ACQUISITION 16 LOGEMENTS VEFA - DOMAINE DE SARANEA	Caisse des Dépôts et Consignations	120 000,00	113 025,38	27,02	A	F	Taux fixe à 0,96%	0,960	F	Taux fixe à 0,96%	0,960	A-1	EUR	1 118,68	3 503,97
Logemloiret	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS - RUE DE LA FONTAINE / BERTINERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	85 000,00	77 946,59	15,76	A	V	Livret A - 0,20%	2,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 283,02	3 589,80
SCCV Saran Les Narcisses	2020	P	7 LOGEMENTS INDIVIDUELS ALLEE DES NARCISSES	Crédit Agricole Centre Loire	0,00	0,00	24,79	A	V	Livret A + 1,00%	1,500	V	Livret A + 1,00%	2,700	-	EUR	25 588,26	0,00
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2014	X	966 RUE DE L'ORME AU COIN - RESIDENCE LA SARANAISE	Caisse des Dépôts et Consignations	99 995,00	87 695,68	38,78	A	V	Livret A + 0,60%	1,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	2 921,59	0,00
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2023	X	CONSTRUCTION EN VEFA DE 43 LOGEMENTS - SITE QUELLE	Caisse des Dépôts et Consignations	159 254,00	154 772,87	37,61	A	V	Livret A - 0,20%	2,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	4 397,24	2 271,50
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2023	X	CONSTRUCTION EN VEFA DE 43 LOGEMENTS - SITE QUELLE	Caisse des Dépôts et Consignations	208 505,50	204 529,64	47,62	A	V	Livret A - 0,20%	2,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	5 783,26	2 015,38
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2015	X	LE VILPOT	Caisse des Dépôts et Consignations	178 945,95	37 409,26	1,00	A	V	Livret A + 1,20%	2,200	V	Livret A + 1,20%	2,900	A-1	EUR	2 298,54	17 317,79
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2015	X	LE VILPOT	Caisse des Dépôts et Consignations	432 153,78	123 126,43	2,00	A	V	Livret A + 1,20%	2,200	V	Livret A + 1,20%	2,900	A-1	EUR	6 725,24	36 998,27
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2015	X	RENOUVELLEMENT COMPOSANTS 2014	Caisse des Dépôts et Consignations	192 269,22	83 510,36	5,01	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	3 370,64	11 191,38
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2017	X	RENOUVELLEMENT COMPOSANTS 2015	Caisse des Dépôts et Consignations	362 000,00	185 538,77	6,42	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	7 418,74	20 537,29

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2015	X	LE VILPOT	Caisse des Dépôts et Consignations	361 437,09	0,00	0,00	A	V	Livret A + 1,20%	2,200	V	Livret A + 1,20%	2,900	A-1	EUR	1 753,41	41 747,88
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2014	X	966 RUE DE L'ORME AU COIN - RESIDENCE LA SARANAISE	Caisse des Dépôts et Consignations	40 916,50	34 775,25	38,78	A	V	Livret A - 0,20%	0,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	977,47	15,18
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2014	X	966 RUE DE L'ORME AU COIN - RESIDENCE LA SARANAISE	Caisse des Dépôts et Consignations	233 322,00	185 492,87	28,77	A	V	Livret A + 0,60%	1,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	6 715,53	1 049,63
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2023	X	CONSTRUCTION EN VEFA DE 43 LOGEMENTS - SITE QUELLE	Caisse des Dépôts et Consignations	997 700,50	974 226,05	37,61	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	35 502,15	11 944,76
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2015	X	LE VILPOT NORD	Caisse des Dépôts et Consignations	1 904 399,02	1 182 537,59	11,01	A	V	Livret A + 1,20%	2,200	V	Livret A + 1,20%	2,900	A-1	EUR	51 251,17	69 337,79
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2013	X	LE VILPOT	Caisse des Dépôts et Consignations	57 500,00	13 360,03	2,33	A	V	Livret A + 0,60%	2,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	626,35	4 079,68
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2014	X	966 RUE DE L'ORME AU COIN - RESIDENCE LA SARANAISE	Caisse des Dépôts et Consignations	95 472,00	75 438,77	28,77	A	V	Livret A - 0,20%	0,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 131,57	688,75
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2015	X	LE VILPOT NORD	Caisse des Dépôts et Consignations	1 381 649,99	792 966,73	9,01	A	V	Livret A + 1,20%	2,200	V	Livret A + 1,20%	2,900	A-1	EUR	35 107,65	59 038,01
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2011	X	RUE DE LA MEDECINERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	29 921,97	11 120,41	5,92	T	F	Taux fixe à 3,64%	3,640	F	Taux fixe à 3,64%	3,640	A-1	EUR	436,18	1 632,33
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2015	X	LE VILPOT	Caisse des Dépôts et Consignations	319 593,99	0,00	0,00	A	V	Livret A + 1,20%	2,200	V	Livret A + 1,20%	2,900	A-1	EUR	1 484,68	35 349,58
SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2023	X	CONSTRUCTION EN VEFA DE 43 LOGEMENTS - SITE QUELLE	Caisse des Dépôts et Consignations	776 544,50	764 835,99	47,62	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	27 748,58	5 957,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Scalis	2027	X	ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	157 177,00	0,00	41,95	A	V	Livret A + 1,11%	2,810	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS GRAN PLACE 1	Caisse des Dépôts et Consignations	116 836,50	114 258,21	36,03	A	V	Livret A + 1,11%	1,610	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	4 142,66	0,00
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS GRAN PLACE 1	Caisse des Dépôts et Consignations	91 909,00	89 880,80	36,03	A	V	Livret A + 1,11%	1,610	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	3 258,82	0,00
Scalis	2027	X	ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	91 965,00	0,00	41,95	A	V	Livret A - 0,40%	1,300	V	Livret A - 0,40%	1,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Scalis	2027	X	ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	104 450,00	0,00	41,95	A	V	Livret A + 1,11%	2,810	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE15 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Caisse des Dépôts et Consignations	112 500,00	112 500,00	34,61	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	1 113,75	0,00
Scalis	2027	X	ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	130 068,00	0,00	51,95	A	V	Livret A + 0,60%	2,300	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Scalis	2019	X	ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS / LE CLOS DES TEMPLIERS	Caisse des Dépôts et Consignations	209 077,00	199 997,26	43,87	A	V	Livret A + 1,01%	1,760	V	Livret A + 1,01%	2,710	A-1	EUR	8 027,51	190,05

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Scalis	2019	X	ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS / LE CLOS DES TEMPLIERS	Caisse des Dépôts et Consignations	28 000,00	28 000,00	33,86	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	224,00	0,00
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Caisse des Dépôts et Consignations	148 233,50	145 732,10	46,03	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	5 251,03	130,01
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA de 13 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Caisse des Dépôts et Consignations	97 500,00	97 500,00	34,61	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	965,25	0,00
Scalis	2027	X	ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	62 528,50	0,00	51,95	A	V	Livret A - 0,40%	1,300	V	Livret A - 0,40%	1,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Scalis	2019	X	ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS / LE CLOS DES TEMPLIERS	Caisse des Dépôts et Consignations	146 354,00	137 274,44	33,86	A	V	Livret A + 1,01%	1,760	V	Livret A + 1,01%	2,710	A-1	EUR	5 411,90	0,00
Scalis	2027	X	ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	230 535,50	0,00	41,95	A	V	Livret A + 0,60%	2,300	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Caisse des Dépôts et Consignations	180 261,00	175 564,17	36,03	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	5 818,19	0,00
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Caisse des Dépôts et Consignations	120 716,00	116 670,09	36,03	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	3 268,66	67,56

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 13 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Caisse des Dépôts et Consignations	96 651,00	94 518,15	36,03	A	V	Livret A + 1,11%	1,610	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	3 426,95	0,00
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 13 LOGEMENTS - Grand Place 2	Caisse des Dépôts et Consignations	177 104,50	173 196,24	36,03	A	V	Livret A + 1,11%	1,610	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	6 279,59	0,00
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 13 LOGEMENTS - Grand Place 2	Caisse des Dépôts et Consignations	225 116,50	222 151,54	46,03	A	V	Livret A + 1,11%	1,610	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	9 130,43	0,00
Scalis	2019	X	ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS / LE CLOS DES TEMPLIERS	Caisse des Dépôts et Consignations	215 923,50	202 527,96	33,86	A	V	Livret A + 1,01%	1,760	V	Livret A + 1,01%	2,710	A-1	EUR	7 984,45	0,00
Scalis	2027	X	ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Caisse des Dépôts et Consignations	130 470,00	0,00	51,95	A	V	Livret A + 1,11%	2,810	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS - GRAND PLACE 1	Caisse des Dépôts et Consignations	75 000,00	75 000,00	34,61	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	742,50	0,00
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Caisse des Dépôts et Consignations	99 268,00	96 667,41	46,03	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 716,16	338,12
Scalis	2020	X	ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS GRAND PLACE 1	Caisse des Dépôts et Consignations	166 909,00	164 710,67	46,03	A	V	Livret A + 1,11%	1,610	V	Livret A + 1,11%	2,810	A-1	EUR	6 769,61	0,00
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Caisse des Dépôts et Consignations	48 750,00	48 750,00	37,27	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	44 500,00	43 387,68	35,44	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 230,75	567,75
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	32 500,00	32 166,74	45,45	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	1 164,20	172,34
Valloire Habitat	2015	X	LA MONTJOIE	Caisse des Dépôts et Consignations	308 900,00	270 036,42	40,12	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	7 566,20	185,22
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	216 000,00	211 653,48	35,44	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	7 699,89	2 232,26
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	30 500,00	30 187,26	45,45	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	1 092,57	161,74
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	49 000,00	48 286,82	45,45	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 362,26	365,27
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	70 000,00	68 250,29	35,44	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 936,02	893,09
Valloire Habitat	2022	X	ACQUISITION 62 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	843 000,00	835 619,52	46,20	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	29 757,90	7 380,48
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	51 500,00	50 750,43	45,45	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 431,76	383,90
Valloire Habitat	2024	F	49 LOGEMENTS RUE FRANCOISE DOLTO	Crédit Agricole Centre Loire	2 000 000,00	2 000 000,00	21,98	A	F	Taux fixe à 1,33%	1,348	F	Taux fixe à 1,33%	1,330	A-1	EUR	26 969,45	0,00
Valloire Habitat	2016	X	CONSTRUCTION LGTS RUE DES JONQUILLES	Caisse des Dépôts et Consignations	621 887,78	393 559,84	11,17	A	V	Livret A + 1,25%	2,000	V	Livret A + 1,25%	2,950	A-1	EUR	17 778,86	24 766,33

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Caisse des Dépôts et Consignations	297 000,00	297 000,00	37,27	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	10 692,00	0,00
Valloire Habitat	2022	X	ACQUISITION 62 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 120 500,00	1 105 504,31	36,19	A	V	Livret A + 0,53%	1,530	V	Livret A + 0,53%	2,230	A-1	EUR	39 553,65	14 995,68
Valloire Habitat	2021	P	LA GUIGNACE / RUE DE LA SOURCE SAINT-MARTIN	Crédit Mutuel Arkea	142 796,78	125 621,93	23,01	A	V	Livret A + 1,00%	1,500	V	Livret A + 1,00%	2,700	-	EUR	5 201,12	4 406,09
Valloire Habitat	2018	X	CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS / RUE DE LA SOURCE SAINT MARTIN	Caisse des Dépôts et Consignations	378 209,77	330 285,60	43,61	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	9 341,84	3 351,72
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 19 LOGEMENTS - SARANEA COMPLICITY ILOT G ET I	Caisse des Dépôts et Consignations	264 500,00	264 500,00	37,44	A	V	Livret A - 0,20%	2,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	7 406,00	0,00
Valloire Habitat	2015	X	LA MONTJOIE	Caisse des Dépôts et Consignations	2 322 150,00	1 980 116,46	30,11	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	71 639,85	9 879,39
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Caisse des Dépôts et Consignations	156 000,00	156 000,00	37,27	A	V	Livret A - 0,20%	2,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	4 368,00	0,00
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	213 500,00	209 203,78	35,44	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	7 610,77	2 206,42

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Valloire Habitat	2018	X	CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS / RUE DE LA SOURCE SAINT MARTIN	Caisse des Dépôts et Consignations	104 981,01	92 878,91	43,61	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	3 370,34	741,63
Valloire Habitat	2022	X	ACQUISITION 62 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	575 500,00	566 606,84	36,19	A	V	Livret A - 0,20%	0,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	16 114,00	8 893,16
Valloire Habitat	2018	X	CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS / RUE DE LA SOURCE SAINT MARTIN	Caisse des Dépôts et Consignations	263 205,96	226 081,15	33,61	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	8 250,40	3 096,66
Valloire Habitat	2015	X	LA MONTJOIE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 157 850,00	1 037 465,08	40,12	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	34 890,36	0,00
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	16 250,00	16 250,00	35,44	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Caisse des Dépôts et Consignations	26 000,00	26 000,00	37,27	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Valloire Habitat	2019	X	CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS / RUE PAUL LANGEVIN	Caisse des Dépôts et Consignations	977 000,00	897 974,19	33,86	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	32 769,86	12 299,68
Valloire Habitat	2017	X	CONSTRUCTION 10 LGTS 1031 RUE DES VALLEES	Caisse des Dépôts et Consignations	212 000,00	180 181,82	42,28	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	6 541,16	1 517,21
Valloire Habitat	2019	X	CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS / RUE PAUL LANGEVIN	Caisse des Dépôts et Consignations	668 000,00	626 860,95	43,87	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	22 747,19	5 005,43

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 19 LOGEMENTS - SARANEA COMPLICITY ILOT G ET I	Caisse des Dépôts et Consignations	174 500,00	174 500,00	47,45	A	V	Livret A - 0,20%	2,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	4 886,00	0,00
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Caisse des Dépôts et Consignations	107 000,00	107 000,00	47,28	A	V	Livret A - 0,20%	2,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 996,00	0,00
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Caisse des Dépôts et Consignations	118 500,00	118 500,00	47,28	A	V	Livret A - 0,20%	2,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	3 318,00	0,00
Valloire Habitat	2017	X	CONSTRUCTION 10 LGTS 1031 RUE DES VALLEES	Caisse des Dépôts et Consignations	58 000,00	48 539,99	42,28	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 373,55	515,38
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	35 750,00	35 750,00	35,44	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	51 500,00	50 750,43	45,45	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 431,76	383,90
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Caisse des Dépôts et Consignations	105 500,00	105 500,00	37,27	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	3 798,00	0,00
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	16 250,00	16 250,00	35,44	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	136 000,00	134 605,45	45,45	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	4 871,76	721,18
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	136 000,00	134 605,45	45,45	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	4 871,76	721,18
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	42 250,00	42 250,00	35,44	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	72 000,00	70 200,29	35,44	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	1 991,33	918,60
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 19 LOGEMENTS - SARANEA COMPLICITY ILOT G ET I	Caisse des Dépôts et Consignations	610 500,00	610 500,00	37,44	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	21 978,00	0,00
Valloire Habitat	2009	X	RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	79 383,74	48 036,28	16,01	A	V	Livret A + 0,57%	4,570	V	Livret A + 0,57%	2,270	A-1	EUR	1 779,24	1 802,43
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	45 000,00	44 094,47	35,44	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	1 604,14	465,06
Valloire Habitat	2019	X	CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS / RUE PAUL LANGEVIN	Caisse des Dépôts et Consignations	133 000,00	133 000,00	33,86	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	1 064,00	0,00
Valloire Habitat	2022	X	ACQUISITION 62 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	440 500,00	435 866,22	46,20	A	V	Livret A - 0,20%	0,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	12 334,00	4 633,78
Valloire Habitat	2018	X	CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS / RUE DE LA SOURCE SAINT MARTIN	Caisse des Dépôts et Consignations	748 905,42	633 684,26	33,61	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	18 030,94	10 277,73

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Valloire Habitat	2015	X	LA MONTJOIE	Caisse des Dépôts et Consignations	616 600,00	509 582,35	30,11	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	14 387,00	4 238,97
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Caisse des Dépôts et Consignations	206 500,00	206 500,00	47,28	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	7 434,00	0,00
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Caisse des Dépôts et Consignations	69 000,00	69 000,00	47,28	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	2 484,00	0,00
Valloire Habitat	2019	X	CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS / RUE PAUL LANGEVIN	Caisse des Dépôts et Consignations	206 500,00	192 114,21	43,87	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	5 433,78	1 949,56
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	37 000,00	34 428,91	45,45	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	971,30	260,44
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Caisse des Dépôts et Consignations	140 000,00	140 000,00	37,27	A	V	Livret A - 0,20%	2,800	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	3 920,00	0,00
Valloire Habitat	2017	X	CONSTRUCTION 10 LGTS 1031 RUE DES VALLEES	Caisse des Dépôts et Consignations	99 000,00	79 770,57	32,27	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 271,64	1 359,69
Valloire Habitat	2019	X	CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS / RUE PAUL LANGEVIN	Caisse des Dépôts et Consignations	285 500,00	259 796,74	33,86	A	V	Livret A - 0,20%	0,550	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	7 392,29	4 213,65

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Valloire Habitat	2023	X	ACQUISITION EN VEFA DE 19 LOGEMENTS - SARANEA COMPLICITY ILOT G ET I	Caisse des Dépôts et Consignations	346 000,00	346 000,00	47,45	A	V	Livret A + 0,60%	3,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	12 456,00	0,00
Valloire Habitat	2017	X	CONSTRUCTION 10 LGTS 1031 RUE DES VALLEES	Caisse des Dépôts et Consignations	380 500,00	312 095,79	32,27	A	V	Livret A + 0,60%	1,350	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	11 398,19	4 520,77
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Caisse des Dépôts et Consignations	73 000,00	71 175,29	35,44	A	V	Livret A - 0,20%	0,300	V	Livret A - 0,20%	1,500	A-1	EUR	2 018,98	931,36
Valloire Habitat	2022	X	ACQUISITION 62 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Caisse des Dépôts et Consignations	201 500,00	201 500,00	36,19	A	V	Livret A + 0,60%	1,600	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	0,00	0,00
Valloire Habitat	2021	X	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Caisse des Dépôts et Consignations	57 000,00	55 853,00	35,44	A	V	Livret A + 0,60%	1,100	V	Livret A + 0,60%	2,300	A-1	EUR	2 031,91	589,07
TOTAL GENERAL					73 076 212,60	57 641 641,69											1 756 896,26	1 193 968,04

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	57 712,32
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 990 268,90
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	2 047 981,22
Recettes réelles de fonctionnement	II	35 116 927,80
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	5,83

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					1 213 543,71	0,00	1 213 543,71
8017 Subventions à verser en annuités					1 213 543,71	0,00	1 213 543,71
2025	Subvention delib. Du 20-02-1987	COS	1	A	248 971,21	0,00	248 971,21
2025	Subvention annuelle	théâtre de la tête noire	1	A	173 103,00	0,00	173 103,00
2025	Subvention annuelle	USM generale	1	A	110 187,00	0,00	110 187,00
2025	Subvention annuelle	USM Basket	1	A	79 165,00	0,00	79 165,00
2025	Subvention annuelle	Saran Loiret handball	1	A	77 758,00	0,00	77 758,00
2025	Subvention annuelle	CCAS de Saran	1	A	128 004,49	0,00	128 004,49
2025	Subvention annuelle	foyer Georges Brassens	1	A	396 355,01	0,00	396 355,01
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					1 169 718,00	909 533,47	262 085,13
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					1 169 718,00	909 533,47	262 085,13
2025	Subvention travaux abri parrière	ABRI PLUS EQUIPEMENT	1	X	78 000,00	66 965,78	11 034,22
2025	Subvention constru. accueil peri parriere	REGION CENTRE	1	X	490 000,00	379 350,00	110 650,00
2025	Subvention travaux etancheite	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	36 013,00	2 879,27	33 133,73
2025	Subvention réno. SSI resto. Sablonnière	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	32 000,00	3 560,56	28 439,44
2025	Subvention conformite etancheite	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	9 333,00	9 333,00	0,00
2025	Subvention requalification boulodrome	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	20 000,00	187,43	19 812,57
2025	Subvention rehabilitation colonne ILM	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	13 818,00	4 908,43	8 909,57
2025	Subvention refection terrasse ILM	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	43 636,00	0,00	43 636,00
2025	Subvention travaux sys. Enterre de recu	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	174 611,00	174 611,00	0,00
2025	Subvention travaux pl. michel lepage	REGIONS	1	X	35 654,00	35 654,00	0,00
2025	Subvention travaux pl. nelson mandela	REGIONS	1	X	10 650,00	10 650,00	0,00
2025	Subvention travaux pl. pierre val	REGIONS	1	X	12 924,00	12 924,00	0,00
2025	Subvention travaux pl. michel lepage	GFP DE RATTACHEMENT	1	X	43 486,00	43 486,00	0,00
2025	Subvention travaux pl. nelson mandela	GFP DE RATTACHEMENT	1	X	13 667,00	13 667,00	0,00
2025	Subvention travaux pl. pierre val	GFP DE RATTACHEMENT	1	X	16 226,00	16 226,00	0,00
2025	Subvention gilet pare balle	PREFECTURE DU LOIRET	1	X	0,00	0,00	1 500,00
2025	Subvention cameras individuelles	PREFECTURE DU LOIRET	1	X	0,00	0,00	400,00
2025	Subvention garage a velo parrieres	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	11 000,00	11 000,00	0,00
2025	Subvention travaux salle des fetes	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	29 091,00	29 091,00	0,00
2025	Subvention travaux maternelle bourg	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	10 000,00	10 000,00	0,00
2025	Subvention travaux ele. chene maillard	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	12 970,00	12 970,00	0,00
2025	Subvention travaux club meca	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	60 000,00	60 000,00	0,00
2025	Subvention travaux structure creche	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	12 000,00	12 000,00	0,00
2025	Subvention autre club meca	DEPARTEMENT DU LOIRET	1	X	70,00	70,00	0,00
2025	acompte 15% France relance 2025-2026	ETAT	1	X	4 569,00	0,00	4 569,60
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	2 603 137,22	
Personnes de droit privé	1 351 137,72	
Associations	1 351 137,72	
ACJCAO CONCILIEUR JUSTICE COUR APPEL	200,00	
ACPG/CATM	0,00	prêt de salle
ADIRP 45	250,00	
APAJH	0,00	prêt de salle
APE SARAN BOURG	0,00	prêt de salle
ARAC FLEURY	180,00	
ART S DANSE	5 011,00	prêt de salle
ASFAS TIR A L ARC ASS	2 176,00	prêt de matériel
ASFAS TRIATHLON ASS	1 200,00	prêt de salle
ASSOCIATION CHASSE COMMUNALE SAR M. DUNEAU GILBERT	450,00	subvention exceptionnelle
ASSOCIATION DES MAIRES DE LAUDE	3 335,00	subvention exceptionnelle
ASSOCIATION FAMILIALE	0,00	prêt de salle
ASSOCIATION MONTJOIE RAFFOURS	0,00	prêt de salle
ASSOCIATION PROMOTION DRESSAGE DU HARAS DES LOGES	350,00	subvention exceptionnelle
ASTI	300,00	
AVLCO	0,00	prêt de salle
BIG BANDISSIMO	4 122,00	
BIG BANDISSIMO	3 911,00	mise à disposition de personnel
BIO MEDI QUAL CENTRE	0,00	prêt de salle
CERCIL	100,00	
CGT union DEPARTEMENTALE DU LOIRET	0,00	prêt de matériel
CGT union locale	0,00	prêt de salle
CIDFF	200,00	
CIMAS	0,00	prêt de salle
CLUB DU 3 EME AGE SARAN JEUNES D	1 340,00	subvention exceptionnelle
COFEL	400,00	
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DU LOIRET	0,01	prêt de matériel
COMITE DES FETES	0,00	prêt de matériel, salle
COMITE ENTENTE LES TOITS	0,00	prêt de salle
CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN	0,00	prêt de salle
COS PERSONNEL DE SARAN	248 971,21	prêt de salle
CROIX BLANCHE	0,00	prêt de salle
DIABETE SPORT DETENTE LOIRET	200,00	prêt de salle

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EFS DON DU SANG	0,00	prêt de salle
FGR-FP	0,00	prêt de salle
FNACA	0,00	prêt de salle
FNACA SARAN	500,00	
FORMAT TYPOGRAPHIQUE	0,00	prêt de locaux, salle
FRANCE ALZHEIMER LOIRET ASSO	100,00	
FRANCE CUBA	0,00	prêt de salle
FSE COLLEGE MONTJOIE FOYER SOCIO EDUCATIF	300,00	subvention exceptionnelle
FSE COLLEGE PELLETIER FOYER SOCIO EDUCATIF	305,00	
GARDON SARANAIS (LE)	450,00	
GROUPE ACTION GAY&LESBIEN ASSO	500,00	
GROUPE D HISTOIRE LOCALE	1 411,00	prêt de matériel, salle
HANDICAP ESPOIR OSTEOPHIE	0,00	prêt de matériel
HARMONIE INTERCOMMUNALE	7 211,00	
HEO	0,00	prêt de salle
INSTITUT CGT D HISTOIRE SOCIALE DU LOIRET	500,00	subvention exceptionnelle
INSTITUT DES CENTS ARPENTS	0,00	prêt de matériel, salle
JARDINS 2000	511,00	prêt de matériel, salle
JONATHAN PIERRES VIVANTES 45	100,00	
LE P'TIT CREME	0,00	prêt de salle
LE PETIT MARC	0,00	prêt de salle
LES ANCIENS DE LA GMF	0,00	prêt de salle
LES FAISEURS DE MONDE	0,00	prêt de salle
LES GLATIATORS	0,00	prêt de salle
LES JEUNES D'ANTAN	0,00	prêt de salle
LES MAINS TENDUS	0,00	prêt de locaux, matériels, salle
LES RESTAURANTS DU COEUR DU LOIR	600,00	Prêt de locaux
LIEN SOCIAL ET MEDIATION	300,00	
LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE BADMINTON	0,00	prêt de salle
MAISON LOISIRS ET CULTURE	44 792,00	prêt de salle
MATPAG COOPERATIVE SCOL PAGNOL	185,00	
MAYDES COOPERATIVE SCOL.INTERC	435,00	
MBOURG COOPERATIVE SCOL. BOURG	830,00	
MEDECINS SANS FRONTIERES	3 335,00	subvention exceptionnelle
MISS CURVY	0,00	prêt de salle
MOUVEMENT DU NID DELEGAT. LOIRET	300,00	
MSABLO COOPERATIVE SCOL. SABLO	755,00	
MUTUELLE DE LA FRANCe UNIE	0,00	prêt de salle
NATURE SARAN	0,00	prêt de salle
OISEAUX CLUB	0,00	prêt de salle
PBOURG COOPERATIVE SCOL. BOURG	650,00	
PCF	0,00	prêt de salle
PETITE FLEUR SARANAISE	4 800,00	prêt de salle

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PLANNING FAMILIAL	3 335,00	subvention exceptionnelle
PMAILL COOPERATIVE SCOL. CH. M	850,50	
PSABLO COOPERATIVE SCOL. SABLO	525,00	
QUESTIONS POUR UN CHAMPION	0,00	prêt de matériel, salle
RASSEMBLES POUR SARAN	0,00	prêt de salle
RELAIS ORLEANAIS	650,00	
SARAN FOOTBALL CLUB EX : USM SARAN FOOTBALL	73 371,00	prêt de matériel, salle, véhicules
SARAN FOOTBALL CLUB EX : USM SARAN FOOTBALL	6 445,00	mise à disposition de personnel
SARAN LOIRET HANDBALL	101 508,00	prêt de matériel
SARAN LOIRET HANDBALL	16 750,00	subvention exceptionnelle
SARAN LOIRET HANDBALL	7 000,00	mise à disposition de personnel
SARAN UN AUTRE FUTUR	0,00	prêt de salle
SARANADE	7 411,00	prêt de salle
SARANADE	828,00	subvention exceptionnelle : 40 ans
SARANADE	5 572,00	mise à disposition de personnel
SAS PRO HANDBALL SEPTORS	0,00	prêt de matériel
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	2 500,00	prêt de salle
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	3 335,00	subvention exceptionnelle, prêt de locaux
SELEPAK FRANCO KHMER	0,00	prêt de salle
SIROMAGUS	0,00	prêt de salle
SLAC SARAN LOIRET ATHLETIC CLUB	49 062,00	prêt de matériel, salle, véhicules
SOLID'R	0,00	prêt de locaux, matériels
SOS MEDITERRANEE	350,00	subvention exceptionnelle
SPORTIVE COLLEGE J PELLETIER ASS	300,00	
SPORTIVE COLLEGE MONTJOIE ASS	500,00	
SPORTIVE LYCEE M GENEVOIX ASS	450,00	
THEATRE DE LA TETE NOIRE LA COMP	10 843,00	
THEATRE DE LA TETE NOIRE STRUCTURE	280 103,00	prêt de matériel, salle
THEATRE DE LA TETE NOIRE STRUCTURE	107 000,00	subvention exceptionnelle : théâtre sur l'herbe
TOUT LIRE TOUT ECRIRE	300,00	
TRISOMIE 21 LOIRET	100,00	subvention exceptionnelle
UCEM	0,00	prêt de salle
UD CGT	0,00	prêt de salle
UDIF	0,00	prêt de salle
UN ARC EN CIEL POUR CLARA	0,00	prêt de salle
UNION LOCALE SYNDICAT CGT	6 000,00	
UNITED SCHOOLS	600,00	subvention exceptionnelle
USM SARAN BADMINTON	2 651,00	prêt de matériel, salle
USM SARAN BASKET	87 260,00	prêt de matériel, salle, véhicules
USM SARAN BASKET	845,00	subvention exceptionnelle : rachat ordinateurs
USM SARAN BASKET	1 000,00	déplacement
USM SARAN BASKET	6 250,00	mise à disposition de personnel
USM SARAN CANOE KAYAK	11 245,00	véhicules

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
USM SARAN CENTRE EQUESTRE	13 727,00	prêt de matériel
USM SARAN JUDO JUJITSU	30 606,00	prêt de matériel, salle, véhicules
USM SARAN JUDO JUJITSU	7 086,00	mise à disposition de personnel
USM SARAN KARATE	16 368,00	prêt de matériel, salle, véhicules
USM SARAN SCE DES SPORTS	110 187,00	prêt de salle
USM SARAN TENNIS	28 970,00	prêt de salle, véhicules
USM SARAN TENNIS	7 688,00	mise à disposition de personnel
USM SARAN section BILLARD	0,00	prêt de salle
USM SARAN section BRIDGE	0,00	prêt de salle
USM SARAN section COURSE	0,00	prêt de salle
USM SARAN section GYM	0,00	prêt de salle
USM SARAN section MARCHE	0,00	prêt de matériel, salle
USM SARAN section MUSCULATION	0,00	prêt de salle
USM SARAN section NATATION ARTISTIQUE	0,00	prêt de matériel, salle, véhicules
USM SARAN section NATATION COURSE	0,00	prêt de matériel, véhicules
USM SARAN section PETANQUE	0,00	prêt de matériel, véhicules
USM SARAN section QWAN KI DO	0,00	prêt de salle, véhicules
USM SARAN section ROLLER	0,00	prêt de salle
USM SARAN section SCRABBLE	0,00	prêt de salle
USM SARAN section SUBAQUATIQUE	0,00	prêt de salle
USM SARAN section TAI CHI CHUAN	0,00	prêt de salle
USM SARAN section TENNIS DE TABLE	0,00	prêt de salle
USM SARAN section VTT	0,00	prêt de matériel, véhicules
USM SARAN section WATER POLO	0,00	prêt de matériel, salle, véhicules
USM SARAN section YOGA	0,00	prêt de salle
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	1 251 999,50	
Etat	740,00	
COLLEGE J PELLETIER	440,00	
COLLEGE J PELLETIER	300,00	subvention exceptionnelle
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	524 359,50	
BUDGET CCAS	128 004,49	subvention d'équilibre
BUDGET FOYER RESIDENCE G. B.	396 355,01	subvention d'équilibre
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	726 900,00	
ORLEANS METROPOLE EP GESTION PT ECLAIRAGE PUBLIC GESTION PT3 PER	726 900,00	attribution de compensation

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		79,00	0,00	79,00	55,40	9,51	64,91
Adjoint administratif pal 1 cl	C	19,00	0,00	19,00	16,80	0,00	16,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	7,00	0,00	7,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif terr.	C	15,00	0,00	15,00	10,00	1,51	11,51
Attaché	A	11,00	0,00	11,00	1,80	7,00	8,80
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
Rédacteur	B	10,00	0,00	10,00	6,00	1,00	7,00
Rédacteur principal 1 cl	B	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Rédacteur principal 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		194,00	0,00	194,00	147,50	25,00	172,50
Adjoint technique pal 1 cl	C	64,00	0,00	64,00	51,90	0,00	51,90
Adjoint technique pal 2 cl	C	19,00	0,00	19,00	17,80	0,00	17,80
Adjoint technique territorial	C	73,00	0,00	73,00	44,80	24,00	68,80
Agent de maîtrise	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise principal	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	3,00	1,00	4,00
Technicien principal de 1 cl	B	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		56,00	0,00	56,00	45,40	4,00	49,40
Agent social	C	18,00	0,00	18,00	11,70	3,00	14,70
Agent social principal 1 cl	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent social principal 2 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	16,00	0,00	16,00	15,30	0,00	15,30
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Assistant socio-éducatif cl ex	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Educateur ter. jeunes enfants	A	2,00	0,00	2,00	0,80	1,00	1,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		42,00	0,00	42,00	19,10	18,00	37,10
Assistante maternelle	C	19,00	0,00	19,00	0,00	17,00	17,00
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	8,00	0,00	8,00	5,60	1,00	6,60
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	11,00	0,00	11,00	10,50	0,00	10,50
Cadre supérieur de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Pédicures-pod,ergothé. h cl	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,80	0,00	0,80
Pédicures-pod,ergothé. h cl	A	0,00	0,00	0,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE SPORTIVE (g)		19,00	0,00	19,00	7,00	5,00	12,00
Conseiller ter A.P.S principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller territorial A.P.S.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Educateur territorial A.P.S	B	10,00	0,00	10,00	1,00	4,00	5,00
FILIERE CULTURELLE (h)		20,00	21,00	41,00	21,60	4,52	26,12
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Adjoint territorial patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation pal 1c	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant conservation pal 2c	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	3,00	0,00	3,00	1,90	1,00	2,90
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	5,00	6,00	11,00	8,30	0,00	8,30
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	3,00	9,00	12,00	2,40	3,52	5,92
Assistant ens. artistique	B	1,00	6,00	7,00	1,20	0,00	1,20
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		68,00	0,00	68,00	40,00	8,80	48,80
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	8,00	0,00	8,00	7,60	0,00	7,60
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	12,00	0,00	12,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint territorial animation	C	32,00	0,00	32,00	14,60	7,80	22,40
Animateur	B	5,00	0,00	5,00	1,00	1,00	2,00
Animateur principal de 1ère cl	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Animateur principal de 2ème cl	B	7,00	0,00	7,00	6,80	0,00	6,80

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
Brigadier-chef principal	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Chef service de police pal 2cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	2,80	2,80
Apprenti		0,00	0,00	0,00	0,00	2,80	2,80
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		488,00	21,00	509,00	344,80	77,63	422,43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	326_352	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	326_352	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Agent social	C	S	367	0,00	332-14	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent social	C	S	367	0,00	332-14	CDD
Agent social	C	S	367	0,00	332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	513	0,00	332-8-2°	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	332-23-2°	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	332-23-1°	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Assistant de conservation	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	528	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	332-23-2°	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	332-23-2°	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Assistante maternelle	C	MS	0	0,00	A	CDD
Attaché	A	ADM	732	0,00	A	CDD
Attaché	A	ADM	778	0,00	A	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	A	A
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	332-8-2°	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Conseiller territorial A.P.S.	A	SP	693	0,00	332-14	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	332-14	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Educateur territorial A.P.S	B	SP	431	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	431	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	431	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	431	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-23-1°	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	431	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
25/03/2004 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	France Loire	ESH	Privé	14 088,93
11/04/2005 - RUE DU BOIS JOLY	Logemloiret	OPH	Public	3 440,04
01/01/2009 - RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	48 036,28
18/12/2009 - 848 RUE DU CHENE MAILLARD	Logemloiret	OPH	Public	131 571,12
07/04/2010 - RUE DU BOIS JOLY - LE BOIS JOLY	CDC habitat social	ESH	Privé	55 788,11
07/04/2010 - RUE DU BOIS JOLY - LE BOIS JOLY	CDC habitat social	ESH	Privé	55 103,80
07/04/2010 - RUE DU BOIS JOLY - LE BOIS JOLY	CDC habitat social	ESH	Privé	16 119,12
07/04/2010 - RUE DU BOIS JOLY - LE BOIS JOLY	CDC habitat social	ESH	Privé	189 771,81
28/02/2011 - 585 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	434 786,77
28/02/2011 - 585 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	81 908,40
28/02/2011 - 585 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	303 707,15
28/02/2011 - 585 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	134 599,42
01/08/2011 - RUE DE LA MEDECINERIE	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	11 120,41
01/01/2012 - LA BERTINERIE	Logemloiret	OPH	Public	93 303,59
01/01/2012 - 39 LOGEMENTS / LE KIOSQUE	Logemloiret	OPH	Public	94 556,25
01/01/2012 - ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	Logemloiret	OPH	Public	37 652,63
01/01/2012 - 848 RUE CHENE MAILLARD	Logemloiret	OPH	Public	55 596,57
06/02/2013 - RUE DES SABLONS	Logemloiret	OPH	Public	617 621,20
03/04/2013 - LE VILPOT	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	13 360,03
02/05/2013 - RUE FERNARD LEGER / TOUTE NATIONALE 20	CDC habitat social	ESH	Privé	158 067,40
12/03/2014 - RUE DE LA MONTJOIE / LES JARDINS DE LEOPOLD	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	250 433,23
12/03/2014 - RUE DE LA MONTJOIE / LES JARDINS DE LEOPOLD	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	184 131,26
12/03/2014 - RUE DE LA MONTJOIE / LES JARDINS DE LEOPOLD	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	511 019,10
12/03/2014 - RUE DE LA MONTJOIE / LES JARDINS DE LEOPOLD	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	80 666,62
16/05/2014 - REHABILITATION DE 60 LOGEMENTS - RN20 - ALLEE FERNAND LEGER	CDC habitat social	ESH	Privé	28 852,31
09/07/2014 - RUE DU BOIS JOLY - CLOS DES TEMPLIERS	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	202 792,90

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
09/07/2014 - RUE DU BOIS JOLY - CLOS DES TEMPLIERS	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	100 344,80
09/07/2014 - RUE DU BOIS JOLY - CLOS DES TEMPLIERS	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	342 220,26
09/07/2014 - RUE DU BOIS JOLY - CLOS DES TEMPLIERS	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	62 334,99
18/09/2014 - 966 RUE DE L'ORME AU COIN - RESIDENCE LA SARANAISE	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	87 695,68
18/09/2014 - 966 RUE DE L'ORME AU COIN - RESIDENCE LA SARANAISE	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	34 775,25
18/09/2014 - 966 RUE DE L'ORME AU COIN - RESIDENCE LA SARANAISE	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	185 492,87
18/09/2014 - 966 RUE DE L'ORME AU COIN - RESIDENCE LA SARANAISE	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	75 438,77
01/03/2015 - LE VILPOT	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	37 409,26
01/03/2015 - LE VILPOT	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	123 126,43
01/03/2015 - LE VILPOT	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	0,00
01/03/2015 - LE VILPOT NORD	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	1 182 537,59
01/03/2015 - LE VILPOT NORD	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	792 966,73
01/03/2015 - LE VILPOT	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	0,00
22/07/2015 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	France Loire	ESH	Privé	184 356,07
22/07/2015 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	France Loire	ESH	Privé	67 315,95
22/07/2015 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	France Loire	ESH	Privé	42 923,93
22/07/2015 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	France Loire	ESH	Privé	76 533,12
22/07/2015 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	France Loire	ESH	Privé	48 806,99
22/07/2015 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	France Loire	ESH	Privé	96 364,24
22/07/2015 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	France Loire	ESH	Privé	88 936,32
21/10/2015 - LA MONTJOIE	Valloire Habitat	ESH	Privé	270 036,42
21/10/2015 - LA MONTJOIE	Valloire Habitat	ESH	Privé	1 980 116,46
21/10/2015 - LA MONTJOIE	Valloire Habitat	ESH	Privé	1 037 465,08
21/10/2015 - LA MONTJOIE	Valloire Habitat	ESH	Privé	509 582,35
28/12/2015 - RENOUVELLEMENT COMPOSANTS 2014	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	83 510,36
10/03/2016 - 9 LOGEMENTS RUE DES BORDES	France Loire	ESH	Privé	15 944,44
10/03/2016 - 9 LOGEMENTS RUE DES BORDES	France Loire	ESH	Privé	34 410,96

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
10/03/2016 - 9 LOGEMENTS RUE DES BORDES	France Loire	ESH	Privé	22 655,51
01/05/2016 - CONSTRUCTION LGTS RUE DES JONQUILLES	Valloire Habitat	ESH	Privé	393 559,84
29/06/2016 - REHABILITATION LA BERTINERIE	France Loire	ESH	Privé	47 218,76
20/12/2016 - ACQUISITION IMMOBILIERE585 LOGEMENTS	Les résidences de l'Orléanais	OPH	Public	5 281 942,01
01/01/2017 - CONSTRUCTION 90 LGTS VILPOT	France Loire	ESH	Privé	819 151,65
19/05/2017 - RENOUVELLEMENT COMPOSANTS 2015	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	185 538,77
22/09/2017 - CONSTRUCTION 10 LGTS 1031 RUE DES VALLEES	Valloire Habitat	ESH	Privé	180 181,82
22/09/2017 - CONSTRUCTION 10 LGTS 1031 RUE DES VALLEES	Valloire Habitat	ESH	Privé	48 539,99
22/09/2017 - CONSTRUCTION 10 LGTS 1031 RUE DES VALLEES	Valloire Habitat	ESH	Privé	79 770,57
22/09/2017 - CONSTRUCTION 10 LGTS 1031 RUE DES VALLEES	Valloire Habitat	ESH	Privé	312 095,79
03/11/2017 - LE CLO DU BOURG / GEORGES COIGNET	France Loire	ESH	Privé	7 965,42
21/12/2017 - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT PMR / RUE ANDRE CHENE	France Loire	ESH	Privé	67 914,32
21/12/2017 - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT PMR / RUE ANDRE CHENE	France Loire	ESH	Privé	7 898,22
01/07/2018 - ACQUISITION 60 LOGEMENTS / RUE FERNAND LEGER	CDC habitat social	ESH	Privé	600 704,90
01/07/2018 - ACQUISITION 12 LOGEMENTS / ALLEE FERNAND LEGER	CDC habitat social	ESH	Privé	277 347,71
01/07/2018 - CONSTRUCTION 30 LOGEMENTS COLLECTIFS / RUE FERNAND LEGER	CDC habitat social	ESH	Privé	748 270,65
01/07/2018 - LA BERTINERIE II	France Loire	ESH	Privé	2 196 682,78
01/07/2018 - LA BERTINERIE II	France Loire	ESH	Privé	250 813,59
01/07/2018 - RUE HENRI FERCHAUD - LE VILPOT V	France Loire	ESH	Privé	51 506,15
01/07/2018 - CONSTRUCTION 11 LGTS VILPOT	France Loire	ESH	Privé	51 402,90
01/07/2018 - LA BERTINERIE	France Loire	ESH	Privé	977 269,52
01/07/2018 - 90 LGTS VILPOT	France Loire	ESH	Privé	2 421 828,07
09/07/2018 - CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS / RUE DE LA SOURCE SAINT MARTIN	Valloire Habitat	ESH	Privé	330 285,60
09/07/2018 - CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS / RUE DE LA SOURCE SAINT MARTIN	Valloire Habitat	ESH	Privé	92 878,91
09/07/2018 - CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS / RUE DE LA SOURCE SAINT MARTIN	Valloire Habitat	ESH	Privé	226 081,15
09/07/2018 - CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS / RUE DE LA SOURCE SAINT MARTIN	Valloire Habitat	ESH	Privé	633 684,26
31/07/2018 - CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS / RUE PASSE DEBOUT	France Loire	ESH	Privé	322 127,93
31/07/2018 - CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS / RUE PASSE DEBOUT	France Loire	ESH	Privé	361 540,57
31/07/2018 - CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS / RUE PASSE DEBOUT	France Loire	ESH	Privé	1 246 643,37
31/07/2018 - CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS / RUE PASSE DEBOUT	France Loire	ESH	Privé	116 777,68
28/11/2018 - REHABILITATION 80 LOGEMENTS / CLOS DU VILPOT	France Loire	ESH	Privé	54 114,96

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
31/12/2018 - REHABILITATION ENSEMBLE IMMOBILIER / ALLEE FERNAND LEGER	CDC habitat social	ESH	Privé	26 408,01
31/12/2018 - REHABILITATION ENSEMBLE IMMOBILIER / ALLEE FERNAND LEGER	CDC habitat social	ESH	Privé	113 324,65
31/08/2019 - CONSTRUCTION RIADH	Institut Les cent arpents	Association	Privé	793 571,40
24/10/2019 - ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS / LE CLOS DES TEMPLIERS	Scalis	ESH	Privé	199 997,26
24/10/2019 - ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS / LE CLOS DES TEMPLIERS	Scalis	ESH	Privé	28 000,00
24/10/2019 - ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS / LE CLOS DES TEMPLIERS	Scalis	ESH	Privé	137 274,44
24/10/2019 - ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS / LE CLOS DES TEMPLIERS	Scalis	ESH	Privé	202 527,96
25/10/2019 - CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS / RUE PAUL LANGEVIN	Valloire Habitat	ESH	Privé	897 974,19
25/10/2019 - CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS / RUE PAUL LANGEVIN	Valloire Habitat	ESH	Privé	626 860,95
25/10/2019 - CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS / RUE PAUL LANGEVIN	Valloire Habitat	ESH	Privé	133 000,00
25/10/2019 - CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS / RUE PAUL LANGEVIN	Valloire Habitat	ESH	Privé	192 114,21
25/10/2019 - CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS / RUE PAUL LANGEVIN	Valloire Habitat	ESH	Privé	259 796,74
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS GRAN PLACE 1	Scalis	ESH	Privé	114 258,21
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS GRAN PLACE 1	Scalis	ESH	Privé	89 880,80
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Scalis	ESH	Privé	112 500,00
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Scalis	ESH	Privé	145 732,10
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA de 13 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Scalis	ESH	Privé	97 500,00
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Scalis	ESH	Privé	175 564,17
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Scalis	ESH	Privé	116 670,09
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 13 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Scalis	ESH	Privé	94 518,15
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 13 LOGEMENTS - Gran Place 2	Scalis	ESH	Privé	173 196,24
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 13 LOGEMENTS - Gran Place 2	Scalis	ESH	Privé	222 151,54
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS - GRAND PLACE 1	Scalis	ESH	Privé	75 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS - GRAND PLACE 2	Scalis	ESH	Privé	96 667,41
23/07/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS GRAN PLACE 1	Scalis	ESH	Privé	164 710,67
28/09/2020 - ACQUISITION DE 16 logements VEFA - Domaine de Saranéa	Logemloiret	OPH	Public	82 524,10
28/09/2020 - ACQUISITION DE 16 logements VEFA - Domaine de Saranéa	Logemloiret	OPH	Public	283 585,50
28/09/2020 - ACQUISITION DE 16 logements VEFA - Domaine de Saranéa	Logemloiret	OPH	Public	278 225,61
28/09/2020 - ACQUISITION DE 16 logements VEFA - Domaine de Saranéa	Logemloiret	OPH	Public	93 669,85
10/10/2020 - 7 LOGEMENTS INDIVIDUELS ALLEE DES NARCISSES	SCCV Saran Les Narcisses	ESH	Privé	0,00
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 227 RUE DES BRUERES	Valloire Habitat	ESH	Privé	43 387,68
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	32 166,74
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 227 RUE DES BRUERES	Valloire Habitat	ESH	Privé	211 653,48
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Valloire Habitat	ESH	Privé	30 187,26
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	48 286,82
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	68 250,29
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Valloire Habitat	ESH	Privé	50 750,43
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	209 203,78
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Valloire Habitat	ESH	Privé	16 250,00
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 227 RUE DES BRUERES	Valloire Habitat	ESH	Privé	35 750,00
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	50 750,43
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	16 250,00
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	134 605,45
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 227 RUE DES BRUERES	Valloire Habitat	ESH	Privé	134 605,45
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	42 250,00
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	70 200,29

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Valloire Habitat	ESH	Privé	44 094,47
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - 227 RUE DES BRUERES	Valloire Habitat	ESH	Privé	34 428,91
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 227 RUE DES BRUERES	Valloire Habitat	ESH	Privé	71 175,29
19/05/2021 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ANRU - 228 RUE DU CHENE MAILLARD	Valloire Habitat	ESH	Privé	55 853,00
09/11/2021 - 49 LOGEMENTS RUE FRANCOISE DOLTO	Valloire Habitat	ESH	Privé	2 000 000,00
25/11/2021 - REHABILITATION 30 LOGEMENTS RUE HELENE BOUCHER	Logemloiret	OPH	Public	253 342,02
25/11/2021 - REHABILITATION 30 LOGEMENTS RUE HELENE BOUCHER	Logemloiret	OPH	Public	276 029,35
08/12/2021 - ACQUISITION 16 LOGEMENTS VEFA - DOMAINE DE SARANEA	Logemloiret	OPH	Public	52 000,00
08/12/2021 - ACQUISITION 16 LOGEMENTS VEFA - DOMAINE DE SARANEA	Logemloiret	OPH	Public	113 025,38
14/12/2021 - ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	France Loire	ESH	Privé	84 975,00
14/12/2021 - ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	France Loire	ESH	Privé	496 066,49
14/12/2021 - ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	France Loire	ESH	Privé	37 500,00
14/12/2021 - ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	France Loire	ESH	Privé	254 532,00
14/12/2021 - ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	France Loire	ESH	Privé	91 845,00
14/12/2021 - ACQUISITION DE 17 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE I	France Loire	ESH	Privé	64 291,50
30/12/2021 - LA GUIGNACE / RUE DE LA SOURCE SAINT-MARTIN	Valloire Habitat	ESH	Privé	125 621,93
23/02/2022 - ACQUISITION 62 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Valloire Habitat	ESH	Privé	835 619,52
23/02/2022 - ACQUISITION 62 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Valloire Habitat	ESH	Privé	1 105 504,31
23/02/2022 - ACQUISITION 62 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Valloire Habitat	ESH	Privé	566 606,84
23/02/2022 - ACQUISITION 62 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Valloire Habitat	ESH	Privé	435 866,22
23/02/2022 - ACQUISITION 62 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	Valloire Habitat	ESH	Privé	201 500,00
29/03/2022 - ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	France Loire	ESH	Privé	45 000,00
29/03/2022 - ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	France Loire	ESH	Privé	128 765,00
29/03/2022 - ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	France Loire	ESH	Privé	877 392,16

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
29/03/2022 - ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	France Loire	ESH	Privé	102 855,50
29/03/2022 - ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	France Loire	ESH	Privé	141 537,50
29/03/2022 - ACQUISITION 27 LOGEMENTS VEFA - LA CHATONNERIE	France Loire	ESH	Privé	434 714,50
28/04/2022 - ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	France Loire	ESH	Privé	328 721,69
28/04/2022 - ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	France Loire	ESH	Privé	60 013,50
28/04/2022 - ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	France Loire	ESH	Privé	61 759,50
28/04/2022 - ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	France Loire	ESH	Privé	15 000,00
28/04/2022 - ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	France Loire	ESH	Privé	43 751,00
28/04/2022 - ACQUISITION 8 LOGEMENTS ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES	France Loire	ESH	Privé	180 016,50
20/05/2022 - ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS 80-92 RUE JULIEN LAUPRETRE	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	54 868,85
20/05/2022 - ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS 80-92 RUE JULIEN LAUPRETRE	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	134 762,81
20/05/2022 - ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS 80-92 RUE JULIEN LAUPRETRE	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	94 987,24
20/05/2022 - ACQUISITION DE 5 LOGEMENTS 80-92 RUE JULIEN LAUPRETRE	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	83 413,88
23/06/2022 - ACQUISITION 96 LOGEMENTS RUE ADRIENNE BOLAND ET ALLEE JEAN MERMOZ	Logemloiret	OPH	Public	743 279,09
23/06/2022 - ACQUISITION 96 LOGEMENTS RUE ADRIENNE BOLAND ET ALLEE JEAN MERMOZ	Logemloiret	OPH	Public	695 906,57
01/09/2022 - RUE FERNAND LEGER	CDC habitat social	ESH	Privé	66 750,52
01/09/2022 - RUE FERNAND LEGER	CDC habitat social	ESH	Privé	188 151,48
28/03/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Valloire Habitat	ESH	Privé	48 750,00
28/03/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Valloire Habitat	ESH	Privé	297 000,00
28/03/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Valloire Habitat	ESH	Privé	156 000,00
28/03/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Valloire Habitat	ESH	Privé	26 000,00
28/03/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Valloire Habitat	ESH	Privé	107 000,00
28/03/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Valloire Habitat	ESH	Privé	118 500,00
28/03/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Valloire Habitat	ESH	Privé	105 500,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
28/03/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Valloire Habitat	ESH	Privé	206 500,00
28/03/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Valloire Habitat	ESH	Privé	69 000,00
28/03/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS ANRU - ZAC LES PORTES DU LOIRET SUD	Valloire Habitat	ESH	Privé	140 000,00
02/05/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 19 LOGEMENTS - SARANEA COMPLICITY ILOT G ET I	Valloire Habitat	ESH	Privé	264 500,00
02/05/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 19 LOGEMENTS - SARANEA COMPLICITY ILOT G ET I	Valloire Habitat	ESH	Privé	174 500,00
02/05/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 19 LOGEMENTS - SARANEA COMPLICITY ILOT G ET I	Valloire Habitat	ESH	Privé	610 500,00
02/05/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 19 LOGEMENTS - SARANEA COMPLICITY ILOT G ET I	Valloire Habitat	ESH	Privé	346 000,00
27/06/2023 - CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS - 1197 ROUTE NATIONALE	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	142 375,62
27/06/2023 - CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS - 1197 ROUTE NATIONALE	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	324 861,23
27/06/2023 - CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS - 1197 ROUTE NATIONALE	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	557 714,67
27/06/2023 - CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS - 1197 ROUTE NATIONALE	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	203 962,66
28/07/2023 - CONSTRUCTION EN VEFA DE 43 LOGEMENTS - SITE QUELLE	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	154 772,87
28/07/2023 - CONSTRUCTION EN VEFA DE 43 LOGEMENTS - SITE QUELLE	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	204 529,64
28/07/2023 - CONSTRUCTION EN VEFA DE 43 LOGEMENTS - SITE QUELLE	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	974 226,05
28/07/2023 - CONSTRUCTION EN VEFA DE 43 LOGEMENTS - SITE QUELLE	SEML LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	SEM	Privé	764 835,99
11/09/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS - RUE DE LA FONTAINE / BERTINERIE	Logemloiret	OPH	Public	309 695,72
11/09/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS - RUE DE LA FONTAINE / BERTINERIE	Logemloiret	OPH	Public	77 946,59
20/09/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS - RUE DE LA FONTAINE / BERTINERIE	Logemloiret	OPH	Public	155 874,96
20/09/2023 - ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS - RUE DE LA FONTAINE / BERTINERIE	Logemloiret	OPH	Public	130 659,90
29/08/2024 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS AVENUE JACQUELINE AURIOL	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	143 235,62
29/08/2024 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS AVENUE JACQUELINE AURIOL	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	231 905,52
29/08/2024 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS AVENUE JACQUELINE AURIOL	3F Centre Val de Loire	ESH	Privé	205 909,64
12/02/2025 - CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ENFANCE A CARACTERE SOCIAL	Groupe SOS Jeunesse	Association	Privé	1 702 975,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
14/11/2025 - ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Scalis	ESH	Privé	157 177,00
14/11/2025 - ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Scalis	ESH	Privé	91 965,00
14/11/2025 - ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Scalis	ESH	Privé	104 450,00
14/11/2025 - ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Scalis	ESH	Privé	130 068,00
14/11/2025 - ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Scalis	ESH	Privé	62 528,50
14/11/2025 - ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Scalis	ESH	Privé	230 535,50
14/11/2025 - ACQUISITION DE 16 LOGEMENTS - RESIDENCE 523 FBG BANNIER - 258 ANC RTE DE CHARTRES	Scalis	ESH	Privé	130 470,00
01/12/2025 - ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT A	France Loire	ESH	Privé	208 667,00
01/12/2025 - ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT A	France Loire	ESH	Privé	275 318,00
01/12/2025 - ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT N	France Loire	ESH	Privé	211 112,50
01/12/2025 - ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET	France Loire	ESH	Privé	174 362,50
01/12/2025 - ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT N	France Loire	ESH	Privé	237 014,50
01/12/2025 - ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET	France Loire	ESH	Privé	142 391,50
01/12/2025 - ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT N	France Loire	ESH	Privé	144 029,50
01/12/2025 - ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET	France Loire	ESH	Privé	138 392,00
01/12/2025 - ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT A	France Loire	ESH	Privé	439 611,50
01/12/2025 - ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT N	France Loire	ESH	Privé	179 845,50
01/12/2025 - ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET	France Loire	ESH	Privé	232 369,00
01/12/2025 - ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT A	France Loire	ESH	Privé	112 081,00
01/12/2025 - ACQUISITION DE 14 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT N	France Loire	ESH	Privé	310 587,00
01/12/2025 - ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET - BAT A	France Loire	ESH	Privé	219 921,50
01/12/2025 - ACQUISITION DE 15 LOGEMENTS - ZAC DES PORTES DU LOIRET	France Loire	ESH	Privé	244 580,50
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	CCAS		Etablissement public	128 004,49

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	Foyer Gorges Brassens		Etablissement public	396 355,01
-	Comité des oeuvres sociales		Association	245 369,29
-	Saran Loiret Handball		Association	77 758,00
-	Théâtre de la tête Noire Structure		Association	173 103,00
-	Tout lire tout écrire		Association	300,00
-	USM générale		Association	110 187,00
-	USM basket		Association	79 165,00
-	USM Canoë Kayak		Association	11 245,00
-	USM Judo		Association	23 520,00
-	USM Karaté		Association	16 368,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 569 826,34
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	667 651,58
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-902 174,76

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	902 174,76
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-902 174,76
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	1 874 846,00	1 863 185,18	1 124 188,52	2 987 373,70
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	16 328 963,27	3 179 736,86	1 130 245,40	4 309 982,26
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	14 454 117,27	1 316 551,68	6 056,88	1 322 608,56
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 569 826,34			-1 569 826,34
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	902 174,76	902 174,76		902 174,76
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-667 651,58			-667 651,58
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				654 956,98

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 874 846,00	I 1 863 185,18
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 730 428,00	1 730 121,65
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 384 000,00	1 383 693,65
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	321 428,00	321 428,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	25 000,00	25 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		144 418,00	133 063,53
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	1 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	82 000,00	72 808,53
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>61 418,00</i>	<i>60 255,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		16 328 963,27	III 3 179 736,86
Ressources propres externes de l'année (a)		1 601 528,00	2 100 931,23
10222	FCTVA	668 445,00	1 176 530,63
10226	Taxe d'aménagement (2)	250 000,00	241 860,50
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	680 463,00	680 462,99
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	2 620,00	2 077,11
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		14 727 435,27	1 078 805,63
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	18 210,00	18 210,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	12 115,00	12 115,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	500,00	500,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	111 388,00	111 388,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	1,00	1,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	698,00	698,00
28046	Attributions compensation investissement	173 361,00	167 590,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	63 910,00	55 809,73
281321	Immeubles de rapport	23 146,00	23 146,00
281352	Bâtiments privés	18 452,00	18 452,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 474,00	3 474,00
281532	Réseaux d'assainissement	33 375,00	33 375,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	5 595,00	5 595,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	235,00	235,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	102 056,00	99 221,92
281828	Autres matériels de transport	152 755,00	144 804,52
281831	Matériel informatique scolaire	12 643,00	11 005,00
281838	Autre matériel informatique	119 145,00	108 218,45
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 492,00	7 772,77
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	39 700,00	39 075,34
28185	Matériel de téléphonie	2 690,00	2 685,86
28188	Autres immo. corporelles	221 420,00	215 433,04
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	23 518,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	13 580 556,27	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME									C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
P128/2022	PROGRAMME GROUPE SCOLAIRE LES PARRIERES (AP)	128	0,00	14 634 366,44	0,00	0,00	0,00	0,00	5 246 260,95	-5 246 260,95
P138/2025	PROGRAMME REQUALIFICATION DU BOURG (AP)	138	0,00	1 257 549,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 110,81	-203 110,81
TOTAL			0,00	15 891 915,44	0,00	0,00	0,00	0,00	5 449 371,76	-5 449 371,76

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	205 588,87	19 784,16	7 356,24	67 383,52	104 344,95	6 720,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	31 990,49	28 383,17	0,00	0,00	3 607,32	0,00
A125	Constructions	23 712,19	0,00	0,00	0,00	23 712,19	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	1 981,14	0,00	0,00	0,00	1 981,14	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	112 290,72	2 925,17	0,00	22 085,95	87 279,60	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	605 992,94	69,95	0,00	154 927,98	450 995,01	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	5 489 393,87	610 118,10	71 234,47	2 398 168,35	2 404 032,95	5 840,00
A165	Immobilisations financières	448,80	0,00	0,00	0,00	448,80	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 471 399,02	661 280,55	78 590,71	2 642 565,80	3 076 401,96	12 560,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	205 588,87	0,00	70 761,96	93 456,48	41 370,43
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	31 990,49	28 383,17	0,00	3 607,32	0,00
A125	Constructions	23 712,19	0,00	0,00	23 712,19	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	1 981,14	0,00	0,00	1 981,14	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	112 290,72	2 925,17	19 689,02	89 676,53	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	605 992,94	69,95	143 844,22	461 820,97	257,80
A155	Immobilisations corporelles en cours	5 489 393,87	608 786,10	2 461 796,43	1 656 877,97	761 933,37
A165	Immobilisations financières	448,80	0,00	0,00	448,80	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 471 399,02	640 164,39	2 696 091,63	2 331 581,40	803 561,60

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	205 588,87	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	31 990,49	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	23 712,19	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	1 981,14	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	112 290,72	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	605 992,94	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	5 489 393,87	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	448,80	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 471 399,02	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	137 960,17	27 140,40	67 383,52	36 716,25	6 720,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	31 990,49	28 253,62	0,00	3 736,87	0,00
A125	Constructions	23 712,19	0,00	0,00	23 712,19	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	1 981,14	0,00	0,00	1 981,14	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	112 290,72	2 925,17	20 874,31	88 491,24	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	480 187,19	0,00	11 083,76	469 103,43	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	5 444 411,79	281 463,38	2 315 399,72	2 841 708,69	5 840,00
A165	Immobilisations financières	448,80	0,00	0,00	448,80	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 232 982,49	339 782,57	2 414 741,31	3 465 898,61	12 560,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	246 033,29	0,00	0,00	111 007,55	135 025,74	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	19 953,88	0,00	0,00	65,64	19 888,24	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 316 912,58	592 774,85	0,00	2 367 411,65	2 350 886,08	5 840,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	287 919,09	19 006,37	0,00	53 740,78	215 171,94	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	309 394,19	1 332,00	0,00	1 454,16	299 888,03	6 720,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	86 265,98	28 383,17	0,00	18 477,38	39 405,43	0,00
6	Action économique	2 054,48	0,00	0,00	0,00	2 054,48	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	211 468,81	19 784,16	78 965,11	98 531,32	14 188,22	0,00
TOTAL		6 480 002,30	661 280,55	78 965,11	2 650 688,48	3 076 508,16	12 560,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	246 033,29	0,00	107 029,75	139 003,54	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	19 953,88	0,00	65,64	19 888,24	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 316 912,58	592 774,85	2 359 014,16	1 676 631,39	688 492,18
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	287 919,09	19 006,37	42 505,35	222 140,94	4 266,43
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	309 394,19	0,00	0,00	246 637,47	62 756,72
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	86 265,98	28 383,17	18 477,38	21 467,16	17 938,27
6	Action économique	2 054,48	0,00	0,00	2 054,48	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	211 468,81	0,00	177 496,43	3 864,38	30 108,00
TOTAL		6 480 002,30	640 164,39	2 704 588,71	2 331 687,60	803 561,60

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	246 033,29	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	19 953,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 316 912,58	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	287 919,09	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	309 394,19	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	86 265,98	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	2 054,48	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	211 468,81	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 480 002,30	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	181 049,15	0,00	3 977,80	177 071,35	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	6 917,40	0,00	0,00	6 917,40	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 223 800,60	194 387,71	2 301 833,95	2 721 738,94	5 840,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	254 085,21	17 434,37	25 592,30	211 058,54	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	275 389,14	1 332,00	1 454,16	265 882,98	6 720,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	86 265,98	28 253,62	18 477,38	39 534,98	0,00
6	Action économique	2 054,48	0,00	0,00	2 054,48	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	203 485,21	98 749,27	63 405,72	41 330,22	0,00
TOTAL		6 233 047,17	340 156,97	2 414 741,31	3 465 588,89	12 560,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Acquisition intracommunautaire	Achats de biens a un assujetti non etabli en France	01/03/2013		
Maison médicale	Locaux nus affectes a un usage professionnel	02/06/2017	22/05/2017	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
Elus majoritaires	CIDEFE	21 364,00	-	Convention annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 01/06/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M ALAIN MORLIERAS

du 01/01/2025

au 01/06/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**CHALANDON David (1048369268-0), Inspecteur principal des Finances Publiques****A DRFiP DU CENTRE ET DU LOIRET, le 02/06/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_129

OBJET

Approbation des
Comptes Financiers
Unique (CFU) 2025 -
Budgets annexes
lotissements

DIRECTION DES
FINANCES

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
32

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024 précise qu'au plus tard au titre de l'exercice budgétaire 2026, un Compte Financier Unique (CFU) doit être adopté par les collectivités territoriales.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ». Il communique une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion.

Ainsi, le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion.

Par ailleurs, le CFU apporte une information enrichie grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Enfin, le CFU est totalement dématérialisé dans une démarche de dématérialisation cohérente à l'ensemble des documents budgétaires.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le Compte Financier Unique exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Le vote par le Conseil Municipal du CFU constitue l'arrêté des comptes.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président, le Maire ne devant pas participer au vote.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les Comptes Financiers Uniques de l'exercice 2025 des budgets annexes lotissements « La Guignace, « Le Chêne Maillard », « La Motte Pétrée », « Les Bordes Anglaises » et « Les Tulipes », dressés conjointement par l'ordonnateur et le comptable public.

- Arrête les résultats comme indiqué en annexe.

-:-

Cette délibération est adoptée par 24 voix pour, 8 abstentions, 1 ne participe pas part au vote.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. FUSCIEN, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

N'a pas pris part au vote : M. GALLOIS.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement



Ville de Saran

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Budgets annexes Lotissements

Rapport de présentation



Pour les budgets annexes relatifs aux lotissements, l'étude des résultats n'est pas pertinente tant que l'opération n'est pas terminée. Effectivement, tout au long de la viabilisation et de la commercialisation, les mouvements d'ordre entre sections sont importants mais financièrement non significatifs. Ils relatent des stockages et déstockages de terrains à bâtir. Les pourcentages de réalisation des crédits ne sont pas plus parlants. Ainsi, la présentation du compte administratif de chaque budget annexe se résumera à une présentation synthétique présentant les résultats de l'exercice 2025.

1- LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT D'HABITATIONS « LA GUIGNACE »

Le tableau suivant synthétise l'exécution du budget du lotissement « La Guignace » en 2025 et indique les résultats.

Lotissement La Guignace	2025

Libellé section	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Total prévisions	1 297 298,48 €	1 297 298,48 €
Réalisé	3 211,25 €	692 206,67 €
Taux de réalisation	0,25 %	53,36 %
Résultat		688 995,42 €

Libellé section	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
Total prévisions	903 498,32 €	903 498,32 €
Réalisé	448 960,10 €	0,00 €
Taux de réalisation	49,69 %	0,00 %
Résultat	-448 960,10 €	

Sens	Dépenses	Recettes
Total prévisions	2 200 796,80 €	2 200 796,80 €
Réalisé	452 171,35 €	692 206,67 €
Taux de réalisation	20,55 %	31,45 %
Résultat		240 035,32 €

Le lotissement d'habitations « La Guignace » est un lotissement qui devrait arrivé en fin d'opération en 2026 dans le sens où une partie des travaux de viabilisation concernant le terrain de plus de 900 m² initialement réservé lors de l'échange de terrains pour l'accès au lotissement par l'ancienne route de Chartres ont été réalisés en 2025 et la dernière partie devrait-être réglé en 2026.

Cette nouvelle viabilisation a permis la vente de deux terrains à bâtir sur cette parcelle (lot 3a et lot 3b).

Le lot 3a ayant été signé en fin d'année 2025, l'encaissement de la recette se fera sur l'année 2026.

Le lot 3b est en cours de commercialisation.



En ce qui concerne le lot 5, celui-ci a été commercialisé en 2025.

Ce budget se solde par un résultat final de 240 035,32 €.

2- LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT D'ACTIVITES ARTISANALES « LA MOTTE PETREE »

Le tableau suivant synthétise l'exécution du budget lotissement « La Motte Pétrée » en 2025 et indique les résultats.

Lotissement La Motte Pétrée	2025

Libellé section	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Total prévisions	5 726 333,90 €	5 726 333,90 €
Réalisé	2 190 774,04 €	1 625 121,89 €
Taux de réalisation	-%	-%
Résultat	-565 652,15 €	

Libellé section	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
Total prévisions	4 720 762,00 €	4 720 762,00 €
Réalisé	2 947 493,76 €	1 196 188,76 €
Taux de réalisation	62,44 %	25,34 %
Résultat	-1 751 305,00 €	

Sens	Dépenses	Recettes
Total prévisions	10 447 095,90 €	10 447 095,90 €
Réalisé	5 138 267,80 €	2 821 310,65 €
Taux de réalisation	49,18 %	27,01 %
Résultat	-2 316 957,15 €	

A l'examen des résultats, le budget du lotissement « La Motte Pétrée » se solde au 31 décembre 2025 par un déficit global de 2 316 957,15 €. Ce résultat tient compte de la reprise des résultats de l'exercice 2024, à savoir un déficit de 1 447 418,01 € en investissement et un déficit de 773 066,90 € en fonctionnement.

Il y a lieu d'indiquer qu'en 2025, ce budget a fait l'objet d'une dépense de 680 462,99 € pour rembourser le solde de l'avance remboursable octroyée par le budget principal.

L'avance remboursable qui était pour mémoire de 3,7 millions d'euros (délibération du 21 septembre 2018) est ainsi remboursée totalement au 31 décembre 2025.



3- LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT D'HABITATIONS « LE CHENE MAILLARD »

Le tableau suivant synthétise l'exécution du budget lotissement « Le chêne Maillard » en 2025 et indique les résultats.

Lotissement Le Chêne Maillard		2025
Libellé section	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Total prévisions	188 036,45 €	188 036,45 €
Réalisé	111 220,53 €	158 595,58 €
Taux de réalisation	59,15 %	84,34 %
Résultat		47 375,05 €

Libellé section	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
Total prévisions	140 232,38 €	140 232,38 €
Réalisé	111 220,46 €	101 232,38 €
Taux de réalisation	79,31 %	72,19 %
Résultat	-9 988,08 €	

Sens	Dépenses	Recettes
Total prévisions	328 268,83 €	328 268,83 €
Réalisé	222 440,99 €	259 827,96 €
Taux de réalisation	67,76 %	79,15 %
Résultat		37 386,97 €

Le dernier terrain a commercialisé a été vendu en 2025 et des travaux de clôture ont été réalisés en fin d'année suite à une mauvaise implantation de la clôture existante.

A l'examen des résultats, le budget du lotissement « Le Chêne Maillard » se solde au 31 décembre 2025 par un excédent de 37 386,97 €.

4- LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT D'HABITATIONS « LES BORDES ANGLAISES »

Le lotissement « Les Bordes Anglaises » correspond à une opération de commercialisation de deux lots à bâtir situés rue du Chêne Maillard.

Le tableau suivant synthétise l'exécution du budget lotissement « Les Bordes Anglaises » en 2025 et indique les résultats.



Compte Financier Unique 2025 Rapport de présentation

Lotissement Les Bordes Anglaises	2025

Libellé section	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Total prévisions	0,00 €	0,00 €
Réalisé	0,00 €	0,00 €
Taux de réalisation	-%	-%
Résultat		0,00 €

Libellé section	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
Total prévisions	3 125,00 €	3 125,00 €
Réalisé	3 125,00 €	0,00 €
Taux de réalisation	100,00 %	0,00 %
Résultat	-3 125,00 €	

Sens	Dépenses	Recettes
Total prévisions	3 125,00 €	3 125,00 €
Réalisé	3 125,00 €	0,00 €
Taux de réalisation	100,00 %	0,00 %
Résultat	-3 125,00 €	

A l'examen des résultats, le budget du lotissement « Les Bordes Anglaises » se solde au 31 décembre 2025 par un déficit global de 3 125 €, correspondant au déficit déjà constaté en 2024.

5- LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT D'HABITATIONS « LES TULIPES »

Le lotissement « Les Tulipes » correspond à une opération de viabilisation et de commercialisation de 14 lots à bâtir situés sur l'emprise des anciens ateliers municipaux, de l'ancien château d'eau et des anciens logements de fonction ancienne route de chartres.



Compte Financier Unique 2025 Rapport de présentation

Le tableau suivant synthétise l'exécution du budget lotissement « Les Tulipes » en 2025 et indique les résultats.

Lotissement Les Tulipes		2025
Libellé section	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Total prévisions	569 667,17 €	569 667,17 €
Réalisé	57 354,22 €	98 103,64 €
Taux de réalisation	10,07 %	17,22 %
Résultat		40 749,42 €

Libellé section	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
Total prévisions	468 105,14 €	468 105,14 €
Réalisé	179 322,58 €	20 795,52 €
Taux de réalisation	38,31 %	4,44 %
Résultat	-158 527,06 €	

Sens	Dépenses	Recettes
Total prévisions	1 037 772,31 €	1 037 772,31 €
Réalisé	236 676,80 €	118 899,16 €
Taux de réalisation	22,81 %	11,46 %
Résultat	-117 777,64 €	

A l'examen des résultats, le budget du lotissement « Les Tulipes » se solde au 31 décembre 2025 par un déficit global de 117 777,64 €. A cette date, 13 terrains étaient commercialisés.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE SARAN (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE VILLE DE SARAN

Numéro SIRET : 21450302100278

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS METROPOLE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENT LA GUIGNACE-SARAN (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
D - Bilan synthétique	9
E - Compte de résultat synthétique	10
F - Taux des contributions et produits afférents en N	Sans Objet

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	17
B2 - Recettes d'investissement	19
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
D1 - Dépenses de fonctionnement	22
D2 - Recettes de fonctionnement	24

III - Etats financiers

A - Bilan	26
B - Compte de résultat	30
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	33
D - Balance des comptes	34

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	37
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	41

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	43
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	44
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	45
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	47
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	54

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	61

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	17088

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	744.50

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.19
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	5.80
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2)(3)	0.00
5	DGF / population	0.00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	3.24
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	96.76
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	96.76
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0.00
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	903 498,32	707 466,88	1 610 965,20
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	102 375,07	102 375,07
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	457 749,16	1 297 298,48	1 755 047,64
	Dépenses réalisées (1)	E	3 210,94	3 211,25	6 422,19
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-3 210,94	99 163,82	95 952,88
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-445 749,16	589 831,60	144 082,44
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-448 960,10	688 995,42	240 035,32
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-448 960,10	688 995,42	240 035,32

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOT LA GUIGNACE-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-445 749,16	0,00	-3 210,94	0,00	-448 960,10
Fonctionnement	589 831,60	0,00	99 163,82	0,00	688 995,42
Sous-Total	144 082,44	0,00	95 952,88	0,00	240 035,32
TOTAL II	144 082,44	0,00	95 952,88	0,00	240 035,32
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	144 082,44	0,00	95 952,88	0,00	240 035,32

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	0,00
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	589,83
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	99,16
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	689,00
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTE FINANCIÈRES	0,00
Autres	0,00	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	0,00	DETTE NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,00
Stocks	448,96	Autres dettes non financières	14,00
Créances	341,54	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)	14,00
Trésorerie	0,00	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	790,50	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	14,00
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	87,50
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	790,50	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	790,50

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	99,16	0,00
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée	3,21	20,99
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	102,38	20,99
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	3,21	20,99
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	3,21	20,99
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	99,16	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	99,16	0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	457 749,16	3 210,94	0,70	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		457 749,16	3 210,94	0,70	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		457 749,16	3 210,94	0,70	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		445 749,16			
Total des dépenses de la section d'investissement		903 498,32	3 210,94		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	903 498,32	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		903 498,32	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		903 498,32	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		903 498,32	0,00		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	6 000,00	3 210,94	0,00	3 210,94	53,52	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	387 800,16	0,31	0,00	0,31	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		393 800,16	3 211,25	0,00	3 211,25	0,82	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		393 800,16	3 211,25	0,00	3 211,25	0,82	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	903 498,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		903 498,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 297 298,48	3 211,25	0,00	3 211,25	0,25	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 297 298,48	3 211,25	0,00	3 211,25		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	249 712,72	99 164,13	0,00	99 164,13	39,71	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		249 717,72	99 164,13	0,00	99 164,13	39,71	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		249 717,72	99 164,13	0,00	99 164,13	39,71	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	457 749,16	3 210,94	0,00	3 210,94	0,70	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		457 749,16	3 210,94	0,00	3 210,94	0,70	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		707 466,88	102 375,07	0,00	102 375,07	14,47	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		589 831,60					
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 297 298,48	102 375,07	0,00	102 375,07		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3355	Travaux	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	457 749,16	3 210,94	0,00	3 210,94	454 538,22
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		457 749,16	3 210,94	0,00	3 210,94	454 538,22

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		457 749,16	3 210,94	0,00	3 210,94	454 538,22
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		445 749,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		903 498,32	3 210,94	0,00	3 210,94	900 287,38

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	903 498,32	0,00	0,00	0,00	903 498,32
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		903 498,32	0,00	0,00	0,00	903 498,32
Total des recettes d'investissement de l'exercice		903 498,32	0,00	0,00	0,00	903 498,32

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		903 498,32	0,00	0,00	0,00	903 498,32

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	6 000,00	3 210,94	0,00	3 210,94	2 789,06
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,31	0,00	0,31	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	387 800,16	0,31	0,00	0,31	387 799,85
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		393 800,16	3 211,25	0,00	3 211,25	390 588,91
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		393 800,16	3 211,25	0,00	3 211,25	390 588,91
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	903 498,32	0,00	0,00	0,00	903 498,32
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		903 498,32	0,00	0,00	0,00	903 498,32
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 297 298,48	3 211,25	0,00	3 211,25	1 294 087,23
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 297 298,48	3 211,25	0,00	3 211,25	1 294 087,23

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	99 164,13	0,00	99 164,13	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	249 712,72	99 164,13	0,00	99 164,13	150 548,59
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Total des recettes de gestion des services		249 717,72	99 164,13	0,00	99 164,13	150 553,59
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		249 717,72	99 164,13	0,00	99 164,13	150 553,59
7133	<i>Variation des en-cours de production de biens.</i>	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	457 749,16	3 210,94	0,00	3 210,94	454 538,22
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		457 749,16	3 210,94	0,00	3 210,94	454 538,22
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		707 466,88	102 375,07	0,00	102 375,07	605 091,81
002 Résultat de fonctionnement reporté		589 831,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 297 298,48	102 375,07	0,00	102 375,07	1 194 923,41

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		448 960,10	0,00	448 960,10	445 749,16
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		0,00	0,00	0,00	5 890,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		341 539,32	0,00	341 539,32	139 042,35
Créances sur les autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		790 499,42	0,00	790 499,42	590 681,51
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		790 499,42	0,00	790 499,42	590 681,51

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		0,00	0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		0,00	0,00
REPORT A NOUVEAU		589 831,60	589 831,07
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		99 163,82	0,53
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		688 995,42	589 831,60
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,00	849,91
Dettes fiscales et sociales		11 304,00	0,00
Avances et acomptes reçus		2 700,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		0,00	0,00
Autres dettes non financières		0,00	0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		14 004,00	849,91
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		14 004,00	849,91
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		87 500,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		790 499,42	590 681,51

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		99 164,13	0,00	99 164,13
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		0,00	0,53	-0,53
Production stockée et immobilisée		3 210,94	20 987,32	-17 776,38
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		102 375,07	20 987,85	81 387,22
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		3 210,94	20 987,32	-17 776,38
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,31	0,00	0,31
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		3 211,25	20 987,32	-17 776,07
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		99 163,82	0,53	99 163,29
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		99 163,82	0,53	99 163,29

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	589 831,07	0,00	0,53	0,00	0,00	0,00	589 831,60	0,00	589 831,60
	Sous Total compte 11	0,00	589 831,07	0,00	0,53	0,00	0,00	0,00	589 831,60	0,00	589 831,60
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	0,00	0,53	0,53	0,00	0,00	0,00	0,53	0,53	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	0,53	0,53	0,00	0,00	0,00	0,53	0,53	0,00	0,00
	Total classe 1	0,00	589 831,60	0,53	0,53	0,00	0,00	0,53	589 832,13	0,00	589 831,60
315	Terrains à aménager	41 239,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 239,02	0,00	41 239,02	0,00
	Sous Total compte 31	41 239,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 239,02	0,00	41 239,02	0,00
3354	Études et prestations de services	112 728,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 728,42	0,00	112 728,42	0,00
3355	Travaux	291 781,72	0,00	0,00	0,00	3 210,94	0,00	294 992,66	0,00	294 992,66	0,00
	Sous Total compte 335	404 510,14	0,00	0,00	0,00	3 210,94	0,00	407 721,08	0,00	407 721,08	0,00
	Sous Total compte 33	404 510,14	0,00	0,00	0,00	3 210,94	0,00	407 721,08	0,00	407 721,08	0,00
	Total classe 3	445 749,16	0,00	0,00	0,00	3 210,94	0,00	448 960,10	0,00	448 960,10	0,00
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	3 853,12	3 853,12	0,00	0,00	3 853,12	3 853,12	0,00	0,00
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie	0,00	849,91	849,91	0,00	0,00	0,00	849,91	849,91	0,00	0,00
	Sous Total compte 4017	0,00	849,91	849,91	0,00	0,00	0,00	849,91	849,91	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	849,91	4 703,03	3 853,12	0,00	0,00	4 703,03	4 703,03	0,00	0,00
	Sous Total compte 40	0,00	849,91	4 703,03	3 853,12	0,00	0,00	4 703,03	4 703,03	0,00	0,00
412	Acquéreurs de terrains aménagés stockés	0,00	0,00	117 000,00	117 000,00	0,00	0,00	117 000,00	117 000,00	0,00	0,00
4198	Autres avances et acomptes reçus	0,00	0,00	10 225,00	12 925,00	0,00	0,00	10 225,00	12 925,00	0,00	2 700,00
	Sous Total compte 419	0,00	0,00	10 225,00	12 925,00	0,00	0,00	10 225,00	12 925,00	0,00	2 700,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 41	0,00	0,00	127 225,00	129 925,00	0,00	0,00	127 225,00	129 925,00	0,00	2 700,00
44551	T.V.A. à décaisser	0,00	0,00	0,00	11 304,00	0,00	0,00	0,00	11 304,00	0,00	11 304,00
	Sous Total compte 4455	0,00	0,00	0,00	11 304,00	0,00	0,00	0,00	11 304,00	0,00	11 304,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	0,00	0,00	642,18	642,18	0,00	0,00	642,18	642,18	0,00	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	5 890,00	0,00	69 926,00	75 816,00	0,00	0,00	75 816,00	75 816,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4456	5 890,00	0,00	70 568,18	76 458,18	0,00	0,00	76 458,18	76 458,18	0,00	0,00
44571	T.V.A. collectée	0,00	0,00	17 836,00	17 836,00	0,00	0,00	17 836,00	17 836,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4457	0,00	0,00	17 836,00	17 836,00	0,00	0,00	17 836,00	17 836,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 445	5 890,00	0,00	88 404,18	105 598,18	0,00	0,00	94 294,18	105 598,18	0,00	11 304,00
	Sous Total compte 44	5 890,00	0,00	88 404,18	105 598,18	0,00	0,00	94 294,18	105 598,18	0,00	11 304,00
451007	Compte de rattachement avec... (à subdiv	139 042,35	0,00	211 575,00	9 078,03	0,00	0,00	350 617,35	9 078,03	341 539,32	0,00
	Sous Total compte 451	139 042,35	0,00	211 575,00	9 078,03	0,00	0,00	350 617,35	9 078,03	341 539,32	0,00
	Sous Total compte 45	139 042,35	0,00	211 575,00	9 078,03	0,00	0,00	350 617,35	9 078,03	341 539,32	0,00
47138	Autres	0,00	0,00	117 000,00	204 500,00	0,00	0,00	117 000,00	204 500,00	0,00	87 500,00
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	117 000,00	204 500,00	0,00	0,00	117 000,00	204 500,00	0,00	87 500,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	117 000,00	204 500,00	0,00	0,00	117 000,00	204 500,00	0,00	87 500,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	0,31	0,31	0,00	0,00	0,31	0,31	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	0,00	0,31	0,31	0,00	0,00	0,31	0,31	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	117 000,31	204 500,31	0,00	0,00	117 000,31	204 500,31	0,00	87 500,00
	Total classe 4	144 932,35	849,91	548 907,52	452 954,64	0,00	0,00	693 839,87	453 804,55	341 539,32	101 504,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	3 210,94	3 210,94	0,00	0,00	3 210,94	3 210,94	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	5 850,00	5 850,00	0,00	0,00	5 850,00	5 850,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	9 060,94	9 060,94	0,00	0,00	9 060,94	9 060,94	0,00	0,00
	Total classe 5	0,00	0,00	9 060,94	9 060,94	0,00	0,00	9 060,94	9 060,94	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et trava	0,00	0,00	0,00	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31	0,00	0,31	0,00	0,31	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31	0,00	0,31	0,00	0,31	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31	0,00	0,31	0,00	0,31	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31	0,00	0,31	0,00	0,31	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	3 211,25	0,00	3 211,25	0,00	3 211,25	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 164,13	0,00	99 164,13	0,00	99 164,13
	Sous Total compte 701	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 164,13	0,00	99 164,13	0,00	99 164,13
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 164,13	0,00	99 164,13	0,00	99 164,13
7133	Variation des en-cours de production de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94
	Sous Total compte 713	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94
	Sous Total compte 71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94	0,00	3 210,94
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 375,07	0,00	102 375,07	0,00	102 375,07
	Total général	590 681,51	590 681,51	557 968,99	462 016,11	6 422,19	102 375,07	1 155 072,69	1 155 072,69	793 710,67	793 710,67

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,31	0,00	3 210,94	0,00		3 211,25
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	3 210,94	0,00		3 210,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,31	0,00	0,00	0,00		0,31
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	99 164,13	0,00	0,00	0,00		99 164,13
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	99 164,13	0,00	0,00	0,00		99 164,13
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-445 749,16
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-445 749,16

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-445 749,16
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-445 749,16

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-445 749,16			-445 749,16
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-445 749,16			-445 749,16
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-445 749,16

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 17/04/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M ALAIN MORLIERAS

du 01/01/2025

au 17/04/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**CHALANDON David (1048369268-0), Inspecteur principal des Finances Publiques****A DRFiP DU CENTRE ET DU LOIRET, le 20/04/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

MORLIERAS Alain (1002766006-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A ORLEANS METROPOLE, le 20/04/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE SARAN (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE VILLE DE SARAN

Numéro SIRET : 21450302100286

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS METROPOLE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENT LE CHENE MAILLARD (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
D - Bilan synthétique	9
E - Compte de résultat synthétique	10
F - Taux des contributions et produits afférents en N	Sans Objet

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	17
B2 - Recettes d'investissement	19
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
D1 - Dépenses de fonctionnement	22
D2 - Recettes de fonctionnement	24

III - Etats financiers

A - Bilan	26
B - Compte de résultat	30
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	33
D - Balance des comptes	34

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	37
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	41

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	43
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	44
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	45
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	47
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	54

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	61

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	17088

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	744.50

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.59
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	3.19
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2)(3)	0.00
5	DGF / population	0.00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	18.31
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	81.69
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	81.69
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0.00
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES				I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE				B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	140 232,38	144 590,59	284 822,97
	Recettes réalisées (1)	B	101 232,38	115 149,72	216 382,10
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	89 616,19	188 036,45	277 652,64
	Dépenses réalisées (1)	E	60 604,27	111 220,53	171 824,80
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	40 628,11	3 929,19	44 557,30
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-50 616,19	43 445,86	-7 170,33
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-9 988,08	47 375,05	37 386,97
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-9 988,08	47 375,05	37 386,97

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOT CHENE MAILLARD-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-50 616,19	0,00	40 628,11	0,00	-9 988,08
Fonctionnement	43 445,86	0,00	3 929,19	0,00	47 375,05
Sous-Total	-7 170,33	0,00	44 557,30	0,00	37 386,97
TOTAL II	-7 170,33	0,00	44 557,30	0,00	37 386,97
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	-7 170,33	0,00	44 557,30	0,00	37 386,97

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	0,00
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	43,45
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	3,93
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	47,38
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTE FINANCIÈRES	0,00
Autres	0,00	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	0,00	DETTE NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,00
Stocks	9,99	Autres dettes non financières	3,46
Créances	40,84	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)	3,46
Trésorerie	0,00	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	50,83	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	3,46
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	50,83	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	50,83

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	54,55	0,00
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée	-4,56	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	49,99	0,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	46,06	0,00
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	46,06	0,00
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	3,93	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	3,93	0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	89 616,19	60 604,27	67,63	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		89 616,19	60 604,27	67,63	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		89 616,19	60 604,27	67,63	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		50 616,19			
Total des dépenses de la section d'investissement		140 232,38	60 604,27		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	140 232,38	101 232,38	72,19	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		140 232,38	101 232,38	72,19	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		140 232,38	101 232,38	72,19	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		140 232,38	101 232,38		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	19 500,00	9 988,08	0,00	9 988,08	51,22	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	28 304,07	0,07	0,00	0,07	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		47 804,07	9 988,15	0,00	9 988,15	20,89	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		47 804,07	9 988,15	0,00	9 988,15	20,89	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	140 232,38	101 232,38	0,00	101 232,38	72,19	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		140 232,38	101 232,38	0,00	101 232,38	72,19	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		188 036,45	111 220,53	0,00	111 220,53	59,15	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		188 036,45	111 220,53	0,00	111 220,53		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	54 969,40	54 545,45	0,00	54 545,45	99,23	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		54 974,40	54 545,45	0,00	54 545,45	99,22	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		54 974,40	54 545,45	0,00	54 545,45	99,22	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	89 616,19	60 604,27	0,00	60 604,27	67,63	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		89 616,19	60 604,27	0,00	60 604,27	67,63	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		144 590,59	115 149,72	0,00	115 149,72	79,64	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		43 445,86					
Total des recettes de la section de fonctionnement		188 036,45	115 149,72	0,00	115 149,72		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3354	Études et prestations de services	0,00	9 988,08	0,00	9 988,08	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	50 616,19	0,00	50 616,19	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	89 616,19	60 604,27	0,00	60 604,27	29 011,92
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des dépenses d'ordre en investissement</i>		89 616,19	60 604,27	0,00	60 604,27	29 011,92
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		89 616,19	60 604,27	0,00	60 604,27	29 011,92
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		50 616,19	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		140 232,38	60 604,27	0,00	60 604,27	79 628,11

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
315	Terrains à aménager	0,00	36 071,43	0,00	36 071,43	0,00
3354	Études et prestations de services	0,00	3 739,79	0,00	3 739,79	0,00
3355	Travaux	0,00	10 804,97	0,00	10 804,97	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	50 616,19	0,00	50 616,19	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	140 232,38	101 232,38	0,00	101 232,38	39 000,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des recettes d'ordre en investissement</i>		140 232,38	101 232,38	0,00	101 232,38	39 000,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		140 232,38	101 232,38	0,00	101 232,38	39 000,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		140 232,38	101 232,38	0,00	101 232,38	39 000,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6045	Achats d'études et de prestations de services (terrains à aménager)	0,00	9 988,08	0,00	9 988,08	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	19 500,00	9 988,08	0,00	9 988,08	9 511,92
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	28 304,07	0,07	0,00	0,07	28 304,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		47 804,07	9 988,15	0,00	9 988,15	37 815,92
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		47 804,07	9 988,15	0,00	9 988,15	37 815,92
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60315	Variation des stocks des terrains à aménager	0,00	36 071,43	0,00	36 071,43	0,00
7133	Variation des en-cours de production de biens.	0,00	14 544,76	0,00	14 544,76	0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00	50 616,19	0,00	50 616,19	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	140 232,38	101 232,38	0,00	101 232,38	39 000,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		140 232,38	101 232,38	0,00	101 232,38	39 000,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		188 036,45	111 220,53	0,00	111 220,53	76 815,92
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		188 036,45	111 220,53	0,00	111 220,53	76 815,92

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	54 545,45	0,00	54 545,45	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	54 969,40	54 545,45	0,00	54 545,45	423,95
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Total des recettes de gestion des services		54 974,40	54 545,45	0,00	54 545,45	428,95
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		54 974,40	54 545,45	0,00	54 545,45	428,95
7133	<i>Variation des en-cours de production de biens.</i>	0,00	9 988,08	0,00	9 988,08	0,00
71355	<i>Variation des stocks de terrains aménagés</i>	0,00	50 616,19	0,00	50 616,19	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	89 616,19	60 604,27	0,00	60 604,27	29 011,92
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		89 616,19	60 604,27	0,00	60 604,27	29 011,92
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		144 590,59	115 149,72	0,00	115 149,72	29 440,87

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat de fonctionnement reporté		43 445,86	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		188 036,45	115 149,72	0,00	115 149,72	72 886,73

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		9 988,08	0,00	9 988,08	50 616,19
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		40 843,97	0,00	40 843,97	0,00
Créances sur les autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		50 832,05	0,00	50 832,05	50 616,19
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		50 832,05	0,00	50 832,05	50 616,19

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		0,00	0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		0,00	0,00
REPORT A NOUVEAU		43 445,86	43 445,86
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		3 929,19	0,00
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		47 375,05	43 445,86
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales		3 457,00	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		0,00	7 170,33
Autres dettes non financières		0,00	0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		3 457,00	7 170,33
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		3 457,00	7 170,33
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		50 832,05	50 616,19

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		54 545,45	0,00	54 545,45
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		0,00	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée		-4 556,68	0,00	-4 556,68
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		49 988,77	0,00	49 988,77
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		46 059,51	0,00	46 059,51
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,07	0,00	0,07
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		46 059,58	0,00	46 059,58
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		3 929,19	0,00	3 929,19
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		3 929,19	0,00	3 929,19

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	43 445,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 445,86	0,00	43 445,86
	Sous Total compte 11	0,00	43 445,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 445,86	0,00	43 445,86
	Total classe 1	0,00	43 445,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 445,86	0,00	43 445,86
315	Terrains à aménager	36 071,43	0,00	0,00	0,00	0,00	36 071,43	36 071,43	36 071,43	0,00	0,00
	Sous Total compte 31	36 071,43	0,00	0,00	0,00	0,00	36 071,43	36 071,43	36 071,43	0,00	0,00
3354	Études et prestations de services	3 739,79	0,00	0,00	0,00	9 988,08	3 739,79	13 727,87	3 739,79	9 988,08	0,00
3355	Travaux	10 804,97	0,00	0,00	0,00	0,00	10 804,97	10 804,97	10 804,97	0,00	0,00
	Sous Total compte 335	14 544,76	0,00	0,00	0,00	9 988,08	14 544,76	24 532,84	14 544,76	9 988,08	0,00
	Sous Total compte 33	14 544,76	0,00	0,00	0,00	9 988,08	14 544,76	24 532,84	14 544,76	9 988,08	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	50 616,19	50 616,19	50 616,19	50 616,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 355	0,00	0,00	0,00	0,00	50 616,19	50 616,19	50 616,19	50 616,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 35	0,00	0,00	0,00	0,00	50 616,19	50 616,19	50 616,19	50 616,19	0,00	0,00
	Total classe 3	50 616,19	0,00	0,00	0,00	60 604,27	101 232,38	111 220,46	101 232,38	9 988,08	0,00
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	11 985,70	11 985,70	0,00	0,00	11 985,70	11 985,70	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	0,00	11 985,70	11 985,70	0,00	0,00	11 985,70	11 985,70	0,00	0,00
	Sous Total compte 40	0,00	0,00	11 985,70	11 985,70	0,00	0,00	11 985,70	11 985,70	0,00	0,00
4193	Acquéreurs de terrains aménagés	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 419	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 41	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
44551	T.V.A. à décaisser	0,00	0,00	0,00	3 457,00	0,00	0,00	0,00	3 457,00	0,00	3 457,00
	Sous Total compte 4455	0,00	0,00	0,00	3 457,00	0,00	0,00	0,00	3 457,00	0,00	3 457,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44566	T.V.A. sur autres biens et services	0,00	0,00	1 998,00	1 998,00	0,00	0,00	1 998,00	1 998,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4456	0,00	0,00	1 998,00	1 998,00	0,00	0,00	1 998,00	1 998,00	0,00	0,00
44571	T.V.A. collectée	0,00	0,00	5 455,00	5 455,00	0,00	0,00	5 455,00	5 455,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4457	0,00	0,00	5 455,00	5 455,00	0,00	0,00	5 455,00	5 455,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 445	0,00	0,00	7 453,00	10 910,00	0,00	0,00	7 453,00	10 910,00	0,00	3 457,00
	Sous Total compte 44	0,00	0,00	7 453,00	10 910,00	0,00	0,00	7 453,00	10 910,00	0,00	3 457,00
451009	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	7 170,33	60 000,00	11 985,70	0,00	0,00	60 000,00	19 156,03	40 843,97	0,00
	Sous Total compte 451	0,00	7 170,33	60 000,00	11 985,70	0,00	0,00	60 000,00	19 156,03	40 843,97	0,00
	Sous Total compte 45	0,00	7 170,33	60 000,00	11 985,70	0,00	0,00	60 000,00	19 156,03	40 843,97	0,00
47138	Autres	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	0,07	0,07	0,00	0,00	0,07	0,07	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	0,00	0,07	0,07	0,00	0,00	0,07	0,07	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	63 000,07	63 000,07	0,00	0,00	63 000,07	63 000,07	0,00	0,00
	Total classe 4	0,00	7 170,33	145 438,77	100 881,47	0,00	0,00	145 438,77	108 051,80	40 843,97	3 457,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	161 836,65	161 836,65	0,00	0,00	161 836,65	161 836,65	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	164 836,65	164 836,65	0,00	0,00	164 836,65	164 836,65	0,00	0,00
	Total classe 5	0,00	0,00	164 836,65	164 836,65	0,00	0,00	164 836,65	164 836,65	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60315	Variation des stocks des terrains à amén	0,00	0,00	0,00	0,00	36 071,43	0,00	36 071,43	0,00	36 071,43	0,00
	Sous Total compte 6031	0,00	0,00	0,00	0,00	36 071,43	0,00	36 071,43	0,00	36 071,43	0,00
	Sous Total compte 603	0,00	0,00	0,00	0,00	36 071,43	0,00	36 071,43	0,00	36 071,43	0,00
6045	Achats d'études et de prestations de ser	0,00	0,00	0,00	0,00	9 988,08	0,00	9 988,08	0,00	9 988,08	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	9 988,08	0,00	9 988,08	0,00	9 988,08	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	46 059,51	0,00	46 059,51	0,00	46 059,51	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	46 059,58	0,00	46 059,58	0,00	46 059,58	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 545,45	0,00	54 545,45	0,00	54 545,45
	Sous Total compte 701	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 545,45	0,00	54 545,45	0,00	54 545,45
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 545,45	0,00	54 545,45	0,00	54 545,45
7133	Variation des en-cours de production de	0,00	0,00	0,00	0,00	14 544,76	9 988,08	14 544,76	9 988,08	4 556,68	0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagé	0,00	0,00	0,00	0,00	50 616,19	50 616,19	50 616,19	50 616,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 7135	0,00	0,00	0,00	0,00	50 616,19	50 616,19	50 616,19	50 616,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 713	0,00	0,00	0,00	0,00	65 160,95	60 604,27	65 160,95	60 604,27	4 556,68	0,00
	Sous Total compte 71	0,00	0,00	0,00	0,00	65 160,95	60 604,27	65 160,95	60 604,27	4 556,68	0,00
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	65 160,95	115 149,72	65 160,95	115 149,72	4 556,68	54 545,45
	Total général	50 616,19	50 616,19	310 275,42	265 718,12	171 824,80	216 382,10	532 716,41	532 716,41	101 448,31	101 448,31

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	9 988,15	0,00	0,00	0,00		9 988,15
011	Charges à caractère général	0,00	9 988,08	0,00	0,00	0,00		9 988,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,07	0,00	0,00	0,00		0,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	54 545,45	0,00	0,00	0,00		54 545,45
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	54 545,45	0,00	0,00	0,00		54 545,45
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-50 616,19
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-50 616,19

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-50 616,19
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-50 616,19

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-50 616,19			-50 616,19
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-50 616,19			-50 616,19
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-50 616,19

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 08/04/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M ALAIN MORLIERAS

du 01/01/2025

au 08/04/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

A , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE SARAN (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE VILLE DE SARAN

Numéro SIRET : 21450302100328

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS METROPOLE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENT LA MOTTE PETREE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
D - Bilan synthétique	9
E - Compte de résultat synthétique	10
F - Taux des contributions et produits afférents en N	Sans Objet

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	17
B2 - Recettes d'investissement	19
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
D1 - Dépenses de fonctionnement	22
D2 - Recettes de fonctionnement	24

III - Etats financiers

A - Bilan	26
B - Compte de résultat	30
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	33
D - Balance des comptes	34

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	38
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	42
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	43
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	44
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	46
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	53

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	60

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	17088

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	744.50

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	12.96
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	47.14
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2)(3)	0.00
5	DGF / population	0.00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	111.98
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	72.50
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0.00
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES				I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE				B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 720 762,00	5 726 333,90	10 447 095,90
	Recettes réalisées (1)	B	1 196 188,76	1 625 121,89	2 821 310,65
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 273 343,99	4 953 267,00	8 226 610,99
	Dépenses réalisées (1)	E	1 500 075,75	1 417 707,14	2 917 782,89
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-303 886,99	207 414,75	-96 472,24
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 447 418,01	-773 066,90	-2 220 484,91
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-1 751 305,00	-565 652,15	-2 316 957,15
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 751 305,00	-565 652,15	-2 316 957,15

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOT LA MOTTE PETREE-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-1 447 418,01	0,00	-303 886,99	0,00	-1 751 305,00
Fonctionnement	-773 066,90	0,00	207 414,75	0,00	-565 652,15
Sous-Total	-2 220 484,91	0,00	-96 472,24	0,00	-2 316 957,15
TOTAL II	-2 220 484,91	0,00	-96 472,24	0,00	-2 316 957,15
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	-2 220 484,91	0,00	-96 472,24	0,00	-2 316 957,15

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	0,00
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	-773,07
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	207,41
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	-565,65
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTE FINANCIÈRES	0,00
Autres	0,00	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	0,00	DETTE NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,00
Stocks	1 751,31	Autres dettes non financières	2 316,96
Créances	0,00	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)	2 316,96
Trésorerie	0,00	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 751,31	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	2 316,96
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 751,31	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 751,31

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	805,51	1 169,67
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	0,00	4,30
Production stockée et immobilisée	-214,29	-962,38
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	591,22	211,59
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	383,80	262,18
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	383,80	262,18
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	207,41	-50,59
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	207,41	-50,59

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	680 462,99	680 462,99	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		680 462,99	680 462,99	100,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		680 462,99	680 462,99	100,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 592 881,00	819 612,76	31,61	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		2 592 881,00	819 612,76	31,61	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 273 343,99	1 500 075,75	45,83	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		1 447 418,01			
Total des dépenses de la section d'investissement		4 720 762,00	1 500 075,75		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	4 720 762,00	1 196 188,76	25,34	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		4 720 762,00	1 196 188,76	25,34	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 720 762,00	1 196 188,76	25,34	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		4 720 762,00	1 196 188,76		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	232 500,00	221 518,38	0,00	221 518,38	95,28	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		232 505,00	221 518,38	0,00	221 518,38	95,27	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		232 505,00	221 518,38	0,00	221 518,38	95,27	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	4 720 762,00	1 196 188,76	0,00	1 196 188,76	25,34	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		4 720 762,00	1 196 188,76	0,00	1 196 188,76	25,34	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 953 267,00	1 417 707,14	0,00	1 417 707,14	28,62	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		773 066,90					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		5 726 333,90	1 417 707,14	0,00	1 417 707,14		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 951 025,00	805 509,02	0,00	805 509,02	41,29	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 182 427,90	0,11	0,00	0,11	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 133 452,90	805 509,13	0,00	805 509,13	25,71	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		3 133 452,90	805 509,13	0,00	805 509,13	25,71	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 592 881,00	819 612,76	0,00	819 612,76	31,61	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		2 592 881,00	819 612,76	0,00	819 612,76	31,61	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		5 726 333,90	1 625 121,89	0,00	1 625 121,89	28,38	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		5 726 333,90	1 625 121,89	0,00	1 625 121,89		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168741	Communes membres du GFP	0,00	680 462,99	0,00	680 462,99	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	680 462,99	680 462,99	0,00	680 462,99	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		680 462,99	680 462,99	0,00	680 462,99	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		680 462,99	680 462,99	0,00	680 462,99	0,00
3354	Études et prestations de services	0,00	214 659,82	0,00	214 659,82	0,00
3355	Travaux	0,00	6 858,56	0,00	6 858,56	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	598 094,38	0,00	598 094,38	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 592 881,00	819 612,76	0,00	819 612,76	1 773 268,24

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		2 592 881,00	819 612,76	0,00	819 612,76	1 773 268,24
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 273 343,99	1 500 075,75	0,00	1 500 075,75	1 773 268,24
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 447 418,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		4 720 762,00	1 500 075,75	0,00	1 500 075,75	3 220 686,25

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
315	Terrains à aménager	0,00	162 283,24	0,00	162 283,24	0,00
3354	Études et prestations de services	0,00	50 390,38	0,00	50 390,38	0,00
3355	Travaux	0,00	385 229,27	0,00	385 229,27	0,00
33581	Frais accessoires	0,00	191,49	0,00	191,49	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	598 094,38	0,00	598 094,38	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 720 762,00	1 196 188,76	0,00	1 196 188,76	3 524 573,24

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		4 720 762,00	1 196 188,76	0,00	1 196 188,76	3 524 573,24
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 720 762,00	1 196 188,76	0,00	1 196 188,76	3 524 573,24
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		4 720 762,00	1 196 188,76	0,00	1 196 188,76	3 524 573,24

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6045	Achats d'études et de prestations de services (terrains à aménager)	0,00	214 659,82	0,00	214 659,82	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	6 858,56	0,00	6 858,56	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	232 500,00	221 518,38	0,00	221 518,38	10 981,62
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		232 505,00	221 518,38	0,00	221 518,38	10 986,62
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		232 505,00	221 518,38	0,00	221 518,38	10 986,62
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60315	Variation des stocks des terrains à aménager	0,00	162 283,24	0,00	162 283,24	0,00
7133	Variation des en-cours de production de biens.	0,00	435 811,14	0,00	435 811,14	0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00	598 094,38	0,00	598 094,38	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 720 762,00	1 196 188,76	0,00	1 196 188,76	3 524 573,24
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 720 762,00	1 196 188,76	0,00	1 196 188,76	3 524 573,24

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 953 267,00	1 417 707,14	0,00	1 417 707,14	3 535 559,86
002 Résultat de fonctionnement reporté		773 066,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		5 726 333,90	1 417 707,14	0,00	1 417 707,14	4 308 626,76

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	805 509,02	0,00	805 509,02	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 951 025,00	805 509,02	0,00	805 509,02	1 145 515,98
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,11	0,00	0,11	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 182 427,90	0,11	0,00	0,11	1 182 427,79
Total des recettes de gestion des services		3 133 452,90	805 509,13	0,00	805 509,13	2 327 943,77
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		3 133 452,90	805 509,13	0,00	805 509,13	2 327 943,77
7133	<i>Variation des en-cours de production de biens.</i>	0,00	221 518,38	0,00	221 518,38	0,00
71355	<i>Variation des stocks de terrains aménagés</i>	0,00	598 094,38	0,00	598 094,38	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 592 881,00	819 612,76	0,00	819 612,76	1 773 268,24
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 592 881,00	819 612,76	0,00	819 612,76	1 773 268,24
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		5 726 333,90	1 625 121,89	0,00	1 625 121,89	4 101 212,01

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		5 726 333,90	1 625 121,89	0,00	1 625 121,89	4 101 212,01

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		1 751 305,00	0,00	1 751 305,00	2 127 881,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		0,00	0,00	0,00	1 337,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		1 751 305,00	0,00	1 751 305,00	2 129 218,00
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		1 751 305,00	0,00	1 751 305,00	2 129 218,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		0,00	0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		0,00	0,00
REPORT A NOUVEAU		-773 066,90	-722 476,39
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		207 414,75	-50 590,51
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		-565 652,15	-773 066,90
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	680 462,99
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	680 462,99
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales		44 623,00	0,00
Avances et acomptes reçus		53 015,25	81 465,17
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		2 219 318,90	2 140 356,74
Autres dettes non financières		0,00	0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		2 316 957,15	2 221 821,91
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		2 316 957,15	2 902 284,90
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		1 751 305,00	2 129 218,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		805 509,02	1 169 673,01	-364 163,99
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		0,11	4 297,03	-4 296,92
Production stockée et immobilisée		-214 292,76	-962 375,61	748 082,85
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		591 216,37	211 594,43	379 621,94
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		383 801,62	262 184,94	121 616,68
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		383 801,62	262 184,94	121 616,68
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		207 414,75	-50 590,51	258 005,26
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		207 414,75	-50 590,51	258 005,26

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
119	Report à nouveau (solde débiteur)	722 476,39	0,00	50 590,51	0,00	0,00	0,00	773 066,90	0,00	773 066,90	0,00
	Sous Total compte 11	722 476,39	0,00	50 590,51	0,00	0,00	0,00	773 066,90	0,00	773 066,90	0,00
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	50 590,51	0,00	0,00	50 590,51	0,00	0,00	50 590,51	50 590,51	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	50 590,51	0,00	0,00	50 590,51	0,00	0,00	50 590,51	50 590,51	0,00	0,00
168741	Communes membres du GFP	0,00	680 462,99	0,00	0,00	680 462,99	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 16874	0,00	680 462,99	0,00	0,00	680 462,99	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 1687	0,00	680 462,99	0,00	0,00	680 462,99	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 168	0,00	680 462,99	0,00	0,00	680 462,99	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 16	0,00	680 462,99	0,00	0,00	680 462,99	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00
	Total classe 1	773 066,90	680 462,99	50 590,51	50 590,51	680 462,99	0,00	1 504 120,40	731 053,50	773 066,90	0,00
315	Terrains à aménager	537 110,67	0,00	0,00	0,00	0,00	162 283,24	537 110,67	162 283,24	374 827,43	0,00
	Sous Total compte 31	537 110,67	0,00	0,00	0,00	0,00	162 283,24	537 110,67	162 283,24	374 827,43	0,00
3354	Études et prestations de services	93 924,51	0,00	0,00	0,00	214 659,82	50 390,38	308 584,33	50 390,38	258 193,95	0,00
3355	Travaux	1 487 972,66	0,00	0,00	0,00	6 858,56	385 229,27	1 494 831,22	385 229,27	1 109 601,95	0,00
33581	Frais accessoires	8 873,16	0,00	0,00	0,00	0,00	191,49	8 873,16	191,49	8 681,67	0,00
	Sous Total compte 3358	8 873,16	0,00	0,00	0,00	0,00	191,49	8 873,16	191,49	8 681,67	0,00
	Sous Total compte 335	1 590 770,33	0,00	0,00	0,00	221 518,38	435 811,14	1 812 288,71	435 811,14	1 376 477,57	0,00
	Sous Total compte 33	1 590 770,33	0,00	0,00	0,00	221 518,38	435 811,14	1 812 288,71	435 811,14	1 376 477,57	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	598 094,38	598 094,38	598 094,38	598 094,38	0,00	0,00
	Sous Total compte 355	0,00	0,00	0,00	0,00	598 094,38	598 094,38	598 094,38	598 094,38	0,00	0,00
	Sous Total compte 35	0,00	0,00	0,00	0,00	598 094,38	598 094,38	598 094,38	598 094,38	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 3	2 127 881,00	0,00	0,00	0,00	819 612,76	1 196 188,76	2 947 493,76	1 196 188,76	1 751 305,00	0,00
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	378 462,92	378 462,92	0,00	0,00	378 462,92	378 462,92	0,00	0,00
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions	0,00	0,00	112 640,85	112 640,85	0,00	0,00	112 640,85	112 640,85	0,00	0,00
	Sous Total compte 4017	0,00	0,00	112 640,85	112 640,85	0,00	0,00	112 640,85	112 640,85	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	0,00	491 103,77	491 103,77	0,00	0,00	491 103,77	491 103,77	0,00	0,00
	Sous Total compte 40	0,00	0,00	491 103,77	491 103,77	0,00	0,00	491 103,77	491 103,77	0,00	0,00
412	Acquéreurs de terrains aménagés stockés	0,00	0,00	288 131,35	288 131,35	0,00	0,00	288 131,35	288 131,35	0,00	0,00
4193	Acquéreurs de terrains aménagés	0,00	47 431,27	35 670,22	24 086,10	0,00	0,00	35 670,22	71 517,37	0,00	35 847,15
4198	Autres avances et acomptes reçus	0,00	34 033,90	16 865,80	0,00	0,00	0,00	16 865,80	34 033,90	0,00	17 168,10
	Sous Total compte 419	0,00	81 465,17	52 536,02	24 086,10	0,00	0,00	52 536,02	105 551,27	0,00	53 015,25
	Sous Total compte 41	0,00	81 465,17	340 667,37	312 217,45	0,00	0,00	340 667,37	393 682,62	0,00	53 015,25
44341	Dépenses	0,00	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	0,00	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	0,00	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00	680 462,99	680 462,99	0,00	0,00
44551	T.V.A. à décaisser	0,00	0,00	70 838,00	115 461,00	0,00	0,00	70 838,00	115 461,00	0,00	44 623,00
	Sous Total compte 4455	0,00	0,00	70 838,00	115 461,00	0,00	0,00	70 838,00	115 461,00	0,00	44 623,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	0,00	0,00	44 304,43	44 304,43	0,00	0,00	44 304,43	44 304,43	0,00	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	1 337,00	0,00	157 515,00	158 852,00	0,00	0,00	158 852,00	158 852,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4456	1 337,00	0,00	201 819,43	203 156,43	0,00	0,00	203 156,43	203 156,43	0,00	0,00
44571	T.V.A. collectée	0,00	0,00	161 102,00	161 102,00	0,00	0,00	161 102,00	161 102,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4457	0,00	0,00	161 102,00	161 102,00	0,00	0,00	161 102,00	161 102,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 445	1 337,00	0,00	433 759,43	479 719,43	0,00	0,00	435 096,43	479 719,43	0,00	44 623,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451011	Sous Total compte 44	1 337,00	0,00	1 114 222,42	1 160 182,42	0,00	0,00	1 115 559,42	1 160 182,42	0,00	44 623,00
	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	2 140 356,74	955 218,25	1 034 180,41	0,00	0,00	955 218,25	3 174 537,15	0,00	2 219 318,90
	Sous Total compte 451	0,00	2 140 356,74	955 218,25	1 034 180,41	0,00	0,00	955 218,25	3 174 537,15	0,00	2 219 318,90
47138	Sous Total compte 45	0,00	2 140 356,74	955 218,25	1 034 180,41	0,00	0,00	955 218,25	3 174 537,15	0,00	2 219 318,90
	Autres	0,00	0,00	966 610,82	966 610,82	0,00	0,00	966 610,82	966 610,82	0,00	0,00
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	966 610,82	966 610,82	0,00	0,00	966 610,82	966 610,82	0,00	0,00
4728	Sous Total compte 471	0,00	0,00	966 610,82	966 610,82	0,00	0,00	966 610,82	966 610,82	0,00	0,00
	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	17 796,00	17 796,00	0,00	0,00	17 796,00	17 796,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	17 796,00	17 796,00	0,00	0,00	17 796,00	17 796,00	0,00	0,00
4784	Sous Total compte 472	0,00	0,00	17 796,00	17 796,00	0,00	0,00	17 796,00	17 796,00	0,00	0,00
	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	0,54	0,54	0,00	0,00	0,54	0,54	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	0,00	0,54	0,54	0,00	0,00	0,54	0,54	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	984 407,36	984 407,36	0,00	0,00	984 407,36	984 407,36	0,00	0,00
	Total classe 4	1 337,00	2 221 821,91	3 885 619,17	3 982 091,41	0,00	0,00	3 886 956,17	6 203 913,32	0,00	2 316 957,15
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	2 015 801,52	2 015 801,52	0,00	0,00	2 015 801,52	2 015 801,52	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	35 478,67	35 478,67	0,00	0,00	35 478,67	35 478,67	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	2 051 280,19	2 051 280,19	0,00	0,00	2 051 280,19	2 051 280,19	0,00	0,00
	Total classe 5	0,00	0,00	2 051 280,19	2 051 280,19	0,00	0,00	2 051 280,19	2 051 280,19	0,00	0,00
60315	Variation des stocks des terrains à amén	0,00	0,00	0,00	0,00	162 283,24	0,00	162 283,24	0,00	162 283,24	0,00
	Sous Total compte 6031	0,00	0,00	0,00	0,00	162 283,24	0,00	162 283,24	0,00	162 283,24	0,00
	Sous Total compte 603	0,00	0,00	0,00	0,00	162 283,24	0,00	162 283,24	0,00	162 283,24	0,00
6045	Achats d'études et de prestations de ser	0,00	0,00	0,00	0,00	214 659,82	0,00	214 659,82	0,00	214 659,82	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	214 659,82	0,00	214 659,82	0,00	214 659,82	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
605	Achats de matériel, équipements et trava	0,00	0,00	0,00	0,00	6 858,56	0,00	6 858,56	0,00	6 858,56	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	383 801,62	0,00	383 801,62	0,00	383 801,62	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	383 801,62	0,00	383 801,62	0,00	383 801,62	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	805 509,02	0,00	805 509,02	0,00	805 509,02
	Sous Total compte 701	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	805 509,02	0,00	805 509,02	0,00	805 509,02
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	805 509,02	0,00	805 509,02	0,00	805 509,02
7133	Variation des en-cours de production de	0,00	0,00	0,00	0,00	435 811,14	221 518,38	435 811,14	221 518,38	214 292,76	0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagé	0,00	0,00	0,00	0,00	598 094,38	598 094,38	598 094,38	598 094,38	0,00	0,00
	Sous Total compte 7135	0,00	0,00	0,00	0,00	598 094,38	598 094,38	598 094,38	598 094,38	0,00	0,00
	Sous Total compte 713	0,00	0,00	0,00	0,00	1 033 905,52	819 612,76	1 033 905,52	819 612,76	214 292,76	0,00
	Sous Total compte 71	0,00	0,00	0,00	0,00	1 033 905,52	819 612,76	1 033 905,52	819 612,76	214 292,76	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,00	0,11	0,00	0,11
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,00	0,11	0,00	0,11
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,00	0,11	0,00	0,11
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,00	0,11	0,00	0,11
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	1 033 905,52	1 625 121,89	1 033 905,52	1 625 121,89	214 292,76	805 509,13
	Total général	2 902 284,90	2 902 284,90	5 987 489,87	6 083 962,11	2 917 782,89	2 821 310,65	11 807 557,66	11 807 557,66	3 122 466,28	3 122 466,28

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		680 462,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	680 462,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		680 462,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		680 462,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	13 857,50	0,00	39 138,96	168 521,92		221 518,38
011	Charges à caractère général	0,00	13 857,50	0,00	39 138,96	168 521,92		221 518,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	805 509,13	0,00	0,00	0,00		805 509,13
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	805 509,02	0,00	0,00	0,00		805 509,02
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,11	0,00	0,00	0,00		0,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 447 418,01
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 447 418,01

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 447 418,01
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-1 447 418,01

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	680 462,99	680 462,99	0,00	680 462,99
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	-680 462,99	-680 462,99	0,00	-680 462,99
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 447 418,01			-1 447 418,01
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-1 447 418,01			-1 447 418,01
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-2 127 881,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		680 462,99	I 680 462,99
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		680 462,99	680 462,99
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	680 462,99	680 462,99
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 09/04/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M ALAIN MORLIERAS

du 01/01/2025

au 09/04/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

A , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE SARAN (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE VILLE DE SARAN

Numéro SIRET : 21450302100344

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS METROPOLE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENT LES BORDES ANGLAISES (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
D - Bilan synthétique	9
E - Compte de résultat synthétique	10
F - Taux des contributions et produits afférents en N	Sans Objet

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	17
B2 - Recettes d'investissement	19
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
D1 - Dépenses de fonctionnement	22
D2 - Recettes de fonctionnement	23

III - Etats financiers

A - Bilan	24
B - Compte de résultat	28
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	31
D - Balance des comptes	32

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	33
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	37

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

IV - Annexes**C - Etats annexés budgétaires**

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	43
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	50

IV - Etats annexés**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	57

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	58

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	17088

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	744.50

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2)(3)	0.00
5	DGF / population	0.00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0.00
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	3 125,00	0,00	3 125,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	0,00	0,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	0,00	0,00	0,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-3 125,00	0,00	-3 125,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-3 125,00	0,00	-3 125,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-3 125,00	0,00	-3 125,00

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOT LES BORDES ANGLAISES-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-3 125,00	0,00	0,00	0,00	-3 125,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total	-3 125,00	0,00	0,00	0,00	-3 125,00
TOTAL II	-3 125,00	0,00	0,00	0,00	-3 125,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	-3 125,00	0,00	0,00	0,00	-3 125,00

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	0,00
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	0,00
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	0,00
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	0,00
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTE FINANCIÈRES	0,00
Autres	0,00	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	0,00	DETTE NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,00
Stocks	3,13	Autres dettes non financières	3,75
Créances	0,63	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)	3,75
Trésorerie	0,00	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3,75	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	3,75
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	3,75	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	3,75

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	0,00	0,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	0,00	0,00
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	0,00	0,00
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	0,00	0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		3 125,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		3 125,00	0,00		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 125,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 125,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		3 125,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		3 125,00	0,00		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		3 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		3 125,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	3 125,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 125,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		3 125,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		3 125,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		3 125,00	0,00	3 125,00	3 125,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		625,00	0,00	625,00	625,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		0,00	0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		0,00	0,00
REPORT A NOUVEAU		0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0,00	0,00
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		0,00	0,00
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales		0,00	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		3 750,00	3 750,00
Autres dettes non financières		0,00	0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		3 750,00	3 750,00
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		3 750,00	3 750,00
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		3 750,00	3 750,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		0,00	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		0,00	0,00	0,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		0,00	0,00	0,00
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		0,00	0,00	0,00
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3355	Travaux	3 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00	0,00	3 125,00	0,00
	Sous Total compte 335	3 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00	0,00	3 125,00	0,00
	Sous Total compte 33	3 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00	0,00	3 125,00	0,00
	Total classe 3	3 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00	0,00	3 125,00	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	625,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	8 125,00	7 500,00	625,00	0,00
	Sous Total compte 4456	625,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	8 125,00	7 500,00	625,00	0,00
	Sous Total compte 445	625,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	8 125,00	7 500,00	625,00	0,00
	Sous Total compte 44	625,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	8 125,00	7 500,00	625,00	0,00
451013	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00	0,00	3 750,00
	Sous Total compte 451	0,00	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00	0,00	3 750,00
	Sous Total compte 45	0,00	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00	0,00	3 750,00
	Total classe 4	625,00	3 750,00	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	8 125,00	11 250,00	625,00	3 750,00
	Total général	3 750,00	3 750,00	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	11 250,00	11 250,00	3 750,00	3 750,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 125,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 125,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 125,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-3 125,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 125,00			-3 125,00
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-3 125,00			-3 125,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-3 125,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 21/05/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M ALAIN MORLIERAS

du 01/01/2025

au 21/05/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**CHALANDON David (1048369268-0), Inspecteur principal des Finances Publiques****A DRFiP DU CENTRE ET DU LOIRET, le 22/05/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

MORLIERAS Alain (1002766006-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A ORLEANS METROPOLE, le 26/05/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE SARAN (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE VILLE DE SARAN

Numéro SIRET : 21450302100351

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS METROPOLE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENT LES TULIPES (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement	26
D2 - Recettes de fonctionnement	28

III - Etats financiers

A - Bilan	30
B - Compte de résultat	34
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	37
D - Balance des comptes	38

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	46

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	58
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	59
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	61
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
B3 - Etat des provisions	63
B4 - Etat des charges transférées	65
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	66
B6 - Prêts	67
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	68
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	69
B7.3 - Etat des emprunts garantis	70
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	71
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	72
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	73
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	74
B7.8 - Autres engagements donnés	75

B7.9 - Autres engagements reçus	76
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	77
B9 - Etat du personnel	78
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	81
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	82
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	83

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	84
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	85
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	86
C2.1 - Situation des AP	88
C2.2 - Situation des AE	89

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	90
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	97

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	104
D2 - Gestion des fonds européens	105
D3 - Actions de formation des élus	106
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	107
D5 - Identification des flux croisés	108
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	109
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	110
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	112
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	113
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	114
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	115
E - État des Contrôles du Compte Financier	116

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	117

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	17088

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	744.50

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.70
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	4.44
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2)(3)	0.00
5	DGF / population	0.00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	15.83
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	84.17
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	84.17
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0.00
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	468 105,14	569 667,17	1 037 772,31
	Recettes réalisées (1)	B	20 795,52	98 103,64	118 899,16
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	311 052,57	545 110,14	856 162,71
	Dépenses réalisées (1)	E	22 270,01	32 797,19	55 067,20
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-1 474,49	65 306,45	63 831,96
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-157 052,57	-24 557,03	-181 609,60
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-158 527,06	40 749,42	-117 777,64
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-158 527,06	40 749,42	-117 777,64

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOT LES TULIPES-SARAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-157 052,57	0,00	-1 474,49	0,00	-158 527,06
Fonctionnement	-24 557,03	0,00	65 306,45	0,00	40 749,42
Sous-Total	-181 609,60	0,00	63 831,96	0,00	-117 777,64
TOTAL II	-181 609,60	0,00	63 831,96	0,00	-117 777,64
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	-181 609,60	0,00	63 831,96	0,00	-117 777,64

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	0,00
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	-24,56
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	65,31
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	40,75
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTE FINANCIÈRES	0,00
Autres	0,00	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	0,00	DETTE NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6,44
Stocks	158,53	Autres dettes non financières	110,95
Créances	0,00	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)	117,40
Trésorerie	0,00	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	158,53	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	117,40
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,38
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	158,53	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	158,53

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	75,83	525,83
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée	1,54	-322,62
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	77,37	203,22
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	12,06	246,22
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	12,06	246,22
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	65,31	-43,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	65,31	-43,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	311 052,57	22 270,01	7,16	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		311 052,57	22 270,01	7,16	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		311 052,57	22 270,01	7,16	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		157 052,57			
Total des dépenses de la section d'investissement		468 105,14	22 270,01		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	468 105,14	20 795,52	4,44	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		468 105,14	20 795,52	4,44	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		468 105,14	20 795,52	4,44	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		468 105,14	20 795,52		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	77 000,00	12 001,67	0,00	12 001,67	15,59	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		77 005,00	12 001,67	0,00	12 001,67	15,59	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		77 005,00	12 001,67	0,00	12 001,67	15,59	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	468 105,14	20 795,52	0,00	20 795,52	4,44	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		468 105,14	20 795,52	0,00	20 795,52	4,44	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		545 110,14	32 797,19	0,00	32 797,19	6,02	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		24 557,03					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		569 667,17	32 797,19	0,00	32 797,19		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	142 500,00	75 833,34	0,00	75 833,34	53,22	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	116 114,60	0,29	0,00	0,29	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		258 614,60	75 833,63	0,00	75 833,63	29,32	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		258 614,60	75 833,63	0,00	75 833,63	29,32	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	311 052,57	22 270,01	0,00	22 270,01	7,16	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		311 052,57	22 270,01	0,00	22 270,01	7,16	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		569 667,17	98 103,64	0,00	98 103,64	17,22	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		569 667,17	98 103,64	0,00	98 103,64		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3354	Études et prestations de services	0,00	10 329,24	0,00	10 329,24	0,00
3355	Travaux	0,00	1 543,01	0,00	1 543,01	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	10 397,76	0,00	10 397,76	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	311 052,57	22 270,01	0,00	22 270,01	288 782,56
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des dépenses d'ordre en investissement</i>		311 052,57	22 270,01	0,00	22 270,01	288 782,56
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		311 052,57	22 270,01	0,00	22 270,01	288 782,56
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		157 052,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		468 105,14	22 270,01	0,00	22 270,01	445 835,13

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
315	Terrains à aménager	0,00	60,66	0,00	60,66	0,00
3355	Travaux	0,00	10 337,10	0,00	10 337,10	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	10 397,76	0,00	10 397,76	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	468 105,14	20 795,52	0,00	20 795,52	447 309,62
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		468 105,14	20 795,52	0,00	20 795,52	447 309,62

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'investissement de l'exercice		468 105,14	20 795,52	0,00	20 795,52	447 309,62
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		468 105,14	20 795,52	0,00	20 795,52	447 309,62

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6045	Achats d'études et de prestations de services (terrains à aménager)	0,00	10 329,24	0,00	10 329,24	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	1 543,01	0,00	1 543,01	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	129,42	0,00	129,42	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	77 000,00	12 001,67	0,00	12 001,67	64 998,33
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		77 005,00	12 001,67	0,00	12 001,67	65 003,33
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		77 005,00	12 001,67	0,00	12 001,67	65 003,33
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60315	Variation des stocks des terrains à aménager	0,00	60,66	0,00	60,66	0,00
7133	Variation des en-cours de production de biens.	0,00	10 337,10	0,00	10 337,10	0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00	10 397,76	0,00	10 397,76	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	468 105,14	20 795,52	0,00	20 795,52	447 309,62
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>		468 105,14	20 795,52	0,00	20 795,52	447 309,62
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		545 110,14	32 797,19	0,00	32 797,19	512 312,95
002 Résultat de fonctionnement reporté		24 557,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		569 667,17	32 797,19	0,00	32 797,19	536 869,98

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	75 833,34	0,00	75 833,34	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	142 500,00	75 833,34	0,00	75 833,34	66 666,66
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,29	0,00	0,29	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	116 114,60	0,29	0,00	0,29	116 114,31
Total des recettes de gestion des services		258 614,60	75 833,63	0,00	75 833,63	182 780,97
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		258 614,60	75 833,63	0,00	75 833,63	182 780,97
7133	<i>Variation des en-cours de production de biens.</i>	0,00	11 872,25	0,00	11 872,25	0,00
71355	<i>Variation des stocks de terrains aménagés</i>	0,00	10 397,76	0,00	10 397,76	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	311 052,57	22 270,01	0,00	22 270,01	288 782,56
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		311 052,57	22 270,01	0,00	22 270,01	288 782,56
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		569 667,17	98 103,64	0,00	98 103,64	471 563,53

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		569 667,17	98 103,64	0,00	98 103,64	471 563,53

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		158 527,06	0,00	158 527,06	157 052,57
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		0,00	0,00	0,00	18 254,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		158 527,06	0,00	158 527,06	175 306,57
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		158 527,06	0,00	158 527,06	175 306,57

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		0,00	0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		0,00	0,00
REPORT A NOUVEAU		-24 557,03	18 447,03
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		65 306,45	-43 004,06
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		40 749,42	-24 557,03
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 444,32	5 824,57
Dettes fiscales et sociales		12 525,00	0,00
Avances et acomptes reçus		8 000,00	8 000,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		90 428,64	186 039,03
Autres dettes non financières		0,00	0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		117 397,96	199 863,60
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		117 397,96	199 863,60
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		379,68	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		158 527,06	175 306,57

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		75 833,34	525 833,35	-450 000,01
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		0,29	0,00	0,29
Production stockée et immobilisée		1 535,15	-322 617,52	324 152,67
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		77 368,78	203 215,83	-125 847,05
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		12 062,33	246 219,27	-234 156,94
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,00	0,62	-0,62
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		12 062,33	246 219,89	-234 157,56
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		65 306,45	-43 004,06	108 310,51
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		65 306,45	-43 004,06	108 310,51

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	18 447,03	18 447,03	0,00	0,00	0,00	18 447,03	18 447,03	0,00	0,00
119	Report à nouveau (solde débiteur)	0,00	0,00	24 557,03	0,00	0,00	0,00	24 557,03	0,00	24 557,03	0,00
	Sous Total compte 11	0,00	18 447,03	43 004,06	0,00	0,00	0,00	43 004,06	18 447,03	24 557,03	0,00
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	43 004,06	0,00	0,00	43 004,06	0,00	0,00	43 004,06	43 004,06	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	43 004,06	0,00	0,00	43 004,06	0,00	0,00	43 004,06	43 004,06	0,00	0,00
	Total classe 1	43 004,06	18 447,03	43 004,06	43 004,06	0,00	0,00	86 008,12	61 451,09	24 557,03	0,00
315	Terrains à aménager	42 102,42	0,00	0,00	0,00	0,00	60,66	42 102,42	60,66	42 041,76	0,00
	Sous Total compte 31	42 102,42	0,00	0,00	0,00	0,00	60,66	42 102,42	60,66	42 041,76	0,00
3354	Études et prestations de services	6 785,45	0,00	0,00	0,00	10 329,24	0,00	17 114,69	0,00	17 114,69	0,00
3355	Travaux	107 940,77	0,00	0,00	0,00	1 543,01	10 337,10	109 483,78	10 337,10	99 146,68	0,00
33581	Frais accessoires	223,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,93	0,00	223,93	0,00
	Sous Total compte 3358	223,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,93	0,00	223,93	0,00
	Sous Total compte 335	114 950,15	0,00	0,00	0,00	11 872,25	10 337,10	126 822,40	10 337,10	116 485,30	0,00
	Sous Total compte 33	114 950,15	0,00	0,00	0,00	11 872,25	10 337,10	126 822,40	10 337,10	116 485,30	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	10 397,76	10 397,76	10 397,76	10 397,76	0,00	0,00
	Sous Total compte 355	0,00	0,00	0,00	0,00	10 397,76	10 397,76	10 397,76	10 397,76	0,00	0,00
	Sous Total compte 35	0,00	0,00	0,00	0,00	10 397,76	10 397,76	10 397,76	10 397,76	0,00	0,00
	Total classe 3	157 052,57	0,00	0,00	0,00	22 270,01	20 795,52	179 322,58	20 795,52	158 527,06	0,00
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	14 389,04	14 389,04	0,00	0,00	14 389,04	14 389,04	0,00	0,00
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie	0,00	5 824,57	0,00	619,75	0,00	0,00	0,00	6 444,32	0,00	6 444,32

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4017	0,00	5 824,57	0,00	619,75	0,00	0,00	0,00	6 444,32	0,00	6 444,32
	Sous Total compte 401	0,00	5 824,57	14 389,04	15 008,79	0,00	0,00	14 389,04	20 833,36	0,00	6 444,32
	Sous Total compte 40	0,00	5 824,57	14 389,04	15 008,79	0,00	0,00	14 389,04	20 833,36	0,00	6 444,32
4193	Acquéreurs de terrains aménagés	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	0,00	0,00
4198	Autres avances et acomptes reçus	0,00	8 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	12 000,00	0,00	8 000,00
	Sous Total compte 419	0,00	8 000,00	8 550,00	8 550,00	0,00	0,00	8 550,00	16 550,00	0,00	8 000,00
	Sous Total compte 41	0,00	8 000,00	8 550,00	8 550,00	0,00	0,00	8 550,00	16 550,00	0,00	8 000,00
44551	T.V.A. à décaisser	0,00	0,00	0,00	12 525,00	0,00	0,00	0,00	12 525,00	0,00	12 525,00
	Sous Total compte 4455	0,00	0,00	0,00	12 525,00	0,00	0,00	0,00	12 525,00	0,00	12 525,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	0,00	0,00	2 388,00	2 388,00	0,00	0,00	2 388,00	2 388,00	0,00	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	18 254,00	0,00	15 713,00	33 967,00	0,00	0,00	33 967,00	33 967,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4456	18 254,00	0,00	18 101,00	36 355,00	0,00	0,00	36 355,00	36 355,00	0,00	0,00
44571	T.V.A. collectée	0,00	0,00	15 167,00	15 167,00	0,00	0,00	15 167,00	15 167,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4457	0,00	0,00	15 167,00	15 167,00	0,00	0,00	15 167,00	15 167,00	0,00	0,00
44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4458	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 445	18 254,00	0,00	51 268,00	82 047,00	0,00	0,00	69 522,00	82 047,00	0,00	12 525,00
	Sous Total compte 44	18 254,00	0,00	51 268,00	82 047,00	0,00	0,00	69 522,00	82 047,00	0,00	12 525,00
451014	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	186 039,03	113 379,68	17 769,29	0,00	0,00	113 379,68	203 808,32	0,00	90 428,64
	Sous Total compte 451	0,00	186 039,03	113 379,68	17 769,29	0,00	0,00	113 379,68	203 808,32	0,00	90 428,64
	Sous Total compte 45	0,00	186 039,03	113 379,68	17 769,29	0,00	0,00	113 379,68	203 808,32	0,00	90 428,64
47138	Autres	0,00	0,00	91 000,00	91 379,68	0,00	0,00	91 000,00	91 379,68	0,00	379,68

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4718	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	91 000,00	91 379,68	0,00	0,00	91 000,00	91 379,68	0,00	379,68
	Autres recettes à régulariser	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	0,00	0,00
4728	Sous Total compte 471	0,00	0,00	95 550,00	95 929,68	0,00	0,00	95 550,00	95 929,68	0,00	379,68
	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	0,00	0,00
4784	Sous Total compte 472	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	0,00	0,00
	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	0,63	0,63	0,00	0,00	0,63	0,63	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	0,00	0,63	0,63	0,00	0,00	0,63	0,63	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	100 100,63	100 480,31	0,00	0,00	100 100,63	100 480,31	0,00	379,68
	Total classe 4	18 254,00	199 863,60	287 687,35	223 855,39	0,00	0,00	305 941,35	423 718,99	0,00	117 777,64
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	43 065,53	43 065,53	0,00	0,00	43 065,53	43 065,53	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	9 100,00	9 100,00	0,00	0,00	9 100,00	9 100,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	52 165,53	52 165,53	0,00	0,00	52 165,53	52 165,53	0,00	0,00
	Total classe 5	0,00	0,00	52 165,53	52 165,53	0,00	0,00	52 165,53	52 165,53	0,00	0,00
60315	Variation des stocks des terrains à amén	0,00	0,00	0,00	0,00	60,66	0,00	60,66	0,00	60,66	0,00
	Sous Total compte 6031	0,00	0,00	0,00	0,00	60,66	0,00	60,66	0,00	60,66	0,00
	Sous Total compte 603	0,00	0,00	0,00	0,00	60,66	0,00	60,66	0,00	60,66	0,00
6045	Achats d'études et de prestations de ser	0,00	0,00	0,00	0,00	10 329,24	0,00	10 329,24	0,00	10 329,24	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	10 329,24	0,00	10 329,24	0,00	10 329,24	0,00
605	Achats de matériel, équipements et trava	0,00	0,00	0,00	0,00	1 543,01	0,00	1 543,01	0,00	1 543,01	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	129,42	0,00	129,42	0,00	129,42	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	129,42	0,00	129,42	0,00	129,42	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	129,42	0,00	129,42	0,00	129,42	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	12 062,33	0,00	12 062,33	0,00	12 062,33	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	12 062,33	0,00	12 062,33	0,00	12 062,33	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 833,34	0,00	75 833,34	0,00	75 833,34
	Sous Total compte 701	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 833,34	0,00	75 833,34	0,00	75 833,34
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 833,34	0,00	75 833,34	0,00	75 833,34
7133	Variation des en-cours de production de	0,00	0,00	0,00	0,00	10 337,10	11 872,25	10 337,10	11 872,25	0,00	1 535,15
71355	Variation des stocks de terrains aménagé	0,00	0,00	0,00	0,00	10 397,76	10 397,76	10 397,76	10 397,76	0,00	0,00
	Sous Total compte 7135	0,00	0,00	0,00	0,00	10 397,76	10 397,76	10 397,76	10 397,76	0,00	0,00
	Sous Total compte 713	0,00	0,00	0,00	0,00	20 734,86	22 270,01	20 734,86	22 270,01	0,00	1 535,15
	Sous Total compte 71	0,00	0,00	0,00	0,00	20 734,86	22 270,01	20 734,86	22 270,01	0,00	1 535,15
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	0,00	0,29	0,00	0,29
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	0,00	0,29	0,00	0,29
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	0,00	0,29	0,00	0,29
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	0,00	0,29	0,00	0,29
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	20 734,86	98 103,64	20 734,86	98 103,64	0,00	77 368,78
	Total général	218 310,63	218 310,63	382 856,94	319 024,98	55 067,20	118 899,16	656 234,77	656 234,77	195 146,42	195 146,42

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 543,01	0,00	129,42	10 329,24		12 001,67
011	Charges à caractère général	0,00	1 543,01	0,00	129,42	10 329,24		12 001,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	75 833,63	0,00	0,00	0,00		75 833,63
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	75 833,34	0,00	0,00	0,00		75 833,34
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,29	0,00	0,00	0,00		0,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicitι des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipι O/N	Catι- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS												IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE												B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS													IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT													B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS				IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME				B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-157 052,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-157 052,57

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-157 052,57
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-157 052,57

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-157 052,57			-157 052,57
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-157 052,57			-157 052,57
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-157 052,57

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME									C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU		D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU		D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 21/05/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M ALAIN MORLIERAS

du 01/01/2025

au 21/05/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

A , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_130

OBJET

Approbation du compte
de gestion 2025 -
Budget annexe Foyer
Georges Brassens

DIRECTION DES
FINANCES

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
32

Le Maire, soussignée, certifie
que la convocation du Conseil
Municipal et la liste des
délibérations ont été publiées
conformément aux articles L.
2121-10, L.2121-25, L.2131-1
et R. 2131-1 du Code Général
des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

Le tableau de synthèse pour le budget annexe « Foyer Georges Brassens » fait ressortir les dépenses et les recettes réalisées par section et les résultats dégagés au titre de la gestion 2025.

Il est en accord avec le compte administratif 2025 du budget annexe mentionné ci-dessus.

Vu la commission de générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Approuve le compte de gestion 2025 établi par le comptable public du Service de Gestion Comptable Orléans Métropole, pour le budget annexe « Foyer Georges Brassens ».

-:-

Cette délibération est adoptée par 24 voix pour, 8 abstentions, 1 ne participe pas part au

vote.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. FUSCIEN, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

N'a pas pris part au vote : M. GALLOIS.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2025

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ALAIN MORLIERAS

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2025 AU 21/04/2026

Nomenclature M22

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :

Bilan	Etat A1 Page 3 A Page 9
1. Bilan Actif	
2. Bilan Passif	
Compte de résultat	Etat A2 Page 10 A Page 13
Compte de résultat consolidé	Etat A2 Page 14 A Page 16
Résultats budgétaires de l'exercice	Etat B1 Page 17 A Page 17
Résultats d'exploitation consolidé	Etat B2 Page 18 A Page 18
Affectation des résultats	Etat C1 à C3 Page 19 A Page 21
Amortissements comptables excédentaires différés(cpt 116) ...	Etat C4 Page 22 A Page 22
Opérations budgétaires d'investissement	Etat D1 à D2 Page 23 A Page 25
Opérations budgétaires d'exploitation	Etat D3 à D4 Page 26 A Page 30
Consommation des crédits de la section d'investissement	Etat D5 Page 31 A Page 32
Consommation des crédits de la section d'exploitation	Etat D5 Page 33 A Page 34
Balance des comptes	Etat E1 Page 35 A Page 53
Renseignements annexes à la balance	Etat E2 Page 54 A Page 55
Situation des valeurs inactives	Etat F Page 56 A Page 56
Signature du compte	Page 57 A Page 57

BILAN (en Euros)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de recherche et de dével				
	Contributions aux investissements commun				
	concessions et droits similaires, brevet	3 774,00		3 774,00	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains	12 785,07	8 640,27	4 144,80	4 603,80
	Constructions	6 066 831,18	2 369 239,43	3 697 591,75	3 947 433,75
	Instal, matériel et outillage technique	46 077,31	14 662,51	31 414,80	33 557,80
	Collections, uvres dart ; autres immob	206 998,11	170 093,42	36 904,69	34 559,08
	Immobilisations reçues en affectation				
	Immobilisations corporelles en cours	201 788,73		201 788,73	56 611,17
	Immob affectées ou mises à dispo				
	Participations et créances rattachées				
	Titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		6 538 254,40	2 562 635,63	3 975 618,77	4 076 765,60

BILAN (en Euros)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	. Matières premières				
	. Autres approvisionnements				
	. En cours de production de biens				
	. Produits				
	. Marchandises				
	. Autres stocks				
	. Usagers	15 163,90		15 163,90	107 738,09
	. Caisse pivot				
	. Autres tiers payants				
	. Créances irrécouvrables admises en non				
	. Autres				
	. Avances de frais relatifs à la gestion				
	. Autres	465 462,90		465 462,90	215 219,78
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	150,00		150,00	150,00
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		480 776,80		480 776,80	323 107,87

BILAN (en Euros)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercic				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 019 031,20	2 562 635,63	4 456 395,57	4 399 873,47

BILAN (en Euros)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

PASSIF		Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES	Apports	605 650,37	596 262,34
	Excédents affectés à linvestissement	485 506,39	439 125,39
	Excédents affectés à la couverture du be		
	Réserve de compensation des déficits		
	Réserve de compensation des charges dam		
	Report à nouveau excédentaire	136 963,96	272 587,20
	Excédents affectés au financement de mes		
	Report à nouveau déficitaire		
	Dépenses rejetées par lautorité de tari		
	Dépenses non opposables aux tiers financ		
	Résultat de lexercice (excédent ou défi	271 529,80	-89 242,24
	Subventions dinvestissement	23 396,59	26 419,15
	Provisions réglementées destinées à renf		
	Autres provisions réglementées		
FONDS PROPRES TOTAL I		1 523 047,11	1 245 151,84



BILAN (en Euros)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

PASSIF		Exercice 2025	Exercice 2024
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



BILAN (en Euros)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

PASSIF		Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de cr	2 839 339,72	3 035 962,56
	Emprunts et dettes financières divers	41 653,37	46 315,71
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances reçues		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 940,45	66 403,00
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes ra	599,52	
	Fonds déposés par les usagers, les héber		
	Autres	162,00	162,00
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III		2 932 695,06	3 148 843,27



BILAN (en Euros)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

PASSIF		Exercice 2025	Exercice 2024
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	653,40	5 878,36
	Ecarts de conversion Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	653,40	5 878,36
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	4 456 395,57	4 399 873,47



COMPTE DE RESULTAT 2025
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
- prestations de services	145 923,65	168 439,39
- divers		
Production stockée ou déstockage de prod		
Dotations et produits de la tarification	529 975,32	602 096,53
Production immobilisée	16 261,66	
Subventions d'exploitations et participa	424 071,42	303 213,30
Reprises sur amortissements et provision		
Transferts de charges		
Autres produits	306 118,69	16 430,13
TOTAL I	1 422 350,74	1 090 179,35
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et fournitu		
Variation de stocks de matières première		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'autres approvision		
Achats non stockés de matières et fourni	155 150,83	202 169,87



COMPTE DE RESULTAT 2025
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
Services extérieurs et autres	361 331,53	330 226,03
- sur rémunérations	5 770,80	6 510,65
- autres	72 840,83	70 353,74
- salaires et traitements	196 342,09	217 896,02
- charges sociales	79 271,66	83 024,29
- dotations aux amortissements, aux dépr	258 107,98	254 179,07
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
Autres charges	7 155,86	3 979,89
TOTAL II	1 135 971,58	1 168 339,56
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	286 379,16	-78 160,21
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations		
Revenus des valeurs mobilières de placem		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		

COMPTE DE RESULTAT 2025
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
Dotations aux amortissements, aux dépréc		
Intérêts et charges assimilées	17 871,92	20 883,93
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs m		
TOTAL IV	17 871,92	20 883,93
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-17 871,92	-20 883,93
A + B - RESULTAT COURANT	268 507,24	-99 044,14
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercice courant		
- exercices antérieurs		6 802,76
Sur opérations en capital	3 022,56	3 022,56
- reprises sur les provisions réglementé		
- reprises sur les dépréciations excepti		
Transferts de charges		
TOTAL V	3 022,56	9 825,32
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercice courant		23,42
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		

COMPTE DE RESULTAT 2025
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
- dotations aux amortissements et aux dé		
TOTAL VI		23,42
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	3 022,56	9 801,90
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 425 373,30	1 100 004,67
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 153 843,50	1 189 246,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	271 529,80	-89 242,24



Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
- prestations de services	145 923,65	168 439,39
- divers		
Production stockée ou déstockage de prod		
Dotations et produits de la tarification	529 975,32	602 096,53
Production immobilisée	16 261,66	
Subventions d'exploitations et participa	424 071,42	303 213,30
Reprises sur amortissements et provision		
Transferts de charges		
Autres produits	306 118,69	16 430,13
TOTAL PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS (I)	1 422 350,74	1 090 179,35
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et fournitu		
Variation de stocks de matières première		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'autres approvision		
Achats non stockés de matières et fourni	155 150,83	202 169,87
Services extérieurs et autres	361 331,53	330 226,03
- sur rémunérations	5 770,80	6 510,65
- autres	72 840,83	70 353,74
- salaires et traitements	196 342,09	217 896,02
- charges sociales	79 271,66	83 024,29
- dotations aux amortissements, aux dépr	258 107,98	254 179,07
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
Autres charges	7 155,86	3 979,89
TOTAL CHARGES COURANTES NON FINANCIERES (II)	1 135 971,58	1 168 339,56
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	286 379,16	-78 160,21



Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations		
Revenus des valeurs mobilières de placem		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL PRODUITS COURANTS FINANCIERS (III)		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréc		
Intérêts et charges assimilées	17 871,92	20 883,93
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs m		
TOTAL CHARGES COURANTES FINANCIERES (IV)	17 871,92	20 883,93
2- RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-17 871,92	-20 883,93
3- RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	268 507,24	-99 044,14
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercice courant		
- exercices antérieurs		6 802,76
Sur opérations en capital	3 022,56	3 022,56
- reprises sur les provisions reglementé		
- reprises sur les dépréciations excepti		
Transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	3 022,56	9 825,32
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercice courant		23,42
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		
- dotations aux amortissements et aux dé		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		23,42

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	3 022,56	9 801,90
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 425 373,30	1 100 004,67
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 153 843,50	1 189 246,91
EXCEDENT OU DEFICIT (5-6)	271 529,80	-89 242,24

Résultats budgétaires de l'exercice

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	395 983,23	1 257 992,00	1 653 975,23
Titres de recette émis (b)	319 908,93	1 547 245,30	1 867 154,23
Réductions de titres (c)	0,00	121 872,00	121 872,00
Recettes nettes (d = b - c)	319 908,93	1 425 373,30	1 745 282,23
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	395 983,23	1 257 992,00	1 653 975,23
Mandats émis (f)	367 244,46	1 222 226,82	1 589 471,28
Annulations de mandats (g)	0,00	68 383,32	68 383,32
Depenses nettes (h = f - g)	367 244,46	1 153 843,50	1 521 087,96
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		271 529,80	224 194,27
(h - d) Déficit	47 335,53		



Résultats d'exploitation consolidés de l'exercice

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

INTITULE DES SUBDIVISIONS	MONTANT DU RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	271 529,80
BUDGETS ANNEXES	
TOTAL : BUDGET GENERAL + BUDGETS ANNEXES (A)	271 529,80

(A) : Montant repris en Balance d'Entrée de l'exercice suivant au compte 12
"Résultat de l'exercice"

Exercice 2025

Colonne 1 : Pour les budgets annexes, une ligne par budget annexe.
Colonne 2 : Pour la section d'investissement : résultat comptable. Pour la section d'exploitation: résultat comptable ou résultat retraité par l'ordonnateur (procédure visant à écarter les dépenses pour autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application de l'art. R.314-45 du CASF) Faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit.
Colonnes 3, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 : Les deux derniers chiffres des comptes 110, 111 et 119 correspondent au millésime.
Colonne 8 : L'excédent est ici affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".
Colonne 9 : L'excédent est ici affecté "au financement de mesures d'exploitation[.] n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il a été affecté".
Colonne 10 : L'excédent est ici affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours".
Colonne 11 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".
Colonne 12 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice en cours".
Colonne 13 : "En cas de circonstances exceptionnelles et avec l'accord préalable de l'autorité de tarification concernée, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices".
Colonne 14 : Part du résultat comptable de N-1 affectée à l'excédent d'amortissements comptables en N
Colonne 15 : cf. état C1 : différence entre colonne (3) et colonne (2)

Exercice 2025

(a) : Comptes 110, 111 et 119 : le total doit être égal au montant du poste correspondant au bilan.

Tableau de suivi des amortissements comptables excédentaires différés (compte 1161)

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé (= exercice de détermination du résultat)(2)									
		 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)
Exercice de constatation de l'amortissement comptable différé (= exercice de détermination du résultat) (1)	2025(3)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										

(1) : L'affectation au compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.

(2) : La reprise du compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.

(3) : Doivent apparaître sur la ligne "2025":

- la régularisation du différentiel entre les amortissements comptabilisés avant le 1er janvier 2025 et ceux qui auraient du être comptabilisés au vu du nouveau plan d'amortissements (régularisation en balance d'entrée)
- les amortissements comptables excédentaires différés constatés au titre de l'exercice 2025 (qui seront enregistrés au compte 1161 en 2026).

(4) Préciser l'exercice de constatation de l'amortissement comptable excédentaire différé.

(5) Préciser l'exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé.

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

BUDGET ANNEXE FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
1391	Etat	926,00			926,00	926,00		926,00	
1392	Collectivités et établissements publics	2 097,00			2 097,00	2 096,56		2 096,56	0,44
13	Subv invest	3 023,00			3 023,00	3 022,56		3 022,56	0,44
1641	Emprunts en euros	197 000,00			197 000,00	196 622,84		196 622,84	377,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	16 212,43			16 212,43	10 637,91		10 637,91	5 574,52
16	Emprunts et dettes assimilées	213 212,43			213 212,43	207 260,75		207 260,75	5 951,68
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, logiciels, dro	6 500,00			6 500,00	3 774,00		3 774,00	2 726,00
20	Immobilisations incorporelles	6 500,00			6 500,00	3 774,00		3 774,00	2 726,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 420,00	4 650,00		8 070,00	8 009,59		8 009,59	60,41
21	Immob corporelles	3 420,00	4 650,00		8 070,00	8 009,59		8 009,59	60,41
2312	Agencements et aménagements des terrains					11 990,35		11 990,35	-11 990,35
2313	Constructions en cours sur sol propre	163 177,80	-33 000,00		130 177,80	101 654,09		101 654,09	28 523,71
2315	Installations matériels et outillage techniques		35 000,00		35 000,00	31 533,12		31 533,12	3 466,88
23	Immobilisations en cours	163 177,80	2 000,00		165 177,80	145 177,56		145 177,56	20 000,24
	Total des DEPENSES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	389 333,23	6 650,00		395 983,23	367 244,46		367 244,46	28 738,77

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

BUDGET ANNEXE FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
001	Excédit ou déficit invest report	66 444,23			66 444,23				66 444,23
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	8 400,00			8 400,00	9 388,03		9 388,03	-988,03
10682	Réserve affectée à l'investissement	46 381,00			46 381,00	46 381,00		46 381,00	
10	Apports, dotations et réserves	54 781,00			54 781,00	55 769,03		55 769,03	-988,03
1641	Emprunts en euros		6 650,00		6 650,00				6 650,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00			10 000,00	6 031,92		6 031,92	3 968,08
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	6 650,00		16 650,00	6 031,92		6 031,92	10 618,08
2812	Amortissements agencements et aménagements des terrains plantations à demeure	459,00			459,00	459,00		459,00	
28131	Amortissements bâtiments	110 358,00			110 358,00	110 358,00		110 358,00	
28135	Amortissements installations générales agencements aménagements des constructions	139 484,00			139 484,00	139 484,00		139 484,00	
28151	Amortissements installations complexes spécialisées	2 143,00			2 143,00	2 143,00		2 143,00	
28182	Amortissements matériel de transport	3 510,00			3 510,00	3 510,00		3 510,00	
28184	Amortissements mobilier	273,00			273,00	273,00		273,00	
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	1 881,00			1 881,00	1 880,98		1 880,98	0,02
28	Amort des immobilisations	258 108,00			258 108,00	258 107,98		258 107,98	0,02
	Total des RECETTES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	389 333,23	6 650,00		395 983,23	319 908,93		319 908,93	76 074,30



Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2025

BUDGET ANNEXE FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
60611	Eau et assainissement	13 500,00			13 500,00	10 527,32	7 764,00	2 763,32	10 736,68
60612	Energie - électricité	150 299,00	5 000,00		155 299,00	151 411,55	12 825,00	138 586,55	16 712,45
60621	Combustibles et carburants	200,00			200,00				200,00
60623	Fournitures d'atelier					253,00		253,00	-253,00
6063	Alimentation	13 300,00			13 300,00	9 615,45		9 615,45	3 684,55
6066	Fournitures médicales	90,00			90,00				90,00
6068	Autres achats non stockés de matières et fournitures	5 000,00			5 000,00	3 932,51		3 932,51	1 067,49
61128	Autres prestations à caractère médico-social		3 000,00		3 000,00	3 323,16		3 323,16	-323,16
6256	Missions	280,00			280,00	251,00		251,00	29,00
6262	Frais de télécommunications	7 500,00			7 500,00	6 405,69		6 405,69	1 094,31
6287	Remboursement de frais	42 750,00			42 750,00	32 499,84		32 499,84	10 250,16
6288	Autres	144 000,00	8 700,00		152 700,00	185 489,72	34 817,00	150 672,72	2 027,28
011	Dépenses afférentes exploit courante	376 919,00	16 700,00		393 619,00	403 709,24	55 406,00	348 303,24	45 315,76
6215	Personnel affecte a l'etablisSEment	117 815,00			117 815,00	110 123,14		110 123,14	7 691,86
6218	Autres personnels extérieurs	8 700,00			8 700,00				8 700,00
6331	Versement mobilité	3 770,00			3 770,00	3 216,00		3 216,00	554,00
6332	Allocation logement	950,00			950,00	804,00		804,00	146,00

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2025

BUDGET ANNEXE FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6333	Participation des employeurs a la formation professionnelle continue	25,00			25,00	28,22		28,22	-3,22
6336	Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	2 020,00			2 020,00	1 722,58		1 722,58	297,42
64111	Rémunération principale	127 460,00			127 460,00	103 294,55		103 294,55	24 165,45
64115	Supplément familial de traitement	4 920,00			4 920,00	4 646,73		4 646,73	273,27
641188	Autres	41 670,00			41 670,00	35 019,30		35 019,30	6 650,70
64131	Rémunération principale	48 195,00			48 195,00	53 381,51		53 381,51	-5 186,51
64511	Cotisations à l'URSSAF	34 965,00			34 965,00	33 677,90		33 677,90	1 287,10
64513	Cotisations aux caisses de retraite	1 210,00			1 210,00	1 046,75		1 046,75	163,25
64514	Cotisations à l'ASEDIC	1 890,00			1 890,00	2 233,21		2 233,21	-343,21
64515	Cotisations à la CNRACL	52 770,00			52 770,00	42 139,98		42 139,98	10 630,02
64518	Cotisations aux autres organismes sociaux	125,00			125,00	169,62		169,62	-44,62
6475	Médecine du travail	5,00			5,00	4,20		4,20	0,80
012	Dépenses afférentes au personnel	446 490,00			446 490,00	391 507,69		391 507,69	54 982,31
61521	Bâtiments publics	11 000,00			11 000,00	6 292,50		6 292,50	4 707,50
61528	Autres					351,80		351,80	-351,80
61558	Services extérieurs - entretien autres matériels	3 150,00	-1 000,00		2 150,00	188,10		188,10	1 961,90
61568	Maintenance - autres	36 000,00	5 000,00		41 000,00	52 157,80	10 997,00	41 160,80	-160,80

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2025

BUDGET ANNEXE FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6161	Primes d'assurance - multirisques	3 605,00			3 605,00	3 604,63		3 604,63	0,37
6165	Primes d'assurance - responsabilité civile	1 395,00			1 395,00	151,73		151,73	1 243,27
61688	Autres risques					1 456,62		1 456,62	-1 456,62
617	Etudes et recherches	500,00			500,00	420,00		420,00	80,00
6182	Documentation generale et technique	600,00			600,00	525,00		525,00	75,00
6184	Concours divers -cotisations					378,00		378,00	-378,00
6188	Autres frais divers		950,00		950,00	2 850,00		2 850,00	-1 900,00
623	Publicite publications relations publiques	1 000,00			1 000,00	676,80		676,80	323,20
627	Services bancaires et assimilés	50,00			50,00				50,00
63512	Taxes foncières	75 600,00			75 600,00	73 547,00	1 105,00	72 442,00	3 158,00
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	400,00			400,00	398,83		398,83	1,17
6541	Créances admises en non valeur					3 471,93		3 471,93	-3 471,93
6578	Autres subventions	3 605,00			3 605,00	3 664,83		3 664,83	-59,83
6588	Autres					19,10		19,10	-19,10
6611	Interets des emprunts et dettes	17 920,00			17 920,00	18 747,24	875,32	17 871,92	48,08
68112	Immobilisations corporelles	258 108,00			258 108,00	258 107,98		258 107,98	0,02
016	Dépenses afférentes à la structure	412 933,00	4 950,00		417 883,00	427 009,89	12 977,32	414 032,57	3 850,43



Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2025

BUDGET ANNEXE FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
	Total des DEPENSES de la SECTION D'EXPLOITATION	1 236 342,00	21 650,00		1 257 992,00	1 222 226,82	68 383,32	1 153 843,50	104 148,50



Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'EXPLOITATION 2025

BUDGET ANNEXE FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
002	Résultat de fonctionnement reporté	136 963,96			136 963,96				136 963,96
73418	Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	500 000,03			500 000,03	626 156,32	96 181,00	529 975,32	-29 975,29
017	Produits de la tarification	500 000,03			500 000,03	626 156,32	96 181,00	529 975,32	-29 975,29
706	Prestations de services	145 000,00			145 000,00	171 614,65	25 691,00	145 923,65	-923,65
722	Immobilisations corporelles	29 000,00			29 000,00	16 261,66		16 261,66	12 738,34
744	FCTVA					2 043,27		2 043,27	-2 043,27
747	Fonds à engager	396 355,01			396 355,01	396 355,01		396 355,01	
7483	Forfait autonomie	26 000,00			26 000,00	25 673,14		25 673,14	326,86
7588	Autres produits divers de gestion courante					306 118,69		306 118,69	-306 118,69
018	Autres produits relatifs à exploitation	596 355,01			596 355,01	918 066,42	25 691,00	892 375,42	-296 020,41
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		21 650,00		21 650,00				21 650,00
777	Quote-part des subventions d'investissement	3 023,00			3 023,00	3 022,56		3 022,56	0,44
019	virees au resultat de l'exercice								
	Prod finan et prod non encaissables	3 023,00	21 650,00		24 673,00	3 022,56		3 022,56	21 650,44
	Total des RECETTES de la SECTION D'EXPLOITATION	1 236 342,00	21 650,00		1 257 992,00	1 547 245,30	121 872,00	1 425 373,30	-167 381,30

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Dépenses nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
13	Subv invest	3 023,00		3 023,00	3 022,56		3 022,56	0,44
16	Emprunts et dettes assimilées	213 212,43		213 212,43	207 260,75		207 260,75	5 951,68
20	Immobilisations incorporelles	6 500,00		6 500,00	3 774,00		3 774,00	2 726,00
21	Immob corporelles	3 420,00	4 650,00	8 070,00	8 009,59		8 009,59	60,41
23	Immobilisations en cours	163 177,80	2 000,00	165 177,80	145 177,56		145 177,56	20 000,24
Total		389 333,23	6 650,00	395 983,23	367 244,46		367 244,46	28 738,77

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT

RECETTES

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Recettes nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
001	Excédit ou déficit invest report	66 444,23		66 444,23				66 444,23
10	Apports, dotations et réserves	54 781,00		54 781,00	55 769,03		55 769,03	-988,03
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	6 650,00	16 650,00	6 031,92		6 031,92	10 618,08
28	Amort des immobilisations	258 108,00		258 108,00	258 107,98		258 107,98	0,02
Total		389 333,23	6 650,00	395 983,23	319 908,93		319 908,93	76 074,30

Etat Consommation des Crédits

Section D'EXPLOITATION
DEPENSES

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Dépenses nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
011	Dépenses afférentes exploit courante	376 919,00	16 700,00	393 619,00	403 709,24	55 406,00	348 303,24	45 315,76
012	Dépenses afférentes au personnel	446 490,00		446 490,00	391 507,69		391 507,69	54 982,31
016	Dépenses afférentes à la structure	412 933,00	4 950,00	417 883,00	427 009,89	12 977,32	414 032,57	3 850,43
Total		1 236 342,00	21 650,00	1 257 992,00	1 222 226,82	68 383,32	1 153 843,50	104 148,50

Etat Consommation des Crédits

Section D'EXPLOITATION

RECETTES

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Recettes nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
002	Résultat de fonctionnement reporté	136 963,96		136 963,96				136 963,96
017	Produits de la tarification	500 000,03		500 000,03	626 156,32	96 181,00	529 975,32	-29 975,29
018	Autres produits relatifs à exploitation	596 355,01		596 355,01	918 066,42	25 691,00	892 375,42	-296 020,41
019	Prod finan et prod non encaissables	3 023,00	21 650,00	24 673,00	3 022,56		3 022,56	21 650,44
Total		1 236 342,00	21 650,00	1 257 992,00	1 547 245,30	121 872,00	1 425 373,30	-167 381,30

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		119 989,07						119 989,07		119 989,07
10222	FCTVA		476 273,27				9 388,03		485 661,30		485 661,30
	Sous Total compte 1022		476 273,27				9 388,03		485 661,30		485 661,30
	Sous Total compte 102		596 262,34				9 388,03		605 650,37		605 650,37
10682	Réserve affectée à l'investissement		439 125,39				46 381,00		485 506,39		485 506,39
	Sous Total compte 1068		439 125,39				46 381,00		485 506,39		485 506,39
	Sous Total compte 106		439 125,39				46 381,00		485 506,39		485 506,39
	Sous Total compte 10		1 035 387,73				55 769,03		1 091 156,76		1 091 156,76
1100	Activité principale		272 587,20	135 623,24				135 623,24	272 587,20		136 963,96
	Sous Total compte 110		272 587,20	135 623,24				135 623,24	272 587,20		136 963,96
	Sous Total compte 11		272 587,20	135 623,24				135 623,24	272 587,20		136 963,96
12	Résultat exercice excéd déficit	89 242,24			89 242,24			89 242,24	89 242,24		0,00
	Sous Total compte 12	89 242,24			89 242,24			89 242,24	89 242,24		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1311	Etat		26 856,00						26 856,00		26 856,00
1312	Coll et etab pub		41 931,23						41 931,23		41 931,23
	Sous Total compte 131		68 787,23						68 787,23		68 787,23
1391	Etat	4 630,00				926,00		5 556,00		5 556,00	
1392	Coll et etab pub	37 738,08				2 096,56		39 834,64		39 834,64	
	Sous Total compte 139	42 368,08				3 022,56		45 390,64		45 390,64	
	Sous Total compte 13	42 368,08	68 787,23			3 022,56		45 390,64	68 787,23		23 396,59
1641	Emprunts en euros		3 035 962,56			196 622,84		196 622,84	3 035 962,56		2 839 339,72
	Sous Total compte 164		3 035 962,56			196 622,84		196 622,84	3 035 962,56		2 839 339,72
165	Depots et cautionnements recus		45 440,39			10 637,91	6 031,92	10 637,91	51 472,31		40 834,40
1688	Int courus		875,32	875,32	818,97			875,32	1 694,29		818,97
	Sous Total compte 168		875,32	875,32	818,97			875,32	1 694,29		818,97
	Sous Total compte 16		3 082 278,27	875,32	818,97	207 260,75	6 031,92	208 136,07	3 089 129,16		2 880 993,09

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 1	131 610,32	4 459 040,43	136 498,56	90 061,21	210 283,31	61 800,95	478 392,19	4 610 902,59	45 390,64	4 177 901,04
205	Concessions et droits similaires, brevet					3 774,00		3 774,00		3 774,00	
	Sous Total compte 20					3 774,00		3 774,00		3 774,00	
212	Agenc't amégat terrains plantations	12 785,07						12 785,07		12 785,07	
21312	Bâtiments privés	3 310 980,19						3 310 980,19		3 310 980,19	
	Sous Total compte 2131	3 310 980,19						3 310 980,19		3 310 980,19	
2135	Instal gales agenc't amégts const	2 755 850,99						2 755 850,99		2 755 850,99	
	Sous Total compte 213	6 066 831,18						6 066 831,18		6 066 831,18	
2151	Instal complexes spécial	45 605,58						45 605,58		45 605,58	
2154	Mat et outillage	471,73						471,73		471,73	
	Sous Total compte 215	46 077,31						46 077,31		46 077,31	
2182	Mat de transport	39 520,92						39 520,92		39 520,92	
2184	Mobilier	112 928,67						112 928,67		112 928,67	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2188	Autres immobilisations corporelles	46 538,93				8 009,59		54 548,52		54 548,52	
	Sous Total compte 218	198 988,52				8 009,59		206 998,11		206 998,11	
	Sous Total compte 21	6 324 682,08				8 009,59		6 332 691,67		6 332 691,67	
2312	Agenc't amégat terr					11 990,35		11 990,35		11 990,35	
2313	Constructions en cours sur sol propre	56 611,17				101 654,09		158 265,26		158 265,26	
2315	Instal mat outil techn					31 533,12		31 533,12		31 533,12	
	Sous Total compte 231	56 611,17				145 177,56		201 788,73		201 788,73	
	Sous Total compte 23	56 611,17				145 177,56		201 788,73		201 788,73	
2812	Amort agenc't amégat terr plantations		8 181,27				459,00		8 640,27		8 640,27
28131	Amort bâtiments		1 109 784,00				110 358,00		1 220 142,00		1 220 142,00
28135	Amort instal gales agenc't amégat constru		1 009 613,43				139 484,00		1 149 097,43		1 149 097,43
	Sous Total compte 2813		2 119 397,43				249 842,00		2 369 239,43		2 369 239,43
28151	Amort instal complexes spécialisées		12 047,78				2 143,00		14 190,78		14 190,78



Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28154	Amort mat et outillage		471,73						471,73		471,73
	Sous Total compte 2815		12 519,51				2 143,00		14 662,51		14 662,51
28182	Amort mat transport		18 453,68				3 510,00		21 963,68		21 963,68
28184	Amort mobilier		105 037,93				273,00		105 310,93		105 310,93
28188	Amort autres immob corporelles		40 937,83				1 880,98		42 818,81		42 818,81
	Sous Total compte 2818		164 429,44				5 663,98		170 093,42		170 093,42
	Sous Total compte 281		2 304 527,65				258 107,98		2 562 635,63		2 562 635,63
	Sous Total compte 28		2 304 527,65				258 107,98		2 562 635,63		2 562 635,63
	Total classe 2	6 381 293,25	2 304 527,65			156 961,15	258 107,98	6 538 254,40	2 562 635,63	6 538 254,40	2 562 635,63
4011	Fournisseurs			277 828,68	277 828,68			277 828,68	277 828,68		0,00
	Sous Total compte 401			277 828,68	277 828,68			277 828,68	277 828,68		0,00
4041	Fournis achats immob			140 699,49	140 699,49			140 699,49	140 699,49		0,00
40471	Fournis immob - Retenues de garantie				599,52				599,52		599,52

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4047				599,52				599,52		599,52
	Sous Total compte 404			140 699,49	141 299,01			140 699,49	141 299,01		599,52
408	Fournis factures non parvenues		66 403,00	66 403,00	50 940,45			66 403,00	117 343,45		50 940,45
	Sous Total compte 40		66 403,00	484 931,17	470 068,14			484 931,17	536 471,14		51 539,97
4111	Usagers - amiable	10 588,84		55 952,86	51 377,80			66 541,70	51 377,80	15 163,90	
4114	Dépt - amiable			672,30	672,30			672,30	672,30		0,00
	Sous Total compte 411	10 588,84		56 625,16	52 050,10			67 214,00	52 050,10	15 163,90	
4152	Créances irrécouvrables admises en non-v			3 471,93	3 471,93			3 471,93	3 471,93		0,00
	Sous Total compte 415			3 471,93	3 471,93			3 471,93	3 471,93		0,00
4161	Usagers - contentieux	1 002,25		216,67	1 218,92			1 218,92	1 218,92		0,00
	Sous Total compte 416	1 002,25		216,67	1 218,92			1 218,92	1 218,92		0,00
418	Redevables - produits à recevoir	96 147,00			96 147,00			96 147,00	96 147,00		0,00
	Sous Total compte 41	107 738,09		60 313,76	152 887,95			168 051,85	152 887,95	15 163,90	



Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
421	Personnel - rémunérations dues			153 178,75	153 178,75			153 178,75	153 178,75		0,00
	Sous Total compte 42			153 178,75	153 178,75			153 178,75	153 178,75		0,00
431	Sécurité sociale			64 155,73	64 155,73			64 155,73	64 155,73		0,00
437	Autres organismes sociaux			62 221,18	62 221,18			62 221,18	62 221,18		0,00
	Sous Total compte 43			126 376,91	126 376,91			126 376,91	126 376,91		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le			1 702,99	1 702,99			1 702,99	1 702,99		0,00
	Sous Total compte 442			1 702,99	1 702,99			1 702,99	1 702,99		0,00
44321	Etat - dépenses			1 245,00	1 245,00			1 245,00	1 245,00		0,00
	Sous Total compte 4432			1 245,00	1 245,00			1 245,00	1 245,00		0,00
44331	Dépt - dépenses			45 285,38	45 285,38			45 285,38	45 285,38		0,00
	Sous Total compte 4433			45 285,38	45 285,38			45 285,38	45 285,38		0,00
44361	EHESP- Dépenses			35 522,65	35 522,65			35 522,65	35 522,65		0,00
	Sous Total compte 4436			35 522,65	35 522,65			35 522,65	35 522,65		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44381	Autr coll pub organ internat - dépenses			171 898,20	171 898,20			171 898,20	171 898,20		0,00
443821	Recettes- Amiable			396 355,01	396 355,01			396 355,01	396 355,01		0,00
	Sous Total compte 44382			396 355,01	396 355,01			396 355,01	396 355,01		0,00
	Sous Total compte 4438			568 253,21	568 253,21			568 253,21	568 253,21		0,00
	Sous Total compte 443			650 306,24	650 306,24			650 306,24	650 306,24		0,00
4478	Autres impôts et taxes			74 086,63	74 086,63			74 086,63	74 086,63		0,00
	Sous Total compte 447			74 086,63	74 086,63			74 086,63	74 086,63		0,00
	Sous Total compte 44			726 095,86	726 095,86			726 095,86	726 095,86		0,00
451003	Cpte rattach avec le budget principal	188 115,95		1 513 121,82	1 256 426,67			1 701 237,77	1 256 426,67	444 811,10	
	Sous Total compte 451	188 115,95		1 513 121,82	1 256 426,67			1 701 237,77	1 256 426,67	444 811,10	
	Sous Total compte 45	188 115,95		1 513 121,82	1 256 426,67			1 701 237,77	1 256 426,67	444 811,10	
466	Excédt de verSEMENT		162,00		246,67				408,67		162,00
4671	Autr cptes créditeurs-créditeurs divers			32 007,59	32 007,59			32 007,59	32 007,59		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46721	Débiteurs divers - amiable	1 339,62		23 068,72	22 542,54			24 408,34	22 542,54	1 865,80	
46726	Débiteurs divers - contentieux	73,21			73,21			73,21	73,21		0,00
	Sous Total compte 4672	1 412,83		23 068,72	22 615,75			24 481,55	22 615,75	1 865,80	
	Sous Total compte 467	1 412,83		55 076,31	54 623,34			56 489,14	54 623,34	1 865,80	
4687	Divers - produits à recevoir	25 691,00		18 786,00	25 691,00			44 477,00	25 691,00	18 786,00	
	Sous Total compte 468	25 691,00		18 786,00	25 691,00			44 477,00	25 691,00	18 786,00	
	Sous Total compte 46	27 103,83	162,00	74 108,98	80 561,01			101 212,81	80 723,01	20 489,80	
4711	Verst des régisseurs			704 434,95	704 434,95			704 434,95	704 434,95		0,00
4712	Viremts réimputés		177,00	880,00	1 322,40			880,00	1 499,40		619,40
4713	Recettes perçues avant émission titres		4 951,62	349 356,72	344 405,10			349 356,72	349 356,72		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		30,00	246,67	216,67			246,67	246,67		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales				34,00				34,00		34,00
	Sous Total compte 47141		30,00	246,67	250,67			246,67	280,67		34,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4714		30,00	246,67	250,67			246,67	280,67		34,00
4718	Autres recettes à régulariser		719,74	1 824,74	1 105,00			1 824,74	1 824,74		0,00
	Sous Total compte 471		5 878,36	1 056 743,08	1 051 518,12			1 056 743,08	1 057 396,48		653,40
4721	Dép sans mandatement préalable			197 015,46	197 015,46			197 015,46	197 015,46		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			3 003,82	3 003,82			3 003,82	3 003,82		0,00
	Sous Total compte 472			200 019,28	200 019,28			200 019,28	200 019,28		0,00
	Sous Total compte 47		5 878,36	1 256 762,36	1 251 537,40			1 256 762,36	1 257 415,76		653,40
	Total classe 4	322 957,87	72 443,36	4 394 889,61	4 217 132,69			4 717 847,48	4 289 576,05	480 626,80	52 355,37
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	150,00						150,00		150,00	
	Sous Total compte 541	150,00						150,00		150,00	
	Sous Total compte 54	150,00						150,00		150,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			277 392,20	277 392,20			277 392,20	277 392,20		0,00
	Sous Total compte 58			277 392,20	277 392,20			277 392,20	277 392,20		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 5	150,00		277 392,20	277 392,20			277 542,20	277 392,20	150,00	
60611	Eau et assainisSEment					10 527,32	7 764,00	10 527,32	7 764,00	2 763,32	
60612	Energie - électricité					151 411,55	12 825,00	151 411,55	12 825,00	138 586,55	
	Sous Total compte 6061					161 938,87	20 589,00	161 938,87	20 589,00	141 349,87	
60623	Fournitures d'atelier					253,00		253,00		253,00	
	Sous Total compte 6062					253,00		253,00		253,00	
6063	Alimentation					9 615,45		9 615,45		9 615,45	
6068	Autres achats non stockés matières fournies					3 932,51		3 932,51		3 932,51	
	Sous Total compte 606					175 739,83	20 589,00	175 739,83	20 589,00	155 150,83	
	Sous Total compte 60					175 739,83	20 589,00	175 739,83	20 589,00	155 150,83	
61128	Autres prestations à caractère médico-so					3 323,16		3 323,16		3 323,16	
	Sous Total compte 6112					3 323,16		3 323,16		3 323,16	
	Sous Total compte 611					3 323,16		3 323,16		3 323,16	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61521	Bâtiments publics					6 292,50		6 292,50		6 292,50	
61528	Autres					351,80		351,80		351,80	
	Sous Total compte 6152					6 644,30		6 644,30		6 644,30	
61558	Entretien autres matériels					188,10		188,10		188,10	
	Sous Total compte 6155					188,10		188,10		188,10	
61568	Maintenance-autres					52 157,80	10 997,00	52 157,80	10 997,00	41 160,80	
	Sous Total compte 6156					52 157,80	10 997,00	52 157,80	10 997,00	41 160,80	
	Sous Total compte 615					58 990,20	10 997,00	58 990,20	10 997,00	47 993,20	
6161	Primes d'assurances - multirisques					3 604,63		3 604,63		3 604,63	
6165	Primes assurance - responsabilité civile					151,73		151,73		151,73	
61688	Autres risques					1 456,62		1 456,62		1 456,62	
	Sous Total compte 6168					1 456,62		1 456,62		1 456,62	
	Sous Total compte 616					5 212,98		5 212,98		5 212,98	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
617	Etudes et recherches					420,00		420,00		420,00	
6182	Documentation generale et technique					525,00		525,00		525,00	
6184	Concours divers -cotisations					378,00		378,00		378,00	
6188	Autres frais divers					2 850,00		2 850,00		2 850,00	
	Sous Total compte 618					3 753,00		3 753,00		3 753,00	
	Sous Total compte 61					71 699,34	10 997,00	71 699,34	10 997,00	60 702,34	
6215	Personnel affecte a l'etablisSEment					110 123,14		110 123,14		110 123,14	
	Sous Total compte 621					110 123,14		110 123,14		110 123,14	
623	Publicite publications relations publi					676,80		676,80		676,80	
6256	Missions					251,00		251,00		251,00	
	Sous Total compte 625					251,00		251,00		251,00	
6262	Frais de télécommunications					6 405,69		6 405,69		6 405,69	
	Sous Total compte 626					6 405,69		6 405,69		6 405,69	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6287	Remboursement de frais					32 499,84		32 499,84		32 499,84	
6288	Autres					185 489,72	34 817,00	185 489,72	34 817,00	150 672,72	
	Sous Total compte 628					217 989,56	34 817,00	217 989,56	34 817,00	183 172,56	
	Sous Total compte 62					335 446,19	34 817,00	335 446,19	34 817,00	300 629,19	
6331	Versement mobilité					3 216,00		3 216,00		3 216,00	
6332	Alloc logement					804,00		804,00		804,00	
6333	Participation des employeurs a la format					28,22		28,22		28,22	
6336	Cotisation au fonds pour l'emploi hospit					1 722,58		1 722,58		1 722,58	
	Sous Total compte 633					5 770,80		5 770,80		5 770,80	
63512	Taxes foncières					73 547,00	1 105,00	73 547,00	1 105,00	72 442,00	
	Sous Total compte 6351					73 547,00	1 105,00	73 547,00	1 105,00	72 442,00	
	Sous Total compte 635					73 547,00	1 105,00	73 547,00	1 105,00	72 442,00	
637	Autres impots taxes et verSEMENTS assim					398,83		398,83		398,83	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 63					79 716,63	1 105,00	79 716,63	1 105,00	78 611,63	
64111	Rémunération principale					103 294,55		103 294,55		103 294,55	
64115	Supplément familial de traitement					4 646,73		4 646,73		4 646,73	
641188	Autres					35 019,30		35 019,30		35 019,30	
	Sous Total compte 64118					35 019,30		35 019,30		35 019,30	
	Sous Total compte 6411					142 960,58		142 960,58		142 960,58	
64131	Rémunération principale					53 381,51		53 381,51		53 381,51	
	Sous Total compte 6413					53 381,51		53 381,51		53 381,51	
	Sous Total compte 641					196 342,09		196 342,09		196 342,09	
64511	Cotisations à l'URSSAF					33 677,90		33 677,90		33 677,90	
64513	Cotisations aux caisses de retraite					1 046,75		1 046,75		1 046,75	
64514	Cotisations à l'ASSEDIC					2 233,21		2 233,21		2 233,21	
64515	Cotisations à la CNRACL					42 139,98		42 139,98		42 139,98	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64518	Cotisat autres organismes sociaux					169,62		169,62		169,62	
	Sous Total compte 6451					79 267,46		79 267,46		79 267,46	
	Sous Total compte 645					79 267,46		79 267,46		79 267,46	
6475	Médecine du travail					4,20		4,20		4,20	
	Sous Total compte 647					4,20		4,20		4,20	
	Sous Total compte 64					275 613,75		275 613,75		275 613,75	
6541	Créances admises en non valeur					3 471,93		3 471,93		3 471,93	
	Sous Total compte 654					3 471,93		3 471,93		3 471,93	
6578	Autres subv					3 664,83		3 664,83		3 664,83	
	Sous Total compte 657					3 664,83		3 664,83		3 664,83	
6588	Autres					19,10		19,10		19,10	
	Sous Total compte 658					19,10		19,10		19,10	
	Sous Total compte 65					7 155,86		7 155,86		7 155,86	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6611	Interets des emprunts et dettes					18 747,24	875,32	18 747,24	875,32	17 871,92	
	Sous Total compte 661					18 747,24	875,32	18 747,24	875,32	17 871,92	
	Sous Total compte 66					18 747,24	875,32	18 747,24	875,32	17 871,92	
68112	Immob corporelles					258 107,98		258 107,98		258 107,98	
	Sous Total compte 6811					258 107,98		258 107,98		258 107,98	
	Sous Total compte 681					258 107,98		258 107,98		258 107,98	
	Sous Total compte 68					258 107,98		258 107,98		258 107,98	
	Total classe 6					1 222 226,82	68 383,32	1 222 226,82	68 383,32	1 153 843,50	
706	Prestations de services					25 691,00	171 614,65	25 691,00	171 614,65		145 923,65
	Sous Total compte 70					25 691,00	171 614,65	25 691,00	171 614,65		145 923,65
722	Immob corporelles						16 261,66		16 261,66		16 261,66
	Sous Total compte 72						16 261,66		16 261,66		16 261,66
73418	Autres ESMS					96 181,00	626 156,32	96 181,00	626 156,32		529 975,32

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7341					96 181,00	626 156,32	96 181,00	626 156,32		529 975,32
	Sous Total compte 734					96 181,00	626 156,32	96 181,00	626 156,32		529 975,32
	Sous Total compte 73					96 181,00	626 156,32	96 181,00	626 156,32		529 975,32
744	FCTVA						2 043,27		2 043,27		2 043,27
747	Fonds à engager						396 355,01		396 355,01		396 355,01
7483	Forfait autonomie						25 673,14		25 673,14		25 673,14
	Sous Total compte 748						25 673,14		25 673,14		25 673,14
	Sous Total compte 74						424 071,42		424 071,42		424 071,42
7588	Autres produits divers de gestion couran						306 118,69		306 118,69		306 118,69
	Sous Total compte 758						306 118,69		306 118,69		306 118,69
	Sous Total compte 75						306 118,69		306 118,69		306 118,69
777	Quote-part des subv d'investisSEM						3 022,56		3 022,56		3 022,56
	Sous Total compte 77						3 022,56		3 022,56		3 022,56

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 7					121 872,00	1 547 245,30	121 872,00	1 547 245,30		1 425 373,30
	Total général	6 836 011,44	6 836 011,44	4 808 780,37	4 584 586,10	1 711 343,28	1 935 537,55	13 356 135,09	13 356 135,09	8 218 265,34	8 218 265,34

Renseignements annexes à la balance

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXÉCUTION DU BUDGET

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

COMPTES	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT (1)		RESULTAT DE L'EXERCICE (2)		RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (3)	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
1-2-39-481-49-59 (budget principal)		66 444,23	47 335,53			19 108,70

(1) [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes : 1-2-39-481-49-59] - [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes non budgétaires : 10685, 10686, 10687, 110, 111,114, 1163, 119, 12, 1412, 1688, 2768]

(2) Solde des opérations budgétaires de l'année

(3) Somme algébrique des colonnes (1) et (2)

Renseignements annexes à la balance

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXÉCUTION DU BUDGET

RAPPROCHEMENT DE LA BALANCE ET DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59 (4)		DIFFERENCE BRUTE (5)
SOLDES DEBITEURS	SOLDES CREDITEURS	
6 583 645,04	6 739 717,70	156 072,66

(4) Soldes débiteurs et soldes créditeurs de la balance de sortie des comptes CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59
(5) = Soldes créditeurs - Soldes débiteurs

COMPTE 10685 (6)	COMPTE 10686 (7)	COMPTE 10687 (8)	COMPTE 110 (9)	COMPTE 111 (10)	COMPTE 119 (11)	COMPTE 114 (12)	COMPTE 1163 (13)	COMPTE 1412 (14)	COMPTE 1688 (15)	COMPTE 2768 (16)	RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE (17)
			136 963,96								19 108,70

(6) à (16) : Soldes créditeurs (+) ou débiteurs (-) des comptes à la balance de sortie
(17) : Identité du résultat : (17) = (3) = (5) - somme algébrique des colonnes (6) à (16)

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2025

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Natures des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
Repas RPA	55 838,00	-5 637,11	50 200,89	0,00	50,89	50,89	50 150,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 861	55 838,00	-5 637,11	50 200,89	0,00	50,89	50,89	50 150,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
Repas RPA	42 691,34	-6 758,60	35 932,74	0,00	2 297,64	2 297,64	33 635,10	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 862	42 691,34	-6 758,60	35 932,74	0,00	2 297,64	2 297,64	33 635,10	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
Repas RPA	0,00	2 297,64	2 297,64	98 529,34	-12 446,60	86 082,74	0,00	83 785,10
SOUS-TOTAL COMPTE 863	0,00	2 297,64	2 297,64	98 529,34	-12 446,60	86 082,74	0,00	83 785,10
TOTAUX	98 529,34	-10 098,07	88 431,27	98 529,34	-10 098,07	88 431,27	83 785,10	83 785,10



Page des signatures

30203 - FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN

Exercice 2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

CHALANDON David (1048369268-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A DRFiP DU CENTRE ET DU LOIRET, le 22/04/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **FL-GEORGES BRASSENS-PA-SARAN** pendant l'année **2025** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

MORLIERAS Alain (1002766006-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A ORLEANS METROPOLE, le 22/04/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_131

OBJET

Approbation du compte
administratif 2025 -
Budget annexe Foyer
Georges Brassens

DIRECTION DES
FINANCES

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
32

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :

Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget annexe Foyer Georges Brassens dont la comptabilité est soumise à la nomenclature comptable M22 et donc pas concerné par le Compte Financier Unique (CFU).

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;

- présente les résultats comptables de l'exercice ;

- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Le compte administratif de l'exercice 2025 concerne le mandat de maire de Monsieur Mathieu GALLOIS.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le compte administratif de l'exercice 2025 tel qu'il a été présenté.
- Prend acte des résultats suivants :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses (ou déficits)	Recettes (ou excédents)	Dépenses (ou déficits)	Recettes (ou excédents)
Résultats reportés	0,00	66 444,23	0,00	136 963,96
Opérations de l'exercice	367 244,46	319 908,93	1 153 843,50	1 425 373,30
Totaux	367 244,46	386 353,16	1 153 843,50	1 562 337,26
Résultats de clôture 2025		19 108,70		408 493,76
Restes à réaliser	1 909,62	0,00		
Totaux cumulés	1 909,62	19 108,70	0,00	408 493,76
Résultats définitifs		17 199,08		408 493,76
Résultat global : excédent	425 692,84			

-:-

Cette délibération est adoptée par 24 voix pour, 8 abstentions, 1 ne participe pas part au vote.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. FUSCIEN, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

N'a pas pris part au vote : M. GALLOIS.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance

Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller

Départemental

Signé manuscritement



Ville de Saran

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Budget annexe Foyer Georges Brassens

Rapport de présentation



Qualifié d'établissement public social et médico-social, le budget annexe du foyer Georges Brassens est géré en nomenclature comptable M22.

1- PRESENTATION GENERALE DU COMPTE DMINISTRATIF 2025

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisions 2025	Réalisé 2025	Taux d'exécution	Evolution 2025/2024	Evolution 2025/2024 %
Opérations réelles							
017 - I. Produits de la tarification	596 592,85	602 096,53	500 000,03	529 975,32	106,00 %	-72 121,21	-11,98 %
018 - II. Autres produits relatifs à l'exploitation	908 871,93	488 082,82	567 355,01	876 113,76	154,42 %	388 030,94	79,50 %
019 - III. Produits financiers produits non encaissable	6 692,13	6 802,76	21 650,00	0,00	-%	-6 802,76	-100,00 %
	1 512 156,91	1 096 982,11	1 089 005,04	1 406 089,08	129,12 %	309 106,97	28,18 %
Opérations d'ordre							
018 - II. Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00	0,00	29 000,00	16 261,66	56,07 %	16 261,66	-%
019 - III. Produits financiers produits non encaissable	3 022,56	3 022,56	3 023,00	3 022,56	99,99 %	0,00	0,00 %
	3 022,56	3 022,56	32 023,00	19 284,22	60,22 %	16 261,66	538,01 %
002 - Excédent antérieur reporté	35 855,28	272 587,20	136 963,96	136 963,96	100,00 %	-135 623,24	-49,75 %
Total	1 551 034,75	1 372 591,87	1 257 992,00	1 562 337,26	124,19 %	189 745,39	13,82 %

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisions 2025	Réalisé 2025	Taux d'exécution	Evolution 2025/2024	Evolution 2025/2024 %
Opérations réelles							
011 - Charges à caractère général	394 125,14	371 471,44	393 619,00	348 303,24	88,49 %	-23 168,20	-6,24 %
012 - Charges de personnel et frais assim	422 520,80	407 205,00	446 490,00	391 507,69	87,69 %	-15 697,31	-3,85 %
016 - III. Dépenses afférentes à la structure	158 860,50	156 391,40	159 775,00	155 924,59	97,59 %	-466,81	-0,30 %
	975 506,44	935 067,84	999 884,00	895 735,52	89,58 %	-39 332,32	-4,21 %
Opérations d'ordre							
016 - III. Dépenses afférentes à la structure	245 191,51	254 179,07	258 108,00	258 107,98	100,00 %	3 928,91	1,55 %
	245 191,51	254 179,07	258 108,00	258 107,98	100,00 %	13 842,52	5,98 %
002 - Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	-%	0,00	-%
Total	1 220 697,95	1 189 246,91	1 257 992,00	1 153 843,50	91,72 %	-35 403,41	-2,98 %



Investissement Recettes

Chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisions 2025	Réalisé 2025	Taux d'exécution	Evolution 2025/2024
Opérations réelles						
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS	80 856,10	74 073,88	54 781,00	55 769,03	101,80 %	-18 304,85
16 - EMPRUNTS ET DETTES	8 247,80	11 541,32	16 650,00	6 031,92	36,23 %	-5 509,40
	89 103,90	85 615,20	71 431,00	61 800,95	86,52 %	-23 814,25
Opérations d'ordre						
16 - EMPRUNTS ET DETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	-%	0,00
28 - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILIS	245 191,51	254 179,07	258 108,00	258 107,98	100,00 %	3 928,91
	245 191,51	254 179,07	258 108,00	258 107,98	100,00 %	3 928,91
001 - Excédent antérieur reporté	0,00	0,00	66 444,23	66 444,23	-%	66 444,23
	334 295,41	339 794,27	429 638,59	386 353,16	89,93 %	46 558,89

Investissement Dépenses

Chapitre	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisions 2025	Réalisé 2025	Taux d'exécution	Evolution 2025/2024
Opérations réelles						
16 - EMPRUNTS ET DETTES	205 842,15	201 232,15	213 212,43	207 260,75	97,21 %	6 028,60
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	6 500,00	3 774,00	58,06 %	3 774,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 172,94	618,98	8 070,00	8 009,59	99,25 %	7 390,61
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	95 341,17	56 611,17	136 177,80	128 915,90	94,67 %	72 304,73
	305 356,26	258 462,30	363 960,23	347 960,24	95,60 %	89 497,94
Opérations d'ordre						
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	-%	0,00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 022,56	3 022,56	3 023,00	3 022,56	99,99 %	0,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	-%	0,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	29 000,00	16 261,66	56,07 %	16 261,66
	3 022,56	3 022,56	32 023,00	19 284,22	60,22 %	16 261,66
001 - Déficit antérieur reporté	37 781,77	11 865,18	0,00	0,00	-%	-11 865,18
Total	346 160,59	273 350,04	395 983,23	367 244,46	134,35 %	93 894,42



2- LES RESULTATS 2025

Foyer Georges Brassens	2025

Libellé section	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Total prévisions	1 257 992,00 €	1 257 992,00 €
Réalisé	1 153 843,50 €	1 562 337,26 €
Taux de réalisation	91,72 %	124,19 %
Résultat		408 493,76 €

Libellé section	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
Total prévisions	395 983,23 €	395 983,23 €
Réalisé	367 244,46 €	386 353,16 €
Taux de réalisation	92,74 %	97,57 %
Résultat		19 108,70 €

Sens	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
Total prévisions	1 653 975,23 €	1 653 975,23 €
Réalisé	1 521 087,96 €	1 948 690,42 €
Taux de réalisation	91,97 %	117,82 %

RAR

Sens	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
Restes à réaliser 2025 reportés sur 2026	1 909,62 €	0,00 €
Solde sur reports (déficit)	1 909,62 €	-

Résultat final net (excédent)		425 692,84 €

A l'examen des résultats, le budget du foyer logement « Georges Brassens » se solde au 31 décembre 2025 par un excédent global cumulé de 425 692,84 €.

Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice, excédentaire de 271 529,80 € reste excédentaire de 408 493,76 € après avoir pris en compte l'excédent 2024 de 136 963,96 €.

La section d'investissement est en excédent de 19 108,23 € en 2025 après avoir pris en compte l'excédent 2024 de 66 444,23 €.

Après prise en compte des RAR, le résultat d'investissement est au final excédentaire de 17 199,08 €.

3- LES DEPENSES ET LES RECETTES D'EXPLOITATION

3-1 LES RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation de 2025 s'élèvent globalement à 1 425 373,30 €. Elles augmentent, hors résultat reporté, de 136 963,96 € entre 2024 et 2025, en raison notamment de régularisation de dégrèvement de taxe foncière de 2020 à 2024 et d'intérêts moratoires liés.

Chapitre 017 – Produits de la tarification

Les recettes concernant la tarification des loyers et des repas diminuent de 72 120,71 €.

Chapitre 018 – Autres produits relatifs à l'exploitation

Ces recettes correspondent :

- Aux remboursements,
- Aux ventes de prestations de services (restauration),
- Au FCTVA,
- A la subvention d'équilibre de la ville,
- Aux dégrèvements de taxe foncière et intérêts moratoires liés,
- Au forfait « autonomie » versé par le Département du Loiret dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).

Les produits réels de ce chapitre s'élèvent à 876 113,76 € en 2025 contre 488 082,82 € en 2024 soit une augmentation de 388 030,94 €, augmentation essentiellement due à des remboursements de dégrèvements de taxe foncière de 2020 à 2024, aux intérêts moratoires liés et de la subvention de la ville (+ 119 890,01€).

Des travaux en régie (nature 722 / opérations d'ordre) ont été réalisés en 2025 à hauteur de 16 261,66 €.

Ces travaux concernent la mise en place de l'assistance présence verte, un aménagement réalisé à l'accueil et le changement de l'organigramme des clés et des cylindres (serrurerie).



Chapitre 019 : Produits financiers produits non encaissables

Les produits correspondent à l'amortissement des subventions reçues (3 022,56 €).

3-2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION

A hauteur de 1 153 843,50 €, les dépenses d'exploitation diminuent de 35 403,41 € entre 2024 et 2025.

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général arrêtées à la somme de 348 303,24 € diminuent de 22 883,33 €.

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés

Le poste « charges de personnel et frais assimilés » est également en diminution de 15 697,31 €. Les raisons de cette baisse sont les suivantes :

- Refacturation des heures d'entretien et des astreintes : + 10 349,10 €,
- Avancement de grade : + 777 €,
- CIA : - 1458,00 €,
- IFSE : 684,00 €,
- Remplacement départ à la retraite : 2 966,61 €,
- Demi-traitement d'un agent : - 11 153,74 €,
- Passage à temps partiel : - 18 158,53 €.

Chapitre 016 : Dépenses afférentes à la structure

Les dépenses afférentes à la structure sont en augmentation. Elles s'élèvent à 414 032,57 € en 2025 contre 410 570,47 € en 2024 soit + 3 462,10 €. Cette augmentation correspond principalement à des créances admises en non valeur dont les crédits n'avaient pas été prévus (+ 3 471,93).

4- LES DEPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

4-1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'établissent à 386 353,16 €.

En 2025, il n'y a eu aucune nouvelle mobilisation d'emprunt.

Les principales recettes d'investissement concernent :

- la dotation aux amortissements : + 3 938,91 €,
- le FCTVA : + 9 388,03 €,
- l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2024 : + 46 381,00 €,
- les cautions des locataires entrants, encaissées : + 6 031,92 €.

4-2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'établissent à 367 244,46 € pour 2025.

Elles concernent plus particulièrement :

- Les remboursements en capital d'emprunts pour un montant de 196 622,84 €
- Les remboursements de cautions au départ des résidents : 10 637,91 €
- L'acquisition d'un logiciel de facturation : 3 774,00 €
- Les acquisitions de mobiliers et gros matériel : 8 009,59 €
 - 2 aspirateurs : 1 185,60 €
 - 1 fauteuil cabriolet : 97,35 €
 - 1 buffet bas : 139,99 €
 - 1 sèche-linge, 2 lave-linges, 1 réfrigérateur et 1 congélateur, 1 machine à coudre : 2 267,66 €
 - 1 lave-vaisselle : 4 320,00 €

Les travaux de rénovation par les entreprises s'élèvent à 128 915,90 €, pour notamment la mise aux normes des ascenseurs (59 638,07 €), la démolition de la fontaine (11 990,35 €), la réfection de logements (6 639,45 €), la réfection de la cuisine (10 580,14 €), le marché P3 pour le gros entretien des installations de chauffage, eau chaude sanitaire et traitement de l'air (8 534,77 €) et la mise en place de l'assistance « Présence Verte » (31 533,12 €).

En 2025, des travaux en régie ont également été effectués au sein de la structure par des agents communaux.

Ces travaux concernent principalement la mise en place de l'assistance « Présence Verte »

Par ailleurs, les restes à réaliser des dépenses d'investissement engagées en 2025 à reporter sur l'exercice 2026 sont de 1 909,62 €.

Le résultat cumulé de clôture 2025 est excédentaire de 17 199,08 € contre un excédent de 2 354,38 € en 2024.

REPUBLIQUE FRANCAISE

970	ETABLISSEMENT DE
VILLE DE SARAN	
FOYER GEORGES BRASSENS	

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE ORLEANS MUNICIPALE ET METROPOLE

ETABLISSEMENTS PUBLICS SOCIAUX
et
MEDICO - SOCIAUX

M22

COMPTE
ADMINISTRATIF

ANNEE 2025

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3) (4)=(2)+(3)	Réalisations (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(4) (7)=(5)/(2)	Retenue par l' autor. tarif. (8)
Groupe	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante								
606	ACHATS ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	202 169.87	182 389.00	5 000.00	187 389.00	155 150.83	-32 238.17	82.80	
6112	SERVICES EXTERIEURS PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL			3 000.00	3 000.00	3 323.16	323.16	110.77	
6241	AUTRES SERVICES EXTERIEURS TRANSPORTS DE BIENS								
625	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	285.40	280.00		280.00	251.00	-29.00	89.64	
626	FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	6 643.92	7 500.00		7 500.00	6 405.69	-1 094.31	85.41	
6283	PRESTATION DE NETTOYAGE A L'EXTERIEUR								
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 638.48	42 750.00		42 750.00	32 499.84	-10 250.16	76.02	
6288	AUTRES	141 733.77	144 000.00	8 700.00	152 700.00	150 672.72	-2 027.28	98.67	
TOTAL	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante	371 471.44	376 919.00	16 700.00	393 619.00	348 303.24	-45 315.76	88.49	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3) (4)=(2)+(3)	Réalisations (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(4) (7)=(5)/(2)	Retenue par l' autor. tarif. (8)
Groupe	II. Dépenses afférentes au personnel								
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT	99 774.04	126 515.00		126 515.00	110 123.14	-16 391.86	87.04	
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES								
633	IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERA	6 510.65	6 765.00		6 765.00	5 770.80	-994.20	85.30	
641	REMUNERATION DU PERSONNEL NON MEDICAL	217 896.02	222 245.00		222 245.00	196 342.09	-25 902.91	88.34	
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	83 019.89	90 960.00		90 960.00	79 267.46	-11 692.54	87.15	
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	4.40	5.00		5.00	4.20	-0.80	84.00	
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL								
TOTAL	II. Dépenses afférentes au personnel	407 205.00	446 490.00		446 490.00	391 507.69	-54 982.31	87.69	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3) (4)=(2)+(3)	Réalisations (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(4) (7)=(5)/(2)	Retenue par l' autor. tarific. (8)
Groupe	III. Dépenses afférentes à la structure								
6135	LOCATIONS MOBILIERES								
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	13 578.93	11 000.00		11 000.00	6 644.30	-4 355.70	60.40	
6155	ENTRETIEN ET REPARATION SUR BIENS MOBILIERES	330.60	3 150.00	-1 000.00	2 150.00	188.10	-1 961.90	8.75	
6156	MAINTENANCE	41 485.15	36 000.00	5 000.00	41 000.00	41 160.80	160.80	100.39	
616	PRIMES D'ASSURANCES	5 095.43	5 000.00		5 000.00	5 212.98	212.98	104.26	
617	ETUDES ET RECHERCHES		500.00		500.00	420.00	-80.00	84.00	
618	DIVERS	660.31	600.00	950.00	1 550.00	3 753.00	2 203.00	242.13	
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		1 000.00		1 000.00	676.80	-323.20	67.68	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		50.00		50.00		-50.00		
635	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR R	69 965.00	75 600.00		75 600.00	72 442.00	-3 158.00	95.82	
637	AUTRES IMPOTS,TAXES,VERS.ASSIMILES	388.74	400.00		400.00	398.83	-1.17	99.71	
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES					3 471.93	3 471.93		
657	SUBVENTIONS	3 951.04	3 605.00		3 605.00	3 664.83	59.83	101.66	
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	28.85				19.10	19.10		
	CHARGES FINANCIERES								
66	CHARGES FINANCIERES	20 883.93	17 920.00		17 920.00	17 871.92	-48.08	99.73	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
671	CHARGES EXCEPT. S/ OPERATIONS DE GESTION	23.42							
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR								
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS ACTIFS CEDES								
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPREC., PROVISIONS								
6811	DOT. AUX AMORT. DES IMMOB INCORP. ET CORPORELLES	254 179.07	258 108.00		258 108.00	258 107.98	-0.02	100.00	
TOTAL	III. Dépenses afférentes à la structure	410 570.47	412 933.00	4 950.00	417 883.00	414 032.57	-3 850.43	99.08	
TOTAL		1 189 246.91	1 236 342.00	21 650.00	1 257 992.00	1 153 843.50	-104 148.50	91.72	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3) (4)=(2)+(3)	Réalisations (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(4) (7)=(5)/(2)	Retenue par l' autor. tarif. (8)
002	Déficit d'exploitation reporté								
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1 189 246.91	1 236 342.00	21 650.00	1 257 992.00	1 153 843.50	-104 148.50	91.72	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3) (4)=(2)+(3)	Réalisations (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(4) (7)=(5)/(2)	Retenue par l' autor. tarific. (8)
Groupe	I. Produits de la tarification								
731 734	PRODUITS A LA CHARGE DE L'ASS. MALADIE (HORS EHPA PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER (HORS EHPAD)	602 096.53	500 000.03		500 000.03	529 975.32	29 975.29	106.00	
TOTAL	I. Produits de la tarification	602 096.53	500 000.03		500 000.03	529 975.32	29 975.29	106.00	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3) (4)=(2)+(3)	Réalisations (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(4) (7)=(5)/(2)	Retenue par l' autor. tarif. (8)
Groupe	II. Autres produits relatifs à l'exploitation								
70	PRODUITS	168 439.39	145 000.00		145 000.00	145 923.65	923.65	100.64	
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		29 000.00		29 000.00	16 261.66	-12 738.34	56.07	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION & PARTICIPATIONS	303 213.30	422 355.01		422 355.01	424 071.42	1 716.41	100.41	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 430.13				306 118.69	306 118.69		
6419	REMBOURSEMENT S/REM. PERSONNEL NON MEDICAL								
6459	REM.S/CHARGES DE SECURITE SOC.ET PREVOYANCE								
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES								
6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES								
TOTAL	II. Autres produits relatifs à l'exploitation	488 082.82	596 355.01		596 355.01	892 375.42	296 020.41	149.64	
Groupe	III. Produits financiers produits non encaissabl								
	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	6 802.76		21 650.00	21 650.00		-21 650.00		
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	3 022.56	3 023.00		3 023.00	3 022.56	-0.44	99.99	
777	QUOTE-PART DES SUB. D'INV. VIREES AU RESULT.D'EXE								
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS								
TOTAL	III. Produits financiers produits non encaissabl	9 825.32	3 023.00	21 650.00	24 673.00	3 022.56	-21 650.44	12.25	
TOTAL		1 100 004.67	1 099 378.04	21 650.00	1 121 028.04	1 425 373.30	304 345.26	127.15	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3) (4)=(2)+(3)	Réalisations (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(4) (7)=(5)/(2)	Retenue par l' autor. tarif. (8)
002	Excédent d'exploitation reporté	272 587.20	136 963.96		136 963.96	136 963.96		100.00	
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 372 591.87	1 236 342.00	21 650.00	1 257 992.00	1 562 337.26	304 345.26	124.19	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
10 139	Réductions des fonds propres, reprise sur apports APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INV.INSCRITES CPTÉ DE RESULTAT	3 023.00		3 023.00	3 022.56	-0.44	-0.01
16	Remboursement des dettes financières EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	212 000.38	1 212.05	213 212.43	207 260.75	-5 951.68	-2.87
20 21 23 21 19	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 500.00 3 420.00 100 300.00	4 650.00 64 877.80	6 500.00 8 070.00 165 177.80	3 774.00 8 009.59 145 177.56	-2 726.00 -60.41 -20 000.24	-72.23 -0.75 -13.78
TOTAL		325 243.38	70 739.85	395 983.23	367 244.46	-28 738.77	-7.83
001 003	Déficit d'investissement reporté Excédent prévisionnel d'investissement						
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		325 243.38	70 739.85	395 983.23	367 244.46	-28 738.77	-7.83

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
10 131	Augmentation des fonds propres APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIF	54 781.00		54 781.00	55 769.03	988.03	1.77
16	Augmentation des dettes financières EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 000.00	6 650.00	16 650.00	6 031.92	-10 618.08	-176.03
20 21 23 27	Immobilisations (sorties) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
28	Autres AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	258 108.00		258 108.00	258 107.98	-0.02	
TOTAL		322 889.00	6 650.00	329 539.00	319 908.93	-9 630.07	-3.01
001	Excédent d'investissement reporté	66 444.23		66 444.23	66 444.23		
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	389 333.23	6 650.00	395 983.23	386 353.16	-9 630.07	-2.49

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
- 10 - 10222	Réductions des fonds propres, reprise sur apports						
	APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES						
	APPORTS						
	COMPLEMENTS DE DOTATION ETAT F.C.T.V.A.						
	- 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 023.00		3 023.00	3 022.56	-0.44	-0.01
+139 1391 1392	SUBVENTIONS D'INV.INSCRITES CPT DE RESULTAT ETAT COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	3 023.00 926.00 2 097.00		3 023.00 926.00 2 097.00	3 022.56 926.00 2 096.56	-0.44 -0.44 -0.44	-0.01 -0.01 -0.02
	Remboursement des dettes financières						
- 16 - +164 1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EUROS	212 000.38 197 000.00 197 000.00	1 212.05	213 212.43 197 000.00 197 000.00	207 260.75 196 622.84 196 622.84	-5 951.68 -377.16 -377.16	-2.87 -0.19 -0.19
165 166	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS REFINANCEMENT DE LA DETTE	15 000.38	1 212.05	16 212.43	10 637.91	-5 574.52	-52.40
1688	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES INTERETS COURUS						
	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé						
- 20 - 2031 205	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES,DE RECHERCHE ET DEV ET INSERTION FRAIS D'ETUDES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	6 500.00 6 500.00		6 500.00 6 500.00	3 774.00 3 774.00	-2 726.00 -2 726.00	-72.23 -72.23
- 21 - 211	IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	3 420.00	4 650.00	8 070.00	8 009.59	-60.41	-0.75

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
2131 2135	BATIMENTS INSTALL. GEN.,AGENC, AMENAGEMENTS.CONSTRUCT.(IGAA						
2154	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE						
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
2183	MATERIEL DE TRANSPORT						
2184	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE						
2188	MOBILIER						
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 420.00	4 650.00	8 070.00	8 009.59	-60.41	-0.75
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 300.00	64 877.80	165 177.80	145 177.56	-20 000.24	-13.78
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS						
2312	TERRAINS,AGENC. ET AMENAGEMENTS TERRAINS				11 990.35	11 990.35	100.00
2313	CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	100 300.00	29 877.80	130 177.80	101 654.09	-28 523.71	-28.06
2315	INSTALLATION MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE		35 000.00	35 000.00	31 533.12	-3 466.88	-10.99
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
238	AVANCES ET ACPTES VERSES S/CDE IMMO.CORPO.						
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
21312	CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE BATIMENTS PRIVES						
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIO						
TOTAL		325 243.38	70 739.85	395 983.23	367 244.46	-28 738.77	-7.83
001 003	Déficit d'investissement reporté Excédent prévisionnel d'investissement						

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	325 243.38	70 739.85	395 983.23	367 244.46	-28 738.77	-7.83

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
	Augmentation des fonds propres						
- 10 -	APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	54 781.00		54 781.00	55 769.03	988.03	1.77
	APPORTS						
10222	COMPLEMENTS DE DOTATION ETAT F.C.T.V.A.	8 400.00		8 400.00	9 388.03	988.03	10.52
	RESERVES						
10682	AUTRES RESERVES EXCEDENTS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	46 381.00		46 381.00	46 381.00		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
1311	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIF ETAT						
1312	COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS						
	Augmentation des dettes financières						
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 000.00	6 650.00	16 650.00	6 031.92	-10 618.08	-176.03
+164	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		6 650.00	6 650.00		-6 650.00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS		6 650.00	6 650.00		-6 650.00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	10 000.00		10 000.00	6 031.92	-3 968.08	-65.78
166	REFINANCEMENT DE LA DETTE						
1688	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES INTERETS COURUS						
	Immobilisations (sorties)						
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
2031	FRAIS D'ETUDES,DE RECHERCHE ET DEV ET INSERTION FRAIS D'ETUDES						
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
2135	CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE INSTALL. GEN.,AGENC, AMENAGEMENTS.CONSTRUCT.(IGAA						
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
- 23 - 238	IMMOBILISATIONS EN COURS AVANCES ET ACPTE VERSES S/CDE IMMO.CORPO.						
- 27 - 274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS						
	Autres						
- 28 -	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	258 108.00		258 108.00	258 107.98	-0.02	
2812 28128	AMORT. DES IMMOS CORPORELLES AGENC. ET AMEN.TERRAINS,PLANTATIONS A DEMEURE AUTRES AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS	459.00		459.00	459.00		
2813 28131 28135	CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE BATIMENTS INSTALL. GEN.,AGENC, AMENAGEMENTS.CONSTRUCT. (IGA	110 358.00 139 484.00		110 358.00 139 484.00	110 358.00 139 484.00		
2815 28151 28154	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES MATERIEL ET OUTILLAGE	2 143.00		2 143.00	2 143.00		
28182 28183 28184 28188	AUTRES IMMOB CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE MOBILIER AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 510.00 273.00 1 881.00		3 510.00 273.00 1 881.00	3 510.00 273.00 1 880.98	-0.02	
TOTAL		322 889.00	6 650.00	329 539.00	319 908.93	-9 630.07	-3.01
001	Excédent d'investissement reporté	66 444.23		66 444.23	66 444.23		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	389 333.23	6 650.00	395 983.23	386 353.16	-9 630.07	-2.49

ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 € TTC			19/12/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
LINEAIRE	Frais d'études non suivi de réalisations	5	
	Frais de recherche et de développement non suivi de réalisations	5	
	Licences, logiciels bureautiques	3	
	Autres licences ou logiciels	2	
	Autres immobilisations corporelles (sauf si provision)	5	
	Agencement et aménagement de terrains	15	
	Bâtiments	30	
	Installations générales, agencements et aménagements de bâtiments	20	
	Installations électriques	15	
	Installations téléphoniques	12	
	Installations de chauffage	20	
	Installations complexes spécialisées	20	
	Matériel industriel	10	
	Véhicules légers	7	
	Véhicules lourds et utilitaires	8	
	Remorques	10	
	Véhicules de levage	10	
	Micro ordinateurs	2	
	Imprimantes, scanners et autres	4	
	Gros ordinateurs, imprimantes et autres	5	
	Coffres forts	30	
	Mobilier	20	
	Cheptel	5	
	Autres immobilisations corporelles	10	
SUBVENTIONS RECUES	Sur la même durée que l'amortissement des biens		
ICNE	Sur les emprunts contractés à partir du 1/1/1996		

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 030 713,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 030 713,00									
604	Carsat Centre Val de Loire	04/10/2013	24/11/2014	31/10/2015	350 713,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000%	0,000%	EUR	A	C	O	A-1
606	Caisse d'Epargne Loire-Centre	23/12/2016	30/06/2017	30/09/2017	180 000,00	V	Euribor 3m + 0,60%, flooré à 0,60%	0,600%	0,608%	EUR	T	P	O	A-1
607	Caisse d'Epargne Loire-Centre	31/03/2020	10/06/2020	10/09/2020	3 500 000,00	F	Taux fixe à 0,54%	0,540%	0,549%	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 030 713,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2025											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 681 518,87					179 087,19	17 928,27	0,00	818,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 681 518,87					179 087,19	17 928,27	0,00	818,97
604	N		A-1	157 820,85	8,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,00 %	17 535,65	0,00		0,00
606	N		A-1	106 128,59	11,50	V	Euribor 3m + 0,60%, flooré à 0,60%	2,63 %	8 887,42	3 246,24		7,72
607	N		A-1	2 575 390,28	14,45	F	Taux fixe à 0,54%	0,54 %	170 199,77	14 682,03		811,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		157 820,85					17 535,65	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00		157 820,85					17 535,65	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 839 339,72					196 622,84	17 928,27	0,00	818,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2025 après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés en 768

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2025	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
TOTAL B		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Multiplificateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Autres type de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2025 ou le cas echeant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

REPARTITION DE L'ENCOURS

Structures	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	2 839 339,72					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	MontBnt en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2025 après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6578	Fonctionnement	Fonctionnement	COS de Saran	Association	3 664,83 €

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2025

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	1	0	2	2
Attaché	A	1		1		1	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1		1		1	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		3		3	3		3
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2		2	2		2
Adjoint technique principal 2ème classe	C						
Adjoint technique	C	1		1	1		1
FILIERE SOCIALE (d)		1		1	1		1
Agent social	C						
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)		1		1		1	1
Animateur principal 1ère classe	B						
Adjoint d'animation	C	1		1	0	1	1
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6	0	6	5	1	6

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2025

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2025 (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Attaché	A	ADM	435		L332-8 2°	CDD
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

ETAT DES REPORTS DE CREDITS - DEPENSES D'INVESTISSEMENT								RCCE
BUDGET ANNEXE FOYER GEORGES BRASSENS - VILLE DE SARAN								03
Exercice								2026
Chapitre	Nature	Gestionn:	Sous Rut	Opératio	Service	Antenne	Inscription budgétaire	Montant de l'Inscription
23								
	2313							
		FOY				FOYEBA	P3 INVEST ANNEE 2025 FOYER (+ REVISION)	1 201,62
		FOY				FOYEBA	VERIFICATION TECHNIQUE SECU INCENDIE TRX AMENAGEMENT REPLAC	708,00
	Total : 2313							1 909,62
Total : 23								1 909,62
Total								1 909,62

Les engagements comptables et juridiques réalisés sur l'exercice 2025, non mandatés sur l'exercice 2025 et à reporter sur l'exercice 2026 s'élèvent à 1 909,62 €, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Saran, le 18/02/2026
L'Adjointe déléguée aux finances
Sylvie DUBOIS




Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_132

OBJET

Budget principal :
affectation des résultats
définitifs de l'exercice
2025

**DIRECTION DES
FINANCES**

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :

Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

Il convient, en application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement dégagé par le Compte Financier Unique 2025, étant précisé que l'excédent de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats provisoires 2025 ont été repris par anticipation au budget primitif 2026 par délibération N° DFI2602_015 du 13 février 2026.

Constatant un léger écart entre les résultats repris par anticipation et les résultats définitifs, il est précisé qu'un ajustement de régularisation sera inscrit dans le cadre du prochain budget supplémentaire.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2025 comme suit :

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement	36 015 918,07
Dépenses de fonctionnement	31 559 890,82
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	4 456 027,25
Recettes de fonctionnement reporté à la clôture N-1(002)	11 736 791,23
Résultat global de fonctionnement à la clôture N (A)	16 192 818,48

INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement réalisées	5 228 002,82
Dépenses d'investissement réalisées	9 495 603,03
Résultat d'investissement de l'exercice	-4 267 600,21
Excédent ou Déficit d'investissement reporté	-1 569 826,34
Résultat d'investissement à la clôture N (B)	-5 837 426,55

Résultat global de clôture avant RAR **10 355 391,93**

REPORTS (RESTES A REALISER) - RECETTES	1 130 245,40
REPORTS (RESTES A REALISER) - DEPENSES	1 124 188,52
Résultat sur reports (C)	6 056,88
Résultat d'investissement avec reports (besoin de financement)	-5 831 369,67

Résultat de clôture global **10 361 448,81**

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
D002 - Déficit reporté : 0 €	R002 - Excédent reporté : 10 361 448,81

Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
D001 - Solde d'exécution N-1 : 5 837 426,55	R001 - solde d'exécution section investissement reporté : R 1068 - excédents de fonctionnements capitalisés : 5 831 369,67

-:-

Cette délibération est adoptée par 25 voix pour, 8 abstentions.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. FUSCIEN, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance

Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller

Départemental

Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_133

OBJET

Affectation définitive du
résultat du
fonctionnement de
clôture 2025 - Budget
annexe Foyer Georges
Brassens

**DIRECTION DES
FINANCES**

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M22, il convient de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement dégagé par le compte administratif 2025, étant précisé que l'excédent de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats provisoires 2025 ont été repris par anticipation au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif 2025 au budget primitif 2026 par délibération N° DFI2602_016 du 13 février 2026.

Le résultat de fonctionnement repris par anticipation conformément à la délibération susvisée étant légèrement différent, il y a lieu de procéder à une régularisation de l'affectation en fonctionnement.

Vu la commission de finances du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

- Décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2025 comme suit :

RESULTAT 2025 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Recettes de fonctionnement		1 425 373,30
Dépenses de fonctionnement		1 153 843,50
Résultat de l'exercice	Excédent	271 529,80
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 au CA)	Excédent	136 963,96
Résultat de clôture à affecter	Excédent	408 493,76
RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2025		
Recettes d'investissement		319 908,93
Dépenses d'investissement		367 244,46
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Déficit	-47 335,53
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent	66 444,23
Résultat comptable cumulé : D001	Excédent	19 108,70
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (reste à réaliser)		1 909,62
Recettes d'investissement restant à réaliser		
Solde des restes à réaliser (Recettes - Dépenses)		-1 909,62
Besoin réel de financement		1 909,62
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE) :		
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 10682		86 053,64
En déficit reporté à la section de fonctionnement (dépense non budgétaire à la ligne R002 du budget N+1)		
TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTE		86 053,64

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 Déficit reporté	R002 Excédent reporté	D001 Solde d'exécution N-1	R001 - Solde d'exécution
			19 108,70
	322 440,12		R10682
			86 053,64

-:-

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 4 abstentions.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme

MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. FUSCIEN, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_134

OBJET

Affectation définitive du
résultat de
fonctionnement de
clôture 2025 - Budget
annexe lotissement "La
Guignace"

DIRECTION DES
FINANCES

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

Il convient, en application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement dégagé par le compte financier unique (C. F. U.) 2025, étant précisé que l'excédent de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats provisoires 2025 ont été repris par anticipation au titre de l'exercice clos et avant adoption du C. F. U. au budget primitif 2026 par délibération N° DFI2602_017 du 13 février 2026.

Les résultats repris par anticipation conformément à la délibération susvisée ne correspondent pas aux résultats définitifs constatés au C. F. U., il y a donc lieu de les réajuster tels qu'ils sont présentés ci-dessous.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

- Décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2025 comme suit :

RESULTAT 2025 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Recettes de fonctionnement		102 375,07
Dépenses de fonctionnement		3 211,25
Résultat de l'exercice	Excédent	99 163,82
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 au CA)	Excédent	589 831,60
Résultat de clôture à affecter R002	Excédent	688 995,42
RESULTAT 2025 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes d'investissement		0,00
Dépenses d'investissement		3 210,94
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Déficit	3 210,94
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Déficit	445 749,16
Résultat comptable cumulé : D001	Déficit	448 960,10
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (reste à réaliser)		0,00
Recettes d'investissement restant à réaliser		
Solde des restes à réaliser (Recettes - Dépenses)	Excédent	0,00
Besoin réel de financement		
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE) :		
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 1068		0,00
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire à la ligne R002 du budget N+1)		688 995,42
TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTE		

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 Déficit reporté	R002 Excédent reporté	D001 Solde d'exécution N-1	R001 - Solde d'exécution
0,00	688 995,42	448 960,10	0,00
			R1068

-:-

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 4 abstentions.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. FUSCIEN, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_135

OBJET

Affectation définitive du
résultat de
fonctionnement de
clôture 2025 - Budget
annexe lotissement "Le
Chêne Maillard"

**DIRECTION DES
FINANCES**

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

Il convient, en application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement dégagé par le compte financier unique (C. F. U.) 2025, étant précisé que l'excédent de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats provisoires 2025 ont été repris par anticipation au titre de l'exercice clos et avant adoption du C. F. U. au budget primitif 2026 par délibération N° DFI2602_018 du 13 février 2026.

Les résultats repris par anticipation conformément à la délibération susvisée ne correspondent pas aux résultats définitifs constatés au C. F. U., il y a donc lieu de les réajuster tels qu'ils sont présentés ci-dessous.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

- Décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2025 comme suit :

RESULTAT 2025 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Recettes de fonctionnement		115 149,72
Dépenses de fonctionnement		111 220,53
Résultat de l'exercice	Excédent	3 929,19
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 au CA)	Excédent	43 445,86
Résultat de clôture à affecter	Excédent	47 375,05
RESULTAT 2025 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes d'investissement		101 232,38
Dépenses d'investissement		60 604,27
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent	40 628,11
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Déficit	50 616,19
Résultat comptable cumulé : D001	Déficit	-9 988,08
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (reste à réaliser)		0,00
Recettes d'investissement restant à réaliser		
Solde des restes à réaliser (Recettes - Dépenses)		0,00
Besoin réel de financement	Déficit	-9 988,08
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE) :		
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 1068		0,00
En Excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire à la ligne R002 du budget N+1)		47 375,05
TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTE		47 375,05

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 Déficit reporté	R002 Excédent reporté	D001 Solde d'exécution N-1	R001 - Solde d'exécution
	47 375,05	9 988,08	0,00
			R1068

-:-

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 4 abstentions.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. FUSCIEN, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_136

OBJET

Affectation définitive du
résultat de
fonctionnement de
clôture - Budget annexe
lotissement "La Motte
Pétrée"

DIRECTION DES
FINANCES

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement dégagé par le compte financier unique (C. F. U.) 2025, étant précisé que l'excédent de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats provisoires 2025 ont été repris par anticipation au titre de l'exercice clos et avant adoption du C. F. U. au budget primitif 2026 par délibération N° DFI2602_019 du 13 février 2026.

Les résultats repris par anticipation conformément à la délibération susvisée ne correspondent pas aux résultats définitifs constatés au C. F. U., il y a donc lieu de les réajuster tels qu'ils sont présentés ci-dessous.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

- Décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2025 comme suit :

RESULTAT 2025 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER			-:-
Recettes de fonctionnement		1 625 121,89	
Dépenses de fonctionnement		1 417 707,14	
Résultat de l'exercice	Déficit	207 414,75	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 au CA)	Déficit	-773 066,90	
Résultat de clôture à affecter	Déficit	-565 652,15	
RESULTAT 2025 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes d'investissement		1 196 188,76	
Dépenses d'investissement		1 500 075,75	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice		-303 886,99	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Déficit	-1 447 418,01	
Résultat comptable cumulé : D001	Déficit	-1 751 305,00	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (reste à réaliser)		0,00	
Recettes d'investissement restant à réaliser			
Solde des restes à réaliser (Recettes - Dépenses)		0,00	
Besoin réel de financement	Déficit	1 751 305,00	
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE) :			
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 1068		0,00	
En déficit reporté à la section de fonctionnement (dépense non budgétaire à la ligne R002 du budget N+1)		0,00	
TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTE		0,00	

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 Déficit reporté	R002 Excédent reporté	D001 Solde d'exécution N-1	R001 - Solde d'exécution
			0,00
565 652,15		1 751 305,00	R1068

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 4 abstentions.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. FUSCIEN, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_137

OBJET

Affectation définitive du
résultat de
fonctionnement de
clôture 2025 - Budget
annexe lotissement
"Les Bordes Anglaises"

**DIRECTION DES
FINANCES**

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

Il convient, en application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement dégagé par le compte financier unique (C. F. U.) 2025, étant précisé que l'excédent de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats provisoires 2025 ont été repris par anticipation au titre de l'exercice clos et avant adoption du C. F. U. au budget primitif 2026 par délibération N° DFI2602_020 du 13 février 2026.

Les résultats repris par anticipation conformément à la délibération susvisée correspondent aux résultats définitifs constatés au C. F. U..

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

- Décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2025 comme suit :

-:-

RESULTAT 2025 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Recettes de fonctionnement		0,00
Dépenses de fonctionnement		0,00
Résultat de l'exercice		0,00
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 au CA)		0,00
Résultat de clôture à affecter R002		0,00
RESULTAT 2025 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes d'investissement		0,00
Dépenses d'investissement		0,00
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Déficit	0,00
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Déficit	3 125,00
Résultat comptable cumulé : D001	Déficit	3 125,00
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (reste à réaliser)		0,00
Recettes d'investissement restant à réaliser		0,00
Solde des restes à réaliser (Recettes - Dépenses)		0,00
Besoin réel de financement		3 125,00
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE) :		
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 1068		0,00
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire à la ligne R002 du budget N+1)		0,00
TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTE		

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 Déficit reporté	R002 Excédent reporté	D001 Solde d'exécution N-1	R001 - Solde d'exécution
0,00	0,00	3 125,00	0,00
			R1068
			0,00

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 4 abstentions.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. FUSCIEN, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_138

OBJET

Affectation définitive du
résultat de
fonctionnement de
clôture 2025 - Budget
annexe lotissement
"Les Tulipes"

DIRECTION DES
FINANCES

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement dégagé par le compte financier unique (C. F. U.) 2025, étant précisé que l'excédent de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats provisoires 2025 ont été repris par anticipation au titre de l'exercice clos et avant adoption du C. F. U. au budget primitif 2026 par délibération N° DFI2602_021 du 13 février 2026.

Les résultats repris par anticipation conformément à la délibération susvisée ne correspondent pas aux résultats définitifs constatés au C. F. U., il y a donc lieu de les réajuster tels qu'ils sont présentés ci-dessous.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

- Décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2025 comme suit :

-:-

RESULTAT 2025 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Recettes de fonctionnement		98 103,64
Dépenses de fonctionnement		32 797,19
Résultat de l'exercice	Excédent	65 306,45
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 au CA)	Déficit	-24 557,03
Résultat de clôture à affecter	Excédent	40 749,42
RESULTAT 2025 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes d'investissement		20 795,52
Dépenses d'investissement		22 270,01
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Déficit	-1 474,49
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Déficit	-157 052,57
Résultat comptable cumulé : D001	Déficit	-158 527,06
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (reste à réaliser)		0,00
Recettes d'investissement restant à réaliser		
Solde des restes à réaliser (Recettes - Dépenses)		0,00
Besoin réel de financement	Déficit	158 527,06
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE) :		
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 1068		0,00
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire à la ligne R002 du budget N+1)		40 749,42
TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTE		40 749,42

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 Déficit reporté	R002 Excédent reporté	D001 Solde d'exécution N-1	R001 - Solde d'exécution
	40 749,42	158 527,06	0,00
			R1068

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 4 abstentions.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. FUSCIEN, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_139

OBJET

Dotation Solidarité
Urbaine - Rapport sur
les actions de
développement social
urbain entreprises en
2025

DIRECTION DES
FINANCES

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

La dotation de solidarité urbaine 2025 a été notifiée à la commune pour un montant de 323 922 €.

Le montant perçu a été affecté pour financer en partie les opérations de développement social urbain suivantes :

En section d'investissement :

- Base de la Caillerette – Pose de fenêtres dans la salle d'activités du fond :

1 572,00 €

- Base de la Caillerette – Finir les sols dans les salle d'activités :

2 108,44 €

- Club mécanique – Rénovation de l'isolation de l'atelier + réparation des infiltrations sur le toit :

88 651,52 €

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

- Club mécanique – Travaux d'éclairage et de chauffage :
9 714,00 €
- Club ados – Mise en place d'un dispositif anti-pigeon :
4 702,70 €

En section de fonctionnement:

- Subvention de fonctionnement 2025, allouée au Centre Communal d'actions sociales :
128 004,49 €
- Médiateur au Centre Nautique :
2 740,54 €
- Actions menées en direction de la jeunesse :

	Frais de fonctionnement	Frais de personnel
Acquisition de matériel	9 141,45 €	
Actions de quartier	2 101,68 €	391 237,97 €
Fêtes de quartier	3 587,56 €	
Découverte culturelle	2 908,20 €	
Séjours vacances	2 560,50 €	

- Ecole municipale de musique :
834 499,00 €
- Ecole municipale de danse :
177 802,00 €

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Prend acte de l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine telle qu'elle est présentée ci-dessus.

-:-

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 4 abstentions.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. FUSCIEN, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 1 juillet 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DFI2606_140

OBJET

Garantie d'Emprunt -
France Loire -
Acquisition en VEFA de
16 logements situés
ZAC des portes du
Loiret - Saran

DIRECTION DES
FINANCES

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

La société anonyme d'HLM France Loire fait l'acquisition en VEFA de 16 logements (8 PLAI et 8 PLS) situés ZAC DES PORTES DU LOIRET – SARAN.

Elle sollicite la Ville de Saran en garantie des emprunts contractés.

Dans le cadre de la politique municipale de soutien de l'offre de logements, et notamment les logements sociaux, il est proposé de garantir 50 % des emprunts nécessaires à cette opération.

Vu les articles L.2252.1 et L.2252.2 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2305 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° 187501 en annexe signé entre : France Loire, Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré ci-après l'emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 3 771 750,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 187501 constitué de 5 lignes du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 885 875,00 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

-:-

Cette délibération est adoptée par 25 voix pour, 4 voix contre, 4 abstentions.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. FUSCIEN, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Ont voté contre : M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. BEYSSAC, Mme GENDRON.

Se sont abstenus : M. CROIX, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance

Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller

Départemental

Signé manuscritement



NOTE DE PRESENTATION

SARAN (45770)

Les Helys

Acquisition en VEFA
16 maisons individuelles
PLAI & PLS



FRANCE LOIRE
33, rue du faubourg de Bourgogne
45000 ORLEANS

Table des matières

1. PREAMBULE	3
2. PRESENTATION DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT	3
3. MONTAGE JURIDIQUE / FONCIER	3
4. PRESENTATION DU PROJET	4
5. MONTAGE FINANCIER	7
6. TECHNIQUE	8
7. MON LOGEMENT SANTE	8
8. PLANNING PREVISIONNEL	8

1. PREAMBULE

Le promoteur CONSEIL ET PATRIMOINE, nous a proposé l'acquisition en VEFA de 16 maisons individuelles situés ZAC de l'aérodrome à Saran (45770).

Cette opportunité permet à France Loire de poursuivre son implantation sur le territoire de cette commune attractive de l'agglomération orléanaise.

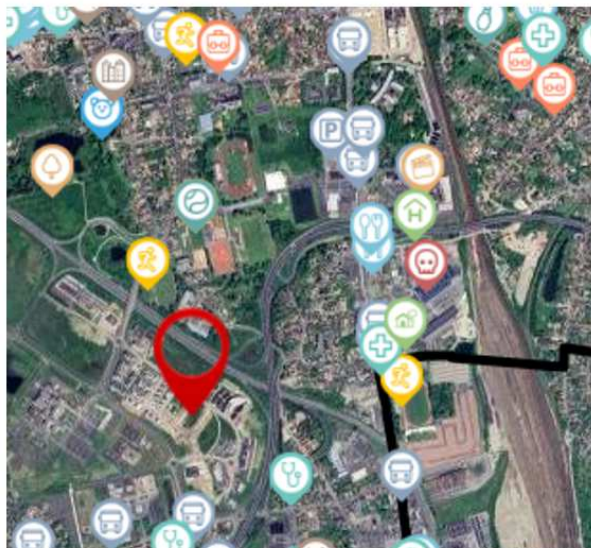
Cette opération a fait l'objet d'une signature d'un contrat de réservation le 17 décembre 2025.

Public cible : Familial

2. PRESENTATION DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Présentation du terrain

Le terrain est situé Rue de l'Ancien Aérodrome – ilot 5 du Quartier Les Hélys, dans le lotissement de la ZAC de l'aérodrome.



3. MONTAGE JURIDIQUE / FONCIER

Le contrat de réservation de cette VEFA signé le 17 décembre 2025 pour un prix de 2 650 € HT/m² de surface habitable compris places de stationnement, soit 3 684 560 € HT pour 1.390,40 m² habitable, soit environ 230 285 € HT par logement.

L'acte authentique est prévu au plus tard fin juin 2026, pour un prix de 3 684 560 € HT pour 1 396,64 m² habitable. La hausse de la surface de 6,24m² est sans incidence financière.

Le permis de construire a été délivré par la ville le 04 avril 2025 et est purgé de tout recours et tout retrait.

Syndic de copropriété / ASL ☐ Oui ☒ Non

Rétrocession des voiries et réseaux ☒ Sans Objet

4. PRESENTATION DU PROJET

Le programme prévoit, l'acquisition en VEFA de 16 maisons individuelles de type 4 en R+1 ($\approx 86\text{m}^2$) avec garage, jardin individuel et place de stationnement.

Plan masse

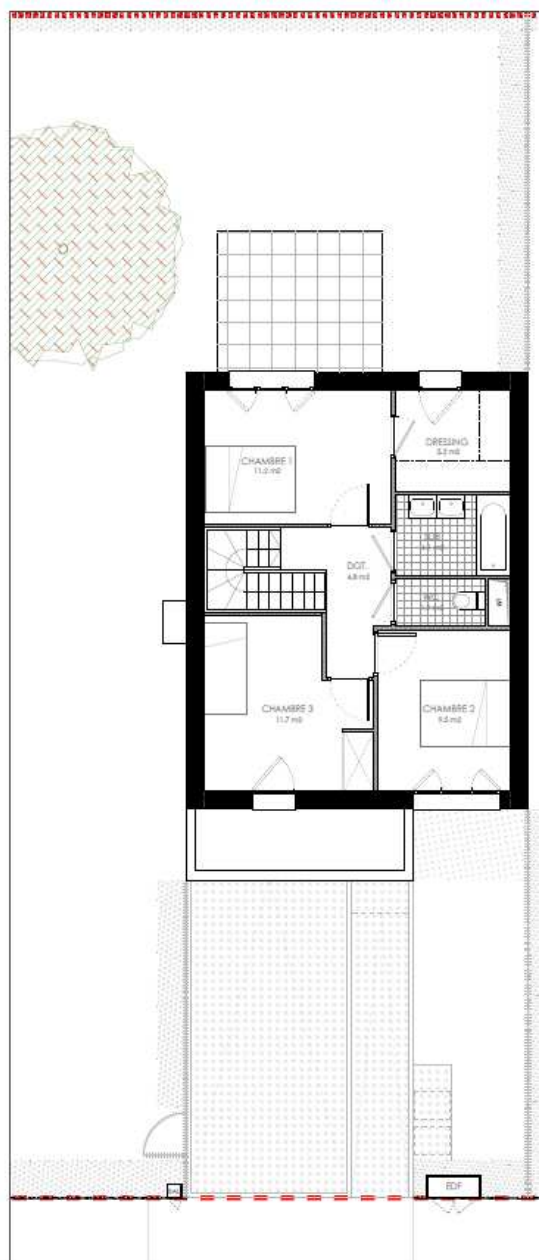


Plan des logements

Modèle 1



Modèle 2



5. MONTAGE FINANCIER

Les logements ont été financés en 8 PLAI et 8 PLS sur l'année 2025, en accord avec la ville de Saran.

Hypothèses de gestion et de loyer

Désignation annexe		Nombre	N° Logement	Loyer annexe	Loyer maxi conventionné en € / mois de l'annexe
Garage individuel	PLAI	8		35,00	280,00
Garage individuel	PLS	8		40,00	320,00
Parking en surface	PLAI	8		0,00	0,00
Parking en surface	PLS	8		0,00	0,00

Désignation des logements	Typologie	Surface habitable (R.111-2)	Surface réelle des annexes (R.353-16-2°)	Surface Utile (SH + 50 % surf ann)	Loyer maxi du logt en € par m2 de S.U.	Coefficient propre au logement	Loyer maxi en €/Mois
Colonne 1		Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7
M01	T4	86,94	15,00	88,44	6,26		553,63
M04	T4	86,94	15,00	88,44	6,26		553,63
M05	T4	86,94	15,00	88,44	6,26		553,63
M06	T4	87,64	15,00	89,14	6,26		558,02
M07	T4	87,64	15,00	89,14	6,26		558,02
M08	T4	86,94	15,00	88,44	6,26		553,63
M09	T4	87,64	15,00	89,14	6,26		558,02
M16	T4	86,94	15,00	88,44	6,26		553,63
Sous-total PLAI		697,62	120,00	709,62	6,26		4 442,22

M02	T4	87,64	15,00	89,14	9,59		854,85
M03	T4	87,64	15,00	89,14	9,59		854,85
M10	T4	86,94	15,00	88,44	9,59		848,14
M11	T4	87,64	15,00	89,14	9,59		854,85
M12	T4	87,64	15,00	89,14	9,59		854,85
M13	T4	86,94	15,00	88,44	9,59		848,14
M14	T4	87,64	15,00	89,14	9,59		854,85
M15	T4	86,94	15,00	88,44	9,59		848,14
Sous-total PLS		699,02	120,00	711,02	9,59		6 818,68

TOTAL GENERAL		1 396,64	240,00	1 420,64			11 260,90

6. TECHNIQUE

Atterrissage énergétique **RE2020**

Label : **aucun**

Orientations spécifiques : Aucun

Les prestations proposées par le promoteur sont :

- ✓ Menuiseries PVC
- ✓ PAC
- ✓ Volets roulants électriques
- ✓ Placards équipés

7. MON LOGEMENT SANTE

☐ Oui

☒ Non

8. PLANNING PREVISIONNEL

Acquisition en VEFA	2° Trimestre 2026
Durée de chantier	24 mois
Réception	2° Trimestre 2028

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Hafedha KAAB
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Signé électroniquement le 16/04/2026 14:48:22

Morgan BLIN
DIRECTEUR GENERAL
SA D'H.L.M. FRANCE LOIRE
Signé électroniquement le 11/05/2026 08 24 :00

CONTRAT DE PRÊT

N° 187501

Entre

SA D'H.L.M. FRANCE LOIRE - n° 000210093

Et

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CONTRAT DE PRÊT

Entre

SA D'H.L.M. FRANCE LOIRE, SIREN n°: 673720744, sis(e) 33 Rue du Faubourg de Bourgogne
CS 51557 45005 ORLEANS CEDEX 1,

Ci-après indifféremment dénommé(e) « **SA D'H.L.M. FRANCE LOIRE** » ou « **l'Emprunteur** »,

DE PREMIÈRE PART,

et :

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, établissement spécial créé par la loi du 28
avril 1816, codifiée aux articles L. 518-2 et suivants du Code monétaire et financier, sise 56 rue
de Lille, 75007 PARIS,

Ci-après indifféremment dénommée « **la Caisse des Dépôts** », « **la CDC** » ou « **le Prêteur** »

DE DEUXIÈME PART,

Indifféremment dénommé(e)s « **les Parties** » ou « **la Partie** »

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

PRÉAMBULE

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays : la Caisse des Dépôts assure ses missions d'intérêt général en appui des politiques publiques, nationales et locales, notamment au travers de sa direction, la Banque des Territoires (ci-après « Banque des Territoires »).

La Banque des Territoires accompagne les grandes évolutions économiques et sociétales du pays. Ses priorités s'inscrivent en soutien des grandes orientations publiques au service de la croissance, de l'emploi et du développement économique et territorial du pays.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

SOMMAIRE

ARTICLE 1	OBJET DU PRÊT	P.5
ARTICLE 2	PRÊT	P.5
ARTICLE 3	DURÉE TOTALE	P.5
ARTICLE 4	TAUX EFFECTIF GLOBAL	P.5
ARTICLE 5	DÉFINITIONS	P.6
ARTICLE 6	CONDITIONS DE PRISE D'EFFET ET DATE LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRAT	P.10
ARTICLE 7	CONDITIONS SUSPENSIVES AU VERSEMENT DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.10
ARTICLE 8	MISE À DISPOSITION DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.11
ARTICLE 9	CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.13
ARTICLE 10	DÉTERMINATION DES TAUX	P.17
ARTICLE 11	CALCUL ET PAIEMENT DES INTÉRÊTS	P.19
ARTICLE 12	AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL	P.20
ARTICLE 13	RÈGLEMENT DES ÉCHÉANCES	P.20
ARTICLE 14	COMMISSIONS, PENALITES ET INDEMNITES	P.21
ARTICLE 15	DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR	P.21
ARTICLE 16	GARANTIES	P.24
ARTICLE 17	REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS ET LEURS CONDITIONS FINANCIÈRES	P.25
ARTICLE 18	RETARD DE PAIEMENT - INTÉRÊTS MORATOIRES	P.28
ARTICLE 19	DISPOSITIONS DIVERSES	P.28
ARTICLE 20	DROITS ET FRAIS	P.30
ARTICLE 21	NOTIFICATIONS ET DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL	P.30
ARTICLE 22	ÉLECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE	P.30
ARTICLE 23	DISPOSITIONS RELATIVES À LA DURABILITÉ	P.31
ANNEXE	CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE	
L' ANNEXE EST UNE PARTIE INDISSOCIABLE DU PRÉSENT CONTRAT DE PRÊT		

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 1 OBJET DU PRÊT

Le présent Contrat est destiné au financement de l'opération LES HELYS, Parc social public, Acquisition en VEFA de 16 logements situés ZAC des portes du Loiret 45770 SARAN.

ARTICLE 2 PRÊT

Le Prêteur consent à l'Emprunteur qui l'accepte, un Prêt d'un montant maximum de trois millions sept-cent-soixante-et-onze mille sept-cent-cinquante euros (3 771 750,00 euros) constitué de 5 Lignes du Prêt.

Ce Prêt est destiné au financement de l'opération visée à l'Article « **Objet du Prêt** » et selon l'affectation suivante :

- CPLS Complémentaire au PLS 2026, d'un montant de huit-cent-soixante-douze mille trois-cent-soixante-quatre euros (872 364,00 euros) ;
- PLAI, d'un montant d'un million cent-cinquante-sept mille neuf-cents euros (1 157 900,00 euros) ;
- PLAI foncier, d'un montant de six-cent-vingt-cinq mille cent-quarante-six euros (625 146,00 euros) ;
- PLS PLSD 2026, d'un montant de quatre-cent-quatre-vingt-neuf mille neuf-cent-soixante-et-un euros (489 961,00 euros) ;
- PLS foncier PLSD 2026, d'un montant de six-cent-vingt-six mille trois-cent-soixante-dix-neuf euros (626 379,00 euros) ;

Le montant de chaque Ligne du Prêt ne pourra en aucun cas être dépassé et il ne pourra pas y avoir de fongibilité entre chaque Ligne du Prêt.

ARTICLE 3 DURÉE TOTALE

Le Contrat entre en vigueur suivant les dispositions de l'Article « **Conditions de Prise d'Effet et Date Limite de Validité du Contrat** » pour une durée totale allant jusqu'au paiement de la dernière échéance du Prêt. Le présent Contrat n'est en aucun cas susceptible de renouvellement ou reconduction tacite.

ARTICLE 4 TAUX EFFECTIF GLOBAL

Le Taux Effectif Global (TEG) ainsi que le taux de période applicable au Prêt, figurant à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** », sont donnés en respect des dispositions de l'article L. 313-4 du Code monétaire et financier.

Le TEG de chaque Ligne du Prêt est calculé pour leur durée totale sans remboursement anticipé, sur la base du taux d'intérêt initial auquel s'ajoutent les frais, commissions ou rémunérations de toute nature, directs ou indirects, nécessaires à l'octroi du Prêt.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'Emprunteur reconnaît que, conformément à la réglementation en vigueur, le TEG susmentionné, calculé selon un mode proportionnel au taux de période établi à partir d'une période de mois normalisés et rapporté à une année civile, est fourni en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt.

L'Emprunteur reconnaît avoir procédé personnellement à toutes les estimations et investigations qu'il considère nécessaires pour apprécier le coût total de chaque Ligne du Prêt et reconnaît avoir obtenu tous les renseignements nécessaires de la part du Prêteur.

Pour l'avenir, le Prêteur et l'Emprunteur reconnaissent expressément pour chaque Ligne du Prêt que :

- le TEG du fait des particularités de taux notamment en cas de taux variable, ne peut être fourni qu'à titre indicatif ;
- le calcul est effectué sur l'hypothèse d'un unique Versement, à la date de signature du Contrat qui vaut, pour les besoins du calcul du TEG, date de début d'amortissement théorique du Prêt.

Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

Les éventuels frais de garantie, visés ci-dessus, sont intégrés pour le calcul du TEG sur la base du montage de garantie prévu à l'Article « **Garanties** ».

ARTICLE 5 DÉFINITIONS

Pour l'interprétation et l'application du Contrat, les termes et expressions ci-après auront la signification suivante :

Les « **Autorisations** » désignent tout agrément, permis, certificat, autorisation, licence, approbation, notariatisation ou enregistrement.

La « **Consolidation de la Ligne du Prêt** » désigne l'opération visant à additionner, au terme de la Phase de Mobilisation, l'ensemble des Versements effectués et le cas échéant, les intérêts capitalisés liés aux Versements. Elle intervient à la Date de Début de la Phase d'Amortissement.

Le « **Contrat** » désigne le présent Contrat de Prêt, son annexe et ses éventuels avenants.

La « **Courbe de Taux de Swap Euribor** » désigne la courbe formée par la structure par termes des Taux de Swap Euribor.

En cas d'absence de publication de ces taux pour une maturité donnée, la Courbe de Taux de Swap Euribor sera déterminée par interpolation linéaire réalisée à partir des Taux de Swap Euribor (taux swap « ask ») publiés pour une durée immédiatement inférieure et de ceux publiés pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Courbe de Taux de Swap Inflation** » désigne la courbe formée par la structure par termes des Taux de Swap Inflation.

En cas d'absence de publication de ces taux pour une maturité donnée, la Courbe de Taux de Swap Inflation sera déterminée par interpolation linéaire réalisée à partir des Taux de Swap Inflation (taux swap « ask ») publiés pour une durée immédiatement inférieure et de ceux publiés pour une durée immédiatement supérieure.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Date de Début de la Phase d'Amortissement** » correspond au premier jour du mois suivant la Date d'Effet du Contrat additionnée, dans le cas d'une Ligne du Prêt avec une Phase de Préfinancement, de la Durée de la Phase de Préfinancement.

Les « **Dates d'Echéances** » correspondent, pour une Ligne du Prêt, aux dates de paiement des intérêts et/ou de remboursement du capital pendant la Phase d'Amortissement.

Selon la périodicité choisie, la date des échéances est déterminée à compter de la Date de Début de la Phase d'Amortissement.

La « **Date d'Effet** » du Contrat est la date de réception, par le Prêteur, du Contrat signé par l'ensemble des Parties et ce, dès lors que la (ou les) condition(s) stipulée(s) à l'Article « **Conditions de Prise d'Effet et Date Limite de Validité du Contrat** » a (ont) été remplie(s).

La « **Date Limite de Mobilisation** » correspond à la date de fin de la Phase de Mobilisation d'une Ligne du Prêt et est fixée soit deux mois avant la date de première échéance si la Ligne du Prêt ne comporte pas de Phase de Préfinancement, soit au terme de la Durée de la Phase de Préfinancement si la Ligne du Prêt comporte une Phase de Préfinancement.

La « **Durée de la Ligne du Prêt** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt, la durée comprise entre la Date de Début de la Phase d'Amortissement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Durée de la Phase de Préfinancement** » est la durée comprise entre le premier jour du mois suivant la prise d'effet du Contrat et la Date Limite de Mobilisation de la Ligne du Prêt.

La « **Durée totale du Prêt** » désigne la durée comprise entre le premier jour du mois suivant sa Date d'Effet et la dernière Date d'Echéance.

La « **Durée de la Phase d'Amortissement de la Ligne du Prêt** » désigne la durée comprise entre la Date de Début de la Phase d'Amortissement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Garantie** » est une sûreté accordée au Prêteur qui lui permet d'obtenir le paiement de sa créance en cas de défaillance de l'Emprunteur.

La « **Garantie publique** » désigne l'engagement par lequel une collectivité publique accorde sa caution à l'Emprunteur en garantissant au Prêteur le remboursement de la Ligne du Prêt en cas de défaillance de sa part.

L'« **Index** » désigne, pour une Ligne du Prêt, l'Index de référence appliqué en vue de déterminer le taux d'intérêt.

L'« **Index Livret A** » désigne le taux du Livret A, exprimé sous forme de taux annuel, calculé par les pouvoirs publics sur la base de la formule en vigueur décrite à l'article 3 du règlement n°86-13 modifié du 14 mai 1986 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit.

A chaque Révision de l'Index Livret A, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant la nouvelle valeur applicable à la prochaine Date d'Echéance. En cas d'indisponibilité temporaire de l'Index, l'Emprunteur ne pourra remettre en cause la Consolidation de la Ligne du Prêt ou retarder le paiement des échéances. Celles-ci continueront à être appelées aux Dates d'Echéances contractuelles, sur la base du dernier Index publié et seront révisées lorsque les nouvelles modalités de révision seront connues.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Si le Livret A servant de base aux modalités de révision de taux vient à disparaître avant le complet remboursement du Prêt, de nouvelles modalités de révision seront déterminées par le Prêteur en accord avec les pouvoirs publics. Dans ce cas, tant que les nouvelles modalités de révision ne seront pas définies, l'Emprunteur ne pourra user de la faculté de rembourser par anticipation qu'à titre provisionnel ; le décompte de remboursement définitif sera établi dès détermination des modalités de révision de remplacement.

L'« **Index de la Phase de Préfinancement** » désigne, pour une Ligne du Prêt, l'Index de référence appliqué sur la phase de mobilisation en vue de déterminer le taux d'intérêt applicable sur cette phase.

Le « **Jour ouvré** » désigne tout jour de la semaine autre que le samedi, le dimanche ou jour férié légal.

La « **Ligne du Prêt** » désigne la ligne affectée à la réalisation de l'opération ou à une composante de celle-ci. Elle correspond à un produit déterminé et donne lieu à l'établissement d'un tableau d'amortissement qui lui est propre. Son montant correspond à la somme des Versements effectués entre la Date d'Effet et la Date Limite de Mobilisation auquel sont ajoutés le cas échéant, pour une Ligne du Prêt avec une Phase de Préfinancement, les intérêts capitalisés liés aux Versements.

Le « **Livret A** » désigne le produit d'épargne prévu par les articles L. 221-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Les « **Normes en matière de lutte contre la corruption** » signifient (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre la corruption, notamment celles contenues au titre III du livre IV du code pénal, à la section 3 du Chapitre II (« manquements au devoir de probité »), ainsi qu'à la section 1 du chapitre V (« corruption des personnes n'exerçant pas une fonction publique ») du titre IV, (ii) la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II ; (iii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre la corruption dans la mesure où celles-ci sont applicables.

Le « **Pays Sanctionné** » signifie tout pays ou territoire faisant l'objet, au titre des Réglementations Sanctions, de restrictions générales relatives aux exportations, importations, financements ou investissements.

La « **Phase d'Amortissement pour une Ligne du Prêt avec une Phase de Préfinancement** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt, la période débutant à l'issue de la Phase de Mobilisation, durant laquelle l'Emprunteur rembourse le capital prêté dans les conditions définies à l'Article « **Règlement des Echéances** », et allant jusqu'à la dernière Date d'Echéance.

La « **Phase de Différé d'Amortissement** » désigne, pour une Ligne du Prêt, la période durant laquelle l'Emprunteur ne règle que des échéances en intérêts. Son début coïncide avec le début de la Phase d'Amortissement.

La « **Phase de Mobilisation pour une Ligne du Prêt avec une Phase de Préfinancement** » désigne la période débutant 10 jours ouvrés après la Date d'Effet et s'achevant à la Date Limite de Mobilisation de la Ligne du Prêt. Durant cette phase, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer des demandes de Versement.

La « **Phase de Préfinancement** » désigne, pour une Ligne du Prêt, la période comprise entre le premier jour du mois suivant la Date d'Effet et sa Date Limite de Mobilisation.

Le « **Prêt** » désigne la somme mise à disposition de l'Emprunteur sous la forme d'une ou plusieurs Lignes du Prêt. Son montant ne peut pas excéder celui stipulé à l'Article « **Prêt** ».

Le « **Prêt Locatif Aidé d'Intégration** » (PLAI) est défini à l'article R. 331-14 du Code de la construction et de l'habitation. Il est destiné à l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements locatifs très sociaux.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le « **Prêt Locatif Social** » (**PLS**) est destiné, selon les conditions prévues à l'article R. 331-17 du Code de la construction et de l'habitation, à l'acquisition, à la construction et à l'amélioration de logements locatifs sociaux.

Le « **Complémentaire au Prêt Locatif Social** » (**CPLS**) est un Prêt permettant de compléter le financement d'un Prêt Locatif Social (PLS) pour finaliser une opération, dans la limite de 49 % du coût total (minoré des fonds propres, subventions et Prêts divers).

La « **Réglementation relative à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT)** » signifie (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, notamment celles contenues au Livre III, titre II « Des autres atteintes aux biens » du Code pénal, et relatives à la lutte contre le financement du terrorisme, notamment celles contenues au Livre IV, Titre II « Du Terrorisme » du Code pénal ainsi que celles contenues au Livre V, Titre VI « Obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement des activités terroristes, les loteries, jeux et paris prohibés et l'évasion et la fraude fiscale » du Code monétaire et financier et (ii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans la mesure où celles-ci sont applicables.

La « **Réglementation Sanctions** » signifie les mesures restrictives adoptées, administrées, imposées ou mises en oeuvre par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et/ou l'Union Européenne et/ou la République Française au travers de la Direction Générale du Trésor (DGT) et/ou le gouvernement américain au travers de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Trésor américain et/ou toute autre autorité équivalente prononçant des mesures restrictives, dans la mesure où celles-ci sont applicables.

La « **Révision** » consiste à prendre en compte la nouvelle valeur de l'Index de référence selon les modalités de révision ci-dessous :

La « **Double Révisibilité Limitée** » (**DL**) signifie que, pour une Ligne du Prêt, le taux d'intérêt actuariel annuel et le taux de progressivité des échéances sont révisés en cas de variation de l'Index. Toutefois, le taux de progressivité des échéances ne peut être inférieur à son taux plancher.

Le « **Taux de Swap Euribor** » désigne à un moment donné, en euro et pour une maturité donnée, le taux fixe in fine qui sera échangé contre l'Index Euribor par référence aux taux composites Bloomberg pour la Zone euro disponibles pour les maturités allant de 1 à 50 ans (taux swap « ask »), tels que publiés sur les pages Bloomberg accessibles à l'aide de la fonction <IRSB>, ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Thomson Reuters ou d'autres contributeurs financiers agréés qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.

Le « **Taux de Swap Inflation** » désigne, à un moment donné et pour une maturité donnée, le taux (exprimé en pourcentage ou en points de base par an) fixe zéro coupon (déterminé lors de la conclusion d'un contrat de swap) qui sera échangé contre l'inflation cumulée sur la durée du swap, par référence aux taux London composites swap zéro coupon pour l'inflation hors tabac disponibles pour des maturités allant de 1 à 50 ans (taux swap « ask »), tels que publiés sur les pages Bloomberg accessibles à l'aide des codes <FRSWI1 Index> à <FRSWI50 Index>, ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Thomson Reuters ou d'autres contributeurs financiers agréés qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt** » désigne, pour une Ligne du Prêt, à une date donnée, la valeur actualisée de chacun des flux de Versements et de remboursements en principal et intérêts restant à courir.

Dans le cas d'un Index révisable ou variable, les échéances seront recalculées sur la base de scénarios déterminés :

- sur la Courbe de Taux de Swap Euribor dans le cas de l'Index Euribor ;
- sur la Courbe de Taux de Swap Inflation dans le cas de l'Index Inflation ;
- sur une combinaison des Courbes de Taux de Swap des indices de référence utilisés au sein des formules en vigueur, dans le cas des Index Livret A ou LEP.

Les échéances calculées sur la base du taux fixe ou des scénarios définis ci-dessus, sont actualisées sur la Courbe de Taux de Swap Euribor zéro coupon.

Les courbes utilisées sont celles en vigueur le jour du calcul des sommes dues.

Le « **Versement** » désigne, pour une Ligne du Prêt, la mise à disposition de l'Emprunteur de tout ou partie du montant en principal de la Ligne du Prêt.

ARTICLE 6 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET ET DATE LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRAT

Le présent contrat et l'annexe devront être retournés signés au Prêteur

- soit par courrier : le Contrat devra alors être dûment complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière page ;
- soit électroniquement via le site www.banquedesterritoires.fr si l'Emprunteur a opté pour la signature électronique : la signature sera alors apposée électroniquement sans qu'il soit besoin de parapher les pages.

Le contrat prendra effet à la date de réception du Contrat signé par l'ensemble des Parties et après réalisation, à la satisfaction du Prêteur, de la (ou des) condition(s) ci-après mentionnée(s).

A défaut de réalisation de cette (ou de ces) condition(s) à la date du **16/07/2026** le Prêteur pourra considérer le présent Contrat comme nul et non avenu.

La prise d'effet est subordonnée à la réalisation de la (ou des) condition(s) suivante(s) :

- la production de (ou des) acte(s) conforme(s) habilitant le représentant de l'Emprunteur à intervenir au présent contrat.

ARTICLE 7 CONDITIONS SUSPENSIVES AU VERSEMENT DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Il est précisé que le Versement d'une Ligne du Prêt est subordonné au respect des dispositions suivantes :

- que l'autorisation de prélèvement soit retournée au Prêteur signée par un représentant de l'Emprunteur habilité ;
- qu'il n'y ait aucun manquement de l'Emprunteur à l'un quelconque des engagements prévus à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** » ;

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- qu'aucun cas d'exigibilité anticipée, visé à l'Article « **Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières** », ne soit survenu ou susceptible de survenir ;
- que l'Emprunteur ne soit pas en situation d'impayé, de quelque nature que ce soit, vis-à-vis du Prêteur ;
- que l'Emprunteur justifie au Prêteur l'engagement de l'opération financée tel que précisé à l'Article « **Mise à Disposition de chaque Ligne du Prêt** » ;
- que l'Emprunteur produise au Prêteur la (ou les) pièce(s) suivante(s) :
 - Garanties collectivités territoriales (délibération exécutoire de garantie initiale)

A défaut de réalisation des conditions précitées au moins dix (10) Jours ouvrés avant la date souhaitée pour le premier Versement, le Prêteur sera dans l'impossibilité de procéder au Versement des fonds à cette date.

ARTICLE 8 MISE À DISPOSITION DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Chaque Ligne du Prêt est mise à disposition pendant la Phase de Mobilisation du Contrat. Les Versements sont subordonnés au respect de l'Article « **Conditions Suspensives au Versement de chaque Ligne du Prêt** », à la conformité et à l'effectivité de la (ou des) Garantie(s) apportée(s), ainsi qu'à la justification, par l'Emprunteur, de l'engagement de l'opération financée notamment par la production de l'ordre de service de démarrage des travaux, d'un compromis de vente ou de toute autre pièce préalablement agréée par le Prêteur.

Le premier Versement est subordonné à la prise d'effet du Contrat et ne peut intervenir moins de dix (10) Jours ouvrés après la Date d'Effet et le dernier Versement doit intervenir avant la Date Limite de Mobilisation.

Il appartient à l'Emprunteur de s'assurer que l'échéancier de Versements correspond à l'opération financée ou de le modifier dans les conditions ci-après :

toute modification du ou des échéanciers de Versements doit être :

- soit adressée par l'Emprunteur au Prêteur par lettre parvenue au moins dix (10) Jours ouvrés avant la date de Versement prévue initialement,
- soit réalisée par l'Emprunteur directement sur le site : www.banquedesterritoires.fr en respectant un délai de trois (3) Jours ouvrés entre la date de demande et la nouvelle date de réalisation du Versement souhaitée.

Le Prêteur se réserve le droit de requérir de l'Emprunteur les justificatifs de cette modification de l'échéancier.

A la date limite de mobilisation de chaque Ligne du Prêt, si la somme des Versements est inférieure au montant de la Ligne du Prêt, le montant de la Ligne du Prêt sera ramené au montant effectivement versé dans les conditions figurant à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

En cas de retard dans le déroulement de l'opération, l'Emprunteur s'engage à avertir le Prêteur et à adapter le ou les échéanciers de Versements prévisionnels aux besoins effectifs de décaissements liés à l'avancement des travaux.

Le Prêteur a la faculté, pour des raisons motivées, de modifier une ou plusieurs dates prévues à l'échéancier de Versements voire de suspendre les Versements, sous réserve d'en informer préalablement l'Emprunteur par courrier ou par voie électronique.

Les Versements sont domiciliés sur le compte dont l'intitulé exact est porté sur l'accusé de réception transmis à l'Emprunteur à la prise d'effet du Contrat.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'Emprunteur a la faculté de procéder à un changement de domiciliation en cours de Versement du Prêt sous réserve d'en faire la demande au Prêteur, par lettre parvenue au moins vingt (20) Jours ouvrés avant la nouvelle date de réalisation du Versement.

Le Prêteur se réserve, toutefois, le droit d'agréer les établissements teneurs des comptes ainsi que les catégories de comptes sur lesquels doivent intervenir les Versements.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 9 CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Les caractéristiques financières de chaque Ligne du Prêt sont les suivantes :

Offre CDC				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	CPLS	PLAI	PLAI foncier	PLS
Enveloppe	Complémentaire au PLS 2026	-	-	PLSDD 2026
Identifiant de la Ligne du Prêt	5730875	5730872	5730871	5730873
Montant de la Ligne du Prêt	872 364 €	1 157 900 €	625 146 €	489 961 €
Commission d'instruction	520 €	0 €	0 €	290 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Taux de période	2,61 %	1,3 %	1,96 %	2,61 %
TEG de la Ligne du Prêt	2,61 %	1,3 %	1,96 %	2,61 %
Phase de préfinancement				
Durée du préfinancement	24 mois	24 mois	24 mois	24 mois
Index de préfinancement	Livret A	Livret A	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index de préfinancement	1,11 %	- 0,2 %	0,46 %	1,11 %
Taux d'intérêt du préfinancement	2,61 %	1,3 %	1,96 %	2,61 %
Règlement des intérêts de préfinancement	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
Mode de calcul des intérêts de préfinancement	Equivalent	Equivalent	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts de préfinancement	Exact / 365	Exact / 365	Exact / 365	Exact / 365
Phase d'amortissement				
Durée du différé d'amortissement	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Durée	40 ans	40 ans	80 ans	40 ans
Index¹	Livret A	Livret A	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	1,11 %	- 0,2 %	0,46 %	1,11 %
Taux d'intérêt²	2,61 %	1,3 %	1,96 %	2,61 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	DL	DL	DL	DL
Taux de progressivité de l'échéance	0 %	0 %	0 %	0 %

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Phase d'amortissement (suite)				
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %	0 %	0 %	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360	30 / 360	30 / 360

1 A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission du présent Contrat est de 1,5 % (Livret A).

2 Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction des variations de l'Index de la Ligne du Prêt.

Selon les modalités de l'Article « Détermination des taux », un plancher est appliqué à l'index de préfinancement d'une Ligne du Prêt. Aussi, si la valeur de l'Index était inférieure au taux plancher d'Index de préfinancement, alors elle serait ramenée audit taux plancher.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Offre CDC				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PLS foncier			
Enveloppe	PLSDD 2026			
Identifiant de la Ligne du Prêt	5730874			
Montant de la Ligne du Prêt	626 379 €			
Commission d'instruction	370 €			
Durée de la période	Annuelle			
Taux de période	1,96 %			
TEG de la Ligne du Prêt	1,96 %			
Phase de préfinancement				
Durée du préfinancement	24 mois			
Index de préfinancement	Livret A			
Marge fixe sur index de préfinancement	0,46 %			
Taux d'intérêt du préfinancement	1,96 %			
Règlement des intérêts de préfinancement	Capitalisation			
Mode de calcul des intérêts de préfinancement	Equivalent			
Base de calcul des intérêts de préfinancement	Exact / 365			
Phase d'amortissement				
Durée du différé d'amortissement	12 mois			
Durée	80 ans			
Index¹	Livret A			
Marge fixe sur index	0,46 %			
Taux d'intérêt²	1,96 %			
Périodicité	Annuelle			
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)			
Modalité de révision	DL			
Taux de progressivité de l'échéance	0 %			
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %			
Mode de calcul des intérêts	Equivalent			

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS**Phase d'amortissement (suite)**

Base de calcul des intérêts	30 / 360			

1 A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission du présent Contrat est de 1,5 % (Livret A).

2 Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction des variations de l'Index de la Ligne du Prêt.

Selon les modalités de l'Article « Détermination des taux », un plancher est appliqué à l'index de préfinancement d'une Ligne du Prêt. Aussi, si la valeur de l'Index était inférieure au taux plancher d'Index de préfinancement, alors elle serait ramenée audit taux plancher.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

A l'exception des Lignes du Prêt dont la Phase de Préfinancement est indexée sur Euribor, l'Emprunteur a la faculté, pendant la Phase de Préfinancement et au plus tard deux mois avant la plus proche des deux dates entre la nouvelle date de fin de Phase de Préfinancement et la date initiale, de solliciter l'accord du Prêteur pour l'allongement ou la réduction de la Durée de la Phase de Préfinancement mentionnée ci-dessus.

Si cette nouvelle Durée de la Phase de Préfinancement s'inscrit dans la période de 3 à 24 mois indiquée dans l'acte de garantie, alors cette modification ne donnera pas lieu à l'établissement d'un nouvel acte de garantie et sera formalisée sous la forme d'une lettre valant avenant.

Par ailleurs, la modification de la Durée de la Phase de Préfinancement fera l'objet de la perception d'une commission de réaménagement dans les conditions prévues à l'Article « **Commissions** ».

Les Lignes du Prêt finançant le foncier, indiquées ci-dessus, s'inscrivent dans le cadre de la politique d'accélération de la production de logement social. A cet effet, la marge fixe sur Index qui leur est appliquée correspond à la moyenne des marges de ces Lignes du Prêt pondérée par le montant de la part foncière financée par lesdites lignes.

ARTICLE 10 DÉTERMINATION DES TAUX

MODALITÉS D'ACTUALISATION DU TAUX VARIABLE

A chaque variation de l'Index, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant les nouvelles valeurs applicables à la prochaine Date d'Echéance de chaque Ligne du Prêt.

Selon les caractéristiques propres à chaque Ligne du Prêt, l'actualisation du (ou des) taux applicable(s) s'effectue selon les modalités de révisions ci-après.

Le taux d'intérêt et, le cas échéant, le taux de progressivité de l'échéance indiqués à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** », font l'objet d'une actualisation de leur valeur, à la Date d'Effet du Contrat, en cas de variation de l'Index.

Les valeurs actualisées sont calculées par application des formules de révision indiquées ci-après.

MODALITÉS DE RÉVISION DU TAUX VARIABLE

PHASE DE PRÉFINANCEMENT

Le taux de l'Index retenu sera celui en vigueur deux (2) Jours ouvrés précédant la date de la Révision pour l'Index Euribor et à la date de la Révision pour les autres Index.

Le montant des intérêts de la Phase de Préfinancement est calculé en fonction, d'une part, du montant et des dates de Versements et, d'autre part, des taux d'intérêt successivement en vigueur pendant cette période.

Le taux d'Intérêt de la Phase de Préfinancement (IP) indiqué à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et actualisé comme indiqué ci-dessus, est révisé à chaque variation de l'Index dans les conditions ci-après définies :

- Le taux d'intérêt révisé (IP') de la Ligne du Prêt est déterminé selon la formule : $IP' = TP + MP$



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

où TP désigne le taux de l'Index de préfinancement retenu à la date de Révision et MP la marge fixe sur Index de préfinancement prévue à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

En tout état de cause, la valeur de l'Index appliqué à chaque Ligne du Prêt ne saurait être négative, le cas échéant elle sera ramenée à 0 %.

PHASE D'AMORTISSEMENT

Pour chaque Ligne du Prêt révisée selon la modalité « Double Révisabilité Limitée » avec un plancher à 0 %, le taux d'intérêt actuariel annuel (I) et le taux annuel de progressivité (P) indiqués à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et actualisés, comme indiqué ci-dessus, sont révisés à la Date de Début de la Phase d'Amortissement (en l'existence d'une Phase de Préfinancement) puis à chaque Date d'Echéance suivante de la Ligne du Prêt, dans les conditions ci-après définies :

- Le taux d'intérêt révisé (I') de la Ligne de Prêt est déterminé selon la formule : $I' = T + M$

où T désigne le taux de l'Index en vigueur à la date de Révision et M la marge fixe sur Index prévue à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » en vigueur à la Date d'Echéance de la Ligne du Prêt.

Le taux ainsi calculé correspond au taux actuariel annuel pour la Durée de la Ligne du Prêt restant à courir. Il s'applique au capital restant dû et, le cas échéant, à la part des intérêts dont le règlement a été différé.

- Le taux annuel de progressivité révisé (P') des échéances, est déterminé selon la formule : $P' = (1+I') (1+P) / (1+I) - 1$

Si le résultat calculé selon la formule précédente est négatif, P' est alors égal à 0 %

Les taux révisés s'appliquent au calcul des échéances relatives à la Phase d'Amortissement restant à courir.

En tout état de cause, en Phase d'Amortissement ainsi qu'en Phase de Préfinancement éventuelle, le taux d'intérêt de chaque Ligne du Prêt ne saurait être négatif et le cas échéant sera ramené à 0 %.

SUBSTITUTION DE L'INDEX ET/OU AUTRE(S) INDICE(S) EN CAS DE DISPARITION DÉFINITIVE DE L'INDEX ET/OU AUTRE(S) INDICE(S)

L'Emprunteur reconnaît que les Index et les indices nécessaires à la détermination de la Courbe de Taux de Swap Euribor, de la Courbe de Taux de Swap Inflation et/ou le cas-échéant de la Courbe de Taux OAT sont susceptibles d'évoluer en cours d'exécution du présent Contrat.

En particulier,

- si un Index ou un indice nécessaire à la détermination de la Courbe de Taux de Swap Inflation, de la Courbe de Taux de Swap Euribor et/ou le cas-échéant de la Courbe de Taux OAT cesse d'être publié de manière permanente et définitive,

- s'il est publiquement et officiellement reconnu que ledit indice a cessé d'être représentatif du marché ou de la réalité économique sous-jacent qu'il entend mesurer ; ou

- si son administrateur fait l'objet d'une procédure de faillite ou de résolution ou d'un retrait d'agrément

(ci-après désignés comme un « Événement »),

le Prêteur désignera l'indice qui se substituera à ce dernier à compter de la disparition effective de l'indice affecté par un Événement (ou à toute autre date antérieure déterminée par le Prêteur) parmi les indices de référence officiellement désignés ou recommandés, par ordre de priorité :

(1) par l'administrateur de l'indice affecté par un Événement ;

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

(2) en cas de non désignation d'un successeur dans l'administration de l'indice affecté par un Evènement, par toute autorité compétente (en ce compris la Commission Européenne ou les pouvoirs publics) ; ou

(3) par tout groupe de travail ou comité mis en place ou constitué à la demande de l'une quelconque des entités visées au (1) ou au (2) ci-dessus comme étant le (ou les) indices de référence de substitution de l'indice affecté par un Evènement, étant précisé que le Prêteur se réserve le droit d'appliquer ou non la marge d'ajustement recommandée.

Le Prêteur, agissant de bonne foi, pourra en outre procéder à certains ajustements relatifs aux modalités de détermination et de décompte des intérêts afin de préserver l'équilibre économique des opérations réalisées entre l'Emprunteur et le Prêteur.

En particulier, si l'Index Euribor est affecté par un Evènement, le Prêteur pourra substituer au Taux de Swap Euribor le taux fixe in fine qui sera échangé contre l'indice de substitution choisi. L'indice de substitution et les éventuels ajustements y afférents seront notifiés à l'Emprunteur.

Afin de lever toute ambiguïté, il est précisé que le présent paragraphe (Substitution de l'Index – disparition permanente et définitive de l'Index et/ou autres indices) et l'ensemble de ses stipulations s'appliqueront mutatis mutandis à tout taux successeur de l'Index initial et/ou des autres indices initiaux qui serait à son tour affecté par un Evènement.

ARTICLE 11 CALCUL ET PAIEMENT DES INTÉRÊTS

Les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances sont déterminés selon la ou les méthodes de calcul décrites ci-après.

Où (I) désigne les intérêts calculés à terme échu, (K) le capital restant dû au début de la période majoré, le cas échéant, du stock d'intérêts et (t) le taux d'intérêt annuel sur la période.

- Méthode de calcul selon un mode équivalent et une base « 30 / 360 » :

$$I = K \times [(1 + t) \text{ "base de calcul" } - 1]$$

La base de calcul « 30 / 360 » suppose que l'on considère que tous les mois comportent 30 jours et que l'année comporte 360 jours.

- Méthode de calcul selon un mode équivalent et une base « exact / 365 » :

$$I = K \times [(1 + t) \text{ "base de calcul" } - 1]$$

La base de calcul « exact / 365 » suppose que l'on prenne en compte le nombre exact de jours écoulés sur la période et que l'on considère que l'année comporte 365 jours.

Pour chaque Ligne du Prêt, les intérêts seront exigibles selon les conditions ci-après.

Si la Durée de la Phase de Préfinancement est inférieure à 12 mois, l'Emprunteur paie, dans les conditions définies à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et à la date d'exigibilité indiquée dans la mise en recouvrement adressée par le Prêteur, le montant des intérêts courus sur les Versements effectués entre la Date d'Effet et la Date Limite de Mobilisation, arrêtés à la Date de Début de la Phase d'Amortissement.

Le capital de la Ligne du Prêt, dont les caractéristiques financières sont précisées à l'Article précité, est constitué par la somme des Versements effectués à l'Emprunteur entre la Date d'Effet et la Date Limite de Mobilisation.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

En outre, si la Durée de la Phase de Préfinancement est supérieure ou égale à 12 mois, l'Emprunteur a également la faculté d'opter pour le paiement des intérêts courus sur les Versements effectués entre la Date d'Effet et la Date Limite de Mobilisation et ce dans les conditions mentionnées ci-dessus. Cependant, il peut choisir la capitalisation desdits intérêts et ainsi consolider la Ligne du Prêt selon les caractéristiques financières précisées à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ». Dans ce cas le capital de la Ligne du Prêt est constitué par la somme des Versements effectués à l'Emprunteur et des intérêts courus sur ces Versements entre la Date d'Effet et la Date Limite de Mobilisation.

Si le choix de l'Emprunteur s'est porté sur la capitalisation des intérêts, ce dernier a la possibilité de solliciter du Prêteur la modification de cette modalité de règlement des intérêts de préfinancement afin de les payer en fin de Phase de Préfinancement.

Aussi, l'Emprunteur devra faire part au Prêteur de sa volonté de modifier ladite modalité de paiement, au plus tard deux mois avant la fin de la Date de Début de la Phase d'Amortissement. Dès lors que la nouvelle modalité de paiement de ces intérêts est prévue dans l'acte de garantie, cette modification ne donnera pas lieu à l'établissement d'un nouvel acte de garantie et sera formalisée sous la forme d'une lettre valant avenant. Par ailleurs, la modification de la modalité de règlement des intérêts de préfinancement fera l'objet de la perception d'une commission de réaménagement dans les conditions prévues à l'Article « **Commissions** ».

Pour chaque Ligne du Prêt comportant une Phase de Préfinancement, les intérêts dus au titre de chaque échéance seront déterminés selon les méthodes de calcul ci-dessus et compte tenu des modalités définies à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

ARTICLE 12 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL

Pour chaque Ligne du Prêt, l'amortissement du capital se fera selon le ou les profils d'amortissements ci-après.

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt avec un profil « échéance prioritaire (intérêts différés) », les intérêts et l'échéance sont prioritaires sur l'amortissement de la Ligne du Prêt. Ce dernier se voit déduit et son montant correspond à la différence entre le montant de l'échéance et celui des intérêts.

La séquence d'échéance est fonction du taux de progressivité des échéances mentionnées aux Articles « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et « **Détermination des Taux** ».

Si les intérêts sont supérieurs à l'échéance, alors la différence entre le montant des intérêts et de l'échéance constitue les intérêts différés. Le montant amorti au titre de la période est donc nul.

ARTICLE 13 RÈGLEMENT DES ÉCHÉANCES

L'Emprunteur paie, à chaque Date d'Echéance, le montant correspondant au remboursement du capital et au paiement des intérêts dus. Ce montant est déterminé selon les modalités définies à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Le tableau d'amortissement de chaque Ligne du Prêt indique le capital restant dû et la répartition des échéances entre capital et intérêts, et le cas échéant du stock d'intérêts, calculée sur la base d'un Versement unique réalisé en Date de Début de la Phase d'Amortissement.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Les paiements font l'objet d'un prélèvement automatique au bénéfice du Prêteur. Ce prélèvement est effectué conformément à l'autorisation reçue par le Prêteur à cet effet.

Les paiements sont effectués de sorte que les fonds parviennent effectivement dans les écritures comptables de la Caisse des Dépôts au plus tard le jour de l'échéance ou le premier jour ouvré suivant celui de l'échéance si ce jour n'est pas un jour ouvré.

ARTICLE 14 COMMISSIONS, PENALITES ET INDEMNITES

L'Emprunteur sera redevable, sauf exonération accordée par le Prêteur, pour une ou plusieurs Lignes du Prêt, d'une commission d'instruction de 0,06% (6 points de base) du montant de la Ligne du Prêt. Cette commission ne pourra excéder vingt mille euros (20 000 euros) et correspond au montant perçu par le Prêteur au titre des frais de dossier.

Selon la typologie du dossier, elle viendra minorer le premier Versement fait par le Prêteur à l'Emprunteur ou fera l'objet d'une mise en recouvrement dans le mois suivant la prise d'effet du Contrat. Elle restera définitivement acquise au Prêteur, même si la Ligne du Prêt n'est que partiellement mobilisée. Son montant est prévu à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Ladite commission d'instruction sera également due par l'Emprunteur si à l'issue de la Phase de Mobilisation aucun Versement n'a été effectué.

L'Emprunteur sera redevable pour chaque Ligne du Prêt, en cas de modification de la Durée de la Phase de Préfinancement définie à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et/ou de la modalité de règlement des intérêts de préfinancement définie à l'Article « **Calcul et Paiement des intérêts** », d'une commission de réaménagement de cent euros (100 €) par Ligne du Prêt réaménagée.

Ladite commission sera prélevée par le Prêteur après réception de la lettre valant avenant formalisant la ou les modifications et après prise en compte de la ou des nouvelles caractéristiques financières.

ARTICLE 15 DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR

15.1 Déclarations de l'Emprunteur :

L'Emprunteur déclare et garantit au Prêteur :

- avoir pris connaissance de ses obligations prévues à l'article 1112-1 du Code civil et avoir échangé à cette fin avec le Prêteur toutes les informations qu'il estimait, au regard de leur importance, déterminantes pour le consentement de l'autre Partie ;
- avoir pris connaissance de toutes les dispositions et pièces formant le Contrat et les accepter ;
- qu'il a la capacité de conclure et signer le Contrat auquel il est Partie, ayant obtenu toutes les autorisations nécessaires à cet effet, ainsi que d'exécuter les obligations qui en découlent ;
- qu'il renonce expressément à bénéficier d'un délai de rétractation à compter de la conclusion du contrat ;
- qu'il a une parfaite connaissance et compréhension des caractéristiques financières et des conditions de remboursement du Prêt et qu'il reconnaît avoir obtenu de la part du Prêteur, en tant que de besoin, toutes les informations utiles et nécessaires ;

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- la conformité des décisions jointes aux originaux et rendues exécutoires ;
- la sincérité des documents transmis et notamment de la certification des documents comptables fournis et l'absence de toute contestation à leur égard ;
- qu'il n'est pas en état de cessation de paiement et ne fait l'objet d'aucune procédure collective ;
- qu'il n'a pas déposé de requête en vue de l'ouverture d'une procédure amiable le concernant ;
- l'absence de recours de quelque nature que ce soit à l'encontre de l'opération financée ;
- qu'il disposera de toutes les Autorisations nécessaires au financement de l'opération visée à l'Article « **Objet du Prêt** », et notamment les autorisations d'urbanisme, les justificatifs d'autorisations administratives purgées de tous recours et de tout retrait, les titres conférant les droits réels immobiliers (droits de propriété par exemple) nécessaires à la réalisation de l'opération financée, ainsi que, le cas échéant si l'objet de financement l'exige, les agréments ou décisions attributives de subventions (DAS) émanant de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) ou les titres conférant des droits pour les baux et l'usufruit locatif social (ULS). A défaut de disposer de tels documents justificatifs, l'Emprunteur s'expose aux conséquences d'une déchéance du terme du crédit octroyé par le Prêteur dans les conditions prévues à l'Article 17.2.1 du présent Contrat ;
- que les informations communiquées à la CDC sont exactes, sincères et exhaustives, et s'engage à informer immédiatement la CDC de toute évolution ou événement susceptible de remettre en cause les déclarations effectuées ou d'affecter l'exécution du présent Contrat.

15.2 Engagements de l'Emprunteur :

Sous peine de déchéance du terme de remboursement du Prêt, l'Emprunteur s'engage à :

- affecter les fonds exclusivement au projet défini à l'Article « **Objet du Prêt** » du Contrat. Cependant, l'utilisation des fonds par l'Emprunteur pour un objet autre que celui défini à l'Article précité ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du Prêteur ;
- rembourser le Prêt aux Dates d'Echéances convenues ;
- assurer les immeubles, objet du présent financement, contre l'incendie et à présenter au Prêteur un exemplaire des polices en cours à première réquisition ;
- ne pas consentir, sans l'accord préalable du Prêteur, de garantie ou sûreté de toute nature portant sur et/ou en lien avec le bien financé, pendant toute la durée de remboursement du Prêt, à l'exception des garanties hypothécaires sur le foncier et/ou les immeubles financés qui pourraient être prises, le cas échéant, par le(s) garant(s) en contrepartie de l'engagement constaté par l'Article « **Garanties** » du Contrat ;
- transmettre à la demande du Prêteur, notamment à des fins de contrôle, tous droits immobiliers, permis et Autorisations nécessaires, s'assurer et /ou faire en sorte que ceux-ci nécessaires ou requis pour réaliser l'opération sont délivrés et maintenus en vigueur ;
- transmettre à la demande du Prêteur, notamment à des fins de contrôle, le titre définitif conforme conférant les droits réels immobiliers pour l'opération financée dans les cas où celui-ci n'a pas été préalablement transmis et conserver, sauf accord préalable écrit du Prêteur, la propriété de tout ou partie significative des biens financés par le Prêt ;

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- souscrire et maintenir, le cas échéant, pendant toute la durée du chantier et jusqu'à l'achèvement des ouvrages financés par le Prêteur, une police d'assurance tous risques chantier, pour son compte et celui de tous les intervenants à la construction, garantissant les ouvrages en cours de construction contre tous dommages matériels, ainsi que la responsabilité de l'Emprunteur comme de tous les intervenants pour tous dommages aux avoisinants ou aux existants ;
- entretenir, réparer et renouveler les actifs utilisés dans le cadre de l'opération ;
- apporter, le cas échéant, les fonds propres nécessaires à l'équilibre financier de l'opération ;
- informer, le cas échéant, préalablement (et au plus tard dans le mois précédant l'évènement) le Prêteur et obtenir son accord sur tout projet :
 - de transformation de son statut, ou de fusion, absorption, scission, apport partiel d'actif, transfert universel de patrimoine ou toute autre opération assimilée ;
 - de modification relative à son actionnariat de référence et à la répartition de son capital social telle que cession de droits sociaux ou entrée au capital d'un nouvel associé/actionnaire ;
 - de signature ou modification d'un pacte d'associés ou d'actionnaires, et plus spécifiquement s'agissant des SA d'HLM au sens des dispositions de l'article L.422-2-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- maintenir, pendant toute la durée du Contrat, la vocation sociale de l'opération financée et justifier du respect de cet engagement par l'envoi, au Prêteur, d'un rapport annuel d'activité ;
- produire à tout moment au Prêteur, sur sa demande, les documents financiers et comptables des trois derniers exercices clos ainsi que, le cas échéant, un prévisionnel budgétaire ou tout ratio financier que le Prêteur jugera utile d'obtenir ;
- fournir à la demande du Prêteur, les pièces attestant de la réalisation de l'objet du financement visé à l'Article « **Objet du Prêt** », ainsi que les documents justifiant de l'obtention de tout financement permettant d'assurer la pérennité du caractère social de l'opération financée ;
- fournir au Prêteur, dans les deux années qui suivent la date d'achèvement des travaux, le prix de revient définitif de l'opération financée par le Prêt ;
- tenir des écritures comptables de toutes les transactions financières et dépenses faites dans le cadre de l'opération financée et conserver lesdits livres comptables ;
- fournir, soit sur sa situation, soit sur les projets financés, tout renseignement et document budgétaire ou comptable à jour que le Prêteur peut être amené à lui réclamer notamment, une prospective actualisée mettant en évidence sa capacité à moyen et long terme à faire face aux charges générées par le projet, et à permettre aux représentants du Prêteur de procéder à toutes vérifications qu'ils jugeraient utiles ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur sans délai, de toute décision tendant à déferer les délibérations de l'assemblée délibérante de l'Emprunteur autorisant le recours au Prêt et ses modalités devant toute juridiction, de même que du dépôt de tout recours à l'encontre d'un acte détachable du Contrat ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur, sans délai, de l'ouverture d'une procédure amiable à sa demande ou de l'ouverture d'une procédure collective à son égard, ainsi que de la survenance de toute procédure précontentieuse, contentieuse, arbitrale ou administrative devant toute juridiction ou autorité quelconque ;
- informer préalablement, le cas échéant, le Prêteur de tout projet de nantissement de ses parts sociales ou actions ;

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- informer, dès qu'il en a connaissance, le Prêteur de la survenance de tout évènement visé à l'article « **Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières** » ;
- informer le Prêteur dès qu'il en a connaissance, de tout évènement susceptible de retarder le démarrage de l'opération financée, d'en suspendre momentanément ou durablement voire d'en annuler la réalisation, ou d'en modifier le contenu ;
- informer le Prêteur de la date d'achèvement des travaux, par production de la déclaration ad hoc, dans un délai maximum de trois mois à compter de celle-ci ;
- respecter les dispositions réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux et transmettre au Prêteur, en cas de réalisation de logements locatifs sociaux sur le(s) bien(s) immobilier(s) financé(s) au moyen du Prêt, la décision de subvention ou d'agrément ouvrant droit à un financement de la Caisse des Dépôts ou d'un établissement de crédit ayant conclu une convention avec celle-ci ;
- rembourser la Ligne du Prêt CPLS octroyée par le Prêteur, en complément du financement de l'opération objet du présent Prêt, dans le cas où la Ligne du Prêt PLS ferait l'objet d'un remboursement anticipé, total ou partiel, volontaire ou obligatoire.

ARTICLE 16 GARANTIES

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles au titre du présent contrat sont garantis comme suit :

Type de Garantie	Dénomination du garant / Désignation de la Garantie	Quotité Garantie (en %)
Collectivités locales	ORLEANS METROPOLE	50,00
Collectivités locales	COMMUNE DE SARAN	50,00

Les Garants du Prêt s'engagent, pendant toute la durée du Prêt, au cas où l'Emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes contractuellement dues ou devenues exigibles, à en effectuer le paiement en ses lieu et place et sur simple demande du Prêteur, sans pouvoir exiger que celui-ci discute au préalable les biens de l'Emprunteur défaillant.

Les engagements de ces derniers sont réputés conjoints, de telle sorte que la Garantie de chaque Garant est due pour la totalité du Prêt à hauteur de sa quote-part expressément fixée aux termes de l'acte portant Garantie au Prêt.

ARTICLE 17 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS ET LEURS CONDITIONS FINANCIÈRES

Tout remboursement anticipé devra être accompagné du paiement, le cas échéant, des intérêts différés correspondants. Ce montant sera calculé au prorata des capitaux remboursés en cas de remboursement partiel.

Tout remboursement anticipé doit être accompagné du paiement des intérêts courus contractuels correspondants.

Le paiement des intérêts courus sur les sommes ainsi remboursées par anticipation, sera effectué dans les conditions définies à l'Article « **Calcul et Paiement des Intérêts** ».

Le remboursement anticipé partiel ou total du Prêt, qu'il soit volontaire ou obligatoire, donnera lieu, au règlement par l'Emprunteur d'une indemnité dont les modalités de calcul sont détaillées selon les différents cas, au sein du présent Article.

L'indemnité perçue par le Prêteur est destinée à compenser le préjudice financier résultant du remboursement anticipé du Prêt avant son terme, au regard de la spécificité de la ressource prêtée et de son remplacement sur les marchés financiers.

L'Emprunteur reconnaît avoir été informé des conditions financières des remboursements anticipés et en accepte les dispositions.

17.1 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS VOLONTAIRES**17.1.1 Conditions des demandes de remboursements anticipés volontaires**

En Phase de Préfinancement l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, pour chaque Ligne du Prêt, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels dès le premier Versement et pendant toute la Durée de la Phase de Préfinancement. Ces derniers sont pris en compte dès la Date de Début de la Phase d'Amortissement moyennant un préavis de quarante cinq (45) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

Pour chaque Ligne du Prêt comportant une indemnité actuarielle, dont les modalités de calculs sont stipulées ci-après, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, en Phase d'amortissement, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels à chaque Date d'Echéance moyennant un préavis de quarante cinq (45) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

La date du jour de calcul des sommes dues est fixée quarante (40) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

Toute demande de remboursement anticipé volontaire notifiée conformément à l'Article « **Notifications** » doit indiquer, pour chaque Ligne du Prêt, la date à laquelle doit intervenir le remboursement anticipé volontaire, le montant devant être remboursé par anticipation et préciser la (ou les) Ligne(s) du Prêt sur laquelle (ou lesquelles) ce(s) remboursement(s) anticipé(s) doit(doivent) intervenir.

Le Prêteur lui adressera, trente cinq (35) jours calendaires avant la date souhaitée pour le remboursement anticipé volontaire, le montant de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire calculé selon les modalités détaillées ci-après au présent article.

L'Emprunteur devra confirmer le remboursement anticipé volontaire par courriel ou par télécopie, selon les modalités définies à l'Article « **Notifications** », dans les cinq (5) jours calendaires qui suivent la réception du calcul de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Sa confirmation vaut accord irrévocable des Parties sur le montant total du remboursement anticipé volontaire et du montant de l'indemnité.

17.1.2 Conditions financières des remboursements anticipés volontaires

Les conditions financières des remboursements anticipés volontaires définies ci-dessous et applicables à chaque Ligne du Prêt sont détaillées à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Les remboursements anticipés volontaires effectués en cours de Phase de Préfinancement donnent lieu à perception d'une indemnité égale à celle perçue en cas de remboursements anticipés volontaires en cours de Phase d'Amortissement.

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires donnent également lieu à la perception, par le Prêteur, d'une indemnité actuarielle dont le montant sera égal à la différence, uniquement lorsque celle-ci est positive, entre la « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt** » et le montant du capital remboursé par anticipation, augmenté des intérêts courus non échus dus à la date du remboursement anticipé.

En cas de remboursement anticipé partiel, les échéances ultérieures sont recalculées, par application des caractéristiques en vigueur à la date du remboursement, sur la base, d'une part, du capital restant dû majoré, le cas échéant, des intérêts différés correspondants et, d'autre part, de la durée résiduelle du Prêt.

17.2 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS OBLIGATOIRES

17.2.1 Premier cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre du Contrat deviendront immédiatement exigibles en cas de :

- tout impayé à Date d'Echéance, ces derniers entraîneront également l'exigibilité d'intérêts moratoires ;
- perte par l'Emprunteur de sa qualité le rendant éligible au Prêt ;
- dévolution du bien financé à une personne non éligible au Prêt et/ou non agréée par le Prêteur en raison de la dissolution, pour quelque cause que ce soit, de l'organisme Emprunteur ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales ne contractualisant pas avec la Caisse des Dépôts pour l'acquisition desdits logements ;
- non respect par l'Emprunteur des dispositions légales et réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux ;
- non utilisation des fonds empruntés conformément à l'objet du Prêt tel que défini à l'Article « **Objet du Prêt** » du Contrat ;

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- non respect de l'un des engagements de l'Emprunteur énumérés à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** », ou en cas de survenance de l'un des événements suivants :

- dissolution, liquidation judiciaire ou amiable, plan de cession de l'Emprunteur ou de l'un des associés de l'Emprunteur dans le cadre d'une procédure collective ;
- la(les) Garantie(s) octroyée(s) dans le cadre du Contrat, a(ont) été rapportée(s), cesse(nt) d'être valable(s) ou pleinement efficace(s), pour quelque cause que ce soit.

- Fausse déclaration de l'Emprunteur ayant permis d'obtenir l'octroi du Prêt ;

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur d'une pénalité égale à 7 % du montant total des sommes exigibles par anticipation.

17.2.2 Deuxième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre du Contrat deviendront immédiatement exigibles dans les cas suivants :

- cession, démolition ou destruction du bien immobilier financé par le Prêt, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires ou renonciation expresse du Prêteur ;
- transfert, démembrement ou extinction, pour quelque motif que ce soit, des droits réels immobiliers détenus par l'Emprunteur sur le bien financé ;
- action judiciaire ou administrative tendant à modifier ou à annuler les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- modification du statut juridique, du capital (dans son montant ou dans sa répartition), de l'actionnaire de référence, du pacte d'actionnaires ou de la gouvernance de l'Emprunteur, n'ayant pas obtenu l'accord préalable du Prêteur ;
- nantissement des parts sociales ou actions de l'Emprunteur.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts sur les sommes remboursées par anticipation, calculée au taux du Prêt en vigueur à la date du remboursement anticipé.

17.2.3 Troisième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

L'Emprunteur s'oblige, au plus tard dans les deux (2) années qui suivent la date de déclaration d'achèvement des travaux ou dans l'année qui suit l'élaboration de la fiche de clôture d'opération, à rembourser les sommes trop perçues, au titre du Contrat, lorsque :

- le montant total des subventions obtenues est supérieur au montant initialement mentionné dans le plan de financement de l'opération ;
- le prix de revient définitif de l'opération est inférieur au prix prévisionnel ayant servi de base au calcul du montant du Prêt.

A défaut de remboursement dans ces délais une indemnité, égale à celle perçue en cas de remboursements anticipés volontaires, sera due sur les sommes trop perçues remboursées par anticipation.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Donnent lieu au seul paiement des intérêts contractuels courus correspondants, les cas de remboursements anticipés suivants :

- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes physiques ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales contractualisant avec la Caisse des Dépôts, dans les conditions d'octroi de cette dernière, pour l'acquisition desdits logements ;
- démolition pour vétusté et/ou dans le cadre de la politique de la ville (Zone ANRU).

ARTICLE 18 RETARD DE PAIEMENT - INTÉRÊTS MORATOIRES

Toute somme due au titre de chaque Ligne du Prêt indexée sur Livret A, non versée à la date d'exigibilité, porte intérêt de plein droit, dans toute la mesure permise par la loi, à compter de cette date, au taux du Livret A majoré de 6 % (600 points de base).

La date d'exigibilité des sommes remboursables par anticipation s'entend de la date du fait générateur de l'obligation de remboursement, quelle que soit la date à laquelle ce fait générateur a été constaté par le Prêteur.

La perception des intérêts de retard mentionnés au présent article ne constituera en aucun cas un octroi de délai de paiement ou une renonciation à un droit quelconque du Prêteur au titre du Contrat.

Sans préjudice de leur exigibilité à tout moment, les intérêts de retard échus et non-payés seront capitalisés avec le montant impayé, s'ils sont dus pour au moins une année entière au sens de l'article 1343-2 du Code civil.

ARTICLE 19 DISPOSITIONS DIVERSES

19.1 Non renonciation

Le Prêteur ne sera pas considéré comme ayant renoncé à un droit au titre du Contrat ou de tout document s'y rapportant du seul fait qu'il s'abstient de l'exercer ou retarde son exercice.

L'exercice partiel d'un droit ne sera pas un obstacle à son exercice ultérieur, ni à l'exercice, plus généralement, des droits et recours prévus par toute réglementation.

19.2 Imprévision

Sans préjudice des autres stipulations du Contrat, chacune des Parties convient que l'application des dispositions de l'article 1195 du Code civil à ses obligations au titre du présent contrat est écartée et reconnaît qu'elle ne sera pas autorisée à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 dudit code.

19.3 Nullité

Même si l'une des clauses ou stipulations du Contrat est réputée, en tout ou partie, nulle ou caduque, la validité du Contrat n'est pas affectée.

19.4 Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) et lutte anti-corruption (LAC)

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'Emprunteur déclare que lui-même, ses filiales, leurs représentants, mandataires sociaux, dirigeants ou représentants légaux et agents ou employés respectifs ne se sont comportés d'une manière susceptible d'enfreindre les Réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux, et de financement du terrorisme (LCB-FT), ou aux normes en matière de lutte anti-corruption (LAC) qui leur sont applicables.

En outre, l'Emprunteur a pris et maintient toutes les mesures nécessaires et a notamment adopté et met en oeuvre des procédures et lignes de conduite adéquates afin de prévenir toute violation de ces lois, réglementations et règles.

L'Emprunteur s'engage :

(i) à ne pas utiliser, directement ou indirectement, tout ou partie du produit du Prêt pour prêter, apporter ou mettre à disposition d'une quelconque manière ledit produit à toute personne ou entité ayant pour effet d'entraîner un non-respect des Réglementations relatives à la LCB-FT ou à la LAC.

(ii) à informer sans délai le Prêteur ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, de toute plainte, action, procédure, mise en demeure ou investigation relative à une violation des lois et/ou réglementations en matière de LCB-FT ou de LAC concernant une des personnes susmentionnées.

En vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à LCB-FT et des sanctions pénales y attachées, le Prêteur a l'obligation de maintenir une connaissance actualisée de l'Emprunteur, de s'informer de l'identité véritable des personnes au bénéfice desquelles les opérations sont réalisées le cas échéant (bénéficiaires effectifs) et de s'informer auprès de l'Emprunteur lorsqu'une opération lui apparaît inhabituelle en raison notamment de ses modalités ou de son montant ou de son caractère exceptionnel. A ce titre, le Prêteur, ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, sera notamment tenu de déclarer les sommes ou opérations pouvant provenir de toute infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an ou qui pourraient participer au financement du terrorisme.

Dans le respect des lois et réglementations en vigueur, pendant toute la durée du Contrat de Prêt, l'Emprunteur (i) est informé que, pour répondre à ses obligations légales, le Prêteur, ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, met en oeuvre des traitements de surveillance ayant pour finalité la LCB-FT, (ii) s'engage à communiquer à première demande au Prêteur, ou à l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, tout document ou information nécessaires aux fins de respecter toute obligation qui lui est imposée par toute disposition légale ou réglementaire relative à la LCB-FT, (iii) s'engage à ce que les informations communiquées soient exactes, complètes et à jour et (iv) reconnaît que l'effet des règles ou décisions des autorités françaises, internationales ou étrangères peuvent affecter, suspendre ou interdire la réalisation de certaines opérations.

19.5 Sanctions internationales

L'Emprunteur déclare que lui-même, ses filiales, leurs représentants, mandataires sociaux, dirigeants ou représentants légaux et agents ou employés respectifs (i) ne sont actuellement pas visés par les, ou soumis aux, Réglementations Sanctions, (ii) ne sont actuellement pas situés, organisés ou résidents dans un pays ou territoire qui est visé par ou soumis à, ou dont le gouvernement est visé par ou soumis à, l'une des Réglementations Sanctions et/ou (iii) ne sont pas engagés dans des activités qui seraient interdites par les Réglementations Sanctions.

L'Emprunteur s'engage à respecter l'ensemble des Réglementations Sanctions et à ne pas utiliser, prêter, investir, ou mettre autrement à disposition le produit du prêt (i) dans un Pays Sanctionné ou (ii) d'une manière qui entraînerait une violation par l'Emprunteur des Réglementations Sanctions.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'Emprunteur s'engage à informer sans délai le Prêteur ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, de tout soupçon ou connaissance qu'il pourrait avoir sur le fait que l'une des personnes susmentionnées est en violation des Réglementations Sanctions.

19.6 Cession

L'Emprunteur ne pourra en aucun cas céder ni transférer l'un quelconque de ses droits ou de l'ensemble de ses droits ou obligations en vertu du présent contrat sans avoir au préalable obtenu l'accord écrit du Prêteur.

Le Prêteur pourra céder ou transférer tout ou partie de ses droits et/ou obligations découlant du présent contrat.

ARTICLE 20 DROITS ET FRAIS

L'Emprunteur prend à sa charge les droits et frais présents et futurs qui peuvent résulter du Contrat et notamment les frais de gestion et les commissions prévues à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et, le cas échéant, à l'Article « **Commissions, pénalités et indemnités** ».

Les frais de constitution des Garanties, de réalisation des formalités de publicité éventuelles et les frais liés à leur renouvellement seront supportés par l'Emprunteur.

Les impôts et taxes présents et futurs, de quelque nature que ce soit, et qui seraient la suite ou la conséquence du Prêt seront également acquittés par l'Emprunteur ou remboursés au Prêteur en cas d'avance par ce dernier, et définitivement supportés par l'Emprunteur.

ARTICLE 21 NOTIFICATIONS ET DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Toutes les communications entre l'Emprunteur et le Prêteur (y compris les demandes de Prêt(s)) peuvent être effectuées soit par courriel soit via le site www.banquedesterritoires.fr par un représentant de l'Emprunteur dûment habilité. A cet égard, l'Emprunteur reconnaît que toute demande ou notification émanant de son représentant dûment habilité et transmise par courriel ou via le site indiqué ci-dessus l'engagera au même titre qu'une signature originale et sera considérée comme valable, même si, pour la bonne forme, une lettre simple de confirmation est requise.

Par ailleurs, l'Emprunteur est avisé que les informations résultant de la législation et de la réglementation concernant les données personnelles, et notamment, le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du Traitement des Données à caractère personnel et à la libre circulation de ces Données, applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le RGPD »), font l'objet d'une notice, consultable sur le site www.banquedesterritoires.fr/donnees-personnelles.

ARTICLE 22 ÉLECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Le Contrat est soumis au droit français.

Pour l'entière exécution des présentes et de leur suite, les Parties font élection de domicile, à leurs adresses ci-dessus mentionnées.

En cas de différends sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, les Parties s'efforceront de trouver de bonne foi un accord amiable.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

A défaut d'accord trouvé, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de Paris.

ARTICLE 23 DISPOSITIONS RELATIVES À LA DURABILITÉ

L'Emprunteur est informé que le Prêteur est engagé dans une trajectoire de transition écologique et sociale alignée avec les objectifs nationaux et européens de développement durable.

Dans ce cadre, l'Emprunteur s'engage à faire ses meilleurs efforts à titre d'obligation de moyens et à ce titre à se conformer à toutes les lois, règles et réglementations étatiques, nationales et internationales applicables relatives aux normes de comportement éthique et responsable, y compris, sans s'y limiter, celles qui traitent des droits de l'homme, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DAG2606_141

OBJET

Nouvelles modalités de
mise à disposition des
locaux rue de la
Fontaine au
Département du Loiret

**DIRECTION DES
AFFAIRES
GÉNÉRALES**

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

La commune de Saran a un partenariat historique avec le Département du Loiret ayant pour objectif de favoriser les actions de proximité afin de rapprocher les services départementaux au plus près de la population.

En effet, la commune met à disposition deux locaux :

- rue de la Fontaine
- 511 rue du Chêne Maillard.

En 2022, des modifications ont été apportées par le conseil municipal pour permettre l'accueil du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans au sein de la maison du Chêne Maillard permettant d'éviter toute rupture de prise en charge des enfants bénéficiant du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP).

Aujourd'hui, il est proposé au conseil municipal de renouveler l'occupation des locaux rue de la Fontaine à compter du 1^{er} juillet 2026 avec les modifications suivantes :

- Correction de la surface occupée par le Département du Loiret,

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

- Durée d'un an.

La gratuité est maintenue pour l'occupation des locaux, à l'exception des charges d'eau, de chauffage, d'électricité et d'entretien de la chaudière qui font l'objet d'une refacturation.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'approuver ladite convention avec les nouvelles modalités et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

-:-

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Saran



www.saran.fr

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



Convention de mise à disposition gratuite de locaux rue de la Fontaine

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

> **service secrétariat général**

Entre les soussignés :

La commune de Saran, située Place de la Liberté – 45770 SARAN, représentée par son Maire, Monsieur Mathieu GALLOIS, agissant en vertu la délibération n°....., l'autorisant à signer la présente convention,

Ci-après dénommée : « la commune »

d'une part,

et

Le Département du Loiret, situé 15 rue Eugène Vignat – 45 945 ORLÉANS représenté par

Ci-après dénommé : «le département »

d'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

Préambule

Considérant la nécessité de renouveler l'occupation des locaux rue de la Fontaine à Saran pour l'action de proximité du Département du Loiret.

Ceci ayant été exposé, il est passé à la convention objet des présentes.

Convention

Article 1. Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la commune met à la disposition du département les locaux rue de la Fontaine.

Article 2. Identification des locaux communaux mis à disposition

La commune met à disposition du département, des locaux rue de la Fontaine.

Il s'agit de locaux d'une superficie d'environ 70 m².

Composé de : un SAS, une salle de consultation utilisée comme bureau d'entretien et salle de pause, un sanitaire, un espace ménage, un bureau et un couloir.

Un plan de l'espace mis à disposition est annexé aux présentes.

Un état des lieux contradictoire sera établi et annexé à la présente convention.

Article 3. Conditions d'utilisation

Préalablement à l'utilisation des locaux, le département reconnaît :

- prendre les locaux dans l'état où ils se trouveront lors de son entrée en jouissance, le département déclarant bien les connaître pour les avoir déjà occupés ;
- que les locaux seront utilisés par le département à usage exclusif de l'activité du Département;
- Avoir souscrit une police d'assurance responsabilité civile couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées par les agents exerçant dans les locaux mis à sa disposition et une police d'assurance contre l'incendie, dégâts des eaux, tous dommages et risques locatifs des espaces mis à disposition.

Article 4. Précisions de l'usage

Les jours et horaires des permanences seront indiqués ci-dessous. Les modifications ultérieures des jours et/ou horaires de permanence seront définies par courrier et en accord entre les parties. Dans le cadre des simplifications administratives, elles devront être annexées aux présentes sans qu'il soit besoin d'établir un avenant aux présentes ou une nouvelle convention.

Jour	Horaires	Nature des activités

Article 5. Durée, renouvellement, remise des locaux

La présente convention est conclue à compter du 1er juillet 2026 pour une durée de un an.

Article 6. Modalités de paiement

La présente mise à disposition est consentie à titre gratuit, à l'exception des charges d'eau, de chauffage et d'électricité, d'entretien de la chaudière qui feront l'objet d'une refacturation annuelle.

Les locaux étant affectés à un service public, le département ne sera redevable d'aucune taxe (TEOM, taxe foncière, taxe d'habitation...) ou redevance liée à l'occupation des espaces affectés.

Le département fera son affaire de la téléphonie et l'internet.

Article 7. Obligations du Département

Le département s'engage à réparer et/ou à indemniser la commune pour les dégâts matériels éventuellement commis par ses agents ainsi que pour les pertes constatées.

Le département devra, pendant tout le cours de l'occupation, conserver en bon état d'entretien les locaux mis à disposition et tous les aménagements qu'il y aura apportés.

Le Département du Loiret s'engage à la transmission d'un bilan annuel d'activité de son action au sein des locaux rue de la Fontaine.

Article 8. Modalités de dénonciation - résiliation

La présente convention peut être dénoncée :

- a) Par la commune : à tout moment pour cas de force majeure, raisons sécurité ou pour des motifs sérieux tenant au fonctionnement ou à l'ordre public ou si les locaux sont utilisés à des fins non conformes aux obligations contractées par les parties ou dans les conditions contraires aux dispositions prévues par ladite convention, par lettre recommandée adressée au département .
- b) Par le département : pour cas de force majeure et/ou des raisons de sécurité des locaux mis à disposition, dûment constaté et signifié au Maire par lettre recommandée,.

Article 9. Litiges

En cas de difficulté dans l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à tenter de les résoudre à l'amiable avant d'en recourir à la juridiction compétente, en cas de désaccord persistant.

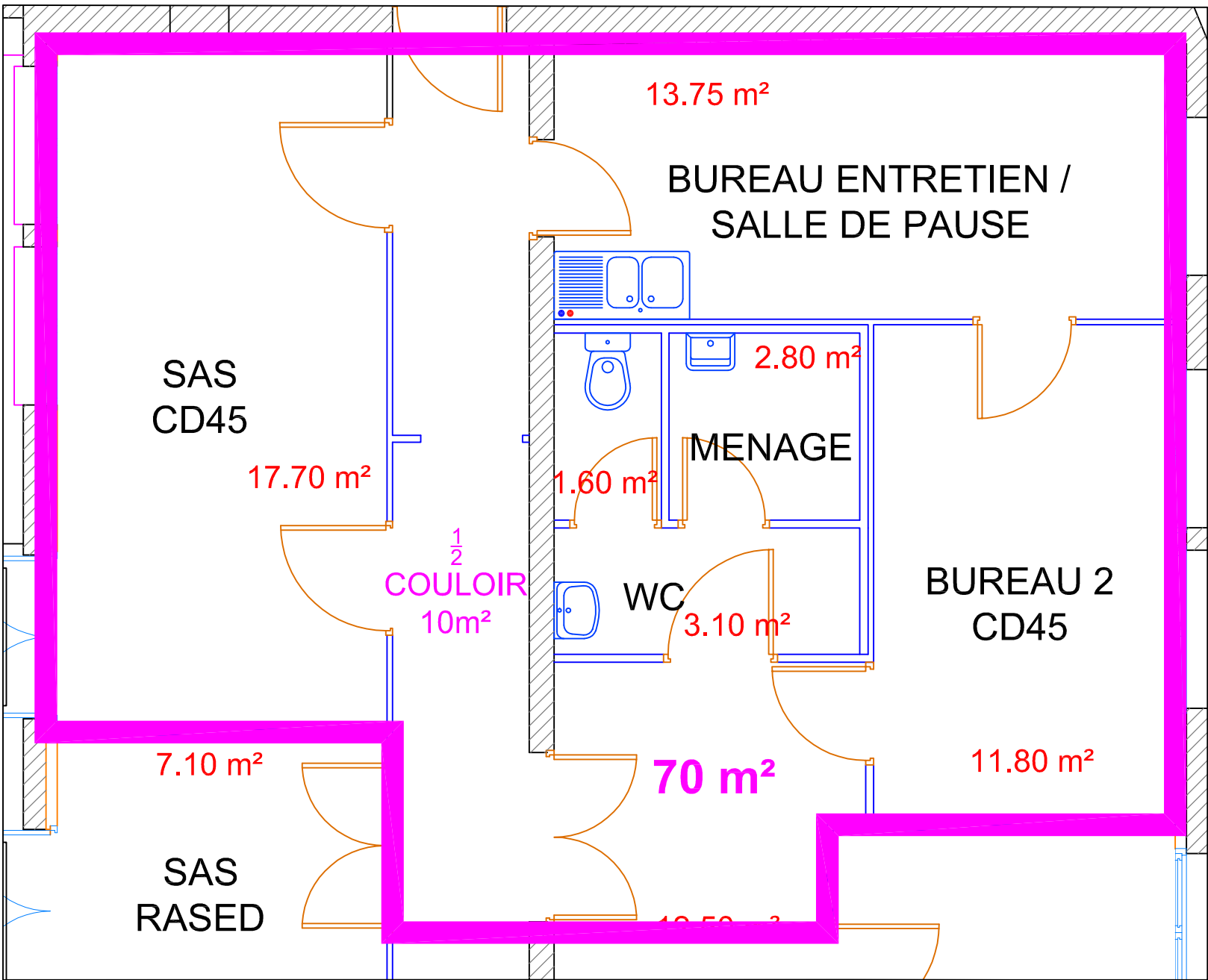
Fait en deux exemplaires originaux

Fait à Saran, le

Mathieu GALLOIS

maire de Saran – conseiller départemental

Pour le Département du Loiret



Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DRE2606_142

OBJET

Création de postes

DIRECTION DES
RESSOURCES
HUMAINES

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :

Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

En cas de réorganisation des services, de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du comité social territorial.

Vu le tableau des effectifs du 01/01/2026,
Vu le tableau des effectifs n°DRE2512_205 du 19/12/2025,
Vu les délibérations de création d'emploi n°DRE2512_206 du 19/12/2025
DRE2602_042 du 13/02/2026 et DRE2604_084 du 10/04/2026,

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de créer, au 1^{er} juillet 2026 :

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Dans le cadre d'un recrutement :

B	DEL – Culture – Ecole de musique – Enseignement	AEA Principal de 2 ^{ème} classe	Création	4/20h	1

Il est également nécessaire d'ajuster certains grades sur les postes vacants pour correspondre au grade de l'agent recruté (les postes sont créés en doublon avec l'ancien et le nouveau grade, et le poste vacant est supprimé après avis du CST) :

A	DAS – Multi Accueil – Responsable	Puéricultrice de classe normale	Recrutement	35h	1
B	DEL – Directrice	Animateur principal 2 ^{ème} classe	Recrutement	35h	1
B	DEL – Référente personnel	Animateur	Recrutement	35h	1

Enfin, en lien avec la promotion des parcours professionnels, il convient de créer les postes suivants, correspondant aux nouveaux grades des agents bénéficiant d'un avancement de grade ou d'une promotion interne (les postes sont créés en doublon avec l'ancien et le nouveau grade, et le poste vacant est supprimé après avis du CST) :

Cat	Emploi	Grade	Motif	Durée	Nbre postes
A	DREL – Directrice	Ingénieur	Promotion interne	35h	1
A	Directeur des Ressources Humaines	Attaché	Promotion interne	35h	1
B	DEL – Périscolaire – Responsable	Animateur	Promotion interne	35h	1
C	DEL – Affaires scolaires – ATSEM	Agent de maîtrise	Promotion interne	35h	1
B	DAS - Responsable administrative	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Avancement de grade	35h	1
B	RH – Formation absences – Responsable	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Avancement de grade	35h	1

B	DEL – Périscolaire – Coordinateur	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	35h	1
B	DEL – Affaires scolaires – Responsable	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	35h	1
B	DEL – PIJ – Responsable	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	35h	1
B	DEL – Enfance – Responsable ALSH 6-10	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	35h	1
B	DEL – Culture – Médiathèque – Assistant de conservation	Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	35h	1
B	DEL – Culture – Ecole de musique – Enseignement	AEA Principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	20h	1
B	DEL – Culture – Ecole de musique – Enseignement	AEA Principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	16/20h	1
B	DEL – Culture – Ecole de musique – Enseignement	AEA Principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	20h	1
B	DEL – Culture – Ecole de musique – Enseignement	AEA Principal de 1 ^{ère} classe	Changement de temps de travail	11/20h	1
B	DST – Transport – Responsable	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Avancement de grade	35h	1
B	Responsable du service de PM	Chef service de police principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	35h	1
C	DEL - Agent administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Avancement de grade	35h	1
C	Maintien à domicile - Agent administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	35h	1
C	DST – Espaces verts – Jardinier des Espaces Horticoles et Naturels	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Avancement de grade	35h	1

C	DST – Bâtiments – Peintre	Adjoint technique principal de 1ère classe	Avancement de grade	35h	1
C	DREL – Satellites - Agent Polyvalent	Adjoint technique principal de 1ère classe	Avancement de grade	35h	1
C	DEL – Installations Sportives - Ouvrier Polyvalent	Adjoint technique de 1ère classe	Avancement de grade	35h	1
C	DST – Bâtiment – Menuisier	Adjoint technique principal de 1ère classe	Avancement de grade	35h	1
C	DEL – Enfance – animateur Péri / ALSH	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Avancement de grade	35h	1
C	DEL – Culture – Médiathèque – Agent à la médiathèque	Adj du patrimoine principal de 2ème classe	Avancement de grade	35h	1

-:-

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DRE2606_143

OBJET

Création d'un emploi de responsable du service d'aide à domicile à temps complet - article L.332-8 2° du code général de la fonction publique

**DIRECTION DES
RESSOURCES
HUMAINES**

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

Nombre de Conseillers
en exercice
33

-:-

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Le service Maintien à domicile au sein de la direction de l'action sociale, assiste dans leurs tâches quotidiennes les personnes âgées ou à capacité de mobilité réduite.

A compter du 01/07/2026, il convient de créer un emploi d'attaché à temps complet pour exercer les missions ou fonctions suivantes :

- Organisation des interventions
- Mise en place des projets personnalisés selon les préconisations des organismes financeurs
- Suivi des dossiers de prise en charge et de renouvellement auprès des organismes extérieurs
- Suivi du portage des repas
- Encadrement des auxiliaires de vie et des adjoints administratifs
- Visite des bénéficiaires
- Mise en place d'actions correctives
- Réalisation d'un bilan annuel des besoins des bénéficiaires

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

- Accueil des familles
- Élaboration et/ou suivi des outils réglementaires (règlements, projet de service...)
- Suivi du déploiement d'un logiciel de gestion

Cet emploi a pour vocation d'être occupé prioritairement par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article L.332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique.

Cet agent sera recruté par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans compte tenu de l'absence de candidatures compétentes

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats en CDD ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent devra justifier d'un niveau bac + 5 ans et une expérience d'au moins 5 ans auprès des personnes à capacité réduite, et sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie A par référence à l'indice brut 499 IM 435 du 3ème échelon de la grille indiciaire des attachés.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

Vu l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu le décret n° 2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de créer un emploi de responsable du service d'aide à domicile à temps complet.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

-:-

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

-:-

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DRE2606_144

OBJET

Contrat d'apprentissage
- pôle enfance-
périscolaire

DIRECTION DES
RESSOURCES
HUMAINES

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU),
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

L'apprentissage permet à des personnes d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans un milieu professionnel.

Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

La Ville de Saran décide d'y recourir pour promouvoir l'insertion professionnelle des bénéficiaires et former du personnel qualifié avec la possibilité de pérennisation des postes de travail.

Cette démarche nécessite de nommer un maître d'apprentissage au sein du personnel communal. Celui-ci aura pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti(e) des compétences correspondantes à la qualification recherchée ou au titre ou au diplôme préparé par ce dernier.

Le maître d'apprentissage disposera pour exercer cette mission du temps nécessaire à l'accompagnement de l'apprenti(e) et aux relations avec le CFA (*centre de formation des apprentis*). De plus, le maître d'apprentissage titulaire bénéficiera de la nouvelle bonification indiciaire de 20 points.

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Enfin, ce dispositif s'accompagne d'aides financières (FIPHFP) et d'exonérations de charges patronales et de charges sociales. Restera à la charge de l'établissement d'accueil, après déduction éventuelle de l'aide du CNFPT, le coût de la formation de l'apprenti(e).

Vu la loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 modifiée portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail

Vu le décret n° 2017-199 du 16 février 2017 relatif à l'exécution du contrat d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial,

Vu le décret n°2018-1347 du 28 décembre 2018 relatif à la rémunération des apprentis

Vu la circulaire du 8 avril 2015 relative à la mise en œuvre de l'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial

Vu le décret n°2020-372 du 30 mars 2020 précisant les mentions du contrat d'apprentissage et de la convention relative à la durée du contrat d'apprentissage, ainsi que leurs modalités de dépôt,

Vu le décret n°2020-373 du 30 mars 2020 prévoyant les modalités relatives à l'âge de l'apprenti et à sa rémunération

Vu le décret n°2020-478 modifiant les conditions de l'apprentissage dans le secteur public

Vu le décret n°2020-530 permettant la titularisation dans la fonction publique des apprentis handicapés à la fin de leur contrat

Vu le code général de la fonction publique en son article L.424-1

Vu le code du travail, notamment les articles L6227-1 à L6227-12 et D6271 à D6275-5,

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le comité social territorial du 23 juin 2026

Vu le Bureau Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de conclure un contrat d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2026 à la Direction de l'éducation et des loisirs - au pôle enfance pour un CPJEPS dans le domaine de l'animation socio-culturelle pour une durée d'un an.

- Décide de rémunérer l'apprenti selon les textes en vigueur soit :

Situation	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère	27 % du	43 % du	Salaire le plus élevé	Salaire le plus élevé

année	SMIC	SMIC	entre 53 % du SMIC et 53 % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	entre 100 % du SMIC et 100 % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	Salaire le plus élevé entre 61 % du SMIC et 61 % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	Salaire le plus élevé entre 100% du SMIC et 100% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	Salaire le plus élevé entre 78 % du SMIC et 78 % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	Salaire le plus élevé entre 100 % du SMIC et 100 % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

- Décide de participer au coût de formation à hauteur de 50 % sauf si en cas de participation du CNFPT par voie de convention.

Le budget est prévu au 6417/288/PERIS4 et au 6184/288/PERIS4

-:-

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance

Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller

Départemental

Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DEL2606_145

OBJET

Désherbage des
collections de la
Médiathèque

DIRECTION DE
L'ÉDUCATION ET DES
LOISIRS

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :

Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

Pour proposer des documents de qualité et adaptés aux usagers, le service de la Médiathèque est amené régulièrement à effectuer un état des lieux des collections, l'objectif étant de proposer au public des collections pertinentes et actualisées. Cette opération pratiquée par toutes les Médiathèques, est appelée « désherbage ».

Ce désherbage permet de gagner de la place afin de proposer des collections plus attractives et de lutter contre l'obsolescence des documents. Indispensable à la bonne gestion des fonds, le désherbage concerne :

- Les documents en mauvais état physique, sales et crayonnés, et dont la réparation serait impossible ou trop onéreuse,
- Les documents au contenu manifestement obsolète,
- Les documents ne correspondant plus à la demande des usagers de la Médiathèque.

En l'absence de fond patrimonial, les documents de la Médiathèque appartiennent au domaine privé de la commune et peuvent donc être dés herbés.

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Les documents retirés des collections sont soustraits des inventaires et peuvent ensuite être détruits/recyclés ou aliénés. Les documents très abîmés et sales ne peuvent pas être donnés à des associations, ils sont systématiquement valorisés ou détruits.

En revanche, les ouvrages qui présentent un état physique correct mais un contenu dépassé, ou qui ne correspondent plus à la demande des usagers de la Médiathèque peuvent être proposés par voie de don à une association, qui en dispose ensuite selon ses souhaits. La Médiathèque a recensé 2 972 livres pouvant faire l'objet d'un don (préparés sur 2 ans) pour un fonds d'imprimés au 31/12/2025 de 35 647 livres, soit 8,3 %.

Ces documents n'ont plus de valeur marchande. Ils ont été équipés, plastifiés, cotés et leur aspect en est modifié. Leur mise en vente ne constitue donc pas une concurrence avec le marché du neuf, ni même de l'occasion.

Cette action est susceptible de donner une seconde vie aux documents. Elle peut attirer un public nombreux qui pourra saisir une occasion de posséder des documents à petits prix. Cette opération est également l'occasion de donner à l'ensemble de la population une meilleure perception des opérations de désherbage d'une Médiathèque.

Il est proposé de bien vouloir autoriser une opération de désherbage des documents de la Médiathèque de la commune et d'autoriser la cession des ouvrages désherbés à une association caritative afin que celle-ci opère la vente de ces livres et récolte des fonds pour son fonctionnement.

L'association caritative Relais enfants-parents en milieu carcéral est proposée pour recevoir ces livres, elle souhaite les proposer à la vente le 5 juillet prochain à la salle des fêtes afin de récolter des fonds.

Les invendus seront ensuite valorisés en étant recyclés, ou à défaut détruits.

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L. 3212-4,

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le Bureau Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise le désherbage des documents, selon l'inventaire établi par la Médiathèque, avec application d'un tampon mentionnant le retrait des collections.
- Autorise le don des documents désherbés provenant de la Médiathèque à l'association Relais enfants-parents en milieu carcéral.
- Autorise l'organisation d'une braderie à la salle des fêtes pour que l'association qui a fait l'objet de ce don puisse récolter des fonds.
- Autorise la valorisation par recyclage ou à défaut la destruction des documents jugés en mauvais état.

-:-

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DEL2606_146

OBJET

Soutien au club Saran
FC - avenant à la
convention d'avance
remboursable - avance
transformée en
subvention sous
condition

DIRECTION DE
L'ÉDUCATION ET DES
LOISIRS

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

-:-

Par une délibération n°DEL2602_058, la Ville de Saran a conventionné avec le Saran FC pour permettre l'attribution d'une double avance remboursable, permettant de sécuriser la trésorerie et la pérennité du club, de rassurer les dirigeants, les bénévoles, les licenciés et les familles.

L'attribution de ces avances est prévue ainsi :

- 30 000 € versés en mars 2026, sans condition spécifique si ce n'est la signature de la convention d'avance, sous la forme d'un acompte du dispositif d'aide exceptionnelle, remboursables en janvier 2027 par l'émission d'un titre de recette de la collectivité ;
- 30 000 € versés début septembre 2026 aux conditions suivantes :

1. A la transmission d'éléments financiers complets, sincères et validés par les instances statutaires de l'association, notamment s'agissant de l'approbation des comptes en assemblée générale.

2. A l'acceptation d'un accompagnement renforcé de la ville, fondé sur des échanges réguliers, transparents et formalisés.

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

3. A la réalisation d'un audit financier indépendant permettant d'objectiver la situation économique du Saran FC et d'en sécuriser la trajectoire.

4. Après signature de la convention d'avance.

5. Remboursables en janvier 2028 par l'émission d'un titre de recette de la collectivité.

Cependant, la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) ne tient pas compte des avances remboursables dans leur projection financière pour l'analyse du Saran FC et leur décision de rétrogradation ou non. La Ville entend accompagner le Saran FC dans son parcours sportif et ne souhaite pas voir le club être rétrogradé pour une condition de forme. La Ville de Saran doit donc montrer un engagement fort à soutenir le club Saran FC.

Il est proposé de soutenir le Saran FC via un avenant à la convention d'avances remboursables, en transformant ces avances en une subvention exceptionnelle de 60 000 €, dont 30 000 € sont déjà versés, sous réserve de décision de non-rétrogradation de la DNCG.

Vu l'avis du bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve l'avenant à la convention d'avance remboursable.
- Autorise le maire ou son adjoint à signer l'avenant à la convention d'avance remboursable.

-:-

Cette délibération est adoptée par 30 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. CROIX, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. FUSCIEN, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

A voté contre : M. ABDELMALEK.

Se sont abstenus : M. BOISSET, Mme TRIOREAU.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 1 juillet 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement



DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES
LOISIRS
> pôle sportif

AVENANT À LA CONVENTION D'AVANCE REMBOURSABLE ENTRE LA VILLE DE SARAN ET L'ASSOCIATION SARAN F.C.

Entre les soussignés :

La commune de Saran, située Place de la Liberté – 45770 SARAN, représentée par Monsieur GALLOIS Mathieu, le Maire, ou son Adjointe déléguée dans le domaine concerné Madame MANDON Christelle, dûment habilité par la délibération n° DEL2606_ du Conseil Municipal en date du 26 juin 2026,

Ci-après dénommée : « la ville »

d'une part,

et

L'association Saran FC, régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture du Loiret, représentée par son Président Pascal GRISON, autorisé aux fins des présentes par son assemblée générale,

Ci-après dénommée : « l'association »

d'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

Préambule

Par une convention signée le 18 février 2026, à la suite de la délibération du conseil municipal de la commune de Saran en date du 13 février 2026 l'approuvant, la ville et l'association ont convenu le versement d'une avance remboursable. Pour satisfaire aux exigences de la DNCG il convient de revoir les modalités de ce financement.

Convention

Article 1.

Le deuxième alinéa de l'article 1 de la convention est remplacé par :

Cette aide se matérialise sous la forme d'une subvention exceptionnelle pour la saison 2025/2026 en

cas de maintien du Saran FC en N3 (future N2). En cas de rétrogradation du club, cette aide se matérialise sous la forme d'une avance remboursable.

Article 2.

L'article 2 de la convention est renommé :

Article 2 : Montant et modalités si l'aide est une avance remboursable

Article 3.

L'article 3 de la convention est renommé :

Article 2 : Modalités de remboursement si l'aide est une avance remboursable

Article 4.

Un nouvel article 4 est ajouté :

Article 4 : Montant et modalités si l'aide est une subvention exceptionnelle

La subvention exceptionnelle est d'un montant global de 60 000€.

Un premier versement de 30 000€ a déjà eu lieu en mars 2026.

Un second versement de 30 000€ aura lieu dès lors que la DNCG aura prononcé une décision de maintien en N3 (future N2) du Saran FC.

Article 5.

Le précédent article 4 devient l'article 5.

Fait à Saran, le

en double exemplaire.

Pour la collectivité

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran

Pour l'association

Pascal GRISON

Président du Saran FC

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DAS2606_147

OBJET

Saran ville
ambassadrice du don
d'organes - charte avec
le collectif Greffes +

**DIRECTION DE
L'ACTION SOCIALE**

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :

Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

Selon l'Agence de biomédecine, 6 034 greffes ont été réalisées en 2024, en hausse par rapport à 2023. Néanmoins, 852 patients sont décédés en liste d'attente et 22 585 y sont encore inscrits.

Chaque début d'année, l'Agence conduit une enquête sur la perception du don d'organes : si 79 % des Français y sont favorables, seulement 53 % en ont informé leurs proches qui, faute d'information, s'y opposent souvent par précaution. Par ailleurs, seuls 28 % se déclarent bien informés sur le sujet.

Conformément à l'article L. 2131-1 A du code de la santé publique et au Plan ministériel pour le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus 2022-2026, ce domaine constitue une priorité nationale.

Dans ce cadre, la ville de Saran a été sollicitée par le collectif Greffes+ - qui réunit 8 structures et bénéficie du soutien de l'Agence de biomédecine et de l'Association des Maires de France - pour devenir « Ville ambassadrice du don d'organes ». Cette démarche s'inscrit dans l'axe 9 du Plan ministériel visant à mobiliser le grand public.

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'apposer sur deux entrées principales de la ville un panneau « Ville ambassadrice du don d'organes » avec ruban vert ;
- d'organiser des actions de sensibilisation lors de la journée nationale du don d'organes (juin) ;
- de diffuser via les outils de communication de la collectivité des informations sur l'importance d'en parler à ses proches ;
- de signer avec le collectif Greffes+ une charte d'engagements réciproques.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'approuver la charte annexée et autorise Monsieur le Maire, ou son Adjoint le représentant, à la signer.

-:-

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 30 juin 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement



CHARTRE VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

Saran, le 22/04/2026

La commune de Saran représentée par son Maire, Monsieur Mathieu GALLOIS,
Le collectif Greffes+ représenté par Augustin BUFFONI, représentant du Collectif Greffes+.

Conviennt d'un commun accord de signer cette charte.

Préambule :

Le don d'organes et de tissus est un magnifique geste de fraternité, c'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donneurs, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. C'est pourquoi nous devons donner une visibilité maximum à cet enjeu prioritaire de santé publique, afin que chaque Français fasse part à ses proches de son choix concernant le don de ses organes après sa mort.

En effet, la loi prévoit que les proches soient systématiquement interrogés sur la volonté du défunt lorsqu'un prélèvement d'organes est possible. Or, bien que plus de 80% des Français soient favorables, moins d'un sur deux en a parlé, si bien que leur volonté ne peut être respectée. Dans 1/3 des cas, les proches, dans le doute, préfèrent rapporter une opposition, et le prélèvement ne peut avoir lieu.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, vous contribuez à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen la plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés. Devenir Ville ambassadrice du don d'organes, c'est participer à un mouvement solidaire national, qui permet de sauver des milliers de vies chaque année.

Objectifs de la charte :

Pour atteindre ces objectifs, la commune de Saran se propose donc de devenir "Ville ambassadrice du don d'organes" avec le soutien du Collectif Greffes+ en installant sur ses principaux axes de circulation des panneaux VADO comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes », et en les tenant toujours visibles.

En complément de cette action, pour intensifier ce soutien et accroître l'efficacité de votre mobilisation en faveur du don d'organes et de la greffe, vous pouvez :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs), en y conviant les médias locaux, afin de contribuer à faire du 22 juin, la journée où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher votre engagement tout au long de l'année ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de votre commune, afin de délivrer, au grand public, un message pédagogique et mobilisateur ;
- Diffuser, via les bulletins et médias municipaux ou dans la presse locale des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe.

Le Collectif G+ s'engage, selon ses possibilités, à apporter l'aide nécessaire à la réalisation de ces actions avec notamment la mise à disposition d'outils de communication et de bénévoles.

Le Maire, Mathieu GALLOIS

Le Collectif Greffes +

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DAS2606_148

OBJET

Subvention
exceptionnelle EHPAD
Le Bois Fleuri - séjour
résidents à Gouville sur
Mer

DIRECTION DE
L'ACTION SOCIALE

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU),
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

L'EHPAD « Le Bois Fleuri », sollicite la ville de Saran pour une subvention exceptionnelle afin d'organiser un séjour en bord de mer en Normandie pour une dizaine de résidents.

Des soignants volontaires présents toute la semaine assureront la continuité de prise en charge des résidents.

Le groupe résidera au sein d'un village vacances situé à Gouville-sur-Mer (50) et participera à de nombreuses activités balnéaires.

Il est proposé au Conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle de 800 € pour l'organisation de ce séjour en Normandie.

Vu la commission générale du 10 juin 2026,

Vu le Bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 800 €.

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

-:-

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 1 juillet 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU

Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS

Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DAS2606_149

OBJET

Politique de soutien du
handicap - Aide pour un
séjour de répit des
aidants

**DIRECTION DE
L'ACTION SOCIALE**

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :

Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

Dans le cadre de sa politique de soutien aux personnes en situation de handicap, la commune de Saran souhaite également soutenir les aidants familiaux.

A ce titre, la demande de [REDACTED], domiciliés à Saran, est étudiée pour une aide financière pour un séjour familial avec leurs deux enfants en situation de handicap.

Le séjour est proposé par l'association UFCV (Union Française des Centres de Vacances et de loisirs) qui permet aux familles ayant des enfants en situation de handicap de partir en vacances. Une équipe d'animation prend en charge les enfants la journée afin de laisser du répit aux parents.

Ce séjour aura lieu du 15 au 22 août 2026 à LA TURBALLE (44). Le coût à la charge de la famille s'élève à 3 208,00 €.

Vu la Commission Générale du 10 juin 2026,

Vu le Bureau municipal,

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide d'accorder une aide financière d'un montant de 500,00 € à [REDACTED]
[REDACTED]

- Autorise Monsieur le Maire ou son adjointe la représentant à signer les documents afférents au versement de cette participation à [REDACTED]
[REDACTED] qui ont avancé les frais.

Les crédits sont prévus au budget de la Ville au compte 65/425/65188 HANDIC du budget de la Ville.

-:-

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 1 juillet 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DAS2606_150

OBJET

Politique de soutien du
handicap - Aide pour un
départ en vacances

DIRECTION DE
L'ACTION SOCIALE

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Le Maire, soussignée, certifie
que la convocation du Conseil
Municipal et la liste des
délibérations ont été publiées
conformément aux articles L.
2121-10, L.2121-25, L.2131-1
et R. 2131-1 du Code Général
des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :

Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

La ville de Saran s'inscrit dans la démarche d'application des dispositions de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

A ce titre, la demande de [REDACTED], en situation de handicap, domiciliée à Saran, est étudiée pour une aide financière pour un départ en vacances.

Ce séjour aura lieu du 16 au 21 août 2026 à LE CROISIC (44).

[REDACTED] a loué un appartement pour un montant de 486,00 € et acheté un billet de train aller-retour de la gare Les Aubrais à la gare de Dieppe pour un montant de 178,00 €.

Vu la Commission Générale du 10 juin 2026,

Vu le Bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide d'accorder une aide financière d'un montant de 250,00 € à [REDACTED]

██████████

- Autorise Monsieur le Maire ou son adjointe la représentant à signer les documents afférents au versement de cette participation à ██████████
██████████ qui a avancé les frais.

Les crédits sont prévus au budget de la Ville au compte 65/425/65188
HANDIC du budget de la Ville.

-:-

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 1 juillet 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Département
du LOIRET

ARRONDISSEMENT
d'ORLÉANS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SIX JUIN.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **17 juin 2026**, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur GALLOIS, Maire de Saran - Conseiller Départemental.

N° DAM2606_151

OBJET

Taxe locale sur la
publicité extérieure
(TLPE) - Actualisation
des tarifs applicables en
2027

**DIRECTION DE
L'AMÉNAGEMENT**

Nombre de Conseillers
en exercice
33

Nombre de présents
31

Nombre de votants
33

Le Maire, soussignée, certifie
que la convocation du Conseil
Municipal et la liste des
délibérations ont été publiées
conformément aux articles L.
2121-10, L.2121-25, L.2131-1
et R. 2131-1 du Code Général
des Collectivités Territoriales.

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental

Etaient présents : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, Adjoints, M. RENOU, Conseillers Municipaux, M. MAMET, Adjoints, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Conseillers Municipaux, Mme TORO, Adjoints, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. CROIX, Conseillers Municipaux, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, M. KASPRZAK, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, Conseillers Municipaux, M. FUSCIEN, Adjoints, M. BEYSSAC, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ, Conseillers Municipaux, Mme HAMON, M. FROMENTIN, Adjoints.

Etaient absentes, ayant donné pouvoir :
Mme GENDRON (Mandataire M. TORRECILLA),
Mme MANDON (Mandataire M. RENOU).

Secrétaire(s) de séance : Rachel TRIOREAU

-:-

La taxe locale sur les publicités extérieures frappe les supports publicitaires fixes définis ci-dessous, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique, au sens de l'article L.581-3 du Code de l'environnement :

- Les dispositifs publicitaires : tout support susceptible de contenir une publicité ;
- Les enseignes : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce ;
- Les préenseignes : toute inscription forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

Les tarifs normaux et maximaux de la taxe sont relevés chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année. Le taux de variation applicable aux tarifs de la TLPE 2027 s'élève ainsi à +0,90 %.

Les montants normaux de la TLPE (articles L454-60 à L454-62 du Code des impositions sur les biens et services), en fonction de la taille des collectivités, s'élèvent pour 2027 à :

Communes et EPCI percevant la taxe en lieu et place des
communes membres comptant moins de 50 000 habitants

19,10 €

Communes et EPCI percevant la taxe en lieu et place des communes membres comptant de 50 000 à 199 999 habitants	25,00 €
Communes et EPCI percevant la taxe en lieu et place des communes membres comptant plus de 200 000 habitants	38,00 €

Les tarifs normaux visés peuvent être majorés, sous réserve qu'ils soient inférieurs ou égaux à :

Communes de moins de 50 000 habitants appartenant à un EPCI de 50 000 habitants et plus	25,00 €
Communes de 50 000 habitants et plus appartenant à un EPCI de 200 000 habitants et plus	38,00 €

Les collectivités peuvent augmenter ou réduire leurs tarifs à plusieurs conditions :

- la délibération doit être prise avant le 1^{er} juillet de l'année précédant l'année d'application (soit avant le 1^{er} juillet 2026 pour une application au 1^{er} janvier 2027) ;
- sous réserve que l'augmentation du tarif de base par m² d'un support soit limitée à 5,00 € par rapport au tarif de base de l'année précédente ;

La collectivité souhaite poursuivre sa politique d'amélioration du paysage urbain, en limitant la présence de dispositifs publicitaires et en réduisant l'importance des enseignes, grâce notamment au Règlement Local de Publicité métropolitain (RLPm) et à l'évolution de la TLPE, taxe incitative ;

La modalité de recouvrement de la TLPE sera un recouvrement dit « au fil de l'eau ».

Vu le Code des impositions sur les biens et services, créé par l'Ordonnance n°2023-1210 du 20 décembre 2023, notamment ses articles L454-39 à L454-77 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2333-6, L2333-13 à L2333-15 ;

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L581-1 à L581-45 ;

Vu la Loi de modernisation de l'économie (LME) n°2008-776 du 4 août 2008, notamment son article 171, élargissant le champ de la taxation des supports publicitaires en créant une taxe unique, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), entrée en vigueur le 1^{er} juin 2009,

Vu le Décret n°2013-206 du 11 mars 2013 relatif à la TLPE ;

Vu la Circulaire n° INT/B/08/00160/C du 24 septembre 2008, relative à la réforme des taxes locales sur la publicité ;

Vu l'Arrêté du 9 mars 2026 constatant les tarifs indexés sur l'inflation de la taxe sur la publicité extérieure, publié le 18 mars 2026 ;

Vu la délibération n°2014_160 du Conseil Municipal du 26 juin 2014 instaurant la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) sur le territoire de la commune, taxe qui se substitue automatiquement à la Taxe Sur les Affiches publicitaires (TSA) à compter du 1^{er} janvier 2009 (instaurée à Saran le 16 avril 2004),

Vu la délibération n°DAM2506_139 du 23/06/2025 du Conseil municipal actualisant les tarifs de la TLPE ;

Vu la Commission générale du 10 juin 2026,

Vu le Bureau municipal,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Décide d'actualiser, à compter du 1^{er} janvier 2027, les tarifs de la TLPE, comme indiqués dans le tableau annexé ;
- Décide de reconduire l'exonération totale des enseignes non scellées au sol, si la somme de leurs superficies est inférieure ou égale à 12 m² pour l'année 2027, en application de l'article L454-66 du Code des impositions sur les biens et services.
- Décide de faire bénéficier d'une réfaction de 50 % les enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 20 m² pour l'année 2027, en application de l'article L454-66 du Code des impositions sur les biens et services.

-:-

Cette délibération est adoptée par 24 voix pour, 8 voix contre, 1 abstention.

Ont voté pour : Mme DUBOIS, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENOU, M. MAMET, Mme RALUY-SAVOY, Mme BIKONDI, M. BOCHE, M. SUZZARINI, Mme MINGASSON, Mme MANDON, Mme TORO, Mme ROCHELLE, M. DOLBEAULT, M. ABDELMALEK, M. GALLOIS, Mme ROQUAIN, Mme AGUDO, Mme TRIOREAU, M. EL AMRI, M. FOUCRET, M. FUSCIEN, Mme HAMON, M. FROMENTIN.

Ont voté contre : M. CROIX, M. TORRECILLA, Mme SIHEL, M. BEYSSAC, Mme GENDRON, M. PIERRE, M. MARCHETTI, Mme HAVEZ.

S'est abstenu : M. KASPRZAK.

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 1 juillet 2026 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 30 juin 2026

Rachel TRIOREAU
Le(s) secrétaire(s) de séance
Signé manuscritement

Mathieu GALLOIS
Maire de Saran - Conseiller
Départemental
Signé manuscritement

Taxe locale sur le publicité extérieure (TLPE) – Actualisation des tarifs applicables en 2027

	Enseignes (supports non numériques et numériques)				Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports <u>non</u> numériques)		Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports numériques)	
Superficie	<u>Enseignes</u> dont la somme des superficies est < ou = à 12m ²	<u>Enseignes</u> dont la somme des superficies est > à 12m ² et < ou = à 20m ²	<u>Enseignes</u> dont la somme des superficies est > à 20m ² et < ou = à 50m ²	<u>Enseignes</u> dont la somme des superficies est > à 50m ²	<u>Publicités ou préenseignes</u> dont la superficie < ou = à 50m ²	<u>Publicités ou préenseignes</u> dont la superficie est > à 50m ²	<u>Publicités ou préenseignes</u> dont la superficie < ou = à 50m ²	<u>Publicités ou préenseignes</u> dont la superficie est > à 50m ²
2026	Exonération	22,00 €	44,00 €	82,00 €	22,00 €	44,00 €	61,50 €	118,00 €
2027	Exonération	22,50 €	45,00 €	87,00 €	22,50 €	45,00 €	66,50 €	123,00 €